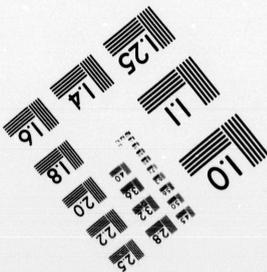
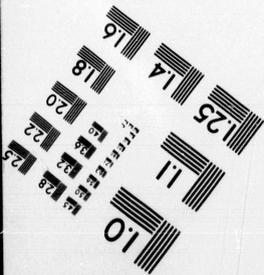
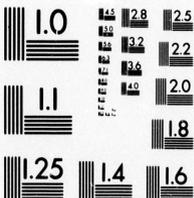


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The i
possi
of the
filmir

The li
conta
or the
applic

The o
filme
instit

Maps
in one
upper
botto
follow

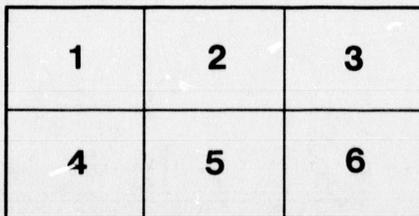
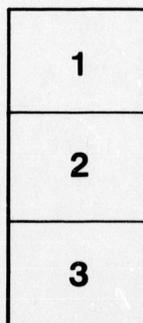
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

NC

NOTRE-DAME-DES-CANADIENS

ET

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

Imprimatus.

Montréal, 24 Sept., 1872.

+ IG. EV. DE MONTREAL.

Ca

NOTRE-DAME-DES-CANADIENS

ET

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

PAR

L'ABBÉ T. A. CHANDONNET

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET EN THÉOLOGIE DU COLLÈGE ROMAIN,
ET EN DROIT CANON, DE L'APOLLINAIRE

“ Ecce vox filiae populi mei de terrâ longinquâ.”
—JER., VIII. 19.

Voici la voix de la fille de mon peuple, qui crie
d'une terre lointaine.

“Secundum opera manuum eorum tribue illis.”
—PS., XXVII. 6.

Accordez-leur selon que le méritent les œuvres de
leurs mains.



MONTREAL

IMPRIMÉ PAR GEORGE E. DESBARATS

319 RUE ST. ANTOINE

1872

Canadiana E 5

48641

E184
F85
C43

QUA
terre l
en exi
trouve
cette l
chers,
Est-il
préfère

Si c
a de p
sentez
épaule
pénétr
a fait p
le ciel,
des co
pirez à
êtes ra

Une
comme
son nc
combie
adieux
faut co
ditions
degré s

INTRODUCTION.

OBJET ET BUT DE CET OPUSCULE.

QUAND on a vécu un temps séparé des siens, isolé, sur une terre lointaine, sous une ciel étranger—nous allions presque dire, en exil—tomber tout-à-coup au milieu d'un peuple de frères, retrouver, avec les traits sacrés de la religion, cette physionomie, cette langue, ce caractère, ces allures, ces mœurs, à jamais restés chers, et toujours regrettés,—est-il vraiment bonheur pareil ? Est-il beaucoup d'instant, du moins dans la vie, qu'on puisse préférer à cet instant ?

Si ce n'est là la patrie, c'est son ombre sacrée, dans ce qu'elle a de plus noble et de plus généreux. Vous le voyez, vous le sentez partout, autour de vous. Plus de poids qui pèse sur vos épaules fatiguées et presse sur tous vos membres ; l'air froid qui pénétrait jusqu'à la moelle de vos os, et glaçait le sang du cœur, a fait place à une chaleur douce et bienfaisante. L'atmosphère, le ciel, la terre, tout s'est transformé, a pris une teinte, revêtu des couleurs connues et familières. L'œil est satisfait, vous respirez à l'aise, vous êtes libre.—Ce n'est pas une illusion.—Vous êtes ravi.

Une curiosité que rien ne gêne, s'attache au moindre détail comme aux points les plus importants. On demande à chacun son nom, le lieu de sa naissance, en quels endroits il a vécu, combien d'années se sont écoulées depuis l'heure suprême des adieux ; on s'informe de la nature, de la valeur du travail. Il faut compter les familles, examiner de ses propres yeux les conditions générales de prospérité ou de malaise, voir surtout à quel degré s'élève où a pu s'abaisser le niveau intellectuel ou religieux

de ces colonies aventureuses qui ont osé s'implanter dans un sol étranger, et essayer de vivre de leur vie sous un soleil nouveau, dans une atmosphère réputée délétère et empestée.

Y a-t-il une église autour de laquelle sont venus se grouper ces enfants détachés de mille points différents du pays, et un prêtre à leur tête qui parle leur langue, qui les comprend et qu'ils comprennent ; qui vit, en un mot, du même sang qu'eux, alors, le travail d'investigation devient facile. En peu de temps, vous saurez tout. Le groupe vous apparaîtra avec tous ses traits, sous toutes ses faces ; et si des ombres viennent çà et là s'attacher au vivant tableau, il y aura, soyez sûrs, assez de couleurs brillantes et de traits généreux pour contenter l'œil et faire du bien au cœur.

Un tel bonheur nous fut ménagé au mois de mars dernier, après un an et plus de ministère sacré, passé au milieu d'une population exclusivement étrangère. C'était au centre du Massachusetts, au sein de la florissante colonie canadienne de Worcester. Là, et tout autour de nous, nous revoyions des confrères, des amis d'autrefois, un peuple connu, en un mot la patrie absente. Les détails se multipliaient dans d'agréables entretiens répétés souvent, prolongés à loisir. A mesure que nous pénétrions plus avant dans la vie intime des paroisses canadiennes, nous sentions l'estime que nous avons toujours gardée pour l'émigrant canadien, grandir et s'élever par instants jusqu'à l'admiration.

Un soir, à Worcester, chez le révérend messire J. B. Priemeau, curé de Notre-Dame-des-Canadiens, la conversation s'était prolongée presque à notre insu, jusqu'à une heure avancée de la nuit, avec un intérêt toujours croissant :—“ Enfin, lui demandons-nous, n'avez-vous pas pris note de tout cela ? ”—Le temps avait manqué à la tâche ; et, si l'on excepte quelques rares documents consignés aux archives de la paroisse, rien n'existait que dans le souvenir. Quelques jours nous séparaient de l'ouverture de la retraite ; quelques autres s'offriraient après elle : plusieurs personnes intelligentes et de bonne volonté, se feraient

un pl
Donc

Le

Ce

de N

nous

Notre

ceux-

d'une

s'est

Ce

On

on a

beau

nous

de ne

Me

ne s'a

âmes

anné

et éti

en eff

Main

volon

nos c

Il

de cc

font

c'est

venir

De

toujc

paroi

ment

un plaisir de fournir les détails, restés frais dans leur mémoire.—
Donc, à l'œuvre !

Les documents abondèrent.

Ce qui ne devait être qu'un recueil documentaire aux archives de Notre-Dame, devint un opuscule, presque une histoire, que nous offrons aujourd'hui à tous nos compatriotes, sous le titre de *Notre-Dame-des-Canadiens*. Mais nous ne pouvions, parlant de ceux-ci, oublier ceux-là. Le cadre a dû s'élargir, et embrasser, d'une manière générale, tous nos frères des Etats-Unis, et le titre s'est complété en ajoutant : *Et les Canadiens aux Etats-Unis*.

Ce dernier sujet est immense.

On trouvera sans doute que justice ne lui est pas rendue, et on aura raison. Mais ce que nous disons est vrai, c'est déjà beaucoup. Plus tard, le travail que nous commençons s'achèvera, nous l'espérons, par nous, ou par un autre, sans qu'il y ait lieu de nous contredire.

Maintenant, si l'on ne veut pas croire *à priori*, supposé qu'il ne s'agisse que d'elle, que Notre-Dame-des-Canadiens, avec 2,200 âmes et 1,400 communiants, en moyenne, après deux ou trois années de vie, puisse fournir matière à un livre, quelque humble et étroit qu'on le suppose, nous n'en serons pas surpris. Telle fut en effet, nous l'avouons, notre première impression, à nous-même. Maintenant que l'expérience a modifié nos vues, nous remettons volontiers au lecteur, sans discussion, le soin de dire laquelle de nos deux pensées fut en effet la meilleure.

Il est permis cependant d'observer d'avance qu'il s'agit ici de commencements. Or, souvent, c'est au commencement que se font les efforts vigoureux, que surgissent les grandes œuvres ; c'est là, aux origines mêmes, que se cachent et le secret de l'avenir et l'histoire de toute une époque.

De plus, les circonstances où naissent les œuvres ne sont pas toujours les mêmes. Au Canada, par exemple, la formation d'une paroisse, la construction d'une église ne présente rien généralement d'original ou de remarquable. Elle rentre dans le cours

ordinaire des choses. C'est l'érection canonique, l'érection civile, la répartition qui s'impose à une population déjà forte et organisée d'avance. Ici au contraire, une paroisse est une création : c'est l'unification d'éléments libres et isolés ; c'est une œuvre généreuse de prudence, de calcul, de zèle, d'enthousiasme.

La question de temps n'est plus rien.

Dès que l'œuvre est debout sur des bases larges et solides, elle a une vie. Vous y verrez des sueurs, des luttes, des joies, des douleurs, des traits héroïques, des triomphes. C'est le temps, ou jamais, de recueillir la moisson déjà mûre ; car les souvenirs sont vite effacés, quand les heures sont rapides et la population mouvante. Nous voudrions que chaque paroisse canadienne des Etats-Unis eût ses annales. Elles ne dépareraient ni l'histoire générale de l'église Américaine, ni les fastes héroïques de la Patrie.—Mais n'allons-nous pas encourager l'émigration.—Non, sans doute ; qu'on se rassure.—Sur le terrain où nous sommes, on doit en être convaincu enfin, la parole a trop bien prouvé sa complète impuissance. Dans un drame immense qui dure depuis plus de cinquante ans, un simple épisode, quelque brillant qu'il soit, ne brise pas la fatale unité des faits, ne modifie pas les caractères, ni ne crée d'illusion. Ce n'est pas à l'humble voix du voyageur que le torrent ralentit sa course ou se précipite. Du reste, on trouvera une réponse dans ces pages mêmes, et l'objection reparaitra ailleurs.

En attendant, qu'on nous permette une dernière observation.— Soit en-deçà, soit au-delà des lignes qui séparent le Canada de l'Amérique, au milieu d'idées justes, qu'il faut garder, il y a aussi, on ne peut le nier, malheureusement, et en grand nombre, des préjugés qu'il faut se hâter de faire disparaître. Ils sont faux, injustes envers l'immense majorité de nos compatriotes émigrés, fatals à tous, au cœur même de la patrie attristée. S'il y a une croisade à faire, une grande cause à promouvoir, un effort suprême à faire triompher, écarter ces fantômes, aplanissez les colli-

nes, cor
forces, c

A ce
sous le
nous pa
pos, ni

L'opp
nous le
rend Je

Il lui
la vigne
que cor
paroissi
en signe
et gard
cœurs, l

Brave
toire, t
vénére
flatter
rougire
souvent

Mais
nos cor
fait l'œ
sorte, le
à s'y m
de leur

A to
dirons f
que noi
plaît de
et réjou
ligion e

nes, comblez les vallées. Nous voudrions, dans la mesure de nos forces, contribuer à cette œuvre de réparation et d'honneur.

A ce point de vue, essayer de faire mieux connaître à tous, sous leurs vraies couleurs, les colonies émigrées du Canada, nous paraît un but,—et c'est le nôtre,—qui ne manque ni d'apropos, ni de justice, ni d'honneur, ni de patriotisme.

L'opuscule qui paraît aujourd'hui devant le public canadien, nous le présentons humblement à notre ami de cœur, le Révérend Jean-Baptiste Primeau, curé de Notre-Dame-des-Canadiens.

Il lui appartient plus qu'à nous, puisque c'est lui qui a planté la vigne et l'a arrosée de ses sueurs, tandis que nous ne faisons que constater les fruits déjà nés. Nous l'offrons aussi à ses chers paroissiens de Notre-Dame, en souvenir de la retraite de 1872, en signe de vive amitié. Puisse-t-il resserrer les liens déjà formés, et garder toujours cher, au foyer de la famille et dans tous les cœurs, le souvenir de la salutaire visite de Dieu.

Braves paroissiens de Notre-Dame, ce petit livre est votre histoire, telle que vous l'avez tracée sous l'inspiration de votre vénéré et bien-aimé pasteur. Nous n'avons voulu ni déparer ni flatter le tableau. Tel qu'il est, nous en sommes sûr, vous ne rougirez pas de le montrer dans vos maisons, de le remettre souvent aux mains et sous les yeux de vos enfants.

Mais ce tableau n'a rien d'exclusif. Les groupes heureux de nos compatriotes qui, comme leurs frères de Notre-Dame, ont fait l'œuvre de Dieu généreusement, y trouveront, en quelque sorte, leur propre histoire ; ceux qui sont à l'œuvre ou qui songent à s'y mettre, verront un noble exemple, qui ne saurait manquer de leur inspirer force, courage et confiance.

A tous nos compatriotes du Canada ou des Etats-Unis, nous dirons franchement, sans nous occuper des détails de la forme, que nous n'avons ni le temps ni le talent d'éviter :—S'il vous plaît de lire ces pages, vous verrez qu'elles honorent un peuple, et réjouissent le cœur de tous ceux qui aiment à la fois la Religion et la Patrie.

INTRODUCTIONS

Première
Miss
première

Le Révérend
diocésain
Receveur

Première
semaine
général

Inconvénient
Cana
sacre
d'Ho
nouveau

Dieu vos
cult
rale
au d

Première
enfant

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
INTRODUCTION.—Objet et but de cet opuscule.....	III

CHAPITRE I

Première tentative faite à Worcester pour former une paroisse canadienne.— Mission du Révérend J. B. Dupuis.—Une croisade annexioniste.—Un premier mot de justice envers nos compatriotes émigrés.....	1
--	---

CHAPITRE II

Le Révérend Jean-Baptiste Primeau, envoyé comme missionnaire aux Cana- diens de Worcester, par Monseigneur J. J. Williams, évêque de Boston.— Reconnaissance à Monsieur le Grand-Vicaire Z. Druon.....	6
--	---

CHAPITRE III

Premières démarches du nouveau missionnaire canadien à Worcester.—Recen- sement de la population canadienne.—Les Canadiens, réunis en assemblée générale, tiennent à se constituer sur-le-champ en paroisse distincte....	9
---	---

CHAPITRE IV

Inconvénients déplorables des paroisses mixtes aux États-Unis, surtout pour les Canadiens.—Collecte faite immédiatement pour l'achat des vêtements sacrés.—Conseil de paroisse.—Attributions de ce Conseil.—La Salle- d'Horticulture, retenue pour l'office du dimanche et les réunions de la nouvelle paroisse canadienne.....	11
---	----

CHAPITRE V

Dieu voulait la paroisse de Worcester.—Première messe à la Salle-d'Horti- culture.—Sermon de circonstance.—Ouverture de la souscription géné- rale.—Achat des vases et des vêtements sacrés, etc.—Ce que l'on pensait, au dehors, de la nouvelle entreprise.....	17
---	----

CHAPITRE VI

Première visite de paroisse.—L'obole d'une petite fille.—Enthousiasme des enfants.....	20
---	----

CHAPITRE VII

L'église elle-même édifiant l'église.—Les jeunes filles de l'Œuvre du Tabernacle.—L'Œuvre des enfants.—La Première Communion.—Visite solennelle aux églises.....	PAGE 22
--	------------

Première
firm
des

CHAPITRE VIII

Premier compte-rendu des finances de la paroisse, fait aux paroissiens.—Qu'un tel rapport, quoique non commandé, est à la fois équitable et excellent..	27
---	----

Mesquie
Enc

CHAPITRE IX

Mois de Marie.—La Sainte-Vierge intéressée à l'avenir de l'église canadienne.—Assemblée générale de la paroisse.—Faut-il bâtir l'église ou l'acheter?—Versement des souscriptions.—La question tranchée soudainement en faveur de l'achat.—Adieux à la Salle-d'Horticulture.—Première messe à Notre-Dame-des-Canadiens.....	29
---	----

Recense
par

CHAPITRE X

Description de Notre-Dame-des-Canadiens.....	33
--	----

La répar
Dev
—F

CHAPITRE XI

Élan nouveau.—Nouvelle manière de fêter la Saint-Jean-Baptiste, ou Le 24 Juin 1870 à Notre-Dame.—Offrandes généreuses affluant de tous cotés....	36
--	----

La septi

CHAPITRE XII

Le premier anniversaire de la première messe paroissiale.—Le Jour des Morts.—Dévouement à ceux qui ne sont plus.—Paiements réguliers.—La fête de Noël, fête des enfants.—Privilège de la Messe de Minuit.....	40
---	----

Deuxièm
sair
ran

CHAPITRE XIII

Le Bazar.—Sympathie des Américains et des Irlandais.—Une lutte d'honneur entre Irlandais et Canadiens.—A Pie IX et à la France.—Deuxième rapport de paroisse.—Lettre de Monseigneur de Springfield au curé de Notre-Dame.—Les titres de propriété de Notre-Dame remis à l'évêque....	43
--	----

Les fête
cha

CHAPITRE XIV

Première retraite donnée à la paroisse.—Mois de Marie, le deuxième pour la paroisse, le premier à Notre-Dame.—Une menace d'incendie.....	46
--	----

Instituti
Pro
du
Pro

CHAPITRE XV

L'École de Notre-Dame.—Pic-Nic des enfants.....	49
---	----

Sociétés
cint
Mu
Eta

CHAPITRE XVI

Surabondantes bénédictions mêlées de sévères avertissements à Notre-Dame.—L'église, principe de résurrection ou de ruine.....	51
---	----

CHAPITRE XVII

	PAGE
Première visite épiscopale à Notre-Dame.—Bénédictio de l'église.—Confirmation des enfants.—Témoignage rendu par l'évêque à Notre-Dame-des-Canadiens.....	58

CHAPITRE XVIII

Mesquins! Irréligieux!—Exemple, sagesse de direction à Notre-Dame.—Encore quelques traits dignes de mémoire.....	60
--	----

CHAPITRE XIX

Recensement de la paroisse de Notre-Dame.—Troisième rapport financier de paroisse	64
---	----

CHAPITRE XX

La répartition légale, la dime et le système des contributions volontaires.—Devoir absolu de contribuer aux frais du culte et à l'entretien du prêtre.—Faux prétextes et plaintes injustes des mesquins.....	66
--	----

CHAPITRE XXI

La septième Convention Nationale des Canadiens émigrés... et Notre-Dame..	71
---	----

CHAPITRE XXII

Deuxième retraite à Notre-Dame.—Saint-Joseph, patron.—Dévotion à ce grand saint.—Caractère spécial de la retraite des hommes.—Société de Tempérance, comme monument.....	82
--	----

CHAPITRE XXIII

Les fêtes et les dévotions à Notre-Dame.—Les chœurs.—Chœur du plainchant.—Le chant populaire.....	85
---	----

CHAPITRE XXIV

Institutions à Notre-Dame :—L'Œuvre du Tabernacle.—Les Messagères de la Providence.—Société des Pauvres.—L'Adoption des Enfants—L'Ecole du Dimanche.—La Bibliothèque Paroissiale.—La Sainte-Enfance.—La Propagation de la Foi.....	89
--	----

CHAPITRE XXV

Sociétés diverses à Notre-Dame.—Société de Tempérance.—Société St. Hyacinthe.—Société Saint-Jean-Baptiste.—Club dramatique.—Le Corps de Musique.—L' <i>Etendard National</i> .—Un mot de la presse canadienne aux Etats-Unis.	94
--	----

PAGE
 Taber-
 solen-
 22

-Qu'un
 allent.. 27

dienne.
 cheter?
 nent en
 messe à
 29

..... 33

du Le 24
 cotés.... 36

es Morts.
 -La fête
 40

l'honneur
 Deuxième
 i curé de
 vèque... 43

ne pour la
 46

..... 49

-Dame.—
 51

CHAPITRE XXVI

Des associations en général :—Qu'est-ce qu'une société?—Pas d'union, pas de société.—Quand une société est-elle bonne? quand est-elle mauvaise, absolument?—Avantages et périls des bonnes sociétés.—Sociétés secrètes.—Grèves	PAGE 103
--	-------------

CHAPITRE XXVII

Portrait de Notre-Dame-des-Canadiens,—au point de vue matériel,—au point de vue intellectuel,—au point de vue religieux.....	123
--	-----

CHAPITRE XXVIII

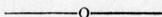
Coup d'œil général sur la population canadienne des Etats-Unis.....	133
---	-----

CHAPITRE XXIX

Emigration.—Ses causes.—Ses remèdes.—Rapatriement.....	148
--	-----

APPENDICE

Liste des Souscripteurs à l'Eglise de Notre-Dame-des-Canadiens.....	165
---	-----



ERRATA

- Page 60, lisez : Ste. Marie de la Visitation, diocèse de Hartford.
- Page 61, lisez : Quant au curé, il n'a eu, etc.
- Page 133, lisez chapitre XXVIII.
- Page 148, lisez chapitre XXIX.

Première
Mi
mo

Cetto
Dès
dienne
réuniss
cette n
l'aband
Nouvel
évêque
vait à
Milbur
Donc
à peine
leur hu
élever u
langue
quelque
assez él
piastres
d'hui l'e
Est, su
retard,
dédié p
Le R
Pour
formère
naturell
compta
dans le
Voici
Huot, v
secréta
L'ent
sources
lesquell

PAGE
is de
aise,
s se-
.... 103

point
.... 123

.... 133

.... 148

.... 165

CHAPITRE I.

Première tentative faite à Worcester pour former une paroisse canadienne.—
Mission du Révérend J. B. Dupuis.—Une croisade annexioniste.—Un premier
mot de justice envers nos compatriotes émigrés.

Cette tentative remonte à l'automne de 1852.

Dès l'année 1846 cependant, il y avait eu une mission canadienne à Worcester, établie par le Révérend Z. Lévesque. L'on se réunissait dans une salle, au troisième, sur la rue *Main*. Mais cette mission ne dura que six mois. Monsieur Lévesque dut l'abandonner par défaut de santé. A son départ pour la Nouvelle-Orléans, il remit à Monseigneur J. B. Fitzpatrick, évêque de Boston, le modique trésor de la jeune mission, qui s'élevait à \$200.00. Cet argent fut donné plus tard à l'église de Milbury, paroisse mixte.

Donc, en 1852, les Canadiens de Worcester, qui atteignaient à peine le chiffre de quarante familles, sans autre ressource que leur humble fortune et leur courage, crurent pouvoir songer à élever une église qui fût *leur*, où se parlât, comme au pays, la langue de leurs pères et de leurs enfants. Ils firent entre eux quelques souscriptions; et dès que le capital en caisse leur parut assez élevé, ils achetèrent, pour la somme de six cent soixante piastres, un terrain qui s'étendait en arrière de ce qui est aujourd'hui l'école publique, de la rue Shrewsbury à la rue Worcester-Est, sur un front de 60 à 80 pieds, et commencèrent sans retard, en 1852 même, à jeter les fondations du nouvel édifice, dédié par avance à sainte Anne, mère de la Sainte-Vierge.

Le Révérend N. Mignault dirigeait les travaux.

Pour donner plus d'unité et de puissance à leurs efforts, ils formèrent, le 8 juillet 1853, une association, à laquelle fut donné naturellement le nom de Société Saint-Jean-Baptiste, et qui comptait environ cinquante membres. Tous s'engageaient à verser dans le trésor commun un demi dollar par mois.

Voici les noms des officiers :—Dr. A. Goulet, président ; Israël Huot, vice-président ; Dr. P. B. Mignault, trésorier ; R. Richard, secrétaire ; Ed. Charrette, comptable.

L'entreprise était généreuse ; mais elle échoua faute de ressources suffisantes. Après deux années d'efforts, pendant lesquelles plusieurs membres de la société avaient quitté la ville

pour s'établir ailleurs, on se vit forcé d'arrêter les travaux. La Société eut sa dernière assemblée en avril 1854. Alors, on décida de transmettre au Révérend W. Gibson, curé de Saint-Jean, sans aucune condition ni réserve, le terrain et les fondations de Sainte-Anne, avec un capital en caisse de quatre-vingt-dix-neuf piastres.

L'œuvre commencée gardait ainsi son but religieux, et Sainte-Anne devenait la propriété de la paroisse Saint-Jean, la seule paroisse catholique qui existât alors à Worcester.

Sous la direction du Révérend M. Gibson, les travaux de la future église furent repris. On élargit les fondations, on poussa l'ouvrage avec rapidité ; mais à peine le temple achevé eut-il été livré au culte, qu'il fut saisi—c'était en 1855—et mis en vente par le shérif. Le principal créancier, M. Earl, l'acheta pour deux mille à deux mille cinq cents piastres, et quelques mois après, il le remit, moyennant remboursement, à Monseigneur J. J. Williams, évêque de Boston. Sainte-Anne est restée depuis lors église paroissiale, sous la direction du Révérend J. J. Power.

Les Canadiens restèrent longtemps attachés à Sainte-Anne. Ils en avaient bien le droit. Ils s'y rendaient plutôt qu'à toute autre église et par instinct, parce qu'ils y retrouvaient les traces de leurs premiers efforts et quelque chose de leurs sueurs.

Cependant, malgré l'insuccès, qui rebute souvent, ils n'abandonnaient ni l'idée, ni l'espoir d'avoir une église un jour, dans un avenir même prochain. Promptement leurs forces allaient croître et le courage n'était pas éteint.

Mais il leur manquait l'homme de l'église : le prêtre ; et le prêtre selon leur cœur : le prêtre canadien. C'est de ce côté que se portaient désormais tous leurs désirs, tous leurs efforts, toutes leurs espérances. Ils allèrent même jusqu'à présenter à Monseigneur J. J. Williams d'humbles mais pressantes pétitions, afin que cet homme leur fût donné. Monseigneur de Boston, bien convaincu de la nécessité d'ériger en effet des paroisses canadiennes dans son vaste diocèse, plus désireux que personne de les y voir surgir, accueillait avec bonté leur supplique :—"Oui, la moisson est grande ; mais, ajoutait-il avec douleur, les ouvriers sont rares. Priez donc le Maître, afin qu'il envoie des ouvriers en sa moisson."

L'on pria.

Au printemps de 1869, le Révérend M. J. B. Dupuis, actuellement curé de Saint-Sébastien, diocèse de Saint-Hyacinthe, vint donner une mission à ses chers compatriotes de Worcester. Cette grâce, déjà accordée à leurs frères des paroisses voisines, ils l'attendaient pour eux-mêmes depuis longtemps. Enfin, ils

s'étaient
la lui
bien
heure
leur v
remire
joli ca
Le
Ils lui
ni ins
pays,
de boi
nous t
Un
saurai
le dési
ment
est po
—nou
un ter
pas pr
le plus
leur r
solenn
access
sairem
tiens
alento
rition
C'es
après l
Canad
Il ven
la déli
à l'imr
grand
sous u
condui
nexion
moins
provin
blique,
secours
conqué

s'étaient rendus auprès de leur curé, le Révérend J. J. Power, et la lui avaient instamment demandée. Monsieur Power voulut bien acquiescer à leur juste désir. La retraite eut lieu et fut heureuse. Le lendemain, ils apportèrent, comme témoignage de leur vive reconnaissance, leur petite collecte de \$319.00, qu'ils remirent aux mains de leur curé. Elle était accompagnée d'un joli cadeau valant \$30.00.

Le passage de M. J. B. Dupuis réveillait leurs espérances. Ils lui confièrent leurs intérêts ; n'épargnèrent ni supplications ni instances ; et quand il se sépara d'eux pour retourner au pays, au milieu des adieux, des actions de grâces, des souhaits de bon voyage, on entendait de toutes les bouches :—“ Envoyez-nous un prêtre, envoyez-nous un prêtre ! Un prêtre ! un prêtre !”

Un tel empressement n'a rien qui doive surprendre. Rien ne saurait être plus populaire, chez nos compatriotes émigrés, que le désir d'avoir une église. Pourquoi ? C'est que, indépendamment de toute autre raison, religieuse ou sociale, *à priori*, le cœur est pour elle. Sait-on, en effet, ce que les Canadiens émigrés—nous entendons ceux qui viennent s'établir aux États-Unis pour un temps indéfini ou pour toujours ; les autres n'appartenant pas proprement à la classe émigrante—sait-on ce qu'ils regrettent le plus ? C'est leur église, l'église de leur paroisse, leur curé, leur messe, leurs cérémonies, leurs vêpres avec les accents solennels des psaumes, leur catéchisme du dimanche ; et, comme accessoires naturels, qui, dans leur mémoire, se rattachent nécessairement à l'église, la rencontre des parents, des amis, les entretiens entre messe et vêpres sur le *perron de l'église* ou aux alentours—jusqu'au spectacle des équipages nouveaux ou l'apparition d'étrangers à sensation. Ils n'oublient jamais cela.

C'est à peu près à la même époque, quelques mois seulement après la mission de M. J. B. Dupuis, qu'apparut au milieu des Canadiens de Worcester un missionnaire d'un nouveau genre. Il venait, au nom d'une *sainte* liberté, prêcher une croisade pour la délivrance de son pays et l'annexion de ses provinces désolées à l'immense et florissante république. Il s'agissait donc d'un grand mouvement qui entraînât tous les Canadiens émigrés sous un même drapeau. Lui-même marcherait à leur tête et les conduirait à la victoire. En trois mois—c'était décidé—l'annexion était conclue et chacun retournait dans ses foyers, à moins toutefois—nous le supposons—que quelqu'une des autres provinces infortunées qui gémissent autour de la grande république, Cuba, par exemple, ou le Mexique, n'appelât à son secours le généreux libérateur. Pour subvenir aux frais de la conquête, il ne demandait de chacun qu'un sou par jour.

C'est en août 1869 qu'il fit son premier appel.

Il y mit une forte teinte de religion.

Pendant, le désir d'avoir un prêtre du pays, qu'il avait déjà senti dans tous les cœurs, ne laissait pas que de l'intriguer un peu. Il voyait là une grave complication pour l'avenir. Mais comment l'attaquer en face ? Il songea donc à un compromis. —Vous voulez avoir un prêtre, leur dit-il, un prêtre du pays. Eh ! bien, ayez donc un prêtre, mais un prêtre *libéral*.—Hélas ! l'eût-il cru ? Au sein de cette florissante colonie, où plus de quatre cents hommes pouvaient porter les armes, où toutes les âmes sont généreuses, où le prêtre n'était pas, il ne se rencontra personne d'assez *libéral* pour attacher son sort au drapeau du prophète ou laisser tomber une seule obole au fond de son trésor !

C'est ici l'occasion de toucher un point de justice.

Bien des fois, depuis quelques années, certains *journaux* du pays ont donné à leurs lecteurs le compte-rendu de telle ou telle assemblée publique, tenue par les Canadiens émigrés sur tel ou tel point des Etats-Unis. Bien entendu, l'esprit qui soufflait là devait être politique, plutôt *rouge* que *bleu* ; le mot d'ordre : *annexion*. Il devait s'y mêler un grain de mépris amer pour la patrie désertée, un encens idolâtre en l'honneur des institutions américaines. Comme naturellement, on a tenu les populations émigrées elles-mêmes pour largement responsables de ces manifestations, on les a mises à leur charge, et chacun, suivant le point de vue qui lui convenait, ne manquait pas de leur en faire un mérite ou un crime.

De là à marquer du même signe toute tentative d'association faite par nos compatriotes absents, sous quelque nom ou quelque drapeau qu'elle se présentât, fût-ce même sous la noble et généreuse bannière de l'union fraternelle ou de la bienfaisance, il n'y avait qu'un pas.

On le franchit.

Mais on se trompait.

Non, les colonies canadiennes des Etats-Unis ne sont ni remuantes, ni exaltées, ni hostiles à l'ordre établi, ni ennemies des institutions de leur patrie, ni idolâtres de la constitution ou des lois américaines. Elles n'ont apporté là ni haine, ni mépris, ni vaines ambitions, au contraire, mais leur amour du travail, leur industrie, l'espérance d'une heureuse médiocrité, et le souvenir ineffaçable de la patrie absente.

On ne l'a pas assez remarqué. Ces assemblées, quand elles ont eu lieu, qui les convoquait ? Qui portait la parole ? Qui *télégraphiait* les rapports au pays ? Qui rédigeait, faisait et

refai
Cana
nés a
Et
porté
à ces
aimé
temp
ment
mass
aille
attac
de le
que.
l'Ern
avon
lui fi
trion
dans
cela
Quét
ratio
De
nous
exist
politi
triot
inté
prés
Le
vérit
vent
dans
Conv
trouv
d'An
Une
quez
sacré
l'assu
—Nc

refaisait les résolutions ? Des hommes politiques formés au Canada, résidant au Canada, partis du Canada la veille, retournés au Canada le lendemain. Y a-t-il deux exceptions ?

Et lors même que les Canadiens des Etats-Unis se fussent portés en grand nombre à ces assemblées, eussent prêté l'oreille à ces orateurs apparus tout-à-coup au milieu d'eux, des rives aimées de la patrie, eussent voté des résolutions çà et là, de temps en temps, quoi de si étrange ? Nous ne voyons pas vraiment ce qui peut en découler relativement au caractère de la masse, là même où ces assemblées se tinrent, à plus forte raison ailleurs, au loin, de tous les côtés, où vivaient, tranquilles et attachés à leurs travaux de chaque jour, les groupes nombreux de leurs frères dispersés dans les immenses régions de l'Amérique. Mais, sans parler d'autres exemples, ce nouveau Pierre l'Ermite, dont nous rappelions plus haut les exploits, si nous avons bonne souvenance, un jour qui n'est pas encore si loin, ne lui fit-on pas, quelque part à Montréal, une ovation grande, un triomphe presque romain, comme il n'en vit jamais, à coup sûr, dans tout le cours de son pèlerinage en Amérique ? A-t-on pour cela désespéré du sort de la grande ville, ou la Province de Québec a-t-elle vu périr, ce jour-là, sa juste réputation de modération et de loyauté ?

Des associations canadiennes de politique aux Etats-Unis, nous n'en connaissons qu'infiniment peu, si tant est qu'il en existe. Nous le disons avec bonheur. L'arène où se meut la politique canadienne est trop distante, pour que nos compatriotes émigrés puissent y vouer autre chose qu'un légitime intérêt. Quant à celle de la République Américaine, Dieu en préserve longtemps, longtemps encore, nos chers compatriotes !

Les Sociétés qui vivent ici et surgissent tous les jours, ne sont véritablement que de protection et de bienfaisance. Elles peuvent bien n'être pas parfaites, mais, à coup sûr, il y a générosité dans leur poitrine et un noble signe sur leur front. A la grande Convention Canadienne de Worcester, l'an dernier, où se trouvaient représentés les 600,000 Canadiens émigrés sur le sol d'Amérique, la politique n'avait pas sa place au programme. Une fois—en dehors des séances mêmes de la Convention, remarquez bien—l'on eut à protester au nom de l'ordre et des choses sacrées de la patrie ; et l'on protesta en effet, et bien, nous vous l'assurons, et solennellement.—Contre un Canadien émigré ? —Non.

CHAPITRE II.

Le Révérend Jean-Baptiste Primeau envoyé comme missionnaire aux Canadiens de Worcester, par Monseigneur J. J. Williams, évêque de Boston. — Reconnaissance à Monsieur le Grand-Vicaire Z. Druon.

Pendant que les Canadiens de Worcester redoublaient d'efforts et de prières pour amener au milieu d'eux *l'homme de l'église*, un jeune prêtre, qui unissait à la science et à la piété un zèle et une énergie indomptables, d'abord professeur de philosophie au séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville, puis Supérieur du collège de Terrebonne, se décidait à renoncer aux honneurs de sa charge, pour retourner aux labeurs aimés du saint ministère.

Naturellement, sa carrière était ouverte, sa place marquée d'avance, la voie toute tracée, sur les bords connus du Saint-Laurent.

Mais l' Providence avait d'autres vues. Pendant qu'il attendait sa mission de Monseigneur l'Evêque de Montréal, Monsieur Primeau rencontra, par hasard, au séminaire de cette ville, Monsieur Z. Druon, vicaire-général de Monseigneur de Burlington, et actuellement curé de l'Immaculée-Conception à Saint-Albans.

Au dîner, pendant toute la récréation, la conversation n'eut qu'un sujet : les Canadiens des Etats-Unis. Monsieur Druon fit connaître leur nombre, parla de leur isolement, de leurs besoins, de leurs aspirations. Ce fut une illumination soudaine pour le jeune apôtre. Missionnaire aux Etat-Unis, au milieu de ses compatriotes exilés, chez des frères qui tendent les bras vers les *robes noires* de la patrie, qui les appellent à grand cris..... Il n'y avait jamais pensé, mais pourquoi pas ? Il court chercher ses *Lettres* et les apporte à Monsieur Druon, qui partait le soir même pour Boston, et se chargea avec bonheur de les présenter à l'évêque. Le surlendemain, Monseigneur Williams télégraphiait à Monsieur Primeau :—"Venez à Boston."

Nous venons d'écrire un nom cher aux Canadiens de la Nouvelle-Angleterre: Monsieur le Grand-Vicaire Zéphirin Druon.

Il ne nous appartient pas de faire connaître ici la noble et laborieuse carrière que Monsieur Druon fournit dans le Vermont, depuis près de dix-neuf ans, puisqu'il y arriva au commencement de 1854. En tout, cinq ou six prêtres, alors, dans ce vaste Etat ;

huit c
qu'à l
liques
Nous
dire c
Ma
procla
servit
vraim
émigr
recon
jetées
et res
Il leu
efficac
la dou
missio
faveu
risée
bien à
pages
et cor
n'y i
juster
Le
la ma
mère,
Au
Rév.
Mons
" Oh
serrai
C'e
10 s
J. J. J
expre
que f
Le
sociét
sous
quene
nouve
Dè
sexag

huit ou neuf églises, dont quatre ou cinq n'étaient terminées qu'à l'extérieur; et une population dispersée de 22,000 catholiques, dans laquelle les Canadiens comptaient déjà pour 10,000. Nous ne pouvons le suivre dans ses missions, ni les compter, ni dire combien d'églises il a bâties, terminées ou réparées.

Mais ce que nous pouvons et devons dire, et n'hésitons pas à proclamer, c'est que Monsieur Druon, l'infatigable missionnaire, serviteur dévoué de son saint évêque, inspiré de sa pensée, a vraiment révélé au Canada lui-même l'existence des Canadiens émigrés aux Etats-Unis. C'est lui qui les a trouvés, qui les a reconnus, qui a fait le premier dénombrement de ces tribus, jetées comme des poignées de sable sur l'immensité de la plage, et restées jusque là invisibles aux regards de la patrie elle-même. Il leur a présenté une main secourable, accordé une protection efficace. Non content de réchauffer lui-même dans leurs âmes la douce religion de leurs mères, il a contribué à leur donner des missionnaires selon leurs désirs. Enfin, il a voulu fonder en leur faveur une œuvre permanente de bien, si heureusement caractérisée d'un seul mot : le *Protecteur Canadien*. Ce qu'il a fait de bien à nos frères émigrés, nous ne saurions le dire en ces quelques pages. Mais nous froisserions sûrement leurs plus vifs sentiments, et contristerions en particulier nos amis de Worcester, si nous n'y inscrivions du moins, après ce nom généreux, ce mot si justement mérité : Reconnaissance.

Les préparatifs du départ terminés, Monsieur Primeau pressa la main à ses amis, dit adieu à ses parents, embrassa sa vieille mère, et partit pour Boston, le 8 septembre 1869.

Au moment de prendre le convoi, il avait vu un instant le Rév. Monsieur Dupuis et pu échanger avec lui quelques paroles. Monsieur Dupuis n'avait pas oublié ses amis de Worcester : — " Oh ! que je serais heureux, dit-il à son brave confrère, en lui serrant la main, si vous alliez à Worcester ! ... "

C'est là en effet que M. Primeau fut envoyé. Il y arrivait le 10 septembre, avec le titre d'*Assistant* auprès du Révérend J. J. Power, curé de Saint-Paul et Sainte-Anne, et avec la mission expresse de la part de Monseigneur Williams de fonder, aussitôt que faire se pourrait, une paroisse canadienne distincte.

Le lendemain, 11 septembre, était la fête patronale d'une société de bienfaisance, établie parmi les Canadiens de Worcester, sous le nom de Société Saint-Hyacinthe. Il y avait en conséquence à Sainte-Anne, une grand'messe, qui fut chantée par le nouveau missionnaire canadien.

Dès que la messe fut terminée, un des assistants, vénérable sexagénaire, un de ceux qui avaient prié le plus ardemment pour

avoir un prêtre du Canada, se rendit en toute hâte à la cure. La première personne qu'il y rencontra fut Monsieur Primeau lui-même.

—Monsieur le curé, lui demanda-t-il avec empressement, êtes-vous *notre* prêtre ?

—Mais ne me connaissez-vous pas ? demanda à son tour M. Primeau.

—Non, Monsieur le curé.

—Eh ! bien, vous m'avez connu pourtant....à Chateauguay..... lorsque vous étiez commissaire d'écoles et que j'allais à l'école moi-même.....avec Louis.

—Qui êtes-vous donc, s'il vous plaît ?

—Jean-Baptiste Primeau.

—Monsieur Primeau ! *Notre* prêtre ?

—*Votre* prêtre.

A cette parole, le bon vieillard ne put dominer son émotion. Il devint pâle, ses mains tremblaient malgré lui. Il ne pouvait proférer une seule parole, et de grosses larmes coulaient le long de ses joues.

Première
m
gé

C'est
Sainte
le pr
leur n
appela
n'avait
qu'en
nombr
époque

Imn
à vépr
cœur,
rempli

On

Tou
nomm
fairele
que po

Le
assembl
la mes
donna

marqu
après
mission
former

eux ;
lui-mê
person
soit cc

tenait
que po
Tous,
conver

CHAPITRE III.

Premières démarches du nouveau missionnaire canadien à Worcester. — Recensement de la population canadienne. — Les Canadiens, réunis en assemblée générale, tiennent à se constituer sur-le-champ en paroisse distincte.

C'est le dimanche, 12 septembre, après les vêpres, à l'église Sainte-Anne, que les Canadiens de Worcester purent entendre le premier sermon français qui leur fût prêché par un prêtre de leur nationalité résidant au milieu d'eux. Pour un peuple qui appelait depuis si longtemps de ses vœux un tel bonheur, qui n'avait jamais ouï prêcher, d'ordinaire, et depuis longues années, qu'en une langue étrangère, inconnue, réputée par le très-grand nombre inintelligible, on comprend que pareil jour dût faire époque et inaugurer heureusement une ère nouvelle.

Immédiatement après le sermon, beaucoup de ceux qui étaient à vêpres se rendirent auprès de leur nouveau curé, la joie au cœur, le visage rayonnant. Les longues espérances étaient donc remplies, le temps d'agir venu.

On ne voulut rien remettre au lendemain.

Tout d'abord, il fallait se compter, constater ses forces. On nomma donc sur-le-champ un comité de huit membres, qui devait faire le recensement de la population canadienne, aussi exactement que possible, durant la semaine même.

Le dimanche suivant, 19, Monsieur Primeau convoqua une assemblée générale des Canadiens, laquelle se tint à l'issue de la messe, dans le soubassement de l'église Sainte-Anne. Là, il leur donna communication du rapport du comité. Le recensement marquait le chiffre de 1743 âmes et 1159 communicants. Puis, après leur avoir bien fait connaître la nature et le but de sa mission, il leur proposa de choisir entre ces deux partis : — former immédiatement une paroisse distincte et avoir leur église à eux ; ou rester desservis à Sainte-Anne par un prêtre canadien, lui-même, attaché à cette église comme *Assistant*. Quant à lui personnellement, il serait à leur service soit comme desservant soit comme curé, bien que, cependant, suivant la mission qu'il tenait de l'évêque, son devoir fût de travailler à fonder aussitôt que possible une paroisse canadienne. Il n'y eut qu'une voix. Tous, unanimement, demandèrent une paroisse. Alors, il fut convenu que le nouveau curé lui-même ferait part de la détermi-

nation de l'assemblée à M. J. J. Power. Il devait lui exprimer en même temps la vive reconnaissance de tous les Canadiens et lui demander humblement la continuation de sa bienveillance. Enfin, ils le priaient de vouloir bien leur accorder la faculté de se réunir tous les dimanches, à huit heures et demie, pour la messe, dans l'église Sainte-Anne, pendant six mois, en leur permettant de retenir au profit de leur future église le revenu des bancs qu'ils y occuperaient. Les Canadiens croyaient pouvoir se permettre une telle demande d'autant moins difficilement, que très-peu d'années les séparaient du jour où ils avaient eux-mêmes cédé, au profit de leurs concitoyens irlandais, l'emplacement, les fondations et le petit trésor de cette même église Sainte-Anne, aujourd'hui attachée à Saint-Paul, sans y mettre la moindre réserve, et sans renoncer pour l'avenir au devoir de contribuer à sa complète édification.

Cependant, M. Power ne put leur accorder cette faveur. Il répondit que les Canadiens ne pourraient avoir à Sainte-Anne d'office spécial pour eux, le dimanche, que s'ils continuaient à faire partie de la paroisse. Alors, comme nécessairement, le missionnaire canadien restait *Assistant* et le revenu des bancs retournait à l'église. Tout ce qu'il pouvait faire, s'ils persistaient à vouloir former une paroisse, était de permettre à leur curé de leur dire la messe à Sainte-Anne, la semaine, et d'y entendre les confessions.

Cette réponse, croyons-nous, était bien la meilleure que M. Power pût donner ; mais de soi, évidemment, elle tendait à anéantir le vote unanime de l'assemblée, à diviser les forces des Canadiens, à paralyser pour longtemps, sinon pour toujours, leurs chères espérances. Les Canadiens, réunis de nouveau après les vêpres, résolurent sans balancer de passer outre et de louer une salle, où ils pussent aller entendre la messe, et se réunir dès le prochain dimanche.

Assurément, nos braves compatriotes de Worcester étaient dans leur droit. Et ce qui le prouve surabondamment, c'est que leur évêque, auquel on avait d'avance communiqué le recensement et fait connaître les obstacles qui pouvaient surgir, avait, avant même l'assemblée générale, répondu à Monsieur Primeau : "Ce que j'ai dit est dit. *Go ahead.*"

Cependant, nous devons être juste, et la justice demande ici une observation.

Inconvéni

Can

—C

rete

can

Relat

ainsi de

plaindre

mauvais

cette ju

curé de

fut prof

mieux t

qui eu

sort. Il

nous l'

pouvaie

plus d'u

fût emp

plus gra

cialeme

Un an

somm

l'évangi

eux. V

nonce

que la

du dioc

Etats-U

pas d'ac

Un bor

Shakesp

la vue d

d'extra

bourse

cause o

eussent

CHAPITRE IV.

Inconvénients déplorables des paroisses mixtes aux Etats-Unis, surtout pour les Canadiens.—Collecte faite immédiatement pour l'achat des vêtements sacrés —Conseil de paroisse.—Attributions de ce Conseil.—La Salle d'Horticulture retenue pour l'office du dimanche et les réunions de la nouvelle paroisse canadienne.

Relativement au passé, jusqu'au moment où ils se détachaient ainsi de la paroisse Sainte-Anne, les Canadiens avaient-ils à se plaindre ? Les avait-on négligés ? Avait-on usé à leur égard de mauvais procédés ? Nous pouvons dire que non ; et nous devons cette justice et au clergé de Worcester, au Révérend J. J. Power, curé de Sainte-Anne, en particulier, et à nos compatriotes, qu'il ne fut proféré en effet aucune plainte. Nulle part on ne les avait mieux traités qu'ici ; et il ne manque pas de colonies canadiennes qui eussent pu ou qui pourraient encore aujourd'hui envier leur sort. Ils appartenaient à la paroisse Sainte-Anne, avaient, comme nous l'avons dit, commencé l'œuvre, continué à y contribuer ; pouvaient y retenir des bancs, avaient été solennellement invités plus d'une fois à le faire avant que la population irlandaise ne se fût emparée de toutes les places disponibles. Pour l'avantage du plus grand nombre, on n'avait pas tardé à leur offrir une messe spécialement pour eux, tous les dimanches, à huit heures et demie. Un an et demi environ antérieurement à l'époque où nous sommes, on avait commencé à faire les annonces et à lire l'évangile du jour en français, tous les dimanches, exprès pour eux. Voici à quelle occasion : Un dimanche, le curé annonce au prône — en anglais seulement, bien entendu — que la collecte du jour va se faire en faveur des séminaristes du diocèse. Cette pratique, en usage dans tous les diocèses des Etats-Unis, croyons-nous, est très-louable, et le curé ne manqua pas d'accompagner l'annonce de quelques mots d'encouragement. Un bon vieillard, qui n'entendait pas malice à la langue de Shakespeare — le même, justement, qui avait pleuré de bonheur à la vue du nouveau missionnaire canadien — sans rien soupçonner d'extraordinaire, avec la meilleure foi du monde, dépose dans la bourse son obole d'un sou. Nous ne savons pourquoi, pour une cause ou pour une autre, bien que ses coparoiissiens irlandais eussent mieux compris que lui, il arriva que la collecte ne rap-

porta que trente-cinq piastres. Comme il convenait, le dimanche suivant, le curé se plaignit. Il avait honte, disait-il, et à bon droit, d'aller présenter de la part de sa nombreuse paroisse, une si pauvre offrande à son évêque. Au sortir de l'église, notre vieillard, sur le qui-vive, finit par découvrir ce qui en était. Il va droit au curé :—" Je suis un des coupables, lui dit-il ; mais si je vous eusse compris, j'aurais fait mieux. Plusieurs de mes compatriotes ont dû se trouver dans la même erreur que moi et commettre la même faute. S'il vous plaisait, monsieur le curé, de nous faire les annonces en français, nous pourrions peut-être agir aussi mal, mais à nos risques et périls. Il n'y a pas longtemps, ajouta-t-il, une famille canadienne que je connais—et malheureusement ce ne doit pas être la seule—a fait gras aux quatre-temps, parce qu'elle n'avait rien compris au prône. C'est déplorable, monsieur le curé. Je vous apporte ma petite offrande, la voici.

—Vous avez raison, lui répondit le curé. Désormais, je ferai les annonces et lirai l'évangile en français pour vous autres."

Il le fit.

Il fit plus.

Après la mission de Monsieur Dupuis, il annonça aux Canadiens que tous les dimanches, à l'avenir, il y aurait à Sainte-Anne messe à huit heures et demie, avec sermon en français. L'offre était généreuse. Elle attira d'abord, en effet, quelques brebis habituellement absentes ; mais au bout de trois semaines, l'auditoire reprit son ancienne proportion, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas plus de quarante personnes à l'office. — Voilà le grand tort des Canadiens des États-Unis, en général ; ce que nous pourrions appeler, comme s'exprimait quelqu'un, le *péché canadien*. On ne saurait le nier, et il est nécessaire de le flétrir. Les Canadiens des États-Unis n'ont-ils pas d'église à eux, de curé canadien ou français à leur tête, dès lors, ils se tiennent, trop souvent, pour dispensés d'aller à l'église ; comme si l'accomplissement des graves devoirs que la religion impose, la sanctification du dimanche et des fêtes d'obligation, dépendait aucunement de ces deux circonstances. De cette abstention coupable à l'indifférence, le passage est inévitable. Ils s'y engagent. Heureux quand ils ne descendent pas insensiblement jusqu'à l'abîme où la foi elle-même se heurte fatalement ou fait naufrage.

Cependant, nous ne le cacherons pas non plus, il y a, dans les circonstances dont nous parlons, une grande tentation à laquelle nos compatriotes, quoiqu'on en dise, ne sont pas, malheureusement, les seuls à céder. Les Français, les Allemands n'y résistent pas plus qu'eux—nous pourrions dire, pas

autant.
ment
tances
seulem
ont ass
piété e
l'on co

Oui,
Repi
pas to
inaccs
est très
déjà re
du pay
au mili
d'église

Il y
trop p
popula
—nous
parle fi

Voilà
On
était p
l'aise, c
ments,
dans le
pronon
jours—
ceux c
connai

la savc
sous la
un mot
S'il y
taxe à
n'y est
dime é
une fo
bourse
et exc
en soi
tion.
quelqu

autant. Les pieux enfants de l'Irlande eux-mêmes, généralement si favorisés au point de vue de toutes les circonstances qui se rattachent à la religion, chez qui la foi semble non-seulement un don gratuit, mais encore un privilège providentiel, ont assez montré, et plus d'une fois, qu'il est heureux pour la piété et même pour la foi d'avoir son église, et un pasteur que l'on comprend.

Oui, la tentation est forte.

Représentez-vous un groupe de Canadiens, nous ne disons pas tout-à-fait isolé, loin de toute église catholique, presque inaccessible au missionnaire, non — cette condition désolante est très-rare aujourd'hui—mais nous parlons de nos compatriotes déjà relativement heureux qui, sans église à eux et sans prêtre du pays, se trouvent dispersés dans un village ou dans une ville, au milieu de leur coreligionnaires irlandais ou allemands, en face d'églises catholiques.

Il y a là des prêtres catholiques, oui, mais étrangers, et souvent trop peu nombreux même pour répondre aux besoins de la population qui leur appartient proprement ; plus souvent encore — nous devrions dire presque invariablement—aucun d'eux ne parle français.

Voilà un grand embarras pour un grand nombre.

On est allé à l'église d'abord, nous le supposons. Mais on n'y était pas chez soi ; on s'y est senti étranger, embarrassé, mal à l'aise, complètement ignorant des mille particularités, des règlements, des habitudes ; quelquefois froissés à la porte, au seuil, dans le vestibule, à l'intérieur. Pas un mot de français n'y a été prononcé. Le prône, les annonces, l'évangile—qu'on y lit toujours—le sermon, tout a été inintelligible. Les moins à plaindre, ceux qui ont acquis quelques notions de la langue nouvelle, qui connaissent les termes usuels de leurs métiers, qui croient même la savoir, ont peine, pour dire le moins possible, à la reconnaître sous la forme moins familière et plus soignée du sermon. Pas un mot qui éclaire ou qui console, pas une parole qui encourage. S'il y a collecte—ce qui n'est pas et ne peut pas être rare—ou taxe à la porte, l'esprit des Canadiens n'y est pas fait, leur cœur n'y est pas préparé. Accoutumés qu'ils sont au régime de la dime établie par la loi, à la payer comme une autre dette, une fois pour toutes, sans que jamais on en appelle à leur bourse ou à leur générosité, sauf en des circonstances graves et exceptionnelles, ils ont peine à comprendre qu'ailleurs il en soit autrement. Cela au moins demanderait une explication. Dans une église qui n'est pas *leur*, ce qu'ils donnent, à quelque titre que ce soit, ils croient aisément le donner au profit

des étrangers. Ceux-ci, de leur côté, se mettent volontiers à un point de vue semblable. Cela est si vrai, qu'advenant la séparation d'une paroisse mixte, chaque division fournit autant pour son église que donnait auparavant toute la paroisse réunie. De plus, le caractère est différent, comme la langue et le sang. On ne conduit pas une paroisse canadienne comme une paroisse irlandaise et réciproquement. De là, des paroles, des jugements, des manières, des procédés où les torts sont trop souvent de chaque côté, qui froissent, qui refroidissent, qui gênent et rendent naturellement les relations entre curé et paroissiens pénibles, rares, presque impossibles. On se tient donc à l'écart, à distance, pendant longtemps, le plus possible, et l'on a peine à reparaître à l'église, même pour le baptême des enfants.

Le pasteur ignore ses brebis, et ses brebis l'ignorent.

Voilà le mal.

Nous avons dit : surtout pour les Canadiens. Ce n'est pas, comme on a voulu le prétendre, que le Canadien ait réellement moins de foi que ses frères d'autres nationalités, et qu'il incline trop à considérer dans le pasteur l'homme plutôt que le prêtre. Non ; mais c'est que les Canadiens, formant en général la minorité dans une paroisse mixte, se trouvent, par là même, plus facilement exposés à ces désagréments dans lesquels la raison du plus fort est toujours la meilleure. C'est surtout parce que les pasteurs français, belges, canadiens, parlent toujours volontiers l'anglais, trop volontiers quelquefois, prêchent à chaque peuple dans sa langue, tandis que les Canadiens ont très-rarement le privilège d'entendre parler la leur de la bouche d'un étranger. Il y a encore d'autres raisons à cela, sans doute ; mais celles-ci suffisent, et on nous permettra de nous y borner.

Quel sera le remède au mal ? Il est unique : c'est la division. Il faut que les paroisses mixtes se divisent, dès que cela devient possible. Il faut que les Canadiens aient, comme les Irlandais, comme les Allemands, comme tous les autres peuples, aux Etats-Unis ou ailleurs, leur paroisse, leur église, le pasteur qui vit de leur sang et qui parle leur langue. C'est à quoi Monsieur le Grand-Vicaire Druon a donné toute son énergie ; c'est ce que Nos Seigneurs les évêques de la Province de New-York ont tâché de réaliser.

Plût au ciel qu'ils y rencontrassent moins d'obstacles, soit du côté du Canada, soit du côté des Etats-Unis.

Que chaque peuple soit évangélisé par les siens, c'est un principe qui tient au cœur de l'homme. On a beau faire, là-dessus le patriotisme a son mot à dire et il tiendra bon. — C'est encore l'esprit de l'Eglise. Que les prêtres du pays aillent évangéliser

leurs f
un dro

Rev.

Une

pas le

canad

pas un

posa

collect

rappor

Alo

de pa

par l'a

Que

nouve

d'églis

ombra

naient

présid

lui, vo

tiendr

voix, r

la par

Or,

Le c

mier—

nombr

ment,

jamais

nières

liberté

Il d

celle-c

et le si

L'as

ment,

le verr

Elle

conseil

et N. C

Mor

et L. A

Dur

cupa c

leurs frères au-delà des frontières, ce n'est pas une faute, c'est un droit et un devoir.

Revenons à l'assemblée de Sainte-Anne.

Une église où l'on pût se réunir le dimanche suivant, n'était pas le seul objet important qui manquait à la jeune paroisse canadienne. Il n'y avait pas un seul ornement pour la messe, pas un seul sou en caisse. Monsieur A. Lamoureux, père, proposa donc, à la première réunion du matin, qu'il fût fait une collecte pour l'achat des ornements sacrés. Elle se fit à l'instant et rapporta \$219.00.

Alors, Monsieur Primeau proposa qu'il fût établi un Conseil de paroisse, composé de cinq membres, dont trois seraient élus par l'assemblée elle-même, et deux nommés par le curé.

Quelles devaient être les attributions de ce Conseil? Les nouveaux paroissiens, accoutumés à l'institution des syndics d'églises et des marguilliers, avec un peu de cette inquiétude ombrageuse que les Canadiens tiennent de leurs aïeux, s'imaginaient volontiers qu'il dût être question d'un Conseil responsable, présidé par le curé, et dont chaque membre eût, aussi bien que lui, voix au chapitre. Sous la présidence du curé, auquel appartiendrait la voix prépondérante, le comité, à la majorité des voix, réglerait tout, et rendrait compte de son administration à la paroisse.

Or, il n'en était rien.

Le curé voulait bien un Conseil—il le demandait tout le premier—mais, bien entendu, un *Conseil*: c'est-à-dire un certain nombre de paroissiens, dûment élus, qui pussent toujours, librement, exposer leurs vues, celles de la paroisse, au curé, mais jamais les lui imposer. Il voulait bien s'inspirer de leurs lumières, mais non pas céder ni engager en quoi que ce fût sa liberté d'action.

Il déclara donc, à l'instant, que toute autre organisation que celle-ci rencontrerait le refus péremptoire de l'évêque du diocèse et le sien.

L'assemblée eût eu grand tort d'insister, puisque, heureusement, tel est le droit dans l'église des Etats-Unis, comme nous le verrons. Elle se rendit de bonne grâce.

Elle procéda donc, sans discussion, à la nomination de trois conseillers, qui furent MM. P. A. LeBlanc, A. Lamoureux, père, et N. Guertin.

Monsieur Primeau nomma, de son côté, MM. P. H. Langlois et L. Allen, père.

Durant la semaine, le Conseil, de concert avec le curé, s'occupa de trouver un lieu de réunion pour le prochain dimanche.

L'on essaya de louer et même d'acheter une église, mais inutilement. Il fallut tourner les yeux vers une salle, et l'on s'assura, moyennant six piastres par dimanche, de la Salle d'Horticulture (*Horticultural Hall*), destinée aux expositions publiques de fleurs, de fruits, etc., située sur la rue de Front (*Front street*), presque directement en face de ce qui est aujourd'hui Notre-Dame-des-Canadiens.

Ce parti, n'eût-il pas été imposé par les circonstances, était encore, après tout, le meilleur. Il évitait les grandes dépenses et donnait le temps de créer un fonds pour un prochain avenir. Mieux vaut toujours commencer humblement. Le curé lui-même, bien déterminé à bâtir la maison de Dieu avant la sienne, alla gaiement se mettre en chambre et retenir sa pension, à un prix modique, non loin de l'église Sainte-Anne, rue Shrewsbury, chez M. Maxime Gagnon, un des cinquante associés d'autrefois.

Dieu ve
d
r
d

Qu
n'en p
mis da
en fai
qu'il a
le prin
manière

Tro
premiè
visita

Ce
n'avait

Le
depuis
faveur

Enfi
d'une
eu le t

Dieu

l'avenir
Nou

la Prov

Arrè

cester a

Nous

1869.—

en cèle

trente-s

des sièg

sonnes.

Devant

—neuf
vide, re

CHAPITRE V.

Dieu voulait la paroisse canadienne de Worcester. — Première messe à la Salle d'Horticulture. — Sermon de circonstance. — Ouverture de la souscription générale. — Achat des vases et des vêtements sacrés, etc. — Ce que l'on pensait, au dehors, de la nouvelle entreprise.

Que Dieu voulût une paroisse canadienne à Worcester, on n'en peut guère douter, quand on songe au désir qu'il en avait mis dans les cœurs, aux prières ardentes que tant d'âmes pieuses, en faisaient incessamment monter vers le ciel. Mais il semble qu'il ait tenu à profiter des premiers moments et à manifester dès le principe, aux plus indifférents eux-mêmes, sa volonté, d'une manière sensible.

Trois dimanches consécutifs, à commencer par celui de la première assemblée générale dont nous venons de parler, il visita son peuple.

Ce dimanche-là même, un enfant de onze ans et demi, qui n'avait encore jamais été à confesse, se noya.

Le dimanche suivant, une femme éloignée de la confession depuis vingt-sept ans, mourait à son tour, sans recevoir d'autre faveur que celle de l'extrême-onction.

Enfin, huit jours plus tard, un homme, après quelques heures d'une maladie regardée comme légère, mourait aussi sans avoir eu le temps d'aller à confesse.

Dieu protestait par là visiblement contre le passé au profit de l'avenir, contre le mépris du dimanche et l'oubli des sacrements.

Nous reviendrons plus tard sur les graves avertissements de la Providence.

Arrêtons-nous un instant, pour assister avec nos amis de Worcester à leur première messe de paroisse.

Nous nous rendons à la Salle d'Horticulture, le 26 septembre 1869. — C'est un jour mémorable pour nos amis. Tous les ans, ils en célèbrent le pompeux anniversaire. — La salle est assez vaste : trente-six pieds sur soixante-huit. De chaque côté sont rangés des sièges de bois, qui peuvent recevoir chacun dix à douze personnes. On peut y prendre place moyennant un écu par mois. Devant nous, au fond de la salle, s'élève une plateforme étroite, — neuf pieds sur dix-sept — qui laisse de chaque côté un espace vide, réservé aux enfants. Cette plateforme, nue, où l'on

monte par un escalier brut, constitue le sanctuaire. En guise d'autel, on y a mis cette petite table de bois qui s'adosse à la fenêtre. Il y a sur l'autel un petit crucifix, deux chandeliers, et deux bouquets de fleurs naturelles, apportés par quelques pieuses femmes canadiennes du voisinage. C'est ici, en vue de l'ancienne propriété de Sainte-Anne, à côté de deux églises riches et bien fournies, que le nouveau curé canadien chanta la première messe de sa paroisse, avec un calice, les vêtements sacrés et les linges d'autel strictement nécessaires, qu'avaient bien voulu lui prêter, pour ce jour-là, les bonnes Sœurs de la Miséricorde.

Il y avait environ 450 assistants.

Ceci rappelait bien un peu les premières messes célébrées au pays, et la fête de Noël dans les granges, dont parle le vicomte Walsh. Ce n'est pas seulement à Bethléem que Jésus-Christ se contente de peu, et semble préférer aux nobles édifices et aux voûtes dorées, l'humble et obscure caverne, avec la compagnie des bergers.

Après la messe, le curé se tourna vers son peuple. Il était visiblement impressionné. Puis, d'une voix émue, mais ferme et vibrante d'énergie, il prononça, la main levée, ces paroles du prophète :—*Il jura au Seigneur et fit ce vœu au Dieu de Jacob : Je n'entrerai pas dans le secret de ma maison, je ne monterai pas sur le lit de mon repos ; je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux, ni l'assoupissement à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.*

Après quelques mots seulement de commentaire, où il rappela à ces nouveaux pionniers de la foi ce qu'avaient été un jour leurs aïeux sur les bords du Saint-Laurent, il leur demanda d'un ton solennel, s'ils étaient prêts à faire comme eux, avec lui, le serment de David.—L'émotion universelle, le mouvement spontané de l'auditoire avait répondu.—Alors il leur fit entendre ces paroles pleines d'assurance :—*Nous l'adorerons dans son tabernacle.*—Puis il adressa au nom de tous, avec ferveur, cette pressante invitation au Dieu de Jacob :—*Levez-vous, Seigneur, entrez dans le lieu de votre repos.*

Les premiers paroissiens de Notre-Dame ont gardé le souvenir de cette scène aussi intact que leur serment.

Pendant la messe, une nouvelle collecte s'était faite pour l'achat de vases sacrés et d'ornements. Elle rapporta \$68.38 ; ce qui, joint à la première, donnait \$287.38.

La liste de souscription pour la construction ou l'achat d'une église, s'ouvrit le même jour, après les vêpres. Elle partit de \$200.00.

Cinq
\$3.458.
Deu:
Sept
Chac
ments :
Le I
Montré
les gar
Malg
la paro
nouvell
de la pi
mot de
pitié :—
nombre
une par
regretta
moins p

aire. En
bois qui
fix, deux
portés par
C'est ici,
de deux
canadien
calice, les
nécessaires,
s bonnes

ébrées au
vicomte
Christ se
s et aux
compa-

Il était
ferme et
roles du
le *Facob* :
iterai pas
il à mes
rie trouvé
h,

à il rap-
t été un
leur de-
me eux,
, le mou-
il leur fit
adorerons
avec fer-
ves-vous,

souvenir

ite pour
8.38 ; ce

rat d'une
partit de

Cinquante noms fournirent, à eux seuls, un montant de \$3,458.00.

Deux mois après, en décembre, la liste s'élevait à \$10,587.00.

Sept mois plus tard, en juin 1870, à \$16,903.00.

Chaque souscription devait être payée en deux ans, par versements mensuels égaux.

Le lendemain de l'assemblée, Monsieur Primeau partit pour Montréal. Il allait acheter les vases et les vêtements sacrés, les garnitures d'autel, etc., les plus nécessaires.

Malgré ces heureux commencements, personne, en dehors de la paroisse canadienne, ne voulait croire au succès final de la nouvelle entreprise. Les uns s'obstinaient à voir dans l'issue de la première tentative de 1852, l'augure fatal, l'éternel dernier mot de l'avenir; et mêlant à leur juste défiance un grain de pitié: — Ces pauvres Canadiens, disaient-ils, qui n'ont ni le nombre, ni la fortune, ni la générosité, essayer encore de former une paroisse, de bâtir une église! Les autres, plus charitables, regrettaient sincèrement que l'on n'eût pas pris six mois au moins pour consulter ses forces.

CHAPITRE VI.

Première visite de paroisse.—L'obole d'une petite fille.—Enthousiasme des enfants.

Dès le commencement de l'automne, au mois d'octobre, Monsieur Primeau voulut faire la visite de sa paroisse. Il n'y devait être question ni de souscription, ni d'église. — C'était le pasteur qui désirait mieux connaître ses ouailles, les voir chez elles, leur parler et les entendre librement. C'était ainsi annoncé, ainsi compris.

Cependant, que la grande question ne revînt pas sur toutes les lèvres et ne s'emparât finalement de toutes les conversations, personne, malgré tout, on le pense bien, n'eût osé le parier.

Un jour, au milieu d'un de ces entretiens où le sujet favori avait eu son tour, une petite fille, très-petite, de cinq à six ans, docile sans doute à une leçon donnée d'avance, bien apprise et soigneusement retenue, se détache d'elle-même, inopinément, de sa mère, et s'approche de monsieur le curé. Elle ouvre sa petite main et laisse voir deux ou trois sous : — Tenez, monsieur le curé, dit-elle bravement, pour bâtir votre église. — Cet air d'assurance, cette confiance simple et naïve, touchèrent le curé. C'était comme l'image gracieuse de la foi qui transporte les montagnes. L'action ne fut pas perdue. Le dimanche suivant, le curé raconta à ses paroissiens la petite scène de la semaine, ajoutant bien à propos : — J'accepte l'augure. Notre église, nous l'aurons. Rappelons-nous seulement que c'est à cette enfant que nous sommes appelés à devenir semblables.

C'en fut assez.

Désormais, tous les enfants voulaient bâtir l'église ; et ils y mettaient autant de zèle, que si l'entreprise n'eût plus en aucune façon, dépendu de leurs pères. Impossible de dire toutes les industries auxquelles ils eurent recours. Ils se firent spéculateurs collecteurs, actionnaires, banquiers, pour la circonstance. Jamais on ne vit pareille finance, une pareille ardeur de sacrifice. Poupées, joujoux, nanans, tout se convertissait en monnaie belle et bonne. Le moindre petit service avait son prix, fixé d'avance ; chaque minute comptait. — Gens d'affaires, ils comprenaient le r.otto : *Time is money.*

—Tel jour, un enfant de huit ans et demi, partait de lui-

même, se rendait au *Penny Bank*, retirait ses capitaux et les apportait à monsieur le curé : \$5.38.

—Un autre, de dix ans, en fit autant, et apporta \$8.75.

—D'autres achetaient de petites *banques* de fer blanc, et ne se donnaient de repos qu'ils ne les eussent emplies de petites pièces, et déposées triomphalement, pesantes et toutes gonflées, entre les mains de monsieur le curé.

—Où avez-vous pris tout cet argent ? demandait une fois le curé à un de ces jeunes bienfaiteurs. — Je l'ai demandé, répondit-il sans hésiter.

—Un petit garçon, enfant d'un père canadien et d'une mère française, voulant à sa contribution ajouter un cadeau, avait mis son argent dans une petite bourse élégante et délicatement brodée. Elle fut suspendue comme *ex voto* au pied du crucifix de la chambre du curé.

—Une petite fille se présenta à son tour. Elle n'avait encore rien, disait-elle ; mais elle aurait bientôt autant que les autres.— Je viens, ajouta-t-elle, souscrire deux piastres.—L'on inscrivit son nom, et elle y fit honneur.

Nous n'en finirions pas, s'il fallait rapporter ici tous les exploits de ce genre.

Les noms de ces petits bienfaiteurs sont conservés, avec le montant de leurs contributions, dans les registres de Notre-Dame. Mais, ce qui vaut beaucoup mieux, ils sont gravés dans la mémoire du Dieu ami des enfants.

Qu'ils soient bénis. Sur quelque point du monde que se portent leurs pas, sur quelque plage lointaine qu'aillent un jour les déposer le flot inconstant de la vie, qu'ils y trouvent le prêtre qui bénit, et le tabernacle aimé du Dieu de Jacob.

L'œuvre de l'église devenait ainsi plus populaire de jour en jour.

ne des enfants.

d'octobre,
isse. Il n'y
—C'était le
es voir chez
si annoncé,

r toutes les
versations,
varier.

sujet favori
à six ans,
apprise et
nément, de
re sa petite
onsieur le
e église.—
touchèrent
transporte
he suivant,
la semaine,
église, nous
enfant que

e ; et ils y
en aucune
toutes les
éculeurs
ce. Jamais
rifice. Pou-
ie belle et
d'avance ;
renaient le

ait de lui-

CHAPITRE VII

L'église elle-même édifiant l'église. — Les jeunes filles de l'Œuvre du Tabernacle. — L'œuvre des enfants. — La Première Communion. — Visite solennelle aux églises.

Quiconque n'attribuerait qu'à la vague espérance d'avoir une église, comme lieu de réunion, les nobles commencements et l'heureux avenir de la paroisse canadienne de Worcester, serait dans une grande erreur. Oh ! non : tant de zèle, de persévérance, tant de sacrifices, qui nous frappent déjà et nous étonneront plus tard, demandent une cause plus haute et plus puissante.

L'espérance vague ne va pas loin dans la voie rude des sacrifices. Elle n'a jamais affronté d'obstacles ou atteint le but au delà des barrières.

Il faut à l'espérance forte et généreuse, devant elle, en face, un but connu et adoré ; autour d'elle, ou plutôt à sa racine même, dans l'âme, lumière et chaleur. Alors, l'espérance a du sang dans les veines et du nerf dans le bras.

Qu'est-ce donc qui anima celle de nos amis de Worcester ? Qui leur fit connaître et aimer l'église ? Qui mit dans leur poitrine dévouement pour elle ? — Je réponds sans hésiter : — l'église elle-même. C'est à elle à se faire aimer, à elle à distribuer la grâce : c'est elle seule qui le peut.

L'église édifie l'église.

On le voit à Notre-Dame.

L'église, en effet, dans ce qu'elle a d'essentiel, existait déjà au sein de la nouvelle paroisse ; elle faisait son œuvre. Tous les dimanches, chaque jour de la semaine, s'offrait le sacrifice ; tous les jours, le tribunal de la réconciliation était ouvert. Elle prêchait la parole, éclairait les esprits, remuait les cœurs, distribuait le pain de vie, instruisait l'enfance, bénissait les alliances, visitait les malades, les préparait au grand voyage, consolait leurs derniers moments, bénissait la tombe de ceux qui n'étaient plus. En un mot, à l'humble centre où elle avait fixé sa demeure temporaire, l'église avait déjà allumé son foyer ardent, dont les rayons salutaires portaient jusqu'aux extrémités encore froides du corps une chaleur bienfaisante. C'est ainsi que l'église réunissait les cœurs, les attirait à elle, se les attachait par les

liens sacrés du respect, de la vénération, de l'amour, comme une mère au milieu de ses enfants; créait et réchauffait dans toutes les poitrines la vive espérance d'un meilleur avenir.

Voilà le mystère.

Jamais le principe que nous venons d'énoncer ne fut mieux réalisé qu'ici. Il n'est pas jusqu'aux œuvres de zèle, accessoires en elles-mêmes et qui ne sont d'ordinaire que le fruit des années, qui n'aient surgi dès l'origine, comme par enchantement.

Le premier soin du nouveau curé, quand il arriva de Montréal avec les vases sacrés, les vêtements sacerdotaux, les garnitures d'autel, fut de pourvoir à l'honneur du sanctuaire. Pour cela, il réunit un certain nombre de jeunes filles remarquables par la régularité de leur conduite et leur bon goût, et les engagea à former entre elles une association dite de l'Œuvre du Tabernacle. Leur devoir serait le soin de l'autel et du sanctuaire; leur ambition, l'honneur de la maison de Jésus-Christ. L'association avait son petit code de lois, que chacune s'engageait à observer fidèlement. En témoignage de reconnaissance, l'église accordait aux servantes généreuses du sanctuaire une grande faveur. Le jour de leur mariage, elles auraient droit à la parure des grandes fêtes—privilèges exclusifs que l'église n'accorde à personne autre dans la paroisse canadienne de Worcester—ou si elles mouraient non-mariées, à celle du grand deuil.

L'Œuvre du Tabernacle vit encore. Voilà ce qui explique pourquoi l'église canadienne de Worcester est toujours si propre, si bien parée.

Dieu a béni ces généreuses filles. Elles ont fait d'heureux mariages; rien n'est venu jusqu'ici troubler la sérénité de leur bonheur; aucune ombre n'a contrasté autour de leur foyer, avec la brillante solennité du premier jour.

L'œuvre du ministère sacré la plus chère au cœur du missionnaire canadien, fut celle des enfants. L'enfance est le principe de l'âge mûr et l'espérance d'une paroisse. Il est donc naturel qu'elle ait une large part dans les affections du bon pasteur. Mais il est des circonstances où l'œuvre dont nous parlons devient une œuvre à part, s'élève à la hauteur d'une mission, et appelle, pour réussir, le zèle extraordinaire et même l'action vigoureuse des forces associées. Non, certes—et nous en verrons la preuve à la fin de cet opuscule—ce n'est pas seulement en Chine que doit s'exercer l'œuvre de la Sainte-Enfance. Il s'ouvre devant elle, ici, aux États-Unis, un champ vaste. On le comprend assez déjà, si l'on songe à ces trois maux, presque partout réunis:—défaut de loisir et indifférence des parents,—écoles catholiques rares ou manquant tout à fait,—écoles publiques hérétiques ou

Tabernacle. —
solennelle aux

d'avoir une
nencements
Worcester,
e, de persé-
nous éton-
te et plus

e des sacri-
it le but au

en face, un
cine même,
1 sang dans

Worcester ?
s leur poi-
hésiter: —
à distribuer

ait déjà au

Tous les
ifice; tous
le prêchait
tribuaît le
es, visitait
blait leurs
ait plus.
1 demeure
t, dont les
ore froides
ue l'église
ait par les

athées, — propagande effrayante du protestantisme à l'égard des enfants.

Le missionnaire canadien mit donc à l'œuvre des enfants tout son zèle. Chaque semaine, le mercredi, il les réunissait ; il les faisait lire, leur enseignait les prières du matin et du soir, le catéchisme ; leur apprenait même les premiers mots de leur propre langue, car quelques-uns d'entre eux ne parlaient pas le français ; le tout s'entremêlait de chant, de quelques petits essais de déclamation, de récitation, d'exercices militaires, etc. Tous les dimanches, à huit heures et demie, c'était la messe des enfants, comme cela se pratique encore aujourd'hui. A cette messe, les enfants occupent le centre de la nef, et le peuple se range sur les côtés, en arrière ou dans les galeries. L'instruction, qui n'y manque jamais, s'adresse spécialement aux enfants. Ils ont tout monopolisé à cette messe, même la musique et le chant qui la rendent solennelle.

Enfin, un grand jour allait arriver pour nos jeunes amis de Worcester : Noël, la fête des enfants par excellence, l'époque heureusement fixée pour leur première communion.

Cette Première Communion n'était pas seulement première pour les enfants : c'était la première aussi qui se fit dans la jeune paroisse canadienne, la première même, dans un certain sens, pour tous les paroissiens, puisque, jusque là, on n'avait jamais distribué la sainte communion dans l'humble salle de la rue de Front, mais que chacun allait la recevoir dans l'une ou l'autre des églises de la ville. On avait fait de grands préparatifs, paré la salle du mieux que l'on avait pu. Tous les parents étaient invités, et tous les enfants, après plusieurs jours consacrés à la confession et à la prière, attendaient, dans un saint transport, l'aurore du lendemain. De bonne heure, ils arrivèrent, accompagnés de leurs parents et d'une grande partie de la paroisse. Ils se rangèrent avec ordre au milieu de la salle, sur deux colonnes : d'un côté, les petits garçons, en noir, avec bracelet blanc au bras gauche ; de l'autre, les petites filles, avec robes blanches et voiles blancs : tous modestes et recueillis comme des anges. Ils étaient au nombre de soixante-six. Combien de mères heureuses qui n'avaient jamais contemplé pareil spectacle ? Combien d'autres, dans la paroisse, parmi les assistants, qui remontaient dans leurs souvenirs, pour le retrouver, jusqu'aux années déjà bien reculées, des solennités religieuses de la patrie, et au jour à jamais resté cher qui leur avait donné à eux-mêmes ce bonheur ?

Au moment de la communion, le curé adressa la parole aux jeunes chrétiens. Il leur répéta, en présence de l'autel où Jésus-

Chris
cœur:
solen
du gr
vie ch
elle i
donc
d'une
Je cre
et en
le syn
à tou
il ne
mand
vous ?
les d
gence,
On
Angé
desce
prière
chant

L'ér
attend
Enf
s'ébran
condui
et trav
vont se
Apr
pleines
du plu
la Pre
—Ce j
par un
Seigne
second

Christ les avait conviés, les touchantes réflexions dont leurs cœurs étaient déjà pénétrés. Mais ils devaient faire une profession solennelle de christianisme, avant d'être admis à la communion du grand sacrement et à l'accomplissement de ce grand acte de la vie chrétienne. La foi en est le principe — le juste vit d'elle ; sans elle impossible de plaire à Dieu — mais la vraie foi. Quel est donc votre symbole, leur demanda le curé ? Et tous les enfants, d'une voix distincte et ferme, avec un accord parfait, répondirent : *Je crois en Dieu le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et en Jésus-Christ, son fils unique, notre Seigneur etc.* Voilà en effet le symbole des Apôtres, donné aux premiers chrétiens et transmis à tous les fidèles, l'abrégé de ce que nous devons croire. Mais il ne suffit pas de croire, il faut pratiquer. Vous avez des commandements à observer, des devoirs à remplir. Les connaissez-vous ? Tous répondirent :—Oui, mon Père.—Eh ! bien, récitez-les donc.—Et ils se mirent à réciter, posément et avec intelligence, chacun des commandements de Dieu et de l'Eglise.

On en fit autant pour l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique. Au moment venu de leur présenter le pain de vie descendu du ciel, on leur demanda de chanter tous ensemble la prière tant de fois répétée à l'approche du grand jour ; et ils chantèrent, avec l'accent d'une foi vive et d'un ardent désir :—

Oh ! viens, Jésus,
Ne tarde plus :
C'est par Marie
Que je t'en prie.
Oh ! viens, Jésus ;
Ma joie, à moi,
Tu le sais bien,
Jésus, c'est toi.

L'émotion avait gagné tous les assistants ; les cœurs étaient attendris ; il y avait des larmes dans tous les yeux.

Enfin, la petite troupe rayonnante de piété commença à s'ébranler. Deux à deux, avec religion, ils montent les degrés qui conduisent au sanctuaire, s'agenouillent, reçoivent l'hostie sainte, et traversant le sanctuaire, ils descendent par le côté opposé, et vont se remettre à leurs places.

Après l'action de grâces accompagnée de quelques paroles pleines d'édification, on offrit aux jeunes chrétiens le souvenir du plus beau jour de leur vie. C'était une image représentant la Première Communion, et portant ces mots tirés de l'Exode : —*Ce jour vous sera un monument éternel, et vous le célébrerez par un culte perpétuel, comme une fête solennelle à la gloire du Seigneur.*—L'après-midi, les nouveaux chrétiens se réunirent une seconde fois au pied de l'autel, d'abord pour rendre grâce à Dieu, et

ensuite accomplir un acte public de religion. A la suite de leur curé, deux à deux, formant une longue file, avec le costume solennel du matin, ils allèrent faire une visite à chaque église de la ville. Là, ils récitèrent à haute voix quelques prières et chantèrent, dans la langue de leurs pères, et sur les airs du pays, les cantiques :—

Il est né le divin Enfant.....
 La Religion nous appelle.....
 O Marie,
 Vois ta famille chérie.....

au grand étonnement et à l'admiration des étrangers.

Par là, nos jeunes chrétiens n'entendaient pas seulement rendre solennellement grâces à Dieu : ils voulaient surtout annoncer leur entrée dans la grande communion des fidèles et prenaient possession de leurs titres comme citoyens de la cité chrétienne.

Aucune cérémonie religieuse n'a laissé dans l'âme des paroissiens de Notre-Dame une impression égale à celle de cette Première Communion. Aujourd'hui encore, après deux ans, et plusieurs fêtes qui ont eu leurs splendeurs, on parle de ce jour avec un enthousiasme aussi vif que celui du jour même.

Premi

La
 Le t
 finan
 Le
 Le
 l'offra
 \$365
 Il y
 A
 \$747
 Do
 Et
 six m
 Il y a
 dinair
 nomb
 rendr
 portu
 En
 défavo
 ser, er
 de cha
 Cet
 némer
 aucun
 raitre
 aurai
 Au
 revent
 Aux I
 tout-à
 ses pa
 Il ne
 n'est p

CHAPITRE VIII.

Premier compte-rendu des finances de la paroisse fait aux paroissiens.—Qu'un tel rapport, quoique non commandé, est à la fois équitable et excellent.

La paroisse canadienne de Worcester existait depuis six mois. Le temps était donc venu de lui faire connaître l'état de ses finances.

Le curé le fit en effet le 27 mars 1870.

Les recettes — y compris la collecte de Noël : \$293.75 et l'offrande de la Première Communion : \$21.17 — s'élevaient à \$3655.60. Les dépenses, à \$1287.37.

Il y avait donc en caisse \$2368.23.

À la même date, le mobilier appartenant à l'église valait \$747.00.

Donc, l'actif de la jeune paroisse se trouvait être de \$3115.23.

Et cependant il faut remarquer que les six mois écoulés étaient six mois d'hiver, c'est-à-dire le temps le plus dur de l'année. Il y a plus, cette année-là, la gêne avait été plus grande qu'à l'ordinaire, il y avait eu suspension de travail de la part d'un grand nombre d'ouvriers. Le curé avait même en conséquence, et pour rendre moins onéreux le versement des contributions, jugé opportun de ne point faire la collecte ordinaire de Pâques.

En dépit de toutes ces circonstances exceptionnellement défavorables, on avait cependant réussi, comme on le voit, à réaliser, en moyenne, au milieu d'une population qui vit de son travail de chaque jour, un montant de plus de \$500.00 par mois.

Cette communication des comptes faite à la paroisse spontanément, sans que personne l'eût demandée ou provoquée en aucune façon, était bien certainement de nature à faire disparaître les moindres vestiges de défiance ou d'inquiétude qui auraient pu exister dans certains esprits.

Au Canada, comme l'on sait, l'administration des biens et revenus de l'église n'est pas laissée exclusivement au curé. Aux États-Unis, c'est différent. Ici, le curé est tout-puissant, tout-à-fait indépendant, exempt de tout contrôle du côté de ses paroissiens relativement à la gestion des biens de l'église. Il ne leur doit en rigueur aucune information à ce sujet, et il n'est pas rare que de fait il ne leur en donne jamais aucune.

Quand il rend compte de son administration ou fait connaître l'état des affaires—comme il y est tenu—c'est à l'évêque.

Il y a du bon et du mauvais dans un pareil système. Que l'administration des biens de l'église ne tombe jamais aux mains des laïques, qu'ils n'y aient aucune part quelconque, voilà qui est heureux, et c'est le droit. Les Canadiens n'ont pas plus que les autres Catholiques des Etats-Unis, ou d'ailleurs raison de s'en plaindre, et ils auraient évidemment tort de montrer, même au nom des coutumes de leur pays, des prétentions opposées au droit formel des lieux. De telles prétentions peuvent bien créer des embarras, semer le trouble, amener des retards malheureux, causer la ruine des plus urgentes entreprises, mais prévaloir, — jamais. Quant à obtenir des évêques, sur d'humbles demandes, qu'ils permettent et approuvent la création de syndics, marguilliers, conseillers responsables etc., ou de tout corps destiné à administrer les biens de l'église, ce ne pourra jamais être que très-rare ; car les évêques tiennent, et à bon droit, à ne pas permettre—bien qu'ils en aient la faculté—cette immixtion si souvent malheureuse. Mais du maintien de ce droit au fait de laisser la paroisse qui contribue dans une ignorance complète des finances de l'église, il y a bien loin. Qu'on lui fasse connaître les choses, qu'on la tienne au courant de tout ce qui a été fait, qu'elle sache ce qui reste à faire, qu'elle voie, en un mot, de ses propres yeux le fruit de ses sueurs,—c'est au moins convenable, c'est, osons-nous dire, de l'équité.

Ni la lettre, ni l'esprit de la loi ne s'y opposent. Il n'y a pas longtemps, Monseigneur l'évêque de Springfield, dans une conférence à laquelle assistaient tous les prêtres de son diocèse, conseillait une telle pratique, faisait valoir cette raison et ajoutait à l'appui, d'autres motifs qui se recommandent d'eux-mêmes ; et nous ne croyons pas qu'aucun de ses collègues eût désavoué ses paroles. Il disait, en substance : —“ Bien qu'il ne soit pas permis, hors le consentement de l'évêque, de laisser prendre aux laïques la moindre part à l'administration des biens des églises, cependant, il est de bonne politique de faire connaître aux paroissiens, aux moins tous les ans, l'état des affaires de la paroisse. C'est à la fois une satisfaction bien légitime, un puissant encouragement pour eux, et une protection pour le pasteur contre tout soupçon de malversation, d'incurie ou d'imprévoyance.”

Mois

C

l'ho-

se t

d'au

de l

terr-

ticu'

il n'

Or

sera

Not

L

naï

par

nion

mun

Noti

—O

prièr

effic

pliss

D

asse:

était

après

denc

tous

mên

résen

chac

volon

l'aut

CHAPITRE IX.

Mois de Marie.—La Sainte-Vierge intéressée à l'avenir de l'église canadienne.—Assemblée générale de la paroisse.—Faut-il bâtir l'église ou l'acheter?—Versement des souscriptions.—La question tranchée soudainement en faveur de l'achat.—Adieux à la Salle d'Horticulture.—Première messe à Notre-Dame-des-Canadiens.

On a pu remarquer que c'est aux jours spécialement consacrés à l'honneur de la Sainte-Vierge, que l'œuvre de l'église canadienne se trouvait d'ordinaire amenée à faire un pas. Cela se comprend d'autant plus facilement, qu'à part l'intérêt général que la Reine de l'Eglise attache à l'expansion du royaume de son Fils sur la terre, et à la victoire de la foi sur l'hérésie, une circonstance particulière appelait ici le regard favorable de son cœur. En effet, il n'y avait pas encore à Worcester d'église qui portât son nom. Or il avait été arrêté dès le principe, que l'église canadienne serait mise sous l'invocation de la Sainte-Vierge et s'appellerait Notre-Dame-des-Canadiens.

Le mois de mai, qui s'offrait pour la première fois depuis la naissance de la paroisse fut donc pour celle-ci le *Mois de Marie* par excellence; ce fut un temps de prières et de communions. Tous les jours, dans chaque famille, après la prière commune du soir, suivant la recommandation du curé, l'on récitait *Notre Père* et *Je vous salue, Marie*, accompagnés de l'invocation : —*O Marie conçue sans péché, donnez-nous une église.*—A cette prière ardente de toute la paroisse devait se joindre l'action plus efficace encore de la communion générale. Les cœurs se remplissaient de courage et de confiance; le capital montait.

Dès le premier dimanche du mois, le curé convoqua une assemblée générale des paroissiens. Le sujet des délibérations était important, le plus important qui pût se présenter à eux après la question même d'avoir une église. Il fallait donc prudence et union. Mais avant d'énoncer le sujet, le curé exigea de tous une promesse, savoir : qu'ils s'engageassent, et à l'instant même, à se rendre au jugement de la majorité, quel qu'il fût, sans réserve, sans hésitation, sans récriminations; et que dès lors chacun d'eux mît au succès du plan adopté autant de bonne volonté, de zèle et de dévouement, que s'il en eût été lui-même l'auteur ou le plus ferme appui.

On le promit.

La question était celle-ci : — Faut-il bâtir notre église ou bien l'acheter ? — On délibéra quelque temps. Les avis différaient et l'assemblée allait se diviser en deux partis à peu près égaux. Avant qu'on eut le temps de mettre la question aux voix, Monsieur A. Lamoureux, père, se leva et proposa que tout fût laissé à la décision du curé. Un *oui* général et solennel, plusieurs fois répété, accueillit la proposition. Les voilà unanimes. Plus de traces de division, plus une ombre d'appréhension pour l'entente dans l'avenir.

Le curé se réserva quelque temps pour réfléchir. Il annonça que, cependant, il ferait la visite de la paroisse, recueillant les nouvelles souscriptions ou les versements qui se trouvaient dûs sur les anciennes. Quel que fût le parti à prendre, il fallait se tenir prêt à y faire honneur. Lui-même s'inscrivait pour la somme de \$200.00.

Durant la semaine, il reçut au delà de \$1300.00

Le dimanche, troisième de mai, il observa que la souscription des deux dernières semaines, bien que généreuse, ne répondait encore ni aux besoins ni à ses désirs. — Hier, ajouta-t-il, un jeune homme est venu m'apporter pour l'église cinquante piastres, ses seules épargnes faites en vue d'un prochain mariage, qu'il ne croit plus conforme aux vues de la Providence. Sommes-nous capables de quelque chose d'analogue ? Quant à moi, sans nuire à ma dernière souscription, déjà payée, je renonce dès maintenant à mon salaire, pour six mois, en faveur de l'église. Maintenant, mes amis, ajouta-t-il, en leur montrant de la main un temple protestant dont on apercevait la façade par plusieurs fenêtres de la salle, je vous invite à venir, de dimanche prochain en huit, entendre la messe dans l'église de la rue du Parc. Ce sera là Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester. L'auditoire fut comme électrisé. Tous les yeux se tournèrent vers l'église désignée. Au sortir de la messe, on ne pouvait cesser de la contempler. L'église dont on allait si tôt prendre possession, appartenait aux Méthodistes. Ceux-ci la vendaient au curé de la paroisse canadienne au prix de \$22750.00, aux termes suivants :—

—\$5000.00 comptant.

—\$1000.00 par mois, pendant huit mois, de juillet 1870 à février 1871, inclusivement.

De plus, \$1500.00 dans l'intervalle de ces neuf mois, au mois de novembre 1870,

Restait une balance hypothécaire c'e \$8250.00.

On s'engageait donc à payer, outre les \$5000.00 comptant, \$9500.00 en huit mois.

Un
l'atior
l'élan

Le
derni
des s
des i
louer
ce m
même
Cette
\$680.0

Ce
Notre
Front
Bethl.
mière
au mi
avait
trouve
C'est
fêtes
de la
odeur.
jours
leurs
péran
quitter
yeux
nous-n
Elle s
vions

Le
signé

Le c
diens
prena
empres
prendre
heur c
chrétie
du ten
quête :

Une telle obligation paraît énorme, eu égard à la population et à la fortune de la jeune paroisse canadienne. Mais l'élan était donné.

Le quatrième dimanche de mai était arrivé. C'était donc le dernier que l'on dût passer à la Salle d'Horticulture. La rente des sièges était payée d'avance pour le mois de juin. Aucun des intéressés ne voulut s'en prévaloir. Tous convinrent de louer leurs places dans la nouvelle église à dater du premier de ce même mois, tout comme si rien n'eût déjà été payé pour le même objet. Le prix des places était d'une piastre par mois. Cette nouvelle générosité donnait à l'église un revenu *extra* de \$680.00.

Pendant, ce n'est pas sans émotion que les paroissiens de Notre-Dame dirent adieu à l'humble salle de la rue de Front. C'était là le berceau de la paroisse, sa grotte de Bethléem, ses catacombes.—C'est là que s'était chantée la première messe paroissiale.—C'est là qu'en face de l'humble autel, au milieu des signes non équivoques du plus grand dénûment, on avait fait, quelques mois auparavant, le serment solennel de trouver un lieu au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.—C'est là, sous ce toit profane, entre ces murs accoutumés aux fêtes et aux assemblées mondaines, que s'était offert aux yeux de la paroisse recueillie l'oblation pure, le sacrifice d'agréable odeur.—C'est là que s'était donné le spectacle angélique et toujours vivant dans leur mémoire, de la Première Communion de leurs enfants.—De toutes leurs inquiétudes, de toutes leurs espérances, de leurs efforts, de leurs sueurs, la salle qu'ils allaient quitter restait témoin et dépositaire. Elle en gardait à leurs yeux les traces et le souvenir ineffaçable.—Nous la visitâmes nous-même dernièrement en compagnie du curé de Notre-Dame. Elle semblait nous retracer toute cette histoire et nous ne pouvions comprimer notre émotion.

Le contrat d'achat de la nouvelle église avait été passé et signé durant la semaine, au nom de Monsieur Primeau.

Le dimanche matin, premier jour de juin 1870, tous les Canadiens de Worcester, plus à bonne heure qu'à l'ordinaire, prenaient une route nouvelle. Ils se dirigeaient avec un empressement visible, qu'ils ne dominaient pas et facile à comprendre, vers Notre-Dame. Ils y arrivaient rayonnants de bonheur comme le voyageur chez soi, le marin au port, les premiers chrétiens remontant au séjour de la lumière et prenant possession du temple des faux dieux. N'était-ce pas là, en effet, une conquête sur l'hérésie ? Le temple qui s'ouvrait devant eux n'avait-

il pas été comme le panthéon de toutes les opinions—idoles de mensonge—que le jugement privé se crée à lui-même et adore ?

En parcourant des yeux l'intérieur de leur église, les paroissiens de Notre-Dame ne purent y apercevoir aucune trace du culte hérétique.—L'autel était dressé, brillant d'or, étincelant de mille feux ; la croix était arborée au sommet ; les traits vénérés des élus de Dieu apparaissaient au fond du sanctuaire, et le prêtre envoyé des Apôtres, priaït sur les degrés de l'autel à l'heure du sacrifice.

Le sujet du sermon fut la *Vraie Eglise*.

Le chœur de Notre-Dame entonna des chants nouveaux avec un accent inaccoutumé, et le corps de musique canadien jeta vers les voûtes ses brillantes fanfares.

Il
un co
De
—la
ou si
princ
du si
s'élèv
voir—
des-C
No
que p
tous :
Centr
nom
des v
la vill
repose
Du
face, à
jolis c
except
façade
puter
de leu
celui d
L'ur
un ou
savons
que le
jetés d
Notr
deur d
elle est
grâce.
cinquan

—idoles de
e et adore ?
, les paroisse
ne trace du
étincelant
; les traits
sanctuaire,
s de l'autel

veaux avec
adien jeta

CHAPITRE X.

Description de Notre-Dame-des-Canadiens.

Il ne sera pas hors de propos maintenant de jeter à notre tour un coup d'œil sur la nouvelle église.

Donc, au centre de la jeune mais florissante cité de Worcester —la première, après Boston, de l'Etat de Massachusetts—à cinq ou six minutes de trois stations où viennent se rencontrer les principales lignes de chemins de fer des Etats-Unis, à deux pas du siège des affaires, à côté de l'Hotel-de-Ville, rue du Parc, s'élève aujourd'hui—et c'est aujourd'hui que nous devons la voir—simple, mais légère et fraîche de couleurs, Notre-Dame-des-Canadiens.

Notre-Dame a devant elle une place publique spacieuse, la seule que possède la ville, avec ses nombreuses voies qui se croisent en tous sens, sa riche verdure et ses grands arbres. C'est le Parc Central de Worcester, bien qu'il ait retenu jusqu'ici l'humble nom de *Commune*, et qu'il s'ouvre plutôt à la foule empressée des gens d'affaires se dirigeant vers les quatre points de la ville, qu'à la troupe curieuse, nonchalante, fatiguée, qui se repose ou s'amuse.

Du seuil de Notre-Dame on aperçoit, tout autour du Parc, en face, à droite et à gauche, quatre églises, s'élevant du milieu de jolis carrés à des intervalles à peu près égaux, lesquelles, une exceptée, regardent la place publique. Toutes assez jolies de façade, surmontées de longues flèches, elles semblent se disputer l'une à l'autre avec Notre-Dame la supériorité relative de leur site incomparable. Nous préférons, et de beaucoup, celui de notre église canadienne.

L'un de ces temples est Méthodiste, l'autre Baptiste numéro un ou numéro deux, le troisième, réformé de la Réforme, et *que savons-nous encore ?* En un mot, ce sont là autant de rameaux que le vent de l'hérésie a détachés du grand arbre catholique et jetés dans des directions opposées, d'abîmes en abîmes.

Notre-Dame-des-Canadiens n'est remarquable ni par la grandeur des proportions, ni par la perfection de son architecture ; elle est simple mais régulière, et ne manque ni de légèreté ni de grâce. Sa longueur est de soixante-quinze pieds, sa largeur de cinquante-huit. Du rez-de-chaussée à la base du comble, elle a de

quarante à quarante-cinq pieds. La tour, peu élevée mais élégante, porte, à la façon de beaucoup d'églises catholiques en ce pays, une grande croix dorée, qui se dessine avec éclat dans les airs. La façade, du haut de l'éminence où est assise Notre-Dame, présente un assez beau coup d'œil, avec ses piliers solides, ses quatre pilastres, son péristyle soutenu de deux colonnes. Au fond du péristyle paraissent trois larges portes, surmontées chacune d'une grande fenêtre. Deux rangs d'ouvertures, larges aussi et presque carrées, qui s'étendent sur les deux côtés de l'église, donnent la lumière au soubassement et à la nef. Le vert frais des persiennes se dessine agréablement sur le rouge foncé de la peinture. Le tout présente un coup d'œil original.

Telle est Notre-Dame à l'extérieur.

Deux des portes s'ouvrent sur un vestibule assez spacieux, l'autre sur la sacristie, d'où l'on monte à la nef, de chaque côté, par deux larges escaliers.

Bien que l'intérieur soit assez étroit, garni partout, d'un bout à l'autre, et jusque sur les côtés du sanctuaire, de bancs serrés qui ne laissent que deux étroites allées, et qu'une galerie assez large domine la nef et règne tout autour de l'église, excepté à l'abside, cependant cet intérieur vous charme. Il est si calme, si religieux ; tout y est si luisant de propreté ; coussins des bancs, tapis des allées et du sanctuaire, tout semble neuf. Le sanctuaire a trois autels.

Au-dessus du maître-autel est un grand tableau représentant le Sauveur en croix, mais vivant. A ses pieds, d'un côté, Madeleine se tient prosternée arrosant la croix de ses larmes ; de l'autre, au second plan, un peu dans l'ombre, apparaît saint Jean ; puis, en pleine lumière, debout, la Mère de Douleurs, pâle comme la mort, mais ferme et les yeux vivement attachés sur son Fils mourant. On dirait que Jésus la regarde et lui dit avec tendresse : " Femme, voici votre fils." Au-dessus de ce tableau est attaché un grand reliquaire ovale, tout brillant d'or.

Les autels latéraux sont consacrés, l'un à la Sainte-Vierge, l'autre à saint Joseph, comme l'indiquent assez les deux belles statues qui les dominent. Rien n'est plus religieux que ce petit sanctuaire ; rien de plus rayonnant quand les filles de l'Œuvre du Tabernacle l'ont paré, la veille des grandes fêtes. Il règne tout autour comme une atmosphère sacrée ; un parfum divin semble émaner de l'asile sacré où Dieu réside.

Nous l'avons vu tour à tour, sous son grand voile de deuil qui se prolongeait dans toute la nef, au jour funèbre du Ven-

dredi
flots.
voûte
péné
O
la pa

ais élégante,
en ce pays,
ans les airs.
otre-Dame,
ers solides,
ix colonnes.
surmontées
tures, larges
ux côtés de
la nef. Le
sur le rouge
d'œil origi-

z spacieux,
de chaque

t, d'un bout
ancs serrés
alerie assez
, excepté à
t si calme,
oussins des
neuf. Le

présentant
n côté, Ma-
larmes ; de
saint Jean ;
âle comme
lés sur son
ui dit avec
ce tableau
or.

nte-Vierge,
les deux
igieux que
es filles de
es fêtes. Il
un parfum

e de deuil
re du Ven-

dredi-Saint, et à Pâques, avec sa parure triomphale et les flots d'encens qui montaient lentement, en se déroulant vers la voûte. Nous avons vu la foule recueillie, prêté l'oreille aux sons pénétrants de l'orgue, aux accents joyeux des voix fraîches.

O Dieu ! ménagez un bonheur semblable à tous les enfants de la patrie assis sur les bords désolés des fleuves de Babylone !

CHAPITRE XI.

Élan nouveau. — Nouvelle manière de fêter la Saint-Jean-Baptiste, ou Le 24 Juin 1870 à Notre-Dame. — Offrandes généreuses affluant de tous côtés.

Si l'on veut tenir compte des circonstances déjà indiquées, et des dépenses nécessaires que réclament tous les jours les conditions d'une église nouvelle, l'on imaginera facilement que nos amis de Notre-Dame ne fussent pas tentés, malgré les choses déjà accomplies, de considérer comme superflus de nouveaux efforts pour l'avenir.

Supposer que l'argent coule à flots dans une paroisse par le fait seul qu'elle vit aux Etats-Unis, et que rien par conséquent ne saurait peser à ses épaules ou coûter à ses moyens, serait une pensée aussi contraire à la vérité qu'à la justice. Nous ne saurions faire à la jeune paroisse canadienne, non plus qu'à beaucoup d'autres, un tel compliment, peu conforme à sa condition matérielle, et gravement injuste au côté moral de sa noble et généreuse entreprise. Du zèle, des sacrifices, il en faudra pour mener à bonne fin l'œuvre commencée. Les Canadiens de Notre-Dame le savent, ils l'ont prévu ; mais ils ont accepté leur tâche avec la ferme détermination de la poursuivre avec honneur jusqu'au bout.

Ils ont ce mérite.

Au mois de juin 1870, où nous sommes, il entra en caisse un montant de plus de \$5,000.00, provenant de diverses sources ; de souscriptions, de rentes de bancs, etc.

Le 24 de ce mois ramenait la Saint-Jean-Baptiste. Accoutumés depuis longtemps à célébrer noblement la fête nationale, les paroissiens de Notre-Dame avaient déjà, en vue de son prochain retour, tenu leurs assemblées préliminaires. Les plans étaient faits, proposés, presque arrêtés d'avance. L'on avait en perspective une solennité extraordinaire, à laquelle Notre-Dame devait cette année, pour la première fois, donner un caractère et un éclat inconnus jusqu'à ce jour.

Tout alla ainsi jusqu'au dimanche qui précéda immédiatement le 24.

Ce jour-là, le curé de Notre-Dame arrive à son tour, on eût dit à la onzième heure, mais avec un programme tout nouveau, soigneusement tenu secret jusque là, n'ayant rien de commun, pouvons-nous dire, avec les réjouissances ordinaires

d'une fête nationale, et auquel personne que lui, à coup sûr, n'avait songé. Tout étrange qu'il fût, ce programme ne manquait pas pourtant de patriotisme, ni d'originalité, ni de poésie même, pour des hommes plus amis des grandes œuvres que des beaux discours et des brillantes processions.

Enfin, c'était une idée ; on la discuterait librement.

Le plan en question partageait la paroisse en deux sections. D'un côté c'étaient les enfants inoccupés, les jeunes filles restant à la maison, les femmes journallement livrées aux soins du ménage ; de l'autre, les journaliers, les gens de métier ou d'industrie, hommes ou femmes ou jeunes filles, les hommes de profession ; enfin, pour tout dire en un mot, toute la population de la paroisse, travaillant et gagnant salaire.

Le matin de la Saint-Jean-Baptiste, il faut se réunir quelque part. Aucun rendez-vous n'était désigné. Mais de bonne heure, chacun devait se tenir chez soi, prêt à marcher.

Bannières, drapeaux, insignes, musique, chariots, représentations, caricatures ou fantasmagories — puisqu'elles figurent quelquefois—maréchaux, commissaires, rien de tout cela. Tout devrait se mouvoir à la pensée seule et sans éclat extérieur.

Voici le mot d'ordre :—Première section, droit à Notre-Dame. Là, s'agenouiller pieusement, l'enfant à côté de sa mère, prier, entendre la messe avec dévotion.

—Seconde section, à l'ouvrage, au poste de tous les jours, mais le salaire du jour devant être au bénéfice de Notre-Dame.

Dans les rues, en procession, sous les drapeaux, au Pic-nic, personne.

Le soir, réunion générale à la Salle de Musique ; drames, chant, discours ; puis offrande faite à Notre-Dame du salaire de la journée.

Nous nous trompons, c'est le matin même que devait se faire la première réunion générale, aux pieds des autels, où la mère, l'épouse, la sœur, l'enfant, viendraient prier pour leurs chers absents, portant déjà le poids du jour et de la chaleur, et offrir leurs sueurs à Notre-Dame.

Tous, à cette proposition, n'eurent qu'un cœur et qu'une âme.

Le 24, à onze heures A. M., le curé de Notre-Dame télégraphiait à Montréal : — " Tous les Canadiens de Worcester à l'ouvrage. Salaire du jour réservé pour l'église. Ce soir, grande fête."

La fête eut lieu en effet et fut belle. Tous les visages étaient gais, tous les cœurs contents d'eux-mêmes et glorieux. Aux

discours et aux représentations dramatiques, se mêlaient les chansons nationales et populaires :—

Comme le dit un vieil adage,
Rien n'est si beau que son pays,....
Un Canadien errant,....
A la claire fontaine,....
Canadiens, fils de soldats,....
Souvent de la Grande-Bretagne,....
Vive la Canadienne,....

Et les enfants, avec ensemble et entrain, ravis d'enthousiasme, répétaient :—

O Canada ! mon pays, mes amours,.....
A tout préférés la patrie,.....
Avant tout soyons Canadiens,.....

MM. F. Gagnon et le Dr. N. Jacques se rappelleront toujours avec bonheur qu'ils furent, avec Monsieur le curé de Notre-Dame, les orateurs de cette soirée.

On y avait donc gagné en fait de jouissances réelles, et personne n'avait rien perdu, puisque, en tous cas, la journée devait appartenir à la fête.

Heureuse journée ! Elle déposait aux pieds de Notre-Dame le cadeau de \$1,403.00.

Il existe de cette fête, que nous appellerons héroïque, une carte commémorative.

Cette carte porte à ses angles supérieurs une simple croix. Au centre se dessine le castor. On y voit, élégamment tracé en lettres d'or :—

AVANT TOUT SOYONS CANADIENS.

NOTRE-DAME-DES-CANADIENS DE WORCESTER, MASS.

LA RELIGION ET LA PATRIE N'OUBLIERONT JAMAIS

LE 24 JUIN 1870.

Au bas, se trouve le nom de chaque serviteur de Notre-Dame avec le fruit de sa journée et la signature :

J. B. PRIMEAU, PRETRE, CURE DE N. D. D. C.

Un tel acte, qui appelait sur la paroisse les abondantes bénédictions du ciel, était par là même loin de tarir la source de la générosité.

Nous mentionnerons ici quelques-unes des offrandes particulières qu'il nous a été possible de reconnaître :

—Un bénitier, travaillé par le donateur lui-même, M. D.

Lajo
Wor
—
delle
—
—
Saint
Le
teur
—
—
curé
siège
sousc
—
ment
bonh
Elle
qu'el
accor
de S
et co
Dam
bleau
raien
—
M. J.
—
dame
—
avec
Socié
—
\$205.
—
spont
No

Lajoie; estimé à \$100.00. Il n'y en a aucun d'aussi beau à Worcester.

—Un baptistère, travaillé aussi par le donateur, M. A. Tisdelle; estimé à \$125.00.

—Un siège destiné au sanctuaire.

—Grandes draperies pour le Jour des Morts et le Vendredi-Saint; coûtant \$80.00; offrande de M. G. Côté.

Le curé s'engagea à chanter un service solennel pour le donateur et la donatrice son épouse.

—Une jolie crédence.

—Une souscription faite entre plusieurs dames, à l'insu du curé et en son absence, dans l'intention première d'acheter le siège du célébrant, et les deux tabourets qui l'accompagnent, souscription versée plus tard dans le trésor de l'église: \$94.00.

—Un Chemin-de-Croix, placé aujourd'hui dans le soubassement de l'église, offert par M. J. Forest. Madame Forest n'eut pas le bonheur, qu'elle désirait tant, d'entendre la messe à Notre-Dame. Elle alla mourir à l'Hôtel-Dieu de Montréal. La dernière faveur qu'elle demanda à son mari à l'heure de la mort, et que celui-ci accorda généreusement, fut qu'il voulût bien offrir aux Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, les habits de soie qu'elle laissait, et comme suprême témoignage de son dévouement, à Notre-Dame-des-Canadiens, elle pria les dites Sœurs de faire un tableau de la Sainte-Famille, et un reliquaire, qu'elles présenteraient en son nom à cette église.

—Une statue de saint Joseph: \$30.00, offerte par le même M. J. Forest.

—Une statue de la Sainte-Vierge: \$60.00, présentée par Madame E. Phénix.

—Une belle bannière de la Sainte-Vierge; et \$213.00 en argent, avec lesquelles on acheta un magnifique ostensor; don de la Société Saint-Hyacinthe.

—Le tableau du crucifiement que nous avons décrit plus haut: \$205.00, dû à la Société Saint-Jean-Baptiste.

—Le groupe en cire de la Sainte-Famille: \$116.00; offrande spontanée de plusieurs jeunes gens.

Nous abrégeons.

CHAPITRE XII.

Le premier anniversaire de la première messe paroissiale.—Le Jour des Morts.—
Dévouement à ceux qui ne sont plus.—Paiements réguliers.—La fête de Noël,
fête des enfants.—Privilege de la Messe de Minuit.

Le 26 septembre 1870, il y avait un an que la paroisse canadienne de Worcester avait eu sa première messe paroissiale. C'était donc le premier anniversaire d'un jour mémorable et sacré pour elle. Bien des faits avaient eu lieu depuis cette époque. L'œuvre avait grandi. Le chemin parcouru du point de départ à celui d'arrivée devait étonner les paroissiens eux-mêmes.— Il y eut messe d'actions de grâces à Notre-Dame. Quel contraste entre la scène de la Salle d'Horticulture et la solennité d'aujourd'hui, à douze mois d'intervalle ! N'eût-on pas dit Bethléem et le Thabor.

Ce jour là, les filles de l'Œuvre du Tabernacle exprimèrent le désir de faire une collecte pour le curé de Notre-Dame. Celui-ci accueillit la proposition avec reconnaissance, mais il donna à la collecte un autre but : l'église. L'église eut donc tout le bénéfice de cette bonne pensée : \$327.00.

Quand le Jour des Morts arriva, Notre-Dame revêtait pour la première fois son grand voile de deuil. Autels, sanctuaire, tribunes, chassés, d'un bout à l'autre de l'église, jusqu'à la voûte, tout était tendu de noir. Aucune église de Worcester n'a d'aussi splendides draperies, aucune n'a jamais déployé un pareil luxe de deuil. Quand vous arrivez du dehors et que, mettant le pied sur le seuil, vous apercevez cette sombre voûte qui se prolonge, de plus en plus funèbre, comme un abîme, jusqu'au fond ténébreux où scintillent quelques lumières immobiles, vous êtes saisi, dominé.

Mais ce n'était pas là pour Notre-Dame un pur déploiement de luxe, un grand spectacle qui ne s'offrit qu'aux yeux. Oh ! non : il y avait un autre but plus haut, plus durable, plus digne de la foi.—L'Église Catholique n'a jamais oublié qu'elle s'adresse à des hommes, non à des anges, et que pour arriver à leur intelligence ou à leur cœur, il est toujours bon, souvent nécessaire de parler à leurs yeux.—En parlant ainsi aux yeux, on arriva en effet jusqu'à l'âme même de la paroisse. C'est de ce jour que

date
men
cette
jour
du c
recti
respo
qu'on
profé
vanit
des-c
tien,
unive
paroi
d'un
le pe
d'élog
toujo
devar
suprè
deme
Les
l'églis
Qu
eût é
additi
Notre
Noë
nouve
son c
avoir
Il faut
vant,
rendre
jeunes
avaient
curé,
un gro
Nous
chapitr
en circ
Marie
crèche
Tout a

date pour Notre-Dame le culte solennel des morts, le dévouement sans bornes à la mémoire de ceux qui nous ont quittés ; et cette dévotion touchante n'a fait depuis lors que s'accroître de jour en jour. Nulle part on ne porte aux dépouilles mortelles du chrétien, consacrées par les sacrements et destinées à la résurrection, aux restes de ceux que l'on a aimés, un plus grand respect, un souvenir plus sympathique et plus tendre. Quoiqu'on fasse autour d'elle, que la *Veille-des-Morts* dégénère en profanation, que les funérailles se tournent en spectacle de vanité, d'orgueil ou d'ambition,—rien n'ébranle à Notre-Dame-des-Canadiens ni le respect ni l'ardeur de son dévouement chrétien, pour les morts. Il est presque inouï—contrairement à l'usage universel qui prévaut autour d'elle—qu'un membre défunt de la paroisse ne soit pas conduit à l'église et n'ait pas le privilège d'un service solennel. On se fait un devoir, chaque fois qu'on le peut, de venir prier autour de la tombe. On n'y entend jamais d'éloges—à quoi servent-ils à ceux qui ne sont plus ?—mais toujours un mot d'édification, auquel le spectacle dressé là devant les yeux, donne un solennel appui. Ce n'est qu'au moment suprême où le mort va reposer dans son obscure et silencieuse demeure, qu'on lui dit un adieu plein d'espérance.

Les jours de la Toussaint et des Morts donnaient \$1,300.00 à l'église.

Que chaque paiement mensuel, tel que stipulé dans le contrat, eût été fait régulièrement, sans le moindre retard ; que le terme additionnel de novembre fût prêt et n'épuisât pas le trésor de Notre-Dame, nous n'avons pas besoin de le dire.

Noël arrivait pour la seconde fois, mais avec un éclat tout nouveau. La crèche, qui donne à cet anniversaire incomparable son caractère propre de bénignité et de tendresse, devait avoir sa place, cette année, dans le sanctuaire de Notre-Dame. Il faut dire ici en effet que quelques semaines seulement auparavant, au mois de novembre, alors que le curé se préparait à se rendre à Montréal, pour affaires personnelles et importantes, les jeunes gens de Notre-Dame, sans aucune insinuation de sa part, avaient fait entre eux seuls une souscription, et présenté à leur curé, avant son départ, une somme de \$116.00, le priant d'acheter un groupe de la Sainte-Famille pour Noël qui approchait.— Nous avons mentionné cette offrande au milieu des autres, au chapitre précédent.—Le curé acheta donc un magnifique groupe en cire, représentant l'Enfant-Jésus couché dans la crèche, et Marie et Joseph agenouillés à ses côtés. La veille de Noël, la crèche avait pris place au coin du sanctuaire de Notre-Dame. Tout autour et au-dessus du berceau, de jolis sapins entrelaçant

leurs branches toujours vertes. On représentait ainsi la grotte de Bethléem. Au fond de la grotte se dressait, comme signe prophétique, une croix de feu, brillant à travers les rameaux. Au dessus formée de mille jets, brillait une couronne étincelante.

La touchante coutume de représenter la crèche de Bethléem, au jour anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu, n'existe pas généralement dans les églises irlandaises. Beaucoup de Catholiques à Worcester, quelle que fût leur nationalité, n'avaient donc jamais contemplant une telle scène. Aussi, se portait-on en foule vers la crèche de Notre-Dame-des-Canadiens.

Mais les enfants, de leur côté, se persuadaient volontiers que la crèche n'existait en effet que pour eux. Ils voulaient tous voir, voir de près, visiter à toute heure le Petit Enfant. Agenouillés devant lui, ils joignaient leurs petites mains avec dévotion, lui parlaient naïvement, lui offraient des sous, déposaient à ses pieds, tout aussi bien que les *Rois*, les petits présents qu'ils pensaient devoir lui être agréables. L'un d'eux, âgé de cinq à six ans, qui savait un cantique, arrivé devant la crèche, se mit à le chanter.

Noël est restée dès lors, à Notre-Dame-des-Canadiens, la fête des enfants.

En même temps, nos amis de Worcester recevaient une récompense bien flatteuse. En considération de leur noble conduite, Monseigneur de Springfield leur accordait, par un privilège extraordinaire, la faveur de la Messe de Minuit.

La Messe de Minuit ! — Combien de jeunes Canadiens qui ne l'avaient jamais vue, et ne la connaissaient que par les récits animés des anciens ? Combien d'hommes et de femmes élevés au pays, et de vieillards, qui brûlaient de la revoir ? — La Messe de Minuit ! — L'heure mystérieuse et solennelle, — les ténèbres qui planent, — le firmament serein, — les astres tranquilles, — le silence universel, — les fenêtres embrasées de l'église, — les lustres étincelants, — la crèche ardente, — l'autel enveloppé de feux et d'encens, — la majesté du sacrifice, — les grands souvenirs du christianisme, — les voix pénétrées, — les cantiques de Noël, — l'écho sensible du chant des anges et des voix émues des bergers. — Comment rendre cette poésie divine ?

Notre-Dame était comble.

Douze petites filles, de dix à douze ans, vêtues de blanc, formaient une couronne autour de la crèche. Pendant la messe, elles firent la quête, qui rapporta \$137.00.

La collecte ordinaire du jour de Noël donna \$418.00.

Le Ba:

Le
bazar
et no
tempo
paroi
remis

Le
(Mec
rue A
est le
occup
s'élève
soixar
de ch
celui
emblé
tables,

Une
Mai
des-C
Worce

Il fa
leurs f
inoffen
Les Ir

Sur
précieu
diens 1
victoire
pomme
qu'elle
aux ca
Worces

CHAPITRE XIII.

Le Bazar.—Sympathie des Américains et des Irlandais.—Une lutte d'honneur entre Irlandais et Canadiens. — A Pie IX et à la France. — Deuxième rapport de paroisse. — Lettre de Monseigneur de Springfield au curé de Notre-Dame. — Les titres de propriété de Notre-Dame remis à l'évêque.

Les premiers mois de l'année 1871 s'ouvrent par un grand bazar organisé par nos amis de Worcester au profit de leur église, et nous conduisent à deux faits importants dans l'histoire du temporel de Notre-Dame, savoir : le deuxième rapport de paroisse, qui coïncide avec la fin des grands paiements, et la remise des titres de propriété de l'église, à l'évêque.

Le Bazar.—Il s'ouvrit le 16 février, à la Salle-des-Arts (*Mechanic's Hall*), et dura quatre jours. Cette salle, située sur la rue *Main*, la rue commerciale par excellence de Worcester, est la plus spacieuse et la plus belle de la ville. Elle occupe toute une aile du vaste édifice qui porte son nom, et s'élève à la hauteur de deux étages. On la louait pour le bazar soixante piastres par jour. Au front de l'édifice étaient arborés, de chaque côté la harpe irlandaise, le drapeau américain et celui de la France. A l'intérieur, splendeurs de décorations, emblèmes, devises nationales, abondance, richesse, luxe sur les tables, musique, chant, rien ne manquait à la fête de la charité.

Une description serait trop longue.

Mais nous tenons à constater que le bazar de Notre-Dame-Canadiens est un des plus splendides qui aient été vus à Worcester, et certainement le plus gai de tous.

Il faut dire également que les Américains n'y ont pas refusé leurs faveurs. Ils aiment ces gracieuses images du commerce, ces inoffensifs jeux de bourse. Ils s'y amusent, et avec générosité. Les Irlandais achetèrent près d'une moitié des billets de loterie.

Sur 190 articles qui furent tirés au sort, 99, et les plus précieux, échurent aux Américains et aux Irlandais. Les Canadiens n'en remportèrent que 91. Ils se réservaient une autre victoire.—On avait offert au bazar une canne magnifique, à pommeau d'or massif, mais à une condition bien légitime, savoir : qu'elle ne serait pas soumise aux chances vulgaires de la fortune, aux caprices du sort. Nul autre qu'un prêtre catholique de Worcester, irlandais ou canadien, ne pouvait y prétendre ; et

encore n'était-ce là qu'une simple candidature. Le suffrage populaire nommerait l'heureux propriétaire, à la majorité des voix. Du reste, suffrage universel : toute personne avait droit de vote ; liberté entière de suffrage à chacun pour le candidat de son choix ; bien plus : faculté de voter autant de fois qu'on le voudrait. Seulement, chaque vote coûtait dix sous.

La votation durait quatre jours et se terminait juste à l'heure de la clôture du bazar, fixée d'avance.

La lutte fut vive et animée, mais paisible, entre les Irlandais d'un côté, et les Canadiens de l'autre. Le bulletin électoral annonça bientôt que les espérances de la victoire ne flottaient plus qu'entre deux candidats : M. J. J. Power, curé de Saint-Paul et Sainte-Anne, et M. J. B. Primeau, curé de Notre-Dame-des-Canadiens.

Les esprits se montèrent.

A la fin du dernier jour, les votes tombaient à flots dans les urnes. Quelques personnes y jetèrent jusqu'à cinquante piastres. L'heure sonna.—La victoire ?..... Au curé de Notre-Dame.

Le montant des votes donnait \$722.50.

Le produit net du bazar fut de \$5,491.46.

Il fallait couronner l'œuvre généreuse, et dignement.

Le curé de Notre-Dame fit faire silence : —“ Avant le bazar, dit-il, j'ai fait une promesse. J'ai promis, en votre nom, que s'il rapportait au-delà de \$3,000, vous en paieriez la dime à deux êtres qui nous sont bien chers, à nous tous, Catholiques et Canadiens-français : Pie IX et la France, tous deux aujourd'hui si malheureux.—Donc à Pie IX, \$400.00 ; à la France, \$400.00.”

Il s'éleva une acclamation approbative longtemps prolongée.

Deuxième Rapport de Paroisse.—Ce rapport venait six mois après le premier. Nous en omettons les détails pour abrégé. Il est du reste assez connu par ce qui précède, et le troisième, que nous insérerons en entier, donnera des finances de Notre-Dame, une connaissance suffisante.

Quant à la valeur de ce document, il suffira de dire qu'après l'avoir reçu, Monseigneur de Springfield écrit au curé de Notre-Dame, en date du 16 février 1871 :—

“ Révérend et cher Monsieur,

“ Permettez-moi de vous offrir mes félicitations relativement au rapport que vous m'avez envoyé pour 1870. Il est un des plus excellents (*one of the very best*).

“ Vous avez accompli une grande œuvre pour Dieu, pour la religion et pour les Canadiens.

“ V
succ

“ Au

Co
achet
entre
Unis.
puiss
l'Ord
perso
l'Etat

Po
Notre
aucun
les év
pas r
prude
leurs

Le
mois,
côté,
droit c

" Vous et votre peuple, vous avez toutes raisons d'être fiers du succès de 1870.

" Respectueusement votre serviteur,

" † P. T. O'REILLY,

" Evêque de Springfield."

" Au Rév. J. B. PRIMEAU."

Comme nous l'avons observé déjà, Notre-Dame avait été achetée au nom du curé, et les titres de propriété étaient restés entre ses mains, contrairement au droit de l'Eglise des Etats-Unis. On sait qu'ici les biens ecclésiastiques, qui sont en la puissance de l'Eglise (*in protestatem Ecclesiae*), appartiennent à l'Ordinaire. Il doit en avoir les titres ; il en est le propriétaire personnellement, comme citoyen, non comme évêque, devant l'Etat.

Pourquoi en avait-il été autrement tout d'abord relativement à Notre-Dame ? Y avait-il eu quelques difficultés à aplanir ?—Non, aucune. Mais l'évêque de Boston lui-même avait appréhendé les éventualités de l'avenir. Après tout, que l'entreprise n'eût pas réussi, ce n'aurait pas été un miracle. Il avait donc cru prudent de laisser aux plus intéressés, toute la responsabilité de leurs actes devant la loi, et de n'engager aucunement son nom.

Le doute avait disparu depuis longtemps ; et dans ce même mois, février 1871, sans qu'aucune objection s'élevât d'aucun côté, les titres de Notre-Dame, suivant les prescriptions du droit des Etats-Unis, furent remis à l'évêque.

CHAPITRE XIV.

Première retraite donnée à la paroisse.—Mois de Marie, le deuxième pour la paroisse, le premier à Notre-Dame.—Une menace d'incendie.

Longtemps d'avance, dès le mois de janvier de cette année, 1871, le curé de Notre-Dame avait promis à sa paroisse une grande retraite. L'église entendait payer ainsi, au nom de Dieu, un à-compte de la gratitude qu'elle devait à la piété généreuse de ses enfants. Aussi était-ce elle qui la donnait, elle qui en faisait tous les frais.

Les paroissiens parlaient souvent de leur prochaine retraite et ils s'y préparaient de longue main par la prière et les bonnes œuvres.

Elle eut lieu en effet à la fin du carême, et fut partagée en deux : la retraite des femmes, d'abord, qui commença le 19 mars et finit le 26 ; puis celle des hommes qui s'ouvrit le 2 avril pour se terminer le jour de Pâques.

Monsieur l'abbé Hubert, du diocèse de Bordeaux, France, présida aux exercices. Ils furent suivis avec une ardeur extraordinaire. L'on priait sans cesse, au pied de l'autel, devant les statues de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, aux touchantes Stations du Chemin-de-la-Croix. Deux fois par jour, du commencement à la fin de la retraite, mais surtout le soir, Notre-Dame s'emplissait à comble.

Il y eut 1413 communions.

Il était beau de voir, à la seconde retraite, cette masse d'hommes, propres, élégamment vêtus, remplissant toute la nef et les galeries, se mouvant comme un seul, avec cette assurance et cet entrain qui annoncent la force.—A Notre-Dame, si l'on en excepte la messe, à tous les exercices publics, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement, chemin de la croix, etc., tout le peuple chante. On inaugurait alors ce bel usage, qui a continué.—Quand les hommes se levaient et répétaient tous ensemble, d'accord et avec entrain, les refrains favoris de la retraite :—

Esprit-Saint, descendez en nous,.....

Sans le salut, pensez-y bien,.....

Pardon, mon Dieu, pardon,.....

Le ciel en est le prix,.....

Je mets ma confiance,.....

ou, a
qui s
on e
frisso
du sc
No
Dam
reux,
nous
quest
—C
—I
innoc
—I
la vie
—E
Le
Il e
de M
qu'ord
aux p
effet,
l'hum
dans l
Le r
c'était
ment c
que s'é
ments
paroiss
On c
constar
sortes,
avaient
l'expres
paradis
Outr
et à lac
trois foi
et béné
plus lib
comme
Angéliq
de Not

ou, après le sermon, le *Parce, Domine*, — sous ces flots de voix qui se répandaient dans toute la nef et retombaient de la voûte, on eût dit que le temple tremblait ; on se sentait dominé et frissonnant, comme dans un vaisseau, au milieu de la houle et du solennel grondement de la mer.

Nous avons été témoin nous-même de ce spectacle à Notre-Dame ; et à la vue de cette masse d'hommes bien mis, vigoureux, le regard vif et intelligent, formés par le travail et l'industrie, nous ne pouvions comprimer au fond de notre âme, cette amère question :

— Chère paroisse ! que n'es-tu donc au pays ?

— Pourquoi n'as-tu pas grandi dans l'espace libre, sur le sol inoccupé ?

— Pourquoi as-tu été arrachée au sein généreux qui te donna la vie ?

— Et tant d'autres enfants ? Tant de milliers d'autres ?....

Le jour de Pâques, la collecte fut de \$707.00.

Il est naturel de croire qu'après une si belle retraite, le mois de Marie, qui la suivit de près, se fit avec une dévotion plus qu'ordinaire. Mais une autre circonstance dut ajouter encore aux pieuses dispositions des paroissiens de Notre-Dame. En effet, le mois de mai qui, un an auparavant, les avait vus sous l'humble abri de la rue de *Front*, les retrouvait aujourd'hui dans leur église nouvelle.

Le mois de Marie amenait réellement un anniversaire, puisque c'était durant ce mois, l'année précédente, grâce à un redoublement de prières adressées de chaque famille à la Reine du Ciel, que s'était produite, d'un dimanche à l'autre, la série des événements qui amenèrent, le premier dimanche de juin, l'heureuse paroisse à Notre-Dame.

On déploya donc un zèle et des splendeurs dignes de la circonstance. — Blanches draperies, guirlandes, fleurs de toutes sortes, gerbes de lumières, — les filles de l'Œuvre du Tabernacle avaient épuisé toutes leurs richesses, tout leur art. Enfin, suivant l'expression italienne, l'autel de la Sainte-Vierge était un *paradiso*.

Outre la messe de tous les jours, plus solennelle qu'à l'ordinaire, et à laquelle assistait un grand nombre de personnes, il y avait trois fois par semaine, le soir, exercice solennel, avec instruction et bénédiction du Saint-Sacrement. Pour donner une expansion plus libre à la dévotion de la foule, et ajouter du nouveau, l'on commença alors, à Notre-Dame, à faire chanter la *Salutation Angélique* en langue vulgaire, sur un ton populaire. Le peuple de Notre-Dame chante encore bien souvent, en toute occasion,

à la fin de presque tous les exercices publics, avec âme, avec bonheur son *Te vous salue, Marie, pleine de grâces...*

On nous permettra de noter ici un incident qui eût pu devenir sérieux, mais qui tourna à bien.—On venait de mettre au complet la grande parure du sanctuaire : luxe de draperies, luxe de lumières ; car, ce jour-là, deux citoyens marquants de la paroisse conduisaient à l'autel deux jeunes filles de l'Œuvre du Tabernacle. Tout-à-coup s'éleva un cri ; plusieurs personnes se précipitèrent vers le sanctuaire. La flamme avait pris à une des légères draperies et gagnait la voûte. Heureusement qu'on réussit à éteindre le feu sur-le-champ, et les esprits se calmèrent. Le montant du dommage estimé à \$332.00, fut remis sans retard à Notre-Dame. On effaça les traces du feu, et l'on put, avec la même somme, garnir les allées de tapis neufs.

S
can:
l'om:
celu
Frè:
Ser:
jour
ami:
N
l'esp
l'ave
D
libre
laire
une
écol
El
sous
l'Ecc
du jc
Quai
susse
ante
d'écr
No
dant,
pour
de la
Er
Mon:
n'eur
\$83.c
provi
mess
prom
des fl

ec âme, avec

it pu devenir
ttre au com-
ries, luxe de
e la paroisse
: du Taber-
nes se précé-
: des légères
on réussit à
nèrent. Le
ans retard à
put, avec la

CHAPITRE XV.

L'Ecole de Notre-Dame.—Pic-Nic des enfants.

Sous ce titre, nous voudrions pouvoir annoncer une institution canadienne établie, reposant sur des bases solides, fonctionnant à l'ombre du clocher de Notre-Dame, avec deux départements, celui des garçons et celui des filles, dirigés, le premier par les Frères de la Doctrine Chrétienne, le second par une colonie des *Servantes de Dieu en Canada*, et où viendraient s'asseoir, tous les jours, en rangs serrés, comme à un banquet, les enfants de nos amis de Worcester.

Nous ne pouvons, pour le moment, que l'espérer, mais nous l'espérons en face des prodiges du passé, et sur les promesses de l'avenir.

Donc, le premier jour du mois de juillet, profitant du temps libre des vacances et de la complaisance de la municipalité scolaire de Worcester—laquelle voulut bien mettre à sa disposition une des écoles publiques—le curé de Notre-Dame établit là une école pour deux mois.

Elle s'ouvrit dans les salles de l'école de la rue Washington, sous la direction de monsieur A. M. R. Martel, élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de Montréal. Il y avait classes du jour pour les enfants et classe du soir pour les adultes. Quand elle commença, l'on trouva à peine quinze enfants qui sussent lire en français. Au bout de deux mois, il y en avait soixante à soixante-dix capables de lire couramment et même d'écrire dans l'idiôme de leurs pères.

Nos jeunes étudiants avaient bien gagné leurs prix. Cependant, voulant faire preuve d'esprit public et de reconnaissance pour Notre-Dame, leur *Alma Mater*, ils y renoncèrent au profit de la bibliothèque paroissiale, qui commençait à se former.

En revanche, ils voulurent se donner le luxe d'un pic-nic. Monsieur le curé se chargeait d'une partie des frais, et ils n'eurent pas de peine à recueillir dans la paroisse la balance de \$83.00. Tous les préparatifs étant faits, munis d'armes et de provisions, un beau matin, dès l'aurore, après avoir entendu la messe, chanté ardemment : *Donnez-nous un beau jour.....*, et promis à saint Joseph, à la vue de nuages menaçants, d'acheter des fleurs pour son autel jusqu'à la valeur de \$35.00,—ils s'ache-

minent gaîment vers le lac appelé *Long Pond*, éloigné de Notre-Dame d'environ un mille et demi. Rien de plus animé, rien de plus bruyant que la petite troupe, sur les bords gracieux du lac, au jeu, à la pêche, à la chasse, à table. Mais un point manquait pourtant, bien qu'ils n'y songeassent pas, aux plaisirs de la journée : quelqu'agréable surprise ; le charme de l'imprévu. On y avait songé pour eux. Vers le milieu de l'après-midi, un joli bateau-à-vapeur aborde au rivage, leur offre passage et les promène tout autour du lac.

La plupart de nos jeunes amis faisaient là leur première expérience de la *mer*. Puisse le tableau enchanté qui se déroule en ce moment sous leurs yeux rester l'image fidèle de toute leur vie !

L'école de Notre-Dame a ouvert un sillon qu'un avenir prochain creusera plus profond et plus large. Elle a du reste laissé un souvenir : le portrait photographique de tous ses enfants, groupés avec leur maître autour de leur curé, devant l'église de Notre-Dame.

Surab

L'
prov.
aperç
de l'
paroi
rappo
qui e
Ce
il est
homr
C'e
sans
jusqu
a déj
Ce)
nous
faut
peind
côté
regret
justice
sévère
uns c
bien
Nous
voulor
qui se
souver
ne tra
jugeor
ce mo
incomj
admira
souffle
former

CHAPITRE XVI.

Surabondantes bénédictions mêlées de sévères avertissements à Notre-Dame.—

L'Église, principe de résurrection ou de ruine.

L'édification de Notre-Dame-des-Canadiens est tellement providentielle, qu'il faudrait être bien aveugle pour ne pas apercevoir le doigt de Dieu sans cesse, et partout, depuis l'origine de l'œuvre. Cette vérité, personne ne la sent mieux que les paroissiens de Notre-Dame, et nous n'avons pas besoin de leur rappeler ici ce principe de suprême justice :—Rendez à Dieu ce qui est à Dieu.

Cependant, d'une manière toujours dépendante et secondaire, il est vrai de dire aussi :—Rendez aux hommes ce qui est aux hommes.

C'est à ce double point de vue que nous avons suivi jusqu'ici, sans crainte et avec bonheur, et que nous suivrons dans l'avenir, jusqu'au bout, la noble carrière que la paroisse de Notre-Dame a déjà fournie.

Cependant nous n'oublions pas que c'est de l'histoire que nous faisons, et non pas un éloge ou un panégyrique. Il nous faut donc montrer la vérité dans tout son jour. Nous devons peindre les ombres aussi bien que la lumière et laisser voir, à côté des fruits de bénédiction et des traits héroïques, les traces regrettables d'indifférence ou d'irréligion, que Dieu visite dans sa justice. Il y a ici des châtements terribles quelquefois, ou de sévères avertissements ; mais dans les vues de la religion, les uns comme les autres s'ordonnent, chacun à leur manière, au bien de l'âme et à la prospérité des œuvres que Dieu aime. Nous n'avons pas besoin d'ajouter, espérons-nous, que nous ne voulons, en tout ce que nous allons dire, ni rouvrir des plaies qui se ferment, ni froisser des affections sacrées, ni contrister les souvenirs d'une amitié qui fut sincère. Oh ! loin de là. Nous ne trahisons aucun secret, et—disons-le bien haut—nous ne jugeons personne. Rien, heureusement—nous le savons—en ce monde, ni faute, ni châtement, fût-il le plus terrible, n'est incompatible avec l'action intérieure, invisible, mystérieuse, admirable, plus prompte que l'éclair, de la grâce, laquelle souffle où elle veut et n'a besoin que d'un instant pour transformer l'homme et renouveler la face de la terre.

—Donner à l'église n'appauvrit pas.—Voilà un premier principe qui est passé à l'état de dicton populaire à Notre-Dame. L'expérience est faite ; elle est là, et certes personne ne saurait prétendre qu'elle ne soit pas assez générale ou assez fréquente ou qu'elle n'ait été assez hardie.

—Donner à l'église n'appauvrit pas.—On en sait aussi la raison.

—Comment donc avez-vous fait, avons-nous souvent demandé tantôt aux uns, tantôt aux autres, pour suffire à une pareille entreprise ? — Dame ! répondaient-ils toujours, nous mettions un peu plus d'économie ici, retranchions une dépense là, ajoutions un peu au travail, profitons mieux des circonstances. Et puis, il s'est toujours offert, de temps en temps, quelque heureuse rencontre. Enfin, — ajoutaient-ils avec un geste expressif et un accent plein de conviction, — enfin, la Providence, monsieur, voyez-vous, la Providence...!

Braves gens, l'axiome ne dit pas assez. Quand on a vu ces visages rians, entendu ces nobles paroles, constaté ce bon sens chrétien ; quand on vous a vus dans vos foyers et à Notre-Dame, il faut enchérir et dire :—Qui donne à l'église s'enrichit.

Qu'est-ce qu'une église en effet ? N'est-ce pas le *Dispensaire* des remèdes de l'âme, le centre où habite la grâce qui éclaire et vivifie ? Or, n'est-il pas naturel, n'est-il pas juste, n'est-il pas nécessaire que quiconque y a contribué en profite ? Peu importe, après tout, le plus ou moins de bien-être matériel. Ce qui domine, c'est l'âme ; le vrai trésor, c'est la possession des vertus qui font le bon chrétien. Or, quoiqu'on puisse dire du premier, ce qui est sûr, *à priori*, ce qui est d'expérience, ce qui est partout visible, manifeste, à Notre-Dame, c'est que les bienfaiteurs de l'église sont généralement les meilleurs chrétiens, ceux que l'on voit à la messe, au confessionnal, à la table sainte, à tous les exercices religieux, les hommes de toutes les bonnes œuvres, les hommes du vrai progrès, en un mot, les fiers catholiques. Telle est l'immense majorité des paroissiens de Notre-Dame.

Voilà ceux dont nous traçons avec bonheur l'histoire.

Maintenant, puisqu'il le faut, jetons un coup d'œil du côté de la minorité, heureusement très faible, qui voulut rester étrangère à l'œuvre de Notre-Dame, et recueillons les faits.

—Lors de sa première visite de paroisse, le nouveau missionnaire canadien arrive à la porte d'une maison propre et élégante. A l'intérieur, il la trouve bien fournie, bien tenue, respirant quelque chose de mieux que la médiocrité. Il ne s'agissait pas du tout alors de souscription, comme nous l'avons observé déjà,

ni c
pro
A
N'y
trou
par
pet
un
que
por
les
essa
con
Il
—
part
aisa
Il
—
où s
tem
au s
que
nom
serv
il n'
donr
qu'il
Q
bout
huit
—
butic
tard
toug
quêt
N
O
rité
buer
espa
mala
hum
visibi

ni d'église ; le curé ne demandait rien. Cependant, l'heureux propriétaire crut l'occasion bonne de faire sa profession de foi.

A ses yeux une paroisse canadienne n'était pas nécessaire. N'y avait-il pas des églises irlandaises ? Jusque-là on s'en était trouvé assez. Et puis, bâtir une église, l'entretenir, soutenir une paroisse, cela coûtait. Les temps étaient durs, la population petite, peu fortunée. Bref, on devait le comprendre, il n'était pas un homme sur lequel on pût compter.—Or il arriva que pendant que l'œuvre de l'église prospérait, l'adversité vint frapper à sa porte. La discorde s'assit à son foyer entre le père, la mère et les enfants. La pâle maladie visita sa famille.—Pendant qu'il essayait à tout prix d'échapper à la ruine envahissante, il fut conduit à la prison, sur conviction de mauvaise foi.

Il a quitté Worcester.

—Deux de ses parents avaient suivi son exemple. Ils ont partagé son sort. On les vit descendre, promptement, de la même aisance à la même détresse.

Il ont aussi quitté Worcester.

—Dans une des nombreuses briqueteries qui avoisinent la ville, où se portent généralement les canadiens qui arrivent au printemps pour retourner l'automne, l'on se montra très-indifférent au sort de l'église Canadienne, et l'on parut même très-étonné que celle-ci semblât avoir compté le moins du monde sur les économies de gens qui ne pouvaient, tout au plus, profiter de ses services que pendant six mois. Sur vingt à vingt-cinq employés, il n'y en eut que deux ou trois qui voulurent bien promettre de donner quelque chose plus tard, mais à la condition assez visible qu'il ne fût plus jamais question de leur promesse à l'avenir.

Quinze jours après, le bourgeois arrêta ses affaires, ferma boutique et disparut. Il emporta avec lui le salaire de sept ou huit semaines, dû alors à chacun de ses employés.

—Trois familles s'étaient entendues pour refuser toute contribution à l'œuvre de l'église. Dieu les visita. Le moment ne tarda pas à arriver où, dans cette même église de Notre-Dame, toujours dévouée à toutes les souffrances, l'on eut à faire des quêtes pour soulager leur misère.

Nous en avons dit assez.

On l'a vu ici, et on ne l'a pas oublié.—Du côté de la minorité comparativement minime de ceux qui ont refusé de contribuer à l'édification de la maison de Dieu, il y a eu, dans le court espace de deux ans, cinq ménages notoirement malheureux, dix maladies longues et coûteuses, une série d'insuccès inattendus et humainement inexplicables,—le tout distribué avec un choix visible, avec le poids, le nombre et la mesure dont parle l'écriture.

Entre autres signes de justice à l'égard ceux qui ont refusé leur concours à l'œuvre commune, et qu'il nous faut enregistrer, il en est un, moins frappant peut-être, mais beaucoup plus triste que la pauvreté, la maladie, ou la misère matérielle ; c'est le défaut plus ou moins sensible de religion, dans lequel un trop grand nombre sont tombés, et qui s'est manifesté tout d'abord par le mépris du dimanche et l'oubli des sacrements. Comment en serait-il autrement ? L'instrument ne s'ordonne-t-il pas de préférence au bien de ceux qui l'ont fait. Quand on a dédaigné la source, Dieu permet qu'on éprouve moins le besoin de venir s'y désaltérer. Quand au lieu de la saluer avec bonheur, on a tourné le dos à la croix qui brille au sommet du temple, on sent moins le désir de venir se reposer à son ombre salutaire.

Mais rapportons encore quelques faits.

—Un dimanche où le temps était beau, le soleil radieux, où la foule des fidèles se dirigeait vers Notre-Dame, un jeune homme songeait à partir pour la chasse. Il revêt son costume, se pourvoit de munitions, prend son fusil et sort pour l'essayer. Pendant qu'il dresse un blanc et mesure la distance, il lui vient à la pensée que c'est l'heure de la grand'messe à Notre-Dame. Mais il passe outre. Tout-à-coup, comme il presse la détente, l'arme éclate et la poudre enflammée lui brûle les mains et le visage. Cet accident, la coïncidence de cette pensée, que c'était justement l'heure de la messe, firent impression sur son cœur. Le lendemain, il allait à confesse.

C'était le jour de l'Immaculée Conception. Un autre jeune homme, qui demeurait non-loin de l'église, se dispense de la messe. À l'heure des vêpres, il sort de chez lui et semble se diriger vers Notre-Dame. Soudain, il s'affaisse dans la rue. On court à lui, on le prend, on le transporte dans la maison la plus voisine, et il expire sans proférer une seule parole.

—On manque facilement à la messe, quand on a la fatale passion du jeu. Eh ! bien, il est digne de remarque que c'est aussi le dimanche que les joueurs ont fait les plus grandes pertes. On a constaté qu'elles s'élevèrent plusieurs fois à vingt, trente et cinquante piastres dans une seule matinée.

—Un homme doué de belles qualités, mais éloigné de l'église et livré à l'intempérance, tombe malade un dimanche soir. Vers le milieu de la semaine, quelques-uns de ses amis, bien attachés à l'église, lui suggèrent d'appeler le prêtre.—“ Ce n'est pas nécessaire, répondit-il ; j'irai à l'église lorsque je serai mieux.” A la fin de la semaine, il fallut le transporter dans un hôpital gratuit, protestant. Le lundi suivant, quand le surintendant de l'insti-

tut
le
san
que
cor
U
U
jou
l'ini
pas
la
revi
cor
se p
Ne
prêt
aup
U
com
part
le n
ainsi
préc
N
inspi
com
pers
dicti
L
prop
milie
“ Cet
de b
chaq
spéci
s'élev
terril
églis
comr
voile
résur
ment
résur
Chris

tution sut qu'il était catholique, et permit d'aller chercher le prêtre, le prêtre vint en toute hâte, mais il trouva l'infortuné malade sans connaissance. Ses bons amis n'eurent d'autre consolation que celle de pourvoir à sa sépulture et de prier autour de son corps à Notre-Dame.

Un dernier fait assez analogue à celui qui précède.

Un citoyen, habituellement éloigné de Notre-Dame, arriva un jour pour faire baptiser son enfant. Il était visiblement sous l'influence de la boisson.—Pourquoi donc ne vous aggrégerez-vous pas à la Société de Tempérance, et ne venez-vous presque jamais à la messe ? lui demanda le curé.—J'y songerai, répondit-il, et je reviendrai plus tard.—Cinq ou six mois après, on se présente pour commander des funérailles. Immédiatement, la pensée du curé se porta vers l'homme qu'il avait invité et longtemps attendu. Ne serait-ce pas lui ? En effet, c'était lui. On avait couru au prêtre le plus proche. Le prêtre s'était rendu immédiatement auprès de lui et l'avait trouvé mort.

Une remarque générale :—c'est que les morts subites sont communes sur certains points des États-Unis, à Worcester en particulier. A Notre-Dame, depuis que la paroisse existe, sur le nombre considérable de ceux qu'il a plu à Dieu d'appeler ainsi soudainement, il y en a neuf qui n'ont pu recevoir la grâce précieuse des derniers sacrements.

Nous terminerons ce chapitre par une grave réflexion qu'il nous inspire et que nous voudrions faire entendre à tous nos chers compatriotes : c'est qu'une église n'est chose indifférente pour personne. Elle se pose devant une paroisse *en signe de contradiction*, pour la résurrection ou pour la ruine.

Lorsqu'on présenta au temple Jésus-Christ encore enfant, le prophète inspiré qui le reçut dans ses bras, fit entendre, au milieu des cantiques d'exultation, cette étonnante parole :— "Cet enfant, il a été établi pour la résurrection et pour la ruine de beaucoup en Israël." En toute vérité et sans figure, sur chaque point du monde, au sein de chaque groupe canadien spécialement, on doit dire de chaque église ou chapelle qui va s'élever là ou qui y est déjà debout, la même parole consolante ou terrible :—Voyez-vous, ici, devant vous, sous vos yeux, cette église qui ne s'offre encore qu'en espérance peut-être, ou qui commence déjà à déployer au-dessus de vos maisons les blanches voiles de son tabernacle ? Eh ! bien, voici qui s'élève pour votre résurrection ou votre ruine. Le prophète, il est vrai, directement, ne parlait que de Jésus-Christ lui-même et n'apercevait la résurrection ou la ruine de beaucoup qu'en Israël. Mais Jésus-Christ ne fut pas envoyé seulement pour Israël. Il a reçu toutes

les nations en héritage, pour possession les limites de la terre. Or, qui représente Jésus-Christ dans le monde ? L'Eglise établie par lui, constituée par lui, fondée, bâtie, élevée, soutenue, gardée par lui. Remarquons-le bien, l'Eglise n'est pas une abstraction, quelque chose de vague, d'insaisissable, une simple doctrine, un simple code de lois parlées ou écrites et jetées aux quatre vents du ciel. Oh ! non, l'Eglise est un corps vivant, visible, composé d'hommes qui ont pour tête Pierre et les successeurs de Pierre, les pontifes de Rome, et les évêques unis à leur chef. Ce sont eux qui, établis d'autorité divine et avec une autorité divine, tiennent dans leurs mains vérité, lois, sacrements, tout ce qui est du fondateur. D'eux il faut dire, comme de Jésus-Christ lui-même, relativement au monde :—Voilà qui sont établis pour la résurrection ou la ruine de beaucoup.

Mais ce n'est pas tout. Cette Eglise elle-même dont le centre est à Rome, qui nous la rend présente à nous ? Qui l'amène de par-delà les mers, par-delà les montagnes, à travers les espaces, jusqu'au point où nous sommes ? Qui nous la met sous les yeux avec sa doctrine, ses lois, ses sacrements et tout ce qui lui appartient ?—C'est notre église à nous. Sur quelque point que nous soyons, à quelque groupe que nous appartenions, nous pouvons donc et nous devons nous dire :—l'Eglise, c'est le prêtre qui nous gouverne, le temple où nous prions, le lieu où l'on donna le baptême à nous et à nos enfants, le tribunal de la pénitence toujours ouvert, la table sainte, la chaire sacrée, l'autel où s'offre pour nous tous les dimanches le sacrifice. Voilà l'Eglise *pour nous* ; c'est sa bouche qui parle à nos oreilles, son bras, sa main qui travaillent immédiatement à nous sanctifier. Toute l'Eglise, pour nous, se résume ici. C'est ici même qu'elle devient immédiatement visible et tangible, réellement pratique ; ici, par conséquent, qu'elle devient pour nous résurrection ou ruine. Oui, cela est vrai : résurrection pour quiconque la salue avec bonheur et s'y attache, ruine pour quiconque en détourne ses yeux et s'en éloigne ; résurrection pour les fils de la paix, ruine pour les fils de l'iniquité, comme les a nommés d'avance l'Evangile.

Mais avez-vous remarqué le mot qu'a choisi le prophète ? Il ne dit pas uniquement pour la vie, mais pour la *résurrection*. Pourquoi cette expression ?—Parce que le monde était mort dans le péché d'origine et que Jésus-Christ, dès le commencement, était établi pour lui rendre la vie.—C'est encore parce qu'au moment même où il parut, et où parlait le prophète, et quoique la résurrection eût été possible dès le principe, et réelle dans certaines limites, cependant, dès lors, le monde, en dehors

d'Israël
mêm
vrai
N
l'éga
tous
l'égli
fami
pieu
reter
une ;
ou n
C'
vres
fatig
ont ;
qui s

s de la terre.
 l'église établie
 venue, gardée
 abstraction,
 doctrine, un
 quatre vents
 de, composé
 rs de Pierre,
 Ce sont eux
 ne, tiennent
 est du fon-
 t lui-même,
 ur la résur-

ont le centre
 Qui l'amène
 travers les
 la met sous
 tout ce qui
 quelque point
 nions, nous
 est le prêtre
 lieu où l'on
 al de la pé-
 crée, l'autel
 fice. Voilà
 oreilles, son
 s sanctifier.
 éme qu'elle
 t pratique ;
 rrection ou
 ue la salue
 n détourne
 de la paix,
 és d'avance

ophète ? Il
résurrection.
 était mort
 commence-
 core parce
 te, et quoi-
 réelle dans
 en dehors

d'Israël, était assis dans les ombres de la mort, et Israël lui-même, qui n'était qu'une figure, se mouvait. Il s'agissait donc vraiment de résurrection.

Ne pourrions-nous pas user de ce mot aussi, spécialement à l'égard de nos chers compatriotes des Etats-Unis ? Nous avons tous vécu autrefois, sur le sol béni de la patrie, de la vie de l'église, à l'ombre du clocher de nos villages, au sein de nos familles chrétiennes, sous les yeux de nos mères, si tendres, si pieuses. Combien parmi nous, aujourd'hui, voyageurs du désert, retenus en Egypte, au milieu des adorateurs des idoles, dans une atmosphère impure, combien s'en trouve-t-il qui sont morts ou mourants ?

C'est à eux surtout, nos frères, qui dorment comme des cadavres sur la voie, qui tombent ou qui se traînent péniblement, fatigués et malades, c'est à eux qu'il faut montrer l'église, qu'ils ont si bien connue, tant aimée dans leur enfance, et dire : Voici qui se pose pour votre résurrection.

CHAPITRE XVII.

Première visite épiscopale à Notre-Dame.—Bénédiction de l'église.—Confirmation des enfants.—Témoignage rendu par l'évêque à Notre-Dame-des-Canadiens.

C'est toujours une grande époque, que celle de la visite pastorale. Pour une jeune église comme Notre-Dame, c'est un jour qui ne revient pas. Le 10 juillet 1871 tient donc une place unique dans sa vie.

Monseigneur P. T. O'Reilly, plusieurs années curé de Saint-Jean de Worcester, élu au mois de juin 1870 évêque de Springfield, reparaisait, ce jour-là, au théâtre de ses premiers travaux, se rendant en visite solennelle à Notre-Dame-des-Canadiens. Il venait bénir la nouvelle église et donner à ses jeunes enfants le sacrement qui rend parfait chrétien.

De bonne heure, les paroissiens de Notre-Dame s'étaient rangés sur deux lignes, de chaque côté de la rue, devant l'église. On distinguait de loin, sur chaque ligne, à leurs insignes et à leurs drapeaux, les deux groupes de la Société Saint-Jean-Baptiste et du Corps-de-Musique-Canadien.

Dès que Monseigneur parut, la foule poussa des cris de joie et le Corps de Musique lança dans les airs ses joyeuses fanfares.

Au moment où le pasteur mit le pied sur le seuil, les deux chœurs de Notre-Dame le saluèrent dans la langue sublime de l'Eglise. Notre-Dame n'avait jamais été si magnifique. Un arc de triomphe s'élevait sur la façade. Il suivait les piliers latéraux, et allait se terminer au pied de la croix toujours dominante. Au-dessous de la croix, au sommet de l'arc, apparaissait un large tableau de Notre-Dame, patronne de l'église ; de chaque côté, à la hauteur des deux piliers, ceux de Pie IX, et de l'évêque du diocèse. Une multitude de drapeaux et de riches draperies se balançaient joyeusement dans les airs.

A l'intérieur, de riches étoffes se déroulaient dans toute la nef et les escaliers jusqu'au seuil. Tout autour se dressaient de jolis érables comme une haie vive et serrée. Cependant, l'église était vide,—tout le peuple se tenant à la porte,—rien n'ornait les murs ; le sanctuaire était nu, l'autel nu, en signe de péché, d'humilité, de pénitence. L'évêque revêtu de la chape blanche, portant la mitre et la crosse, précédé de la croix des acolythes et du clergé, sortit solennellement par la grande porte et com-

men
trion
comm
cérér
euse
A
siens
velée
des c
tion,
la vie
VII
II
sanct
du bi
veille
Ils
çuren
valier
L'é
ment,
Pui
s'adre
Apr
haute
aucun
rappor
dernier
meille
diocèse
que vo
Nou
Worce
Au c
La c

mença la bénédiction. Tout le peuple de Notre-Dame, heureux, triomphant, formait à quelques pas de l'église et tout autour, comme une immense couronne. Aucun détail de l'imposante cérémonie, clairement expliqué d'avance, n'échappa à sa religieuse attention.

Au moment où se termina la cérémonie, il sembla aux paroissiens de Notre-Dame que leur chère église était toute renouvelée et triomphante. En effet, elle était sortie de la poussière des choses de ce monde, et participait à l'honneur de la rédemption, vraiment transformée, ennoblie ; sur son front brillait pour la vie le rayon lumineux de la grâce qui consacre et sanctifie.

Vint le tour des enfants.

Il y en avait deux cent quarante-deux, rangés autour du sanctuaire, portant avec leurs vêtements d'innocence, les insignes du brave qui a noblement commencé la campagne ou fait la *veille des armes*.

Ils s'agenouillèrent aux pieds du successeur des Apôtres, reçurent l'Esprit de l'onction et de la parole, et se relevèrent chevaliers du Christ.

L'évêque parla d'abord aux nouveaux confirmés, paternellement, en français.

Puis, au milieu d'un grand silence et d'une vive attention, il s'adressa, en anglais, à toute la paroisse.

Après quelques paroles pleine d'onction, il ajouta d'une voix haute et énergique : — "Je dois déclarer ici publiquement, sans aucune exagération et en justice envers Notre-Dame, que le rapport de votre estimable curé, qui m'a été remis en janvier dernier, était, de tous ceux que j'ai reçus, de beaucoup le meilleur, et qu'aucune paroisse, soit à Worcester soit par tout le diocèse de Springfield, tenu compte du nombre, n'a autant fait que vous."

Nous avons emprunté une partie de ces détails au *Spy* de Worcester.

Au dîner, il y avait quatorze prêtres.

La quête rapporta \$197.40.

CHAPITRE XVIII.

Mesquins ! Irréligieux !—Exemple, sagesse de direction à Notre-Dame.—Encore quelques traits dignes de mémoire.

Il a longtemps, nous l'avouons, que nous refoulons, sans cesse, à mesure que nous traçons ces pages, et comprimons au fond de notre âme les deux nobles épithètes qui ouvrent ce chapitre. Ce n'est là, nous le savons trop bien, qu'une partie du compliment que certains hommes ont pris l'habitude d'adresser à nos compatriotes émigrés. Nous ne cacherons pas le reste de ce compliment. Nous réservons même à ces deux traits-ci, le privilège de reparaître plus loin dans le tableau complet, à côté des autres, afin que le portrait qu'on s'est plu à faire de nos frères émigrés ne perde rien ni de sa vigueur ni de sa grâce. Nous ne faisons que les marquer d'un signe en passant et les vouer à la poussière d'où ils sont sortis. Ils y retourneront. Les faits que nous avons racontés de Notre-Dame, le témoignage solennel de Monseigneur de Springfield, que nous venons d'entendre, suffisent déjà pour justifier notre audace.

Vous allez dire, nous le savons : Notre-Dame de Worcester n'est qu'un fait.—Oui, répondons-nous, c'est vrai, mais un fait entre mille. Ce n'est pas seulement à Notre-Dame que les Canadiens émigrés ont fait des prodiges. Ouvrez les yeux et voyez, partout autour de vous, sous vos yeux.

Regardez Sainte-Marie de la Visitation de Putnam, diocèse de Providence ;—Regardez Saint-Jean-Baptiste de Troy et Champlain, diocèse d'Albany ;—regardez Marlboro, diocèse de Boston ;—regardez Saint-François-Xavier de Winooski Falls, Diocèse de Burlington ;—regardez Southbridge, Webster et Ware, diocèse de Springfield ;—regardez Nashua et Manchester, diocèse de Portland.

Quand on a fait, malgré l'exiguité du nombre, de telles choses, en deux ans, comme à Notre-Dame ; en quatre ans, comme à Winooski ; en très peu d'années, partout ailleurs ; quand on a souscrit, comme à Nashua, \$6000.00 en une heure et demie, \$8000.00 en deux jours, avec une population de 1800 âmes ; que des femmes, des filles, des enfants ont souscrit jusqu'à 10, 25, 100 piastres, on peut n'être pas fortuné cependant—et ce n'est pas nous qui le reprochons à des hommes arrivés sur la

terre
paye
repro
Me
Ma
toute
pour
comm
où ils
même
tromp
de tou
Ven
et leu
frères
cester
plusie
encore
la fac
exemp
Voi
de No
en mc
Puis
pouvo
que l'i
saire,
pages
portan
Ava
base e
Puis
de l'ég
Ceu
Dév
La
Dieu.—
n'a eut
qu'il a
vus qu
logeme
songer
le peu
Aujc

terre étrangère sans autre ressource que des dettes pesantes à payer au pays—mais assurément on n'en mérite que moins le reproche de mesquinerie ou d'irrégion.

Mesquins, irrégion !

Mais, de grâce, que demande-t-on ? Que les Canadiens soient toute ardeur et tout feu, malgré la médiocrité de leur fortune, pour une église où ils se trouvent et sont en effet regardés comme étrangers, sinon comme intrus ; où rien n'est pour eux, où ils ne comprennent rien et ne sont compris de personne, pas même du curé ? C'est cela qu'on veut ?—Eh ! bien, l'on se trompe : c'est là trop exiger, non seulement des Canadiens, mais de tout autre peuple, soit allemand, soit irlandais, à leur place.

Veut-on que les groupes canadiens prouvent leur générosité et leur zèle pour l'église ?—Qu'on leur donne ce qu'ont leurs frères, ce qu'ils ont droit d'attendre, ce qu'ils ont eu à Worcester, dans plusieurs endroits que nous avons nommés, en plusieurs autres qu'il nous faut omettre, savoir : un prêtre—encore une fois—qui les comprend et qu'ils comprennent, avec la faculté d'avoir *leur* paroisse, et que ce prêtre leur apporte exemple et direction. Alors ils feront des prodiges.

Voilà ce qu'attendaient, depuis longtemps, nos compatriotes de Notre-Dame. Ils l'ont eu enfin ; et voyez ce qu'ils ont fait en moins de deux ans.

Puisque nous avons parlé d'exemple et de sage direction, nous pouvons bien, sans sortir de notre sujet, indiquer brièvement ce que l'un et l'autre furent à Notre-Dame. Cela n'est pas nécessaire, il est vrai, puisque cela se voit et se sent partout, dans les pages que nous venons de tracer ; mais il y a certains traits importants que nous aurions tort de laisser tout-à-fait dans l'ombre.

Avant tout, à Notre-Dame, ce fut l'œuvre du ministère, la base essentielle, le principe vital d'une paroisse.

Puis autant de solennité que possible dans les cérémonies de l'église.

Œuvres de zèle.

Dévotions bien ménagées.

La première maison à élever ou à se procurer fut celle de Dieu.—Quand au curé, une modique pension lui suffisait.—Il n'a eut souvent d'autre logement que la sacristie. C'est même là qu'il a couché quelquefois, jusqu'à ce que des amis mieux pourvus que lui, vinssent le presser d'accepter chez eux un meilleur logement. Ce n'est qu'au mois de novembre, 1870, qu'il put songer à aller chercher sa mère, et à lui permettre de partager le peu qui ne devait guère suffire à peine qu'à lui-même.

Aujourd'hui encore que Notre-Dame, libre de dettes, favorisée

e-Dame.—Encore

foulons, sans
mprimons au
ti ouvrent ce
qu'une partie
l'habitude d'a-
acherons pas
le à ces deux
tableau com-
st plu à faire
leur ni de sa
le en passant
retourneront.
: témoignage
venons d'en-

e Worcester
mais un fait
me que les
les yeux et

am, diocèse
le Troy et
diocèse de
ooski Falls,
Webster et
Manchester,

elles choses,
s, comme à
quand on a
et demie,
800 âmes ;
jusqu'à 10,
lant—et ce
ivés sur la

du côté de revenus, est prête à ajouter à son histoire, le curé, satisfait de l'étroit logement qu'il s'est fait au rez-de-chaussée de son église, médite, pour la première occasion qui s'offrirait, d'autres œuvres de bien, au profit de ses chères ouailles.

S'agissait-il de contributions, il y prenait part tout le premier, tantôt deux cents, tantôt trois cents piastres lesquelles représentaient quatre mois, six mois de son salaire.

L'on donnait beaucoup à Notre-Dame, mais volontairement, de bonne grâce, généreusement et librement.

D'abord l'on avait su prévoir un point bien important, savoir : proportionner les dépenses aux moyens. Ce qu'on voulait faire on le pouvait. Rien d'extravagant, rien d'exagéré dans l'entreprise ; rien de ces plans à prétention, hors de proportion avec les moyens dont on dispose ; aucune de ces exigences qu'une fois adoptées, il faut ensuite à tout prix pousser jusqu'au bout, en pressant sur le peuple. De tels plans ont souvent coûté bien des larmes, et n'ont pas attaché un seul cœur à l'Eglise.

A Notre-Dame, grâce à une sage prévoyance, tout se fit aisément, tout parut facile. Jamais de la part de l'église rien de ce qui pouvait sentir l'exaction ou la pression.—Au contraire.—Un souscripteur tombait-il dans la gêne, volontiers on lui accordait le délai convenable, volontiers on lui faisait remise entière des versements qu'il lui restait à faire. Ce n'est pas à Notre-Dame, grâce à Dieu, qu'on se plaindra d'avoir été taxé pour entrer à l'église ou pour recevoir les sacrements.

On a mis partout cette délicatesse de charité.—La collecte de Noël ou de Pâques, destinée au soutien du curé, laquelle est juste et raisonnable, omise au moins une fois, à Notre-Dame, en faveur de l'église, ne fut jamais faite qu'aux offices propres de Noël et de Pâques, et jamais par d'autres que par les citoyens de la paroisse eux-mêmes.

Il en est résulté qu'à Notre-Dame, non seulement on ne s'est jamais plaint ; non seulement on ne croit pas assez dire quand on proclame que donner à l'église n'appauvrit pas, mais encore,—ce qui fait la force morale d'une paroisse,—que l'on sent pour l'église un attachement d'amour, une piété vraiment filiale.

Nous rapporterons ici un certain nombre de faits édifiants que nous aurions pu mettre à côté de ceux qui ont paru plus haut, mais qui ne démentiront ni ne dépareront rien de ce chapitre.

Une famille très à l'aise a projeté une promenade au pays,—on sait ce que signifie ce mot pour chaque canadien retenu aux Etats-Unis,—et affecté d'avance telle somme à la toilette :—c'était en hiver.—Mais la pensée de l'église vint se mêler à tous

ces c
à côt
tions
Un
pièce
la pr
bienfi
Bie
Dame
qu'ils
venait
Sou
par le
leurs v
piastri
Qu
les pa
bleaux
pas pe
De l
etc., o
ment ;
ble,—c
Un c
compai
gens F
viennet
paroiss
cœur et
— U
promet,
venus à
tint par
Du r
naient,
Nous
pourtan
roisse c
l'effacer

ces calculs. L'on renonça au voyage et l'on vint offrir à l'église à côté du sacrifice imposé au cœur, une des meilleures souscriptions, augmentée des 100 piastres destinées au voyage.

Une femme mourante, avait conservé depuis longtemps une pièce d'or de \$5.00, qu'elle tenait de sa mère. Elle la prend et la présente, pour l'église, au curé qui venait de lui conférer les bienfaits de son ministère.

Bien des fois, et en grand nombre, les ouvriers de Notre-Dame, qui avaient déjà payé leurs généreuses contributions, dès qu'ils s'étaient trouvés obligés de travailler une fête d'obligation, venaient, sans retard à l'église déposer le salaire de cette journée.

Souvent de jeunes filles, obligées de pourvoir elles-mêmes, par le travail de chaque jour, à leur nourriture, leur logement et leurs vêtements, sont venues offrir jusqu'à quarante ou cinquante piastres pour l'église.

Quand l'église était encore pauvre de décorations, nous avons vu les paroissiens, presque chaque semaine, y apporter des tableaux, des images, des meubles, qui servent encore ou qui n'ont pas peu contribué à enrichir le grand bazar dont nous avons parlé.

De leur côté, tous les officiers de l'église : chantres, gardiens, etc., ont regardé comme un honneur de faire le service gratuitement à Notre-Dame, aussi longtemps qu'on le trouva convenable,—ce qui dura jusqu'au mois de février 1871.

Un exemple touchant et que nous souhaitons à tous nos jeunes compatriotes d'imiter, c'est qu'ici à Notre-Dame, si les jeunes gens partent pour voyage, pour la Californie ou ailleurs, ils viennent—et c'est de tradition—au moment de dire adieu à la paroisse, faire leur offrande à Notre-Dame. Cela console leur cœur et anime leur espérance.

— Un jeune homme qui attendit une place pendant six mois, promet, dès qu'il l'aura trouvée, de donner le dixième de ses revenus à l'église pendant deux ans. La place fut trouvée, et il tint parole.

Du reste, le dixième du revenu, c'est ce que beaucoup donnaient, en souscrivant de cinquante à trois cents piastres.

Nous fermons la série de ces faits admirables, qui est loin pourtant d'être terminée ; et nous inscrivons au front de la paroisse canadienne de Notre-Dame, sans crainte qu'on vienne l'effacer :—“ Héroïque de dévouement envers son église.”

CHAPITRE XIX.

Recensement de la paroisse de Notre-Dame. — Troisième rapport financier de paroisse.

La fin de l'année 1871 met sous nos yeux deux documents importants, inscrits aux registres de Notre-Dame, lesquels ajoutent à son histoire, et permettront au lecteur de se faire, par comparaison, une idée assez juste d'une paroisse canadienne aux États-Unis : nous voulons dire le recensement de la population au mois d'octobre 1871, et le rapport financier de la paroisse au mois de décembre de la même année.

Nous les réunissons tous les deux dans ce chapitre parce qu'ils se rapportent intimement l'un à l'autre ;—nous les donnons au complet, bien que certains détails soient déjà connus et que d'autres aient besoin d'être répétés, afin de ne pas nuire à la clarté des faits ; enfin, nous les présentons sans commentaires, parce qu'ils parlent assez d'eux-mêmes.

RECENSEMENT.

Ames, 2,805 ; familles, 562 ; communians, 1,794 ; Personnes sachant lire le français, 907 ; personnes sachant écrire en français, 736 ; personnes sachant lire l'anglais, 672 ; personnes sachant écrire en anglais, 551 ; propriétaires aux États-Unis, 87 ; propriétaires au Canada, 57 ; naturalisés citoyens américains, 90 ; ayant une assurance sur leur vie, 45 ; abonnés à un ou plusieurs journaux, 163 ; cordonniers, 228 ; forgerons, 93 ; charpentiers, 87 ; machinistes, 53 ; journaliers, 122.

D'autres, en moindre nombre, appartiennent à divers métiers, comme tailleurs, etc.

Médecin, 1 ; avocats, 2 ; notaire, 1 ; commis, 11 ; épiciers, 4.

Parmi les chefs de famille,—

138 ont séjourné aux États-Unis, de 1 à 5 ans.

125, de 5 à 10 ans.

58, de 10 à 15 ans.

46, de 15 à 20 ans.

36, de 20 à 25 ans.

41 y ont séjourné 25 ans et au-delà.

RAPPORT FINANCIER DE PAROISSE.

(Extrait.)

Recettes :	\$	cts.
Par Bancs	5,698.38	
Par Société Saint-Hyacinthe	191.00	
Par Société Saint-Jean-Baptiste	200.00	
Par Bazar	3,900.00	
Par Assurance	332.00	
Par Souscriptions	2,854.00	
Par Quête du dimanche	743.00	
Par Bénédiction de l'église	197.40	
Par Chemin de croix	104.75	
Par Orgue	65.59	
Par Intérêts des argents	109.20	

 14,343.11

Dépenses :	\$	cts.
Au Pape	400.00	
A la France	400.00	
Au Desservant	600.00	
Intérêts	221.69	
Cathedraticum	100.00	
Ecole française	100.00	
Fournitures d'église et de ménage	3,018.09	
Réparations et améliorations de l'église.	963.89	
Amortissement de la dette de l'église	6,500.00	

 13,095.65

Balance en banque, \$1,247.46.

Nous n'avons ici qu'un désir à exprimer : c'est qu'un jour l'on puisse mettre sous les yeux de la patrie un recensement, aussi exact et aussi complet de tous les groupes canadiens formés aux Etats Unis, et que chacun d'eux ait pu, sans compromettre ses obligations ni nuire aux œuvres locales, trouver dans le trésor de son église, une part pour la souffrance de ceux qui nous sont proches, une part surtout pour le Père commun de tous les fidèles.

CHAPITRE XX.

La répartition légale, la dime et le système des contributions volontaires.—Devoir absolu de contribuer aux frais du culte et à l'entretien du prêtre.—Faux prétextes et plaintes injustes des mesquins.

Nous pensons bien qu'il n'est pas beaucoup question aujourd'hui, au Canada, de la répartition légale ou de la dime, comme institutions, ni que l'on songe le moins du monde aux Etats-Unis, à modifier le régime des contributions volontaires.

Ce n'est donc pas à titre de questions que ces deux mots paraissent en tête de ce chapitre.

Mais il est permis de parler d'institutions qui dorment tranquilles, tout autant que de celles dont la vie est agitée. Quel est donc notre but en mettant ici ces deux systèmes en face?—Le voici :—Ce n'est nullement pour nous donner la satisfaction, toujours flatteuse, de dire laquelle des deux choses nous préférons, mais bien pour suggérer à nos compatriotes des Etats-Unis quelques réflexions très-pratiques, qui ne leur sont pas nécessaires, sans doute, mais utiles.

Donc, au Canada, tout le monde le sait, c'est la répartition légale et la dime qui sont en vigueur.

S'il s'agit de bâtir une église, il y a répartition légale.

S'il s'agit de réparations ou d'améliorations, répartition légale.

Pour subvenir à l'entretien du prêtre, dime,—ou vingt-sixième minot, comme on dit souvent,—aussi légale.

Qu'est-ce à dire?—C'est-à-dire que l'Eglise d'un côté, impose la répartition et la dime, comme loi, et que l'état de l'autre, regarde ces lois comme siennes.

Quiconque se mettra en tête de regimber contre l'aiguillon, on lui rappellera, comme dernière considération, qu'il y a des juges et à Rome et à Berlin.

Donc, au pays,—c'est la loi et de l'Eglise et de l'Etat,—il faut pourvoir à l'entretien du culte, à l'érection de l'Eglise, à la vie du pasteur ; c'est une obligation que le peuple chrétien doit remplir de par la loi ; c'est là une dette bien déterminée, qui se paie une fois pour toutes, périodiquement, à chaque échéance, mais enfin une dette, et une dette sacrée.—Là il n'y a rien ou presque rien de laissé au bon vouloir ou aux élans spontanés.

Aux Etats-Unis, ce n'est pas la même chose.—Tout paraît libre directement ou indirectement.

S'agit-il de bâtir une église, vous êtes appelé à y coopérer suivant vos moyens ; vous n'y êtes pas forcé.

S'agit-il de subvenir aux besoins du prêtre, on s'adressera au peuple ; on ne le forcera pas.

Les contributions ou souscriptions pour l'église viennent de ceux qui veulent bien s'y prêter. A Noël et à Pâques, alors que se fait la collecte pour le pasteur, on donne ou on ne donne pas ; et, si l'on donne, on donne ce que l'on veut.

C'est là ce qu'on appelle le régime volontaire.

Mais y a-t-il entre ces deux systèmes autant de différence qu'on paraît quelquefois y en mettre?—Non, certainement, non.

Il y a une différence dans la forme, oui :—autre chose est de payer la dime déterminée, tous les ans, autre chose de verser librement, à Noël ou à Pâques, ou à l'occasion des baptêmes et mariages, une contribution indéterminée. Mais n'y a-t-il pas ici comme au Canada une obligation stricte, ici comme au Canada et partout ailleurs, un devoir impérieux, sacré, de subvenir aux frais du culte et à l'entretien du prêtre?—Oui, sans aucun doute. Cette loi existe partout ; ce devoir sacré est universel.

Chaque fidèle est tenu, par une loi fondamentale de religion et de justice, de contribuer, suivant ses moyens, à l'édification et au maintien de la maison de Dieu, à la vie du pasteur que Jésus-Christ envoie prêcher l'Evangile.

S'y refuser, quand on peut le faire et qu'on y est appelé, c'est un péché qui n'appellera pas, si l'on veut, ici, les foudres de l'église, non plus que la sentence du tribunal civil ; mais qui devant Dieu et devant l'église, n'en est pas moins un péché.

Le christianisme s'impose à tous et partout—c'est son droit et son devoir—avec ses ministres, ses temples, les objets nécessaires et convenables au culte sacré. Personne n'a le droit de refuser, tout le monde est tenu de le recevoir tel qu'il est, et chaque point du monde, chaque population doit l'embrasser avec ses obligations.

Qui donc élèvera ce temple ? qui fournira ces objets, si ce n'est le peuple chrétien lui-même ? N'est-ce pas pour nous que le christianisme existe et se présente ? Qui entretiendra le ministre de l'Evangile ? Ecoutez :—Quand Jésus-Christ donne à ses disciples leur mission et qu'il les envoie devant lui, que leur dit-il ? Il leur dit, c'est vrai,—de ne porter ni bourse, ni sac, ni souliers ; mais pourquoi ? Ses disciples n'en ont-ils pas besoin ? Ces objets, pour eux, seraient-ils considérés par le Maître comme superflus ?—Pas du tout ; mais il compte sur les fidèles.

La preuve, c'est qu'il ajoute : celui qui travaille est digne de sa récompense ;—celui qui travaille est digne du prix de son travail. Ecoutez Saint-Paul :

“ Ne suis-je pas libre de prendre chez vous ma subsistance ? Ne suis-je pas apôtre ? N'êtes-vous pas vous-même mon ouvrage en Notre-Seigneur ? Et quand je ne serais pas apôtre à l'égard des autres, je le suis du moins à votre égard. N'avons-nous pas en cette qualité, le pouvoir de manger et de boire ? Qui est-ce qui va jamais à la guerre à ses dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne, et ne mange pas de son fruit ? Ou qui est le pasteur d'un troupeau qui ne se nourrit pas du lait du troupeau ? —Vous dis-je ceci seulement selon l'homme ?—Mais la loi elle-même ne le dit-elle pas ?—Qui laboure la terre, doit labourer avec espérance, et celui qui bat le grain doit espérer d'y avoir sa part.—Si donc nous avons semé dans vos vos âmes les biens spirituels, est-ce une grande chose que nous recueillions une part de vos biens temporels ? Si d'autres usent de ce pouvoir à votre égard, pourquoi n'en userions-nous pas plutôt qu'eux ?—Ne savez-vous pas que les ministres du temple mangent ce qui est offert dans le temple et que ceux qui servent à l'autel ont part aux oblations de l'autel ? Ainsi le Seigneur a aussi ordonné à ceux qui annoncent l'Évangile, de vivre de l'Évangile.”

Le devoir sacré dont nous parlons est aussi un devoir d'équité et d'honneur envers nos frères. L'église est la maison, et le prêtre est l'homme de tout le monde. Tout le monde a besoin de l'église et du prêtre, depuis le baptême jusqu'à la tombe. Eh ! bien, nous le demandons, quand une chose doit se faire, qu'elle existe en faveur de tous, sans exception, est-il juste, qu'il y en ait même un seul qui refuse d'y contribuer ? En est-il un seul qui ait droit de s'en laver les mains, de désertier le poste, de se retirer sous sa tente, et de jeter tout le fardeau sur les épaules de ses frères ?—Assurément non, ce n'est ni juste, ni honorable.

Il y a plus : c'est de mauvais augure pour l'avenir. Vous ne profiterez guère pour votre âme d'une cause sainte que vous aurez trahie ; et tant pis pour vous, si Dieu vous laisse ou vous envoie les biens dont vous refusez de lui offrir une part.

Bien qu'il y ait chez tous les peuples une minorité, heureusement infime, rebelle à la voix de la religion, de la justice, de l'équité, de l'honneur, de son intérêt spirituel et même temporel, cependant, nous l'avouons en toute franchise, les réflexions suivantes s'adressent, dans notre pensée, spécialement à nos compatriotes. Et voici pourquoi :—D'abord parce que leurs vrais intérêts doivent nous être naturellement plus à cœur que ceux des

autres
clair e
turelle
paraît
une g
Soi
tribue
fera c
Pâque
Ma
Pay
Pay
ment,
Eh
n'atté
nous-r
1°]
—M
Ils se
ici, ch
Est-ce
2°]
—E
—E
—I
peuve
Mai
dans l
rir à c
Mai
avoue
3°]
—Q
Le
voulez
généra
mérite
Qua
majori
donne
quoi n
4°]
trève,
prendre

autres populations, et ensuite parce que, accoutumés au régime clair et net de la loi établie qui fixe tout à ce sujet, ils sont naturellement plus tentés de s'imaginer que si la lettre de la loi disparaît, l'obligation n'existe plus. Or c'est là, on le comprend, une grave erreur.

Soit, diront quelques-uns, nous comprenons qu'il faut contribuer à l'érection de l'église au soutien du curé ; cela se fera dans la contribution générale des jours de Noël et de Pâques. A part de cela, plus d'obligation à ce sujet.

Mais payer pour la place de banc ?

Payer pour recevoir les sacrements ?

Payer tantôt pour un objet, tantôt pour un autre, continuellement, sans fin ni trêve ?

Eh ! bien, voyons. Soyons de bon compte ; n'exagérons rien, n'atténuons rien ; mais n'essayons pas non plus de nous tromper nous-mêmes.

1° Payer pour s'asseoir dans un banc ?

—Mais de grâce, au Canada, les bancs ne se paient-ils pas ?—
Ils se paient une fois l'année ou tous les six mois et d'avance ; ici, chaque mois, chaque dimanche, au quartier ou à l'année.—
Est-ce différent en réalité ?—Nullement.

2° Payer pour entrer à l'église ?

—D'abord est-ce toujours ?—Non.

—Est-ce partout ?—Non.

—L'exige-t-on en général absolument, et de ceux qui ne peuvent payer aussi bien que des autres ?..... Non.

Maintenant, nous avons volontiers que l'on devrait, même dans les limites que nous venons de poser, se dispenser de recourir à cette source de revenu.

Mais enfin si on le fait, c'est un abus et voilà tout. Mais avouez qu'il est rare.

3° Payer pour les sacrements ?

—Quels sacrements ?—Le baptême seulement et le mariage.

Le mariage se paie également au Canada ; moins si vous voulez, mais proportion gardée, cette différence, pour une fois généralement qu'elle se présente dans la vie de chacun, ne mérite certainement pas d'être mise en ligne de compte.

Quant au baptême, c'est vrai ; mais ici encore, dans l'immense majorité des cas, ou l'on ne donne rien, faute de moyens, ou l'on donne à sa volonté. Quand on peut donner généreusement, pourquoi ne le ferait-on pas ?

4° Quant à donner partout, à toute occasion, sans répit ni trêve, à part l'exagération qui saute aux yeux, on devrait comprendre que dans un pays où tant de paroisses surgissent tous

les jours, où tant d'autres n'en sont encore qu'à leur début, où la plupart n'ont aucune source immobilière de revenus, où les séminaires ne sont pas fondés, où les écoles, les asiles, etc., sont encore, relativement aux immenses besoins du peuple, en si petit nombre, un pays où tout cela pèse sur le prêtre et sur l'église, on devrait comprendre qu'un peu de libéralité, de générosité, d'esprit de sacrifice, ne doit pas être regardé comme superflu.

Maintenant, à notre tour.—Quels sont donc ceux qui font sonner si haut tous ces sacrifices qu'ils disent qu'on leur impose, qui se plaignent d'avoir à payer pour tout ?—Le sait-on ?

Sont-ce les pauvres ?—Non.

Sont-ce les riches qui savent donner ?—Non.

Ce sont ceux qui, pouvant donner, ne donnent jamais rien. Ce sont ceux-là qui trouvent le fardeau trop lourd, qui en sont accablés. Riches dont parle l'Évangile, qui tiennent plus à un sou qu'à leur âme ; avarés, qui regardent comme perdu ce qui retourne au maître absolu des biens de ce monde. Egoïstes et mesquins qui pensent que personne n'a droit d'attendre d'eux le moindre service, et que le monde ne tourne et ne se meut que pour eux.

Voilà les hommes qui se plaignent.

Voilà les hommes,—et c'est ici une faute que nous ne pardonnons jamais,—voilà les hommes qui, par leurs mesquineries, leurs plaintes, leurs observations taquines, insupportables, ont quelquefois forcé les pasteurs, à recourir à des mesures sévères dont la charité maternelle de l'Église est la première à souffrir. Ils sont ainsi devenus pour leurs frères plus généreux, mais pauvres, la cause d'exigences trop onéreuses. Ils ont fait tort à la réputation de leurs frères canadiens ; ils ont nui fatalement à la foi de leurs frères et à l'Église.

A ces hommes qui croient perdu tout ce qui va à l'Église, qui supputent sans cesse, et grossissent la petite somme qu'il leur est arrivé de détacher pour elle, qui s'en souviennent et la rappellent toute leur vie, à chaque occasion, afin de ne jamais avoir à en faire une autre, nous dirons, en résumé : Braves gens, allez, rassurez-vous ; quand vous ne serez plus, il se bâtira encore des églises.

La se

L'c

15, 16

No

associ

veine

Poi

trer d

Worc

ventio

le rô

exerc

No

corres

du 5

Publi

mons

a été

Vo

C'e

écri

ventio

Ce

prod

La

mem

plus

Les

Dè

So

de la

après

au M

leurs

Ils

A

CHAPITRE XXI.

La septième Convention Nationale des Canadiens émigrés..... et Notre-Dame.

L'on sait déjà que cette Convention se tint à Worcester, les 15, 16, 18 septembre 1871.

Nous parlerons plus loin, d'une manière générale, des sociétés, associations, conventions, considérées en elles-mêmes et relativement à la population canadienne des Etats-Unis.

Pour le moment, nous ne voulons que deux choses : enrégistrer d'abord ici les travaux de la Convention canadienne dite de Worcester, la plus remarquable croyons-nous, de toutes les conventions canadiennes qui ont eu lieu jusqu'ici ; puis laisser voir le rôle que Notre-Dame y a rempli, l'influence qu'elle y a exercée.

Nous empruntons tous les détails relatifs au premier chef, à la correspondance de monsieur F. Gagnon, qui a paru dans le No. du 5 octobre 1871 de l'*Etendard National*, édition de l'*Opinion Publique* pour les Etats-Unis. Personne n'a mieux connu que monsieur Gagnon les travaux de cette Convention, puisqu'il en a été le président.

Voici donc, en substance, ce qu'il en a écrit :

C'est le cœur rempli de joie et d'enthousiasme que je vous écris ce compte-rendu des délibérations de notre septième Convention nationale.

Cette Convention, qui a été brillante sous tous les rapports, produira un bien immense chez nos populations canadiennes.

La Société St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., et les membres de la Congrégation Notre-Dame, organisèrent une des plus belles démonstrations qui aient jamais été faites à Worcester. Les sociétés voisines contribuèrent à rehausser l'éclat de la fête.

Dès 5 heures du matin les délégués commencèrent à arriver.

Sous la direction de M. L. Coiteux, Commissaire-Ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste de Worcester, la procession, après avoir défilé dans les principales rues de la ville, se rendit au Mechanics' Hall, où les délégués furent priés de présenter leurs lettres de créance au comité exécutif.

Ils étaient au nombre de 44, venus de neuf Etats différents.

Après l'appel des délégués, M. Chs. Moussette invita le Rév.

M. J. B. Primeau, curé de Worcester, d'ouvrir la Convention par une prière.

Après avoir offert à Dieu les délibérations de l'assemblée, le Rév. curé prit la parole et traça, en quelques phrases très-éloquentes et souvent applaudies, les devoirs des délégués.

On procéda ensuite à l'élection des officiers de la Convention.

—Furent élus :

Président, Ferd. Gagnon, rédacteur de l'*Etendard National*.

Vice-Président, Alex. Bengley, de Chicago.

Secrétaire-Archiviste, Fréd. Houde, rédacteur du *Protecteur Canadien*, St. Albans.

Secrétaire-Trésorier, Jos. LeBœuf, écr., de Cohoes, N. Y.

On ajourna alors les travaux de la Convention au samedi à 10 h. A. M.

SECOND JOUR.

M. Ferd. Gagnon, président de la Convention, ouvrit la séance à dix heures et demie A. M. On passa à la discussion du programme suivant :

1° La presse canadienne.

2° Ecoles françaises.

3° Naturalisation et rapatriement.

4° Bien-être matériel.

5° Sociétés de secours mutuels.

6° Questions d'honneur national.

7° Union des Sociétés de secours mutuel.

La question de la presse canadienne fut traitée la première.

M. Houde parla éloquentement. Il fit voir le bien que produit la bonne presse dans tous les pays, et il exhorta vivement tous les délégués à déployer le plus grand zèle pour la propagation de l'*Etendard National* et le *Protecteur Canadien*. MM. A. Paré et E. N. Lacroix, traitèrent le même sujet. La séance se termina vers 1 heure P. M., après que le président eut nommé MM. Chs. Moussette, Jos. LeBœuf, Fréd. Houde, A. F. Bouleau et L. Boudreau, pour élaborer une série de résolutions sur les questions du programme, et autres sujets qui pourraient être proposés par les délégués ; ce comité devant faire rapport le soir même.

Ajournement jusqu'à deux heures et demie P. M.

Le vice-président, M. Alex. Bengley, de Chicago, ouvrit la séance vers 3 heures P. M.

On passa immédiatement à la discussion des questions du programme.

Le sujet des écoles françaises fut éloquentement traité par MM. Batchelor, LeBœuf et Lacroix.

Vint ensuite la question si importante de la naturalisation et du rapatriement.

Messieurs Ferd. Gagnon, E. N. Lacroix et Chs. Moussette se prononcèrent fortement en faveur de la naturalisation pour ceux qui ne devaient point retourner en Canada, et en faveur du rapatriement pour les autres.

Les moyens d'acquérir le bien-être matériel furent donnés par MM. A. Moussette, Chs. Moussette et Jos. LeBœuf. Ils n'en oublièrent qu'un seul, celui des assurances sur la vie, que je me propose de traiter bientôt.

Messieurs Batchelor, Dr. Jacques et N. Lacroix, invoquèrent l'établissement de sociétés de Secours mutuels ; après quoi, la Convention s'ajourna jusqu'à sept heures et demie P. M.

SEANCE DU SOIR.

Le vice-président, M. Bengley, ouvrit et présida cette séance.

Le Dr. Rousseau traita des conventions, de leur but et de leurs résultats. Le Dr. N. Jacques, de Worcester, nous parla ensuite des questions d'honneur national. Il fit voir nos fautes, et en indiqua les remèdes.

Il se passa alors une belle scène de famille. La salle Washburn était comble, le silence se fit et le président, Ferd. Gagnon, accompagné de MM. Chs. Moussette et Jos. LeBœuf, entourés d'un grand nombre de délégués, s'avança sur l'estrade et présenta à M. Edouard N. Lacroix, délégué du Détroit, Michigan, au nom des Canadiens émigrés, une canne montée en or, en reconnaissance de ses nombreux services à la cause nationale et en témoignage de l'estime qu'entretiennent à son égard tous les délégués.

M. Lacroix répondit en termes pleins de reconnaissance, à ce témoignage d'estime. C'est un grand honneur que celui conféré à M. Lacroix, mais il le mérite. Il est digne de ce témoignage éclatant accordé à son grand patriotisme. M. Lacroix est, pour moi, la personnification du patriote émigré.

Le comité nommé pour préparer des résolutions, fit son rapport, et les délégués votèrent, à l'unanimité, l'adoption des résolutions plus loin rapportées.

L'assemblée s'ajourna jusqu'à lundi matin, à 8 h. A. M.

M. A. Bengley est au fauteuil.

La résolution suivante est proposée et adoptée à l'unanimité.

M. Gagnon propose qu'il soit résolu :

Que cette Convention apprend avec la plus profonde douleur la nouvelle de l'incendie qui vient de détruire les ateliers du *Protecteur Canadien* ; et reconnaissant que ce journal a rendu,

par le passé, d'éminents services à la cause nationale et religieuse des Canadiens émigrés, cette Convention invite nos populations canadiennes à venir en aide, si besoin il y a, au propriétaire de cet excellent journal,

La Convention s'ajourne alors jusqu'au soir.

L'Union de Secours mutuels ouvrit alors ses séances.

M. Chs. Moussette agissant comme président ; MM. Batchelor et H. J. Lord, comme secrétaire-archiviste et secrétaire-correspondant.

La Constitution de cette Union de Secours mutuels fut discutée, et les Sociétés suivantes signèrent sa Constitution :

St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass.	
" " de Chicago, Illinois.	
" " de Danielsonville, Conn.	
" " de Fitchburg, Mass.	
" " de Northampton, Mass.	
" " de Marlboro, Mass.	
" " de Manchester, N. H.	
" " de Nashua, N. H.	
" " de Troy, N. Y.	
" " de Millbury, Mass.	

Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers de cette organisation pour l'année courante :

Messieurs E. N. Lacroix, Président.
" P. L. Paquette, Vice-Président.
" A. Paré, Secrétaire-Archiviste.
" Fréd. Houde, Secrétaire-Correspondant.
" A. Bengley, Trésorier.
Membres adjoints, Ls. Loiselle et E. Lussier.

Après les remerciements votés au Rév. J. B. Primeau, et aux officiers sortant de charges, l'Union de Secours mutuels ajourna sa séance *sine die*.

Pendant cette séance, les délégués des différentes sociétés de secours mutuels, firent un rapport sur l'état de leurs sociétés respectives. Toutes sont prospères. Les principales sont celles de Lafayette, de Détroit ; St. Jean-Baptiste, de Worcester ; et St. Jean-Baptiste, de Cohoes, N. Y.

Vers 7 heures P. M., la Convention Nationale reprit sa séance et termina ses travaux par l'adoption de résolutions remerciant le curé de Worcester, la Société St. Jean-Baptiste et la Congrégation de Worcester, Mass., pour avoir tant aidé au succès de la Convention, et avoir organisé une aussi belle démonstration.

Vint
de 187

Mes

"

"

"

Men

Marche

Vt. ; F

ville, C

sockett

En m

tion N

cester,

milieu

Et l

ses int

des dé

Le

Notre-

beaux

consta

apôtre

royaur

prouva

mission

en dis

l'aveni

senté

assista

La

d'heur

fut ac

McKo

patriot

trois c

Patrie.

ces me

Les

Spring

les plu

cester

Vint ensuite l'élection du comité exécutif pour la Convention de 1872, qui aura lieu à Chicago, Illinois.

Messieurs E. N. Lacroix, du Détroit, Michigan, Président.
 " A. Bengley, de Chicago, Illinois, Vice-Président.
 " L. Boudreau, de Marlborough, Mass., Sec.-Arch.
 " Jos. LeBœuf, écr., de Cohoes, N. Y., Sec.-Corr.
 " A. D. Lapierre, de Springfield, Mass., Trésorier.

Membres adjoints: A. Fontaine, Glens Falls, N. Y.; Jos. Marchessault, de Worcester, Mass; Ant. Moussette, St. Albans, Vt.; H. I. Lord, Biddeford, Maine; H. F. St. Onge, Danielsonville, Conn.; Ls. Benoit, Manchester N. H.; E. Pelletier, Weensockett, R. I.

En reconnaissance des éminents services rendus à la Convention Nationale de 1871, par le Rév. J. B. Primeau, curé de Worcester, il est proclamé membre honoraire du comité exécutif au milieu d'un tonnerre d'applaudissements.

Et la septième Convention Nationale de 1871, termina alors ses intéressants travaux au milieu des enthousiastes hourrahs des délégués.

Le dimanche, 17, il y eut une messe solennelle à l'église Notre-Dame. La bande canadienne de musique fit entendre de beaux airs nationaux. M. le curé Primeau fit le sermon de circonstance. Il prit pour texte les paroles de Jésus-Christ aux apôtres. " Ne crains rien, petit troupeau, car tu auras un royaume." Il fit l'application du texte au peuple canadien et prouva par les faits de notre histoire combien grande est la mission du peuple canadien. Il termina son éloquent sermon en disant que sûrement il ne pouvait perdre confiance dans l'avenir de son peuple, lorsqu'il le voyait aussi dignement représenté à cette Convention. Ce sermon fut goûté par tous les assistants.

La Convention Nationale a donc été brillante et produira d'heureux résultats. La démonstration publique du vendredi fut admirée à bon droit des Américains. MM. Denholm et McKoy, du Boston Store, sur l'instigation de M. Alfred Lalime, patriote sincère, avaient orné leurs vitraux de banderolles aux trois couleurs, avec cette belle devise au milieu: "Honneur et Patrie. Avant tout, soyons Canadiens." Nos remerciements à ces messieurs pour cette marque de déférence.

Les sociétés St. Jean-Baptiste de Worcester, de Millbury et Springfield, ainsi que la congrégation de Worcester, méritent les plus grands éloges. La Société St. Jean-Baptiste de Worcester a surtout droit à la reconnaissance des Canadiens émigrés,

parce que c'est à elle, en grande partie, qu'est due la solennité extérieure de la Convention.

Un salubre exemple a été donné à Worcester, cette année. Espérons qu'à Chicago et partout, on en profitera.

FERD. GAGNON.

RESOLUTIONS

Adoptées par les délégués à la septième Convention nationale des Canadiens émigrés :

Considérant que les avantages et la nécessité pour un peuple d'avoir à son service une presse bien inspirée et vraiment éclairée, dirigée par des hommes instruits et bien disposés, sont compris par tous les délégués et tous leurs constituants ;

Considérant que la supériorité et le mérite relatif d'une presse nationale, ayant spécialement en vue les besoins et l'avenir de la population canadienne des Etats-Unis, sont également indéni-
niables ;

Considérant que nombre de journaux, hostiles à notre religion propagent chaque jour des objections, des attaques et des préjugés contre la religion catholique romaine, et qu'il est indispensable d'opposer une digue à ce torrent d'impiété, d'ignorance et de mauvaise foi ;

Considérant que notre presse nationale des Etats-Unis est plus immédiatement en rapport avec ces journaux et ces pamphlets, et se trouve par là même plus en état que tout autre de rétablir et de défendre la vérité, d'affermir la foi et de conserver pures les mœurs et les traditions nationales ;

Résolu que nous approuvons la conduite sage et patriotique de notre presse canadienne des Etats-Unis ; reconnaissons les grands services qu'elle a rendus à la cause nationale et religieuse, et recommandons fortement à nos compatriotes de donner à nos journaux canadiens des Etats-Unis l'appui et l'encouragement mérités, et ce, de préférence à tous les autres journaux qui, quoique bien inspirés, ne sont pas aussi exclusivement publiés dans les intérêts nationaux et religieux des Canadiens émigrés.

Considérant que pour maintenir et améliorer notre position sociale, au milieu des nationalités étrangères qui nous environnent, il faut, non-seulement le respect de soi-même et des talents naturels ; mais de plus une instruction anglaise et française solide et spécialement adaptée à notre condition exceptionnelle de Français vivant dans un pays, où la langue anglaise est officielle et dominante ;

Considérant que la génération des Canadiens aux Etats-Unis court beaucoup plus de dangers de perdre sa nationalité, sa langue et ses mœurs que celle née et élevée au Canada ;

Considérant que le seul et infailible moyen pour cette nouvelle génération de rester canadienne-française est de parler et d'apprendre notre belle langue maternelle, de lire nos journaux canadiens et notre littérature nationale ;

Considérant que pour arriver à ce résultat si nécessaire au maintien de la nationalité canadienne-française aux Etats-Unis, il est urgent de posséder dans chaque centre important des écoles publiques où la langue française puisse être enseignée aux jeunes Canadiens :

Résolu que nous conjurons fortement tous les Canadiens des grands centres favorisés de la fortune, de travailler sans retard et énergiquement à l'établissement d'écoles françaises publiques ; que nous conjurons aussi fortement les autres centres, moins peuplés, moins fortunés ou occupés déjà à de grandes œuvres religieuses et patriotiques, d'établir des écoles françaises du soir pour les adultes et les enfants, et d'avoir au moins une école du jour régulière, pendant les grandes vacances de l'été.

N. B. Pour arriver à ce résultat inappréciable, nous croyons pouvoir compter, à l'avenir comme par le passé, sur l'initiative et la coopération intelligente, dévouée et active du clergé.

Considérant qu'il est très regrettable que les Canadiens émigrés n'aient aucune participation officielle à la régie des affaires publiques et locales en ce pays ;

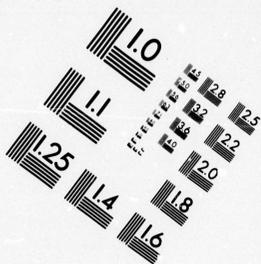
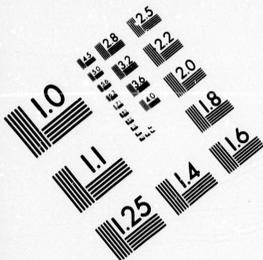
Considérant que, pour assurer le succès de nos œuvres nationales et religieuses, il est indispensable que nous obtenions par le droit de vote une valeur réelle auprès du gouvernement américain ;

Considérant que la naturalisation seule peut nous octroyer avec le titre de citoyen américain tous les privilèges qui en ressortent, le droit de vote, de protection, de propriété, etc., et l'influence morale, efficace dans toutes questions et mesures où les intérêts canadiens sont plus ou moins en jeu :

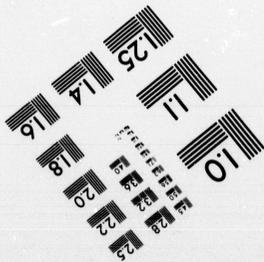
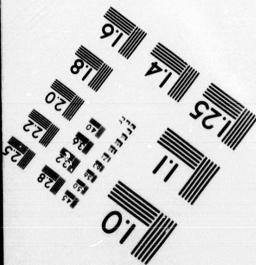
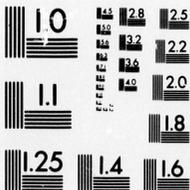
Résolu que les délégués de cette convention sont d'opinion qu'il est à peu près indispensable et qu'ils demandent, pour la prospérité matérielle, sociale et religieuse des canadiens émigrés, que ceux d'entre nous qui doivent demeurer aux Etats-Unis, s'empressent de devenir citoyens américains, et que les indécis fassent au moins application à cet effet, pour être plus tôt en demeure de se faire naturaliser selon leur désir.

Considérant que notre condition matérielle est encore très-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



15 28
16 32 25
18 22
20

10

précaire et que nous avons à compter avec des compétiteurs très-intelligents et très puissants ;

Considérant qu'aux États-Unis encore plus qu'ailleurs, il est nécessaire d'économiser pour prendre possession du sol et assurer son existence contre les hasards de la fortune et les accidents de tous genres ;

Résolu que cette Convention, éclairée par l'expérience du passé, recommande spécialement l'établissement de sociétés de secours mutuels, les assurances sur la vie et contre les accidents, l'application des économies à l'acquisition de propriétés foncières, ici en Canada, un support mutuel, vraiment libéral et à peu près exclusif entre tous les membres de la communauté canadienne-française.

Considérant les services immenses rendus par les sociétés canadiennes de secours mutuels, à notre religion et à la nationalité canadienne-française ;

Considérant que la prospérité et le complet succès de l'Union des sociétés décupleront la force de ces associations et les avantages qu'elles garantissent à leurs membres ;

Considérant que cette Union, étant toujours franchement catholique et canadienne comme à présent, peut et doit être le boulevard de notre existence nationale.

Résolu : que nous invitons toutes les sociétés canadiennes présentes et futures de bien examiner d'abord la constitution qui régit l'Union canadienne de secours mutuels, et de s'enrôler, si les circonstances le permettent, sous la bannière de cette association nationale.

AUTRES RESOLUTIONS.

Pour obvier aux difficultés qui ont coutume de surgir à l'occasion des Conventions au sujet des droits de l'Union Canadienne de secours mutuels et des autres sociétés et populations représentées à ces Conventions, bien que ne faisant point partie de l'Union, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées par acclamation comme devant servir de règle pour toutes les Conventions canadiennes qui auront ci-après aux États-Unis :

Résolu qu'il est possible et même mieux qu'il n'y ait à l'avenir, chaque année, qu'une seule Convention nationale des Canadiens émigrés.

Résolu que le Comité exécutif de cette Convention annuelle ne soit composé que de délégués choisis parmi les Sociétés de secours mutuels en général.

Résolu que le sujet si important de l'Union des Sociétés soit toujours le premier inscrit sur le programme de ces Conventions.

Ré
Conv
chaqu
de cre
l'ordr
Après
d'un
et d'u
la Co
A la
Comit
trava
lui as
Rés
et fra
entrep
plus g
au mi
Canac
Rés
memb
dienn
aux d
Rés
caine
ventic
Rés
Spring
Mass.,
précéc

Il r
mesur
triotés
d'autr
n'ont j
Nou
person
Pari
nous s
sonnel
patrie
Elles f
nature

Résolu que le Comité exécutif soit formé à la fin de chaque Convention et soumis aux devoirs suivants : à l'ouverture de chaque Convention, le Comité exécutif ayant examiné les lettres de créance des délégués, son Président appelle la Convention à l'ordre, et les officiers de ce comité exécutif font leurs rapports. Après ces rapports, le Président doit faire procéder à l'élection d'un Président, de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et d'un Trésorier, qui devront présider et diriger les travaux de la Convention, sous les conseils des membres du comité exécutif. A la fin de la Convention, on devra faire l'élection d'un nouveau Comité exécutif, dont le principal devoir est de préparer les travaux de la Convention, de la convoquer et de tout faire pour lui assurer un plein succès.

Résolu que nous remercions cordialement le clergé canadien et français pour l'encouragement qu'il a donné à toutes nos entreprises nationales, et que nous serions heureux de voir un plus grand nombre de prêtres parlant notre langue venir se fixer au milieu de nous pour satisfaire à tous les besoins religieux des Canadiens des Etats-Unis.

Résolu que nous présentons nos sincères remerciements aux membres de la Société St. Jean-Baptiste et à la population canadienne de Worcester, Mass., pour la splendide réception faite aux délégués de cette Convention.

Résolu que nous remercions la presse canadienne et américaine pour avoir bien voulu publier les procédés de cette Convention.

Résolu que nous remercions la Société St. Jean-Baptiste de Springfield, Mass., et la Société St. Jean-Baptiste de Millbury, Mass., pour avoir honoré de leur présence la procession qui a précédé l'ouverture de la Convention.

Il n'entre pas dans notre plan d'apprécier ces travaux, ni d'en mesurer la portée relativement à l'avenir de nos chers compatriotes des Etats-Unis. Cela se comprend de soi. Mais il est d'autres points importants qui appellent notre attention, et qui n'ont pas été assez remarqués.

Nous disons que le premier est la délégation elle-même, ou le personnel de la Convention.

Parmi les délégués qui se réunirent à Worcester, les uns ne nous sont connus que de nom, les autres sont de nos amis personnels : en tous nous voyons des compatriotes. Mais ni la patrie commune, ni l'amitié ne s'imposent ici à notre pensée. Elles peuvent bien augmenter en nous la sympathie qui se doit naturellement à des hommes occupés des intérêts de leurs frères,

ajouter au bonheur qu'apporte à chacun le succès de leurs travaux ; mais rien ne nous aveugle et ne parvient à nous montrer les choses autrement qu'elles ne sont.

Nous voyons dans la délégation de 1871, des hommes qui se sont faits eux-mêmes ce qu'ils sont (*self made men*), — des hommes qui n'apportèrent hors de chez eux, il y a quelque vingt ans, d'autres richesses que le talent et un cœur honnête, d'autre espérance que l'humble conscience de leur valeur.

Ils n'ont jamais oublié que, vouloir c'est pouvoir ; — *Where there is a will there is a way*. Cette voie, ils l'ont ouverte et la suivent avec honneur. Or, c'est là un grand mérite, qu'on aurait tort de méconnaître par cela seulement que le prestige du pouvoir ou l'éclat d'une fortune colossale ne sont pas là pour éblouir les yeux. Dans la carrière d'un homme, tout doit se compter, jusqu'aux moindres circonstances.

Mais l'honneur de ces hommes, c'est d'être restés Canadiens et catholiques, au milieu de tant de séductions et de défections partout, autour d'eux, chez tous les peuples. Rien n'a entamé chez eux la vivacité du sentiment national ou la fermeté du vrai chrétien, — ni la prospérité, ni l'entraînement du milieu, ni les alliances, ni les chaînes de la parenté. Plusieurs, que nous connaissons, ont acquis dans de grandes villes, la réputation d'hommes de bonnes œuvres. Les indigents, les Petites Sœurs des Pauvres connaissent leur maison, et l'église qui s'élève les reconnaît comme des bienfaiteurs et des appuis.

Hommes d'affaires, esprits larges, sans avoir eu le bénéfice d'une éducation classique, ils ont apporté dans leurs conseils, avec des intentions droites et généreuses, la méthode, le calme et la sagesse d'une expérience qui suffit presque toujours et ne se remplace jamais.

Mais la Convention canadienne de Worcester fut avant tout catholique, d'esprit et de cœur. Nous disons catholique, et non pas simplement religieuse. Ce dernier mot est trop vague ; il n'exprimerait pas assez nettement ni notre pensée, ni la nature du fait que nous constatons. Il y a en effet une façon de religion qui n'est ni la révolte absurde, ni non plus l'obéissance entière de la foi. C'est une espèce de milieu qu'on se ménage entre deux points qui semblent extrêmes. De là, l'Eglise apparaît comme une doctrine que l'on aime, il est vrai, mais dont on se permet de s'écarter ça et là, plus ou moins, dans certaines limites ; et non pas, — ce qui est pourtant l'unique vérité, — comme une société incarnée, visible, comme un corps qui a son chef, son magistère vivant, lequel se pose, en chair et en os, devant les hommes, authentiquement, avec l'autorité d'en haut, pour leur

intime
rattac
l'Eglis

Or,
l'être
Le pré
selon s
temen
non-se
mais a
qui de
prier s
fut le c

L'in
les mil
poste,
et moi
comme
chréti
drapea
travail

Ce c
monde
heureu
curé de

Mon
son disc
il ferait
de foi e
accomp
petites
sieur le

Voilà
Ce n
Conven
portanc
vention
moins c
premier
tout et
se contr

Les C
sentant
ou bien

intimer la pensée et la volonté du Maître. Le catholique ne se rattache pas à l'Eglise par la doctrine, mais à la doctrine par l'Eglise.

Or, qui représentait l'Eglise à Worcester, autant qu'elle peut l'être pratiquement sur chaque point du monde?—Le prêtre. Le prêtre eut donc sa place, à la tête même de la Convention, selon ses droits, en tout ce qui touchait directement ou indirectement à sa mission. L'on se rendit à Notre-Dame, le dimanche, non-seulement pour faire acte de religion, accomplir un devoir, mais aussi pour recevoir de l'homme de l'Eglise l'enseignement qui devait éclairer et diriger les délibérations. Le prêtre alla prier solennellement à l'ouverture de la session, et le presbytère fut le centre des conseils.

L'influence du prêtre s'est fait sentir partout. On a vu, dans les mille difficultés de la pratique, l'avantage de trouver à son poste, l'homme de l'Eglise, lequel, occupé de plus hauts intérêts et moins accessible aux passions qui s'élèvent de la plaine comme des tourbillons de poussière, pût faire entendre la parole chrétienne qui calme les esprits et ramène sous les plis du même drapeau, des hommes unis dans la même œuvre, des frères qui travaillent pour des frères.

Ce que nous disons là, tout le monde l'a constaté; tout le monde l'a vu avec bonheur. Un délégué de l'Ouest y faisait une heureuse allusion, au moment du départ, quand on alla saluer le curé de Notre-Dame.

Monsieur le curé, le premier jour de la Convention, à la fin de son discours, avait promis que tant que dureraient les délibérations, il ferait brûler, trois lampes, devant l'autel de son église, en signe de foi et de prière continuelle. A la vue des heureux travaux accomplis, et de l'union qui n'avait cessé de régner, en dépit des petites passions, le délégué, rappelant cette promesse :—“ Monsieur le curé, dit-il, je commence à croire aux lampes.”

Voilà un antécédent.

Ce n'est pas le seul, croyons-nous bien, dans l'histoire des Conventions canadiennes des Etats-Unis, mais il domine en importance tous les autres. Ce sera l'immortel honneur de la Convention de Worcester de l'avoir posé. Désormais, se montrer moins catholique qu'on ne le fut alors, serait plus que forfaire au premier des devoirs,—car un catholique doit être catholique en tout et partout,—ce serait aussi rompre avec son propre passé, se contredire solennellement soi-même.

Les Conventions canadiennes, composées de catholiques, représentant des catholiques, se posent avant tout comme catholiques, ou bien elles abdiquent.

CHAPITRE XXII.

Deuxième retraite à Notre-Dame.—Saint-Joseph, patron.—Dévotion à ce grand Saint.—Caractère spécial de la retraite des hommes.—Société de Temperance, comme monument.

Nous arrivons à la deuxième grande retraite paroissiale de Notre-Dame, que nous fûmes appelés à prêcher nous-même.

Nous sommes au mois de mars 1872. Celle des femmes commença le 3 et se termina le 10 ; celle des hommes commença le 10 et se termina le 19.

Voici précisément l'époque à laquelle nous fîmes connaissance avec Notre-Dame. C'est d'ici que datent les vifs sentiments d'estime et d'admiration qui ont fait naître ces pages, sentiments qui ont grandi dans notre âme, avec le temps et la distance qui nous séparent de nos amis.

La retraite de 1872 n'avait pas été annoncée d'avance. Elle arrivait à l'improviste, comme cette rosée céleste qui tombe soudain de nuées légères et invisibles. Mais le sol était prêt et avait soif de l'eau pure qui jaillit à la vie éternelle.

Il fut convenu que les exercices se feraient sous la protection de Saint-Joseph, le chef de la maison de Nazareth, l'ange tutélaire des familles, le patron de l'Eglise universelle. Avant et après chaque exercice, au milieu d'autres prières, on l'invoquait solennellement trois fois ; son nom revint souvent dans le cours des instructions ; et toute la journée, les pieux paroissiens de Notre-Dame se succédaient au pied de son autel, toujours paré, toujours illuminé depuis la pointe de l'aurore jusqu'à la nuit avancée.

Les signes de sa protection furent visibles.

A la fin des exercices, monseigneur l'évêque de Springfield, comme souvenir de la retraite, en signe de reconnaissance, et pour ajouter un élément de vie à une dévotion déjà si populaire, voulut bien attacher à l'autel de Saint-Joseph comme à celui de la Sainte-Vierge, ce privilège :—“ Que les fidèles pussent gagner quarante jours d'indulgence chaque fois qu'ils viendraient prier devant son autel.

Nous espérons que là, de temps en temps, nos amis de Notre-Dame voudront bien penser à nous et prononcer notre nom.

La retraite des hommes eut un caractère spécial. On y prêcha tout d'abord le dogme. Les instructions roulèrent sur la base même de la vie chrétienne, la foi. La règle de foi, qui

n'est au
spéciale
remuen

Dès
de temp
sidérait
bien, ur
tiné à fa
préveni

C'éta
cœurs e

La gr

Le so

par con

des hor

nous n'é

nous fa

—Vous

tenez à

remonte

une des

On lit

“ Les

avaient

magique

et, le pri

parole d

Pourq

Ceper

Non,—l

grande p

C'est

à élever

A la h

vais disc

La co

—Pou

—Vou

—Est

bilitions-

—Je r

—Ni r

appelé à

d'attache

n'est autre que l'autorité de l'Eglise, fut l'objet d'une attention spéciale. Ensuite furent annoncées les grandes vérités qui remuent et convertissent les cœurs.

Dès avant la retraite, on avait jeté les bases d'une association de tempérance totale, L'œuvre grandissait vite. Le curé considérait l'association naissante comme une œuvre publique de bien, une croisade, une levée générale, un apostolat de zèle destiné à faire disparaître jusqu'aux derniers vestiges du mal, et le prévenir à jamais.

C'était un esprit religieux et patriotique qui soufflait dans les cœurs et animait tout le corps.

La grâce de la retraite venait donner à l'œuvre un élan nouveau.

Le soir du dernier jour, le curé prit la parole. Il commença par constater que la retraite avait été excellente, surtout celle des hommes. " Nous en garderons les fruits, continua-t-il ; jamais nous n'en perdrons le souvenir. Mais nous devons faire plus : il nous faut élever un monument qui la rappelle à tout le monde. —Vous souvenez-vous des *croix de missions* au Canada ? Si vous tenez à un exemple plus ancien, je puis vous en offrir un qui remonte aux premiers jours même de l'Eglise et se rattache à une des missions de Saint-Paul."

On lit en effet dans les Actes des Apôtres :—

" Les croyants venaient confessant et déclarant ce qu'ils avaient fait. Et plusieurs de ceux qui avaient recherché les arts magiques, apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tous ; et, le prix compté, on trouva cinquante mille deniers. Ainsi la parole de Dieu croissait et se fortifiait."

Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ?

Cependant, ce n'est pas de sacrifices matériels qu'il s'agit ici. Non,—la croix de Notre-Dame-des-Canadiens domine déjà cette grande place.

C'est un sacrifice moral qu'il nous faut faire. Le monument à élever sera tout de religion.

A la base, comme dans leur tombe, les blasphèmes, les mauvais discours, soit deshonnêtes, soit irrégieux.

La colonne, Tempérance.

—Pourquoi hésiterait-on ?

—Vous ne tiendrez-pas, dira-t-on, à votre parole.

—Est-ce vrai ? Est-ce ainsi qu'on vous respecte ? Si oui, réhabilitons-nous.

—Je ne suis pas ivrogne. . . .

—Ni moi ; mais je suis sûr que je ne cesse pas pour cela d'être appelé à tendre la main à ceux qui le sont, et d'avoir le droit d'attacher mon nom à une grande œuvre.

on à ce grand
le Tempérance.

roissiale de
s-même.

mmes com-
ommença le

onnaissance
sentiments
, sentiments
listance qui

vance. Elle
tombe sou-
tait prêt et

à protection
l'ange tuté-

Avant et
l'invoquait
ans le cours
roissiens de
rs paré, tou-
uit avancée.

Springfield,
aissance, et
si populaire,
e à celui de
sent gagner
raient prier

s de Notre-
e nom.

On y pré-
rent sur la
de foi, qui

—Je n'ai pas besoin de donner mon nom : je n'en serai pas moins tempérant.

—D'accord.—Mais d'autres ont besoin que vous le donniez.— Vos enfants, peut-être, en ont besoin. Vous-mêmes, n'aurez-vous pas besoin, pour persévérer, de prières et même de sacrifices ?

—Je m'y associerai plus tard.

Oh ! ce *plus tard*, je le connais. Certains paroissiens ont dit *plus tard* quand il s'est agi de bâtir l'église. Ce *plus tard* est-il jamais arrivé ?

Plus tard, sera-t-ce plus facile ? Plus tard, ferez-vous, en apposant votre nom, le même bien ? A présent même, ne montreriez-vous pas plus d'esprit public, un plus généreux dévouement au bonheur de vos frères ?

—J'ai peur de ne pas la tenir....

Quoi ! lorsque tant de frères vous donnent l'exemple, que tant de frères prient pour vous toutes les semaines, tous les jours ; que le Saint-Sacrifice s'offre pour vous également chaque semaine ? Si aujourd'hui la passion est forte, en serez-vous plus maître dans l'avenir ?

—Mais, c'est gênant.

Si le sacrifice n'était rien, après une retraite, quand il est question de témoigner sa reconnaissance à Dieu pour une faveur insigne, j'aurais honte de vous le proposer. Mais ne trouvez-vous donc pas plus pénible que tout le reste de voir au milieu de vous, parmi vos frères, des mariages souvent mal assortis ou profanés, des ménages malheureux, la désolation des familles, la ruine personnelle ?

Craignez donc de ne pas faire le bien quand il se présente à faire ; car, ce serait le refuser. Rappelez-vous ce qui est arrivé à plusieurs de ceux qui ont refusé secours à l'église. Le bien dont il s'agit est aussi un bien public, une œuvre paroissiale.

Que tous ceux qui veulent y contribuer le disent.

À ce mot, un grand nombre de paroissiens se levèrent.

—Le monument est dressé : il est là.

Il porte le nom du curé de Notre-Dame ; notre propre nom, les noms de 1035 membres de la paroisse.

Il sera immortel.

Le torrent qui passe ne l'ébranlera point.

Ni le temps, ni la pluie, ni la grêle n'entammeront sa ferme substance ni n'en effaceront une seule lettre.

Les émigrés de la patrie qui descendent à Worcester, se joindront à leurs aînés, et les enfants qui grandissent viendront y inscrire leurs noms à côté de ceux de leurs pères.

Les fêtes et
chan

Nous :
dévotion
l'écrivons
sa mémoire
d'en ajou

Outre
avec tout
gnificence
tions fest

Ainsi
morts réu
de Notre

L'anni
année, un

Nous e
à Worces
n'égalait,

Aucun n
frappante

repos lug

La sol
Il y avait

et en m
enfants d

nies, les a
si nombre

temps le
Ce jou

\$732.00.

Après
que les d
il est d'us
ce fut le

composer

n'en serai pas

le donniez.—
, n'aurez-vous
sacrifices ?

issiens ont dit
plus tard est-il

z-vous, en ap-
e, ne montre-
x dévouement

ple, que tant
ous les jours ;
nt chaque se-
rez-vous plus

quand il est
our une faveur
s ne trouvez-
r au milieu de
l assortis ou
s familles, la

l se présente
qui est arrivé
ise. Le bien
roissiale.

èrent.

propre nom,

ront sa ferme

ester, se join-
t viendront y

CHAPITRE XXIII.

Les fêtes et les dévotions à Notre-Dame.—Les chœurs.—Chœur du plain-chant.—Le chant populaire.

Nous avons déjà donné beaucoup de détails sur les fêtes et les dévotions de Notre-Dame. Aussi, le titre qu'on vient de lire, l'écrivains-nous autant pour suggérer au lecteur de grouper dans sa mémoire les détails qui précèdent, que pour nous permettre d'en ajouter de nouveaux.

Outre les grandes fêtes de l'année religieuse, où elle déploie, avec toutes les églises de la catholicité, ses richesses et ses magnificences, Notre-Dame a quelques fêtes sacrées et des traditions festives qui lui sont propres.

Ainsi Noël reste pour elle la fête des enfants.—Le jour des morts réunit encore sous ses tentures funèbres tous les paroissiens de Notre-Dame dans le même deuil et la même prière.

L'anniversaire de la première messe paroissiale ramène chaque année, une commémoration solennelle.

Nous étions là le Jeudi-Saint de cette année. Aucun *reposoir* à Worcester,—si on excepte celui des Sœurs-de-la-Merci,—n'égalait, en fait de splendeur et de goût, celui de Notre-Dame. Aucun n'exprimait aussi heureusement, d'une manière aussi frappante, les deux mystères réunis de la dernière Cène et du repos lugubre du Sauveur au tombeau.

La solennité du jour de Pâques nous impressionna vivement. Il y avait quelque chose de si frais, de si gracieux, de si réjoui, et en même temps de si religieux dans le sanctuaire ;—les enfants de chœur étaient si propres, si bien formés aux cérémonies, les accents de l'orgue et du chœur si triomphants, la foule si nombreuse et si recueillie !... Nous nous rappellerons longtemps le *Regina cæli* qui accueillit l'exorde du sermon.

Ce jour-là, la paroisse offrit à son curé le beau cadeau de \$732.00.

Après les vêpres, les dames et les messieurs du chœur, ainsi que les demoiselles de l'Œuvre du Tabernacle venaient, comme il est d'usage, prendre le goûter à la cure. Le dimanche suivant, ce fut le tour des enfants, petites filles et petits garçons qui composent le chœur, et des enfants qui servent à l'autel. L'en-

train n'y manqua pas, non plus que la gaieté des chansons canadiennes.

Parmi les dévotions populaires à Notre-Dame, outre le culte de la Très-Sainte-Vierge et celui de Saint-Joseph, dont nous avons déjà parlé, il en est deux que nous mentionnerons ici : — le Chemin de la Croix, et la dévotion à la Sainte-Famille.

Le Chemin de la Croix qui se voit aujourd'hui à Notre-Dame y fut béni solennellement et érigé le 8 octobre 1871. Il a coûté \$149.00. Le premier, qui avait servi jusqu'à cette époque, offert à l'église, comme nous l'avons vu, dès le commencement, par une pieuse famille, est aujourd'hui placé au soubassement.

Dans aucune paroisse, au Canada ou ailleurs, nous n'avons vu la dévotion du Chemin de la Croix aussi universelle, aussi fervente, aussi populaire qu'à Notre-Dame. Non-seulement pendant la retraite, où il y avait foule au pied des stations, non-seulement les vendredis du Carême où l'exercice est public et réunit la paroisse presque entière, mais toute l'année, tous les jours, la matinée, l'après-midi, à toute heure, vous verrez des enfants, des jeunes gens, des femmes, des hommes, qui suivent, recueillis, la voie douloureuse. Nous n'exagérons aucunement.

Quand l'exercice est public, il y a foule, comme nous le disions plus haut. Mais ce qui frappe et touche le plus, c'est le ton et l'ardeur avec lesquels tout le peuple répond aux prières, surtout le cœur et l'accent qu'il y met, quand de sa grande voix et dans sa propre langue, il répète à chaque station, en les adressant à la Mère des Douleurs, ces paroles qu'il a apprises dans son enfance : "Mère de Dieu, pardon ! pardon !" etc. Comment Jésus pourrait-il ne pas bénir une telle paroisse ?

Non moins édifiante est la dévotion à la Sainte-Famille.—On dirait qu'elle a crû à Notre-Dame en proportion des périls qui menacent de tous côtés la sainteté et le bonheur du foyer domestique. Comme instinctivement les enfants, les mères, les chefs de famille ont les yeux attachés sur la maison de Nazareth. C'est à ce foyer, l'admiration des anges, le modèle de la terre, que tous vont allumer le feu qui doit brûler et ne jamais s'éteindre, au sein de la famille chrétienne. Jamais on ne termine à Notre-Dame un exercice public, sans adresser à la Sainte-Famille et répéter trois fois, avec ferveur, à haute voix, l'invocation :—

—Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie.

—Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie.

—Je
ma vie

C'es
rance

Le c
il essa
réciter
la sais
à la c
piété a

C'es
mentie

siasme

il n'y
pouvo

avant
temps

Des

Il y
des da

plain-c

C'es

ques j

second

Tout-à

chante

comme

du pay

Dep

oreille

église

naît pa

install

jusqu'à

refrain

nef. 1

(*) Le
madame

Le gr

directeu

Madan

Emilie M

Ont pu

—Jésus, Marie, Joseph, que par vous dans la paix je termine ma vie.

C'est la prière favorite de chaque famille ; c'est le mot d'espérance de tous les mourants.

Le curé assistait une petite fille de cinq ans, à son lit de mort. Il essaya de lui suggérer la même prière et commença à la lui réciter. A peine en eut-il prononcé les premiers mots :—Oh ! je la sais, interrompit avec vivacité la petite fille ;—et elle se mit à la dire toute seule, d'une voix grave et distincte, avec une piété angélique. En la terminant, elle souriait avec bonheur.

C'est un souvenir personnel ; mais on nous permettra bien de mentionner ici l'air de satisfaction, l'ardeur, le saint enthousiasme, le sourire de complaisance et de bonheur avec lesquels, il n'y a pas encore trois ans, une femme, que nous croyons pouvoir appeler sainte, prononçait, elle aussi, quelques instants avant de nous dire l'adieu suprême, ces mêmes paroles, si longtemps et si fréquemment répétées par elle pendant sa vie.

Des chœurs de Notre-Dame, nous ne dirons qu'un mot.

Il y en a trois :—celui des enfants, ou le petit chœur ; celui des dames et messieurs, ou le grand chœur ; et le chœur du plain-chant. (*)

C'est celui des enfants que nous entendîmes le premier, quelques jours avant la retraite qui allait s'ouvrir à Notre-Dame. La seconde messe, qui se disait à huit heures, venait de commencer. Tout-à-coup, de la chambre où nous étions, nous entendîmes chanter.—C'étaient des voix enfantines, fraîches et naïves, douces comme le miel,—des mots français,—un air connu,—un cantique du pays. L'on chantait :—“ Beau ciel, éternelle patrie.”

Depuis plus d'un an pareil concert n'avait frappé notre oreille ! Et nous ne savions pourquoi ; mais, là même, dans une église canadienne, où il est si naturel de le retrouver, il nous prenait par surprise. A l'instant, nous remontons à l'église, et là, installés dans le premier banc qui s'offre à nous, nous restons jusqu'à ce que les jeunes choristes eussent terminé leur dernier refrain et laissé vide la place qu'ils occupaient à l'avant de la nef. Nous devrions ajouter, pour dire toute la vérité,—jusqu'à

(*) Le petit chœur est aujourd'hui dirigé par mademoiselle Phébé Tougas, madame G. Parent, et M. Jean de Metz, l'ont dirigé par le passé.

Le grand chœur est sous la direction de M. Pierre Wilmot. Il a déjà eu pour directeurs M. Arthur Baribault, puis M. Alexandre Baribault, son frère.

Madame N. J. Tessier est à l'orgue. La première organiste fut mademoiselle Emilie Montroy aujourd'hui madame G. Olivier.

Ont présidé au plain-chant, MM. E. Auger et N. Vincent.

ce que l'assistance, qui était nombreuse, bien que ce fût sur semaine, eût défilé à côté de nous, sous nos yeux, et que les dernières figures canadiennes eussent disparu de la scène. Nous devions, nous semblait-il, revoir quelques connaissances, quelques parents peut-être. Nous avions raison.

Le chœur des enfants se compose de petits garçons et de petites filles. Il reçoit deux leçons par semaine. Les jeunes artistes jouissent du privilège de chanter à Notre-Dame souvent, sur semaine, et tous les dimanches, à la messe de huit heures et demie.

Ce privilège, ils y tiennent et le méritent.

Nous dirons sans crainte que le grand chœur de Notre-Dame ferait honneur à n'importe quelle église de Worcester. Cependant, pouvons-nous l'avouer—malgré l'admiration qu'il mérite, les jouissances qu'il nous a causées, les services qu'il rend à Notre-Dame, depuis longtemps et avec tant de succès ; c'est du côté du chœur de plain-chant que nos affections inclinent.

Le plain-chant ! Oh ! le plain-chant !—le chant grave, majestueux, royal, inspiré, comme les accents des prophètes,—la voix de l'Église, le chant religieux, qu'on n'entend presque nulle part ici ; et à New-York, dans une seule église, croyons-nous, Saint-Paul l'Apôtre ;—le chant sacré de la patrie lointaine, le seul qu'on se rappelle malgré soi et qu'on brûle d'entendre encore, fût-ce dans la plus humble de nos paroisses de la campagne ;—la seule musique que les Canadiens émigrés regrettent toujours et qu'ils essaient de retrouver souvent, au sein de la famille, le soir, après les durs travaux de la journée, le dimanche surtout, si long, quand on est loin. Comme ils se croient heureux alors, s'ils ont des voix, s'ils ont un livre sous la main. Toute la famille est là, faisant cercle autour du chœur, mêlant sa voix au concert, attentive, mélancolique, souffrant du mal du pays jusqu'au point de laisser voir des larmes. Oh ! vive le plain-chant.—On dira, si l'on veut, que c'est l'enfance de la musique, mais qu'importe si l'enfance garde le privilège de toucher le cœur de l'âge mûr et de réjouir celui du vieillard ? —si c'est à elle que, pour entrer au royaume des cieux, il faut devenir semblable.

Le chœur de plain-chant de Notre-Dame est déjà bon et il prend les moyens de devenir parfait. On a eu l'heureuse idée à Notre-Dame, d'introduire le chant populaire.

Nous en avons déjà parlé.

Insti

C
d'In
et d
effet
orgaCeu
qui
jusq
de l'L
l'ore
dam
tiqu
tous" J
tour" J
beau

que j

L
besoi

tion

(*)
de zélPhil
JoséJosé
MarMat
Mes
loux, CIls
devan

CHAPITRE XXIV.

Institutions à Notre-Dame :—L'œuvre du Tabernacle ;—Les Messagères de la Providence ;—Société des Pauvres ;—L'Adoption des Enfants ;—L'Ecole du Dimanche ;—La Bibliothèque Paroissiale ;—La Sainte-Enfance ;—La Propagation de la Foi.—

Ce n'est pas par abus de langage que nous donnons le nom d'Institutions aux œuvres que nous avons énumérées plus haut et dont nous allons dire un mot ; mais c'est bien parce que, en effet, elles sont déjà arrivées à Notre-Dame, à l'état d'œuvres organisés, vivantes et fortes.

Œuvre du Tabernacle.—Nous avons déjà parlé de cette œuvre, qui date des premiers jours de Notre-Dame et qui n'a cessé, jusqu'à aujourd'hui, de veiller avec un soin jaloux à l'honneur de l'autel et du sanctuaire. (*)

Les Messagères de la Providence.—Voici un nom bien doux à l'oreille et bien cher au cœur des pauvres ;—bien honorable aux dames charitables auxquelles on permet de le porter. Pour pratiquer la charité, il faut la comprendre, et il n'est pas donné à tous de sentir toute la force de ces paroles divines :

“ Mon fils, ne fraudez pas le pauvre de son aumône ; ne détournez pas vos yeux du pauvre.”

“ En proportion de votre pouvoir, pratiquez la miséricorde. Si beaucoup vous est échu, donnez abondamment ; si vous n'avez que peu, ayez soin de donner encore de ce peu, mais de bon cœur.”

L'association a pour objet de subvenir régulièrement aux besoins des pauvres, de veiller au soin des malades, et à l'éducation des enfants pauvres. Les messagères de la Providence

(*) On aimera à trouver ici les noms des jeunes filles qui y ont apporté le plus de zèle :

Phil. Héroux,—aujourd'hui madame L. Allen ;

Joséphine Chabot,—aujourd'hui madame Joseph Léveillé ;

Joséphine Olivier,—aujourd'hui madame A. Demers ;

Marie Tougas,—aujourd'hui madame E. Dupré ;

Mathilde Beauvais,—aujourd'hui madame Joseph Artel Falardeau ;

Mesdemoiselles Phébé Tougas, Julienn. Tisdelle, Eglephire Bean, Sophie Mailoux, Caroline Lamoureux

Ils y a de nouvelles recues, prêtes à marcher sur les traces de leurs pieuses devancières.

sont au nombre de douze. Mais elles ne sont pas seules ; —elles ont des disciples, des émules nombreuses, zélées, qui constituent avec leurs aînées l'association connue sous le nom de *Providence de Notre-Dame*. Du reste, tous, hommes ou femmes, peuvent y prendre part. Les Messagères forment le conseil de la société ; elles sont la tête du corps.

Les patrons de la Société sont saint Joseph et saint Vincent-de-Paul. (*)

Chacune des personnes qui sont membres de la Société verse mensuellement dans le trésor des pauvres une contribution de vingt-cinq centins. Comme la charité est par essence une vertu céleste, les messagères, non plus que les autres membres de l'association, n'oublent jamais que l'aumône qui est destinée immédiatement au bien temporel, doit s'élever jusqu'à l'âme et qu'elle emporte dans son vol énergique, et d'un même élan, vers les régions sublimes où la charité devient gloire, deux âmes désormais liées et inséparables : celle qui donne et celle qui reçoit.

Aux dames messagères de la Providence nous ne dirons plus qu'un mot qui est encore de l'Écriture, le voici : "Dieu n'est pas injuste pour oublier vos œuvres et la charité que vous montrez en son nom.—Quiconque a pitié du pauvre, sera heureux."

L'Association dont nous venons de parler fut fondée le 14 janvier 1872, fête du Saint Nom de Jésus.

Elle a déjà distribué \$147 aux pauvres. Elle a en caisse \$307.

Un citoyen de Notre-Dame a fait à la société un cadeau de \$150.

L'adoption des enfants.—Nous rangeons l'adoption des enfants parmi les Institutions de Notre-Dame, bien qu'elle ne constitue pas, dans la paroisse, une organisation à part. Cette œuvre est paroissiale : le curé, l'homme de la paroisse, en est la tête ; le corps est la paroisse elle-même, tout entière. Elle n'a d'autre base, d'autres lois que celles du christianisme. Ce qui est admirable, c'est que l'esprit chrétien qui s'allume à Notre-Dame et rayonne par toute la paroisse, suffit à la vie et à la prospérité de cette grande œuvre.

(*) Les Messagères sont :

Madame Charles Lalime, supérieure ;

Madame veuve Catherine Heroux, 1ère assistante ;

Madame Joseph Rodier, 2ème assistante ;

Madame Jean M. Latour ;

Mesdames L. Allen, mère ; Michel Girard ; veuve Julien Granger ; Xavier Lavigne, mère ; Esdras Rousseau ;

Mesdames W. Seers, P. Corriveau, et Alexis Couchon, secrétaires.

Je l'appelle grande, car elle s'adresse à Jésus-Christ même :—

—En vérité, je vous le dis : toutes les fois que vous aurez fait du bien à un de mes petits frères, c'est à moi-même que vous l'aurez fait.

—Celui qui recevra un petit enfant comme celui-ci en mon nom, me recevra.

L'honneur, le mérite, la bénédiction de Notre-Dame sera d'avoir compris cette vérité et d'y avoir répondu.

La mort est-elle venue frapper à la porte d'une famille, ravir à de jeunes enfants leur père ou leur mère ;—un de ces petits qui croient en Jésus-Christ se voit-il délaissé au seuil de la vie ;—y a-t-il, autour d'un foyer désolé, un rôle à remplir pour la charité, un orphelin qu'il faut garder à la vie, ou sauver du scandale,—immédiatement, l'avertissement part de l'autel où réside nuit et jour l'ami des enfants ; on fait en son nom un appel à la paroisse.

Notre-Dame vient dire, comme la fille du grand roi :—

—“ Prenez cet enfant et nourrissez-le pour moi : c'est moi qui vous donnerai votre récompense.”

A l'instant même, des mères se lèvent et ouvrent leurs bras, pour donner à l'orphelin le pain, le couvert et la tendresse, au charitable foyer de famille. “ Mon père et ma mère m'ont abandonné, mais le Seigneur m'a recueilli.”

L'Ecole du Dimanche.—Aux Etats-Unis, où les enfants commencent à travailler si jeunes, où les écoles—nous ne pouvons cesser de le répéter—n'existent pas partout et ne suffisent presque nulle part, l'industrie maternelle de l'Eglise a créé ce qu'on appelle l'Ecole du Dimanche. L'Ecole du Dimanche s'ouvre à toute la jeunesse d'une paroisse, sans aucune distinction, aux enfants qui vont aux écoles ordinaires comme à ceux qui n'y vont pas,—à ceux-ci surtout, puisqu'ils en ont plus besoin que les premiers. Elle se tient avant les vêpres, à l'église ou à la maison d'école, et dure d'une heure à deux heures. On y enseigne les prières, le chant des cantiques et des hymnes de l'église, la doctrine chrétienne.

En général, l'Ecole du Dimanche est l'objet d'une grande attention ; mais il s'en faut qu'elle ait acquis partout l'importance qu'on lui donne à Notre-Dame.—Là, c'est toujours le curé qui y préside. Il a à ses ordres douze jeunes gens et douze jeunes filles, qu'il a choisis lui-même et qui se font un devoir et un honneur de se faire, sous sa direction, instituteurs et institutrices de l'enfance. Les enfants sont partagés en deux grandes divisions : celle des petits garçons et celle des petites filles ;

—elles
stituent
rovidence
euvent y
société ;

Vincent-

tété verse
otion de
ne vertu
mbres de
destinée
l'âme et
ême élan,
eux âmes
celle qui

irons plus
n'est pas
s montrez
ux.”

idée le 14

aisse \$307.
cadeau de

les enfants
constitue
œuvre est
la tête ; le
n'a d'autre
i est admi-
e-Dame et
osperité de

unger ; Xavier

chaque division forme douze groupes à la tête de chacun desquels est préposé un instituteur ou une institutrice. A la fin de la classe, tous les enfants sont réunis de nouveau pour revoir certains points importants, répondre à des questions qu'il est nécessaire de bien comprendre, chanter et prier en commun.

Les meilleurs ont leur récompense. Il y a un prix pour qui conque subit un bon examen.—Mais l'honneur auquel on est le plus sensible et le plus grand honneur en effet, c'est d'être choisi pour poser les questions d'un chapitre du catéchisme, ou pour y répondre publiquement, le dimanche après les vêpres, devant tout le peuple attentif, ou pour raconter quelque histoire édifiante.

Rien n'égale cette distinction. Il faut bien du mérite pour y atteindre ; il faut posséder parfaitement sa *somme* théologique, avoir été exercé d'avance, pouvoir articuler nettement, parler haut et posément. Les mères ont orné leurs enfants pour la circonstance. Il faut du neuf. Les petits garçons auront, par exemple, paletot noir et pantalon blanc ; les petites filles, la robe blanche, le voile blanc, la couronne.

Le peuple n'y est pas moins intéressé que les enfants. Aucun sermon n'est écouté comme cette page du catéchisme ou cette histoire. Nul prédicateur ne trouve une telle sympathie dans son auditoire. Assurément, cette petite scène est instructive, pleine d'attraits, touchante. Nous fûmes enchantés de la retrouver dans une église canadienne, et c'est bien sincèrement que nous dîmes au peuple, quand elle fut terminée :—Eh ! bien, voici des enfants qui peuvent en remontrer à tous les bourgeois américains et à tous leurs Ministres.

Aux instituteurs et institutrices volontaires de l'Ecole du Dimanche de Notre-Dame, qui viennent enseigner la doctrine chrétienne aux petits qui croient en Jésus-Christ, nous ne dirons qu'un mot, mais il est un des plus encourageants qu'ils aient jamais entendus : il a été prononcé par Dieu lui-même :—

“Ceux qui enseignent la justice à plusieurs brilleront pareils aux étoiles dans l'éternité des siècles.”

La Bibliothèque paroissiale.—C'est l'école générale de la paroisse.—C'est un centre où chacun peut trouver un ami, chaque famille, un hôte aimable et édifiant.—La Bibliothèque paroissiale de Notre-Dame est encore très-jeune. Elle contiendra bientôt cependant cinq ou six cents volumes.

La Sainte-Enfance.—L'on pourrait bien appeler de ce nom l'œuvre des enfants, dont nous parlions au commencement, et qui comprend l'Adoption des Enfants et l'Ecole du Dimanche,

qui viennent de passer sous nos yeux. Mais, à Notre-Dame, les œuvres locales n'ont pas tari la source de celles qui sont devenues générales dans l'Eglise ; et la charité envers les plus proches n'a pas refroidi celle qui rayonne au loin, au-delà des montagnes et des mers. Il est dit en effet de la charité que " les grandes eaux ne sauraient l'éteindre ni les fleuves l'emporter dans leurs cours."

La Propagation de la Foi.—Nous pouvons dire la même chose de cette grande œuvre chrétienne, si humble dans ses commencements et si providentielle. Notre-Dame ne lui a pas refusé son concours, et elle se prépare à lui donner plus tard de plus amples développements.

CHAPITRE XXV.

Sociétés diverses à Notre-Dame.—Société de Tempérance.—Société Saint-Hyacinthe.—Société Saint-Jean-Baptiste.—Club dramatique.—Le corps de musique.—L'*Etendard National*.—Un mot de la presse canadienne aux Etats-Unis.

Société de Tempérance.—Nous la mettons en tête de la liste, bien que le droit d'aînesse appartienne à ses sœurs. Mais elle est la plus vaste de toutes, et la plus chère au cœur de la paroisse. Notre-Dame ne l'a pas seulement adoptée, elle l'a créée. Elle en est la mère. Parmi toutes les Associations qui viendront s'asseoir à son foyer ardent, partager sa vie, sa force, sa tendresse et travailler sous sa direction, à la grande œuvre du bien dans la paroisse, nulle autre que la Société de Tempérance, ne recevra jamais une aussi large part à la noble mission de consoler les infortunes, de tarir la source amère des larmes, de ramener le bonheur au foyer désolé, de guérir et de sauver les âmes.—Nulle n'héritera autant qu'elle des bénédictions divines.

Nous avons déjà vu naître et grandir la Société de Tempérance. Mais, remarquons-le bien, on n'a pas tout dit d'une telle œuvre, quand on en a fait connaître le nom, tracé la devise, et compté le nombre des braves enrôlés sous ses drapeaux. Non. On ne voit encore là qu'une ébauche, un commencement de Société. Or, une simple ébauche n'est jamais chose viable, et n'a de place nulle part.—Pour qu'une corporation, comme la Société de Tempérance, ait force de vie,—pour qu'elle fasse son œuvre, et remplisse sa mission ;—pour qu'elle arrive à être un exemple vivant, et à créer un esprit public,—pour qu'elle sache attirer à la cause les retardataires, ramener les déserteurs, relever ceux qui tombent, aller chercher et rapporter sur ses épaules ceux qui se perdent ;—en un mot, pour qu'elle soutienne, au dedans, au-dehors, une guerre victorieuse et fasse briller, au seuil de son empire, l'épée flamboyante contre laquelle l'ennemi qui rode ne prévaudra jamais,—il faut que cette société ait non-seulement ses membres et son but, mais encore ses moyens d'action. Non-seulement il faut qu'elle les ait, mais qu'elle en use et qu'elle les pratique. Alors tous ses membres, unis autrement que sur le papier, manœuvrant comme une armée, prendront ces moyens, les mettront en œuvre, avec cette puis-

sance qui n'appartient qu'à l'association ; ils ne craindront ni les barrières ni les obstacles ; rien ne les arrêtera ; ils atteindront leur but et le garderont. Le général d'une telle société est tout créé : c'est le pasteur ; son esprit est l'esprit de l'Eglise ; les réunions sont mensuelles et générales ;—leurs premiers soins sont la discipline, et l'emploi de tous les moyens d'action disponibles, favorables ou nécessaires à la cause, soit à l'intérieur soit au dehors. Pour appeler sur elle la grâce du ciel toujours indispensable, et arborer plus haut, plus visible le vrai drapeau, le drapeau religieux, il faut qu'on ait, mais régulièrement chaque semaine, une grand'messe de la société ; de temps en temps une messe plus solennelle ; des jours de confession, de communion, prudemment ménagés : car c'est sur les sacrements surtout qu'il faut compter.

Vous aurez alors une société visible, puissante, solide comme le roc. Vous aurez plus : vous aurez, dans cette masse d'hommes intelligents et sobres, une armée qui, sans jamais oublier sa fin propre, le but de sa vie, sera prête, au premier mot de son chef, à marcher, à créer n'importe quelle autre bonne œuvre publique, et à lui donner un élan irrésistible.

Le succès des Sociétés de Tempérance est là.

Et si l'on appréhendait d'entreprendre autant, de prime abord, qu'on fasse des essais en fondant de telles sociétés temporairement, pour un an, par exemple, comme à Notre-Dame de Worcester ; et on verra si l'on a ou non lieu de s'applaudir de ses efforts.

Nous nous trompons, peut-être ; mais il nous semble qu'on a trop négligé ou trop malheureusement mis de côté le principe vital dont nous parlons : on a fait des listes, non des sociétés ; les membres, si on peut les appeler ainsi, se sont vus *une fois*, prenant à l'église, d'enthousiasme, l'engagement solennel ; jamais depuis, jamais ailleurs, jamais autrement et comme associés. Aussi ne peut-on guère exprimer aujourd'hui au sujet de toutes ces braves phalanges, que cette triste pensée : Elles ont été !...

Les Catholiques des Etats-Unis sont à l'œuvre. S'ils n'oublient pas que le principe du bien est la prière et les sacrements, que l'action part surtout de chaque paroisse et non pas des grandes réunions où domine le discours,—en un mot si l'on travaille chrétiennement sur des bases chrétiennes, solidement posées dans chaque paroisse, espérons-le, la croisade réussira.

Société Saint-Jean-Baptiste.—Nos compatriotes de Worcester

fondaient leur Société Saint-Jean-Baptiste le premier janvier 1868, en la consacrant :

DEO, ET PATRIÆ.
A. DIEU ET A LA PATRIE.

Tel en est, en effet, le but :—la foi, d'abord, qu'il s'agit de garder ferme et vive, de professer publiquement ; puis la Nationalité, avec sa langue et ses glorieuses traditions.

La foi et le patriotisme demandent des œuvres. Il est remarquable que nos compatriotes des Etats-Unis ont mieux compris cette vérité que leurs frères du pays. Au lieu de viser uniquement à un vain éclat, à l'étalage, aux processions, aux paroles, ils ont dit : moins de parade et plus d'action. Il est vrai que le champ des bonnes œuvres est vaste devant eux ; mais peut-on dire qu'il a manqué aux sociétés nationales des grandes villes du Canada ?—Nous ne le pensons pas. Aujourd'hui encore, il doit s'étendre au moins autant que le sol inoccupé, s'ouvrir de plus en plus, au moins en proportion de l'espace que l'exil volontaire laisse vide tous les jours.

La foi et le patriotisme préfèrent à toutes les autres, les œuvres de bienfaisance. Aussi les Sociétés Saint-Jean-Baptiste des Etats-Unis sont-elles toutes de bienfaisance. Elles veulent porter secours à leurs membres dans la maladie, ou s'ils sont morts aux veuves et aux orphelins qu'ils ont laissés. C'est à cela que sont consacrés tous les fonds de la Société, formés au moyen des prix d'entrée de chaque membre \$2.00 ; des contributions, mensuelles, \$0.50 par mois, payables d'avance ; d'amendes, etc.

Quant aux bannières, drapeaux, etc., aux dépenses nécessaires, les membres se réservent d'y pourvoir, au moyen de souscriptions *extra*, sans toucher au fonds ordinaire de la Société.

Voici comment la Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame a prouvé sa libéralité :—

En 1869, elle a consacré en bienfaits	\$442.00.
En 1870, do do	445.00.
En 1871, do do	132.00.
En 1872, jusqu'au premier de mai	96.00.
Pour subvenir aux frais de sépulture, elle a dépensé	109.00.
Voilà donc, en trois ans	1224.00.
Elle a aujourd'hui en banque, destinés au soulagement des prochaines misères, ou pour pourvoir aux besoins qui se présenteront	900.00.
Son mobilier vaut à peu près	1000.00.

I
pea
E
Wo
de
ajou
L
Jean
de
taier
du pays
fois
Il
offici
par l
Arts
le qu
sion
Ce
seph
Lam
Na
est le
L'e
la So
humb
reuser
No
l'aime
veurs.
No
se for
du mo
Le
la Soc
lecture
heureu

(*) Il
reuse As

Là-dessus, une bannière a coûté \$250.00, en or ; deux drapeaux, \$100.00.

En 1868, alors que les jeunes cités ou villages qui entourent Worcester n'avaient pas encore leurs sociétés à elles, la Société de Worcester a compté jusqu'à 350 membres ; elle en compte aujourd'hui 150. (*)

La fête la plus solennelle dont se souvienne la Société Saint-Jean-Baptiste est celle de l'année 1869. Ce jour-là, la Société de Springfield et celle de St. Hyacinthe de Worcester, s'étaient unies à leur Sœur aînée ; on déployait pour la première fois bannière et drapeaux neufs.

Il y eut messe solennelle à Sainte-Anne. M. J. J. Power, curé, officiait, et M. A. M. Barret fit le sermon. Grande procession par les principales rues de la ville, splendide dîner à la Salle des Arts, discours, musique, chansons, et surtout fraternité franche, le *quàm bonum et quàm jucundum*, enthousiasme, véritable explosion de vie nationale.

Cette année-là, le président de la Société était monsieur Joseph Marchessault, et le commissaire-ordonnateur, M. F. X. Lamarine.

Naturellement, le curé de la paroisse, le Rév. M. J. B. Primeau, est le chapelain et membre honoraire de la Société.

L'entente est parfaite. Le chapelain, non-seulement dirige la Société en matière religieuse tout comme il dirige le plus humble fidèle de la paroisse, mais son influence s'étend heureusement sur tout ce qui intéresse les moindres actions.

Notre-Dame a adopté la Société Saint-Jean-Baptiste. Elle l'aime et la traite comme son enfant ; Elle a pour elle des faveurs.

Nous voudrions qu'il en fût ainsi partout où est l'église, et où se forme une Société Saint-Jean-Baptiste. Nous ne voyons pas, du moins, pourquoi il en serait autrement.

Le 8 avril dernier, quand nous eûmes le plaisir de rencontrer la Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame et de faire une *lecture* sous son patronage, nous étions doublement heureux ; heureux de la voir d'abord, puis heureux surtout que la ren-

(*) Il est juste de mentionner ici les noms des premiers officiers de cette généreuse Association. Les voici :

MM. Dr. F. Fredette, Président.
Joseph Marchessault, Vice-Président.
P. A. Lemay, Secrétaire-Archiviste.
A. B. LeBlanc, Secrétaire-Correspondant.
P. Langlois, Secrétaire-Trésorier.
L. T. Tougas, Commissaire-Ordonnateur.

contre se fit sous les auspices du curé, dans les murs mêmes de Notre-Dame.

A la Société Saint-Jean-Baptiste de Notre-Dame, longue vie, prospérité toujours croissante, couronne de bonnes œuvres. (*)

Société Saint-Hyacinthe.—Elle fut fondée le 14 mai 1868, compta dans ses meilleurs jours 57 membres, et fut close le 13 février 1870. (†)

Nous citons avec bonheur les belles paroles dont la Société Saint-Hyacinthe fit son préambule ;—“ De tous les dangers qui menacent la foi et les mœurs des Catholiques dans les États-Unis, nous n'en connaissons pas un qui nous paraisse plus à craindre que celui du respect humain. Seul, il a perdu peut-être plus d'âmes et causé plus de maux que tous les autres réunis. Comme il ne se présente d'abord que sous les apparences d'une simple complaisance, d'une concession facile et sans conséquence, il effraie peu, et l'on ne manque pas de prétextes pour céder à ses exigences. Mais, hélas ! avec quelle déplorable rapidité ne nous fait-il pas ensuite perdre peu à peu les éléments mêmes de la piété ! On cède une seconde fois, parce qu'on a cédé une première ; chaque nouvelle faiblesse est une chaîne qui nous lie. Après s'être contenté de sourire à un propos contre la religion, on y applaudit ensuite ouvertement ; peu après on se le permet à soi-même. La gravité d'un danger qui menace tant de personnes à la fois, nous a frappés, et nous avons cru répondre à un besoin

(*) Les officiers actuels de la Société sont :—

MM. P. L. Paquet, Président.
J. Marchessault, 1er Vice-Président.
P. D. Lajoie, 2nd Vice-Président.
L. Allen, fils, Secrétaire-Archiviste.
J. Granger, Secrétaire-Financier.
Ed. Lecours, Ass.-Secrét.-Financier.
A. B. LeBlanc, Secrétaire-Correspondant.
N. Boulé, Secrétaire-Trésorier.
G. N. Reid, Commissaire-Ordonnateur.

Ed. Rochette, F. X. Gosselin, Jos. Lajoie, Jos. Bleau, L. H. Rocheleau, Directeurs.

(†) Les fondateurs furent :—

MM. Edouard Lafaille, Président.
Frédéric Allen, Vice-Président.
Moïse Allen, Secrétaire-Archiviste.
Joseph Bellerose, Assistant-Secrétaire.
Paul Langlois, Trésorier.
P. A. Lemay, Trésorier-Collecteur.
Tréflé Boudreau, Assistant-Collecteur.

MM. Narcisse Giroux, Alphonse Allen, J. B. Allen, Parfait Allen, Louis Langlois, du Comité de Régie ; MM. Nazaire Lucier, Parfait Provost, Chs. Fontaine, J. B. Verner, Alphonse Duquet.

de no
et les
comm
à être
et Ca
En
Saint-
esprit.
lemen
teux q
a fait
de sa
nière,
Dame
appart
heur q
1869,
Dame,
le lend
semble,
pas.

Le C
du “ Cl
qu’il a
procuré
ments.
qui trav
ner, et
dont a b
Le Cl

(*) Voie

Les premi

de nos compatriotes des Etats-Unis, en formant la constitution et les règles de la Société Saint-Hyacinthe. Cette société sera comme un stimulant pour tous les catholiques, en les encourageant à être franchement ce qu'ils doivent être : c'est-à-dire catholiques et Canadiens dans l'âme."

En effet, aucune société ne fut plus catholique que la Société Saint-Hyacinthe ; aucune n'a jamais montré un meilleur esprit. Elle a réellement *passé en faisant le bien*, non-seulement à ses membres, mais encore à des compatriotes nécessaires qu'elle a assistés jusqu'à leurs derniers moments, pour qui elle a fait offrir le sacrifice de propitiation. Ce bien demeure.—Lors de sa dissolution, elle remit à Notre-Dame ses archives, sa bannière, son trésor, de \$197.00. Le magnifique ostensor de Notre-Dame restera comme un monument de sa foi. Ceux qui ont appartenu à la Société Saint-Hyacinthe se rappellent avec bonheur que c'est le jour de leur fête patronale, le 11 septembre 1869, que le nouveau missionnaire canadien, curé de Notre-Dame, chanta sa première messe, dans l'église de Sainte-Anne, le lendemain de son arrivée à Worcester. Il y a là, ce nous semble, un privilège, une récompense, un souvenir qui ne s'efface pas.

Le Club dramatique.—Nous aimons à faire mention spéciale du "Club dramatique Canadien-Français" de Worcester, parce qu'il a généreusement contribué à l'œuvre de Notre-Dame, et procuré plus d'une fois à la paroisse d'agréables et joyeux moments. Nous aimons ces utiles et douces récréations d'un peuple qui travaille. Honneur aux jeunes gens qui savent les lui donner, et trouver dans les nobles exercices littéraires, l'aliment dont a besoin leur vive énergie.

Le Club dramatique, fondé le 1er décembre 1869, (*) a donné

(*) Voici les noms des fondateurs :—

MM. Zélipha La Flotte.
Ferdinand Gagnon.
E. Fauteux.
Joseph Olivier.
Alfred Lalime.
Eugène Lalime.
G. Arthur Demers.
Herménégilde Couture.
Napoléon Olivier.
Horace Olivier.

Les premiers officiers furent :—

MM. Zélipha La Flotte, Directeur.
Ferdinand Gagnon, Régisseur.

urs mêmes

longue vie,
uvres. (*)

mai 1868,
close le 13

t la Société
es dangers
s les Etats-
uisse plus à
lu peut-être
utres réunis.
ences d'une
onséquence,
our céder à
rapidité ne
nêmes de la
ie première ;
lie. Après
ligion, on y
ermet à soi-
personnes à
à un besoin

eau, Directeurs.

len, Louis Lan-
s, Chs. Fontaine,

six ou sept soirées au profit de Notre-Dame et offert à l'église un cadeau de \$227.00.

Le Corps de Musique Canadien.—Il date de l'année 1868.

Les instruments qu'il possède ont coûté \$700.00.

Sous la direction de monsieur Baribault, le Corps de Musique Canadien a noblement joué son rôle. Il a relevé chaque année l'éclat de la Saint-Jean-Baptiste et des grandes solennités de Notre-Dame. (*)

L'Etendard National.—Nous saluons avec bonheur l'*Etendard National*.

C'est un nom plein de sympathie.

C'est un rôle patriotique.

L'*Etendard National* n'est pas étranger à Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester. C'est là en effet qu'il fut fondé, le 10 novembre 1869, par une société d'actionnaires, et qu'il s'imprima jusqu'au 10 novembre 1870.

Monsieur F. Gagnon, écuyer, avocat, en était le gérant et le rédacteur.

Monsieur F. Houde, aujourd'hui rédacteur de l'*Avenir National* de Saint-Jean fut aussi, pendant quelques mois, attaché à sa rédaction.

Lorsqu'il fut réuni à l'*Opinion Publique* de Montréal, le 10 novembre 1870, l'*Etendard National* comptait 750 abonnés.

Joseph Olivier, Trésorier.

Les messieurs suivants firent aussi partie du Club :—

MM. Jean-Baptiste Olivier.
Félix B. Olivier.
Joseph Tougas.
Adrien D. Girardin.
Alf. Tisdelle.
Ant. Tisdelle.
Jos. Labrecque.
F. Houde.

(*) Il a compté parmi ses membres les plus actifs :—

M. Alex Baribault, Directeur.
MM. Arthur Dion.
Théoph. Lamoureux.
Jos. Granger.
Sem. Pilette.
Damase Lajoie.
Alp. Allen.
Fr. Allaire.
F. X. Raymond.
Godf. Aussand.

Il
Mo
No
relati

Un
la pre
en pa
est je
d'heu
Qu
comm
du No
mont
siens,
bien v
Sa
chacu
joies
frères
force,
aussi,
toutes
garder
la par
seule l
de cell
Dev
limites
Elle a
aux so
nos aie
la br
Recu
Diric
canadi
ajour
C'est
dans u
moisso
Nous
large c
même,
ligne gé

ffert à l'église

ée 1868.

is de Musique
chaque année
solenités de

ur l'*Etendard*

re-Dame-des-
it fondé, le 10
u'il s'imprima

: gérant et le

l'*Avenir Na-*
; mois, attaché

ontréal, le 10
abonnés.

Il en compte aujourd'hui 3,276.

Monsieur F. Gagnon continue à le rédiger.

Nous devons à l'*Etendard National* l'histoire de plusieurs faits relatifs à Notre-Dame.

Un mot de la presse canadienne aux Etats-Unis.—On dit que la presse, en général, est une puissance. Celle dont nous parlons en particulier, n'a pas encore atteint cette hauteur. Mais elle est jeune, et ce qu'elle a fait déjà doit allumer dans son cœur d'heureuses ambitions.

Quant au domaine de cette jeune institution, il est immense comme la terre où elle habite. Oui, elle peut jeter ses regards du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, par-delà les fleuves et les montagnes, et sur tous les points, elle est certaine de retrouver les siens, enfants de la même patrie, au milieu desquels elle doit être bien venue à poser le pied et faire entendre sa voix.

Sa mission est belle :—Relier les groupes dispersés, apporter à chacun d'eux, avec l'enseignement de la vérité et du bien, les joies et les douleurs des autres ;—rendre en quelque sorte les frères présents à leurs frères, les unir étroitement, leur inspirer force, courage, confiance ;—s'occuper de leurs intérêts ;—parler aussi, et beaucoup, de la patrie lointaine, en réchauffer dans toutes les poitrines le souvenir et l'amour ;—par-dessus tout garder vive et ferme au fond des cœurs, contre les séductions de la parole et de l'exemple, la foi de nos pères, la seule vraie, la seule bonne, la seule qui ait les promesses de la vie présente et de celle qui sera.

Devant elle est une riche moisson. Ce n'est pas en effet, aux limites du Canada que s'arrêta la brillante activité de nos pères. Elle a franchi les espaces.—Partout, en Amérique, dans les villes, aux sources des fleuves, au sein des forêts, dans les vastes plaines, nos aïeux ont imprimé leurs traces ; et là, il y a du sang, des os, de la bravoure, de l'audace, de l'héroïsme qui nous appartiennent.

Recueillons ce qui est à nous.

Dirions-nous trop, aussi, si l'histoire même de tant de colonies canadiennes, les épreuves et les exploits de ceux qui travaillent aujourd'hui méritaient d'être enregistrés, et d'échapper à l'oubli ?

C'est à la presse canadienne des Etats-Unis qu'il appartient, dans une large mesure, de creuser le sol riche, et de recueillir la moisson à mesure qu'elle arrive à maturité.

Nous serait-il permis d'ajouter qu'il devrait y avoir une plus large communication de pensées et de souvenirs, par la presse même, entre les frères de la patrie et ceux de l'étranger. La ligne géographique ne saurait y faire obstacle. Le sang e. cœur

ne reconnaissent pas cette barrière. Il en résulterait du bien, plus de sympathie, une union plus étroite et de bon augure pour l'avenir.

Tel est, à nos yeux, le rôle de la puissance dont nous parlons. Il est noble et patriotique.

Oui ! Dieu protège la presse canadienne ! Puisse-t-il, groupant toutes les forces de son peuple en un seul faisceau, en faire un jour, et bientôt, dans toute la rigueur de l'expression, une Puissance pour le bien.

Nous ne ferons pas d'allusion aux travaux historiques exécutés et conduits à bonne fin, parmi nous, par des hommes dont les noms nous sont chers et n'ont pas besoin d'être rappelés.

Nous devons cependant nommer ici, et avec reconnaissance, à côté de l'*Etendard National*, le *Courrier de l'Illinois* et l'*Avenir National*. Et c'est de toutes les forces de notre âme que nous faisons appel à nos frères des Etats-Unis, pour leur dire : Aimez, protégez, encouragez la presse qui travaille au milieu de vous. Nous sommes, croyons-nous, plus de 600,000 ; il est reconnu que la population canadienne lit plus aux Etats-Unis, qu'au Canada.

On a donc le droit de compter sur elle.

Des

de
pa

coe

Et

ass

do

ind

peu

auc

(

n'y

not

v

]

un

uni

soc

l

-

-

-

-

-

-

-

-

acti

de

C

soci

vari

ou t

mai

rait du bien,
augure pour
nous parlons.

t-il, groupant
en faire un
on, une Puis-

ues exécutés
nes dont les
belés.

naissance, à
s et l'*Avenir*
ne que nous
lire : Aimez,
ieu de vous.
reconnu que
Unis, qu'au

CHAPITRE XXVI.

Des associations en général :—Qu'est-ce qu'une société ?—Pas d'union, pas de société.—Quand une société est-elle bonne ? quand est-elle mauvaise, absolument ?—Avantages et périls des bonnes sociétés.—Sociétés secrètes.—Grèves.

Voici un sujet important, qui ne manque pas de difficultés.

Il ne s'agit pas ici—nous n'avons pas besoin de l'observer—de considérations philosophiques ou d'aperçus généraux qui appartiennent à l'histoire.

Notre ambition est plus humble et à la fois plus chère à notre cœur. Nos regards n'embrassent que nos compatriotes des Etats-Unis, notre but se limite à leurs intérêts. Le champ est assez vaste pour nous, le but digne de toute notre attention. Si donc nous avons dit *Sociétés en général*, c'est uniquement pour indiquer que nous voulons parler de toutes les associations qui peuvent exister parmi nos frères émigrés, sans faire d'allusion à aucune en particulier.

Quant à ce qui est de principe général ou de théorie, nous n'y ferons appel qu'autant qu'il sera nécessaire pour appuyer notre pensée ou la rendre plus claire.

Voyons d'abord ce que c'est qu'une société.

Dès que plusieurs hommes se réunissent pour atteindre, par un effort commun, de concert, à l'aide des mêmes moyens, un but unique, sous la direction d'une autorité, on dit qu'ils forment société.

Une société suppose donc :

—Une réunion d'hommes :—membres.

—Lesquels concourent :—unité d'action.

—A l'aide des mêmes moyens :—unité de moyens.

—Vers un même but :—unité de fin.

—Sous la direction d'une seule autorité qui applique les actions aux moyens et les dirige vers le but : unité d'autorité ou de chef.

Ces cinq éléments sont essentiels. Dès qu'ils existent tous, il y a société ; en manque-t-il un seul, pas de société. Ils peuvent varier plus ou moins ; les moyens, par exemple, seront de telle ou telle nature, l'autorité s'exercera par un seul ou par plusieurs, mais il faut que tous ces éléments soient réellement sous une

forme ou sous une autre. Ils font la *constitution*, l'essence de toute société.

L'autorité dirige au moyen de *lois*.

Enfin, les hommes qui composent la société apporteront là leurs pensées, leurs opinions, leur volonté libre, la diversité de leur caractère. Rien n'enchaînera absolument cette vive et subtile puissance, ni le but, ni la loi ; et ainsi l'esprit des membres influera sur tout, plus ou moins profondément.

C'est ce que nous appelons l'*esprit* de la société.

Donc, trois choses en toute société :—Constitution, loi, esprit.

En outre, chaque société aura ses membres, son action, ses moyens, son but, son autorité à elle ; en un mot, sa constitution à elle ; ses lois à elle ; son esprit à elle. C'est ce qui la fait elle-même et la distingue de toute autre.

Seconde question :—Une société est-elle nécessairement bonne ou mauvaise ?

La question est bien posée ; car quoiqu'il en soit de la spéculation, il est certain que de fait, une société n'est jamais en réalité une chose indifférente ; elle est bonne ou mauvaise.

—Elle est bonne, lorsque ses membres, son action, ses moyens, son but, sa direction,—en un mot lorsque sa constitution est bonne ; lorsque son code de lois est bon ; son esprit, bon.

En dehors de ces conditions, elle est mauvaise.

Cela se comprend de soi.

Il est un point cependant sur lequel nous insistons : c'est l'esprit. On s'imaginerait peut-être qu'une société est bonne dès que sa constitution et ses lois le sont. C'est à tort. La constitution et les lois ne sont pas tout dans une société. Ce n'est là même que la partie passive, inerte, morte. L'élément actif, la vie de la société, c'est son esprit. Avec un esprit droit et un cœur généreux, une société fera du bien, en fera beaucoup même, en dépit de sa constitution et de ses lois. L'esprit est alors à la société : ce qu'une âme forte est à un corps malade. Mais si c'est l'esprit de la société qui est malade, en vain la constitution sera irréprochable et les lois modèles. Elles seront lettres mortes, et le souffle fatal qui s'échappe du cœur même de la Société gâtera et flétrira tout.

Cela est évident.

L'expérience l'a aussi trop souvent et trop fatalement prouvé.

Donc, que tout soit bon dans une société : et la constitution et les lois et l'esprit, la société sera bonne.

Qu'un seul de ces éléments soit mauvais, la société sera mauvaise, et d'autant plus mauvaise qu'elle sera d'ailleurs plus vaste, plus active et mieux organisée.

Troisième question :—Quand la constitution, les lois, l'esprit d'une société seront-ils bons ?

—Nous répondons encore catégoriquement : quand tout y sera conforme, que rien n'y sera opposé au droit naturel, aux lois de l'Etat, aux lois de l'Eglise. Dans le cas contraire, ils sont mauvais.

Mais puisque, d'un côté, nous parlons à des catholiques, et que de l'autre, l'Eglise Catholique, en vérité, reconnaît tous les droits, soit de l'Etat, soit de la nature, et les protège aussi tous, nous pouvons répondre d'un seul mot qu'une société est bonne, dès que tout en elle s'harmonise avec la doctrine et les lois de l'Eglise, et qu'elle est mauvaise dès qu'elle s'en écarte en un seul point.

Or, ne l'oublions pas, l'Eglise Catholique se retrouvant en petit dans chaque église particulière, qui en est une portion, nous devons trouver partout la partie enseignante, et la partie enseignée, la partie gouvernante et la partie gouvernée ou subordonnée. Montrez-nous donc une société qui fasse profession de soumission à ses pasteurs légitimes tout aussi bien que le plus humble fidèle, nous la saluerons : elle est bonne. Nommez-nous-en une autre, quelle qu'elle soit, autrement disposée,—prétentieuse, indocile, hargneuse, ombrageuse, inquiète, raisonneuse,—nous la repoussons : elle ne fera jamais que du mal.

Avons-nous rencontré jusqu'ici la pensée de tout le monde ? Nous le croyons fermement, celle du moins de tous les esprits catholiques et de tous les vrais amis du peuple.

Mais voici venir les questions de fait, de pratique, d'expérience.

Première question :—Une société, dira-t-on, telle que vous la supposez,—avec une constitution des lois, un esprit vraiment, franchement catholiques,—est bonne, oui,—nul doute,—*en soi*. Mais autre est la théorie ou l'absolu, autre le fait. En fait, une telle société, quand la trouverez-vous ?

—Oh ! quant à cela, oui, nous l'avons trouvée et plus d'une fois et sur plus d'un point, Dieu merci, parmi nos compatriotes des Etats-Unis, les seuls, encore une fois, dont il s'agisse pour le moment. Nous avons constaté le fait de nos propres yeux, et nous le tenons des personnes les mieux posées pour en juger, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions sur d'autres points.

Nous devons à nos compatriotes cet honneur,—quoiqu'on puisse dire d'un certain passé,—qu'ils ont connu et accompli franchement ce devoir suprême : catholiques sur tout, catholiques avant tout.

Nous ne voulons pas insister là-dessus, et nous refusons de prêter l'oreille à aucune objection.

Soit, dira-t-on—et c'est la deuxième question qui arrive—les

associations canadiennes des Etats-Unis sont aussi catholiques que vous le dites. Nées à l'ombre du clocher ou déjà grandes, s'étant rangées, sans hésiter, avec amour, sous le signe salulaire de la croix, dès qu'il s'arbora, elles ont bien mérité ce témoignage.

Mais, vous le savez, les meilleures choses, entre les mains des hommes, ont leurs inconvénients aussi bien que leurs avantages, leurs périls et leurs espérances. Or, quand il s'agit d'œuvres libres, comme toutes les associations secondaires dont vous parlez, la sagesse veut que l'on compte, et pèse les uns et les autres, qu'on les compare. Faites-le donc. Vous verrez alors, de quel côté penche la balance. Mais vous serez conséquent. Si les avantages l'emportent en réalité sur les inconvénients, les espérances sur les périls probables, applaudissez, car déjà ces sociétés sont nombreuses et il en surgit chaque jour de nouvelles sur tous les points. Si, au contraire, ce sont les inconvénients et les périls qui l'emportent en pratique, n'est-il pas temps de modérer cette ardeur imprudente, réellement fatale, de mauvais augure pour l'avenir ?

—Voilà qui est juste, tout le monde en conviendra. Et nous, pour montrer notre bonne volonté, nous allons faire passer sous les yeux du lecteur, l'un après l'autre, ces deux cortèges de biens et de maux et les présenter à tous de la même manière qu'on nous les a présentés plus d'une fois à nous-même.

Écoutez d'abord les adversaires des Associations. Notons bien chacun des inconvénients qu'ils signalent. S'ils se trompent en certaines rencontres, c'est une erreur de bonne foi ; et si leurs motifs ne nous convainquent, du moins ils nous avertissent et nous aideront à éviter les écueils dont personne ne nie l'existence.

Ils disent donc :—

1^o L'Union ! voilà le grand mot de toutes les sociétés. Il résonne dans toutes les poitrines, sur toutes les lèvres, brille sur toutes les bannières. L'union, toutes les sociétés la veulent et la promettent. Que donnent-elles en effet ?—La division, les disputes, les animosités, les rancunes. En peu de temps les partis se forment, les luttes commencent et se poursuivent, les minorités opprimées se détachent, l'a. nertume au cœur. On voulait une société ;—en voilà déjà deux, trois, nées de la discorde. Seront-elles émules ? Non.—L'émulation demande une surabondance de forces, et un champ vaste que l'on n'a pas. A moins de cela, jamais elle ne compensera la faiblesse, inséparable de la division. Mais, n'en doutez pas, les sociétés nées de la discorde, ne seront pas émules, mais rivales. Leur attitude réciproque sera d'hostilité ; leur ambition, celle de se nuire ; leur but de se contrecarrer l'une l'autre.

Arrive une idée généreuse, une œuvre d'unité à faire, une démonstration publique, une fête nationale, qui appellent sur le même point tous les esprits, tous les cœurs ; l'impossible ne sera pas de réunir les citoyens isolés, ce sera de vaincre le point d'honneur de ces groupes malheureusement formés.

2° Les sociétés ont une seconde ambition : la bienfaisance.

Mais, d'abord, la division paralysera les plus nobles efforts : car comme l'union fait la force, la division fait la faiblesse. Puis, qu'arrive-t-il trop souvent ? C'est qu'une société veut paraître, figurer en public, parader, attacher son nom à toutes les grandes fêtes, il faut insignes, drapeaux, bannières, voyages, mille choses. Qu'en résulte-t-il ? C'est que les fonds destinés aux secours dus en justice, s'épuisent en objets de luxe, et la bienfaisance n'est plus qu'un mot.

3° Nous ne disons pas qu'il en est toujours ainsi et que toutes les Associations manquent aussi gravement leur but, ou y renoncent de gaieté de cœur : mais on ne peut nier que cela n'arrive plus d'une fois. Et encore, n'est-ce pas là le seul mal.

Une société a nécessairement des exigences : il faut, par exemple, qu'elle réunisse ses membres tous les mois, toutes les semaines, plus souvent même, à certaines époques. Voilà donc le père de famille, occupé tout le jour loin de sa maison, appelé souvent le soir pour affaires importantes ; le voilà obligé de laisser une fois, deux fois de plus chaque mois, le sanctuaire qui réclame sa présence, son autorité, sa tendresse.

4° Ajoutez à tout cela les fêtes publiques,—et quelle société n'a pas les siennes ?—qui n'ont pas et ne peuvent avoir lieu le dimanche. Voilà donc une journée entière, sinon deux, ravie au travail. Or, un jour de travail, c'est au moins \$2,000.00 pour une population quelque peu nombreuse. Nous ne comptons pas ici les dépenses accidentelles que cette journée coûte à chacun ; nous fermons les yeux sur les désordres qu'elle cause ou occasionne.

5° Mais voici qui est plus grave encore en pratique. C'est un fait qu'une société résume facilement tous les défauts de ses membres, rarement leurs qualités. Une fois Association, on se croit tous les droits, dispensé des plus impérieux devoirs. On a des prétentions, on est plus susceptible, plus ombrageux. On se croit compétent en toute cause, et l'on cite volontiers l'autorité elle-même à son tribunal. S'il y a un mauvais esprit dans une paroisse, c'est là qu'il se réfugiera de préférence. Pourquoi ? Peu importe. Le nombre incline, comme par instinct, à se prévaloir de la raison du plus fort, l'Association adopte les idées fausses

plus facilement que les bonnes. C'est insensé, c'est ridicule, mais c'est un fait.

6^o Divisée pour le bien qu'elle ne fait pas, la Société offre un auditoire tout prêt au premier agitateur venu de près ou de loin, un théâtre toujours dressé pour le colporteur des mauvaises doctrines. Sans doute que ces sortes de gens n'y auront pas toujours, ni éternellement, droit de cité ; mais souvent, à la faveur d'un ami, sous les dehors de la politesse, ils arriveront à y faire leur chemin, à s'y créer un rôle.

7^o On réussira difficilement, soyez en surs, à corriger tous ces maux. L'expérience prouve que nulle part, chez aucun peuple, les Sociétés n'ont fait un grand bien. Grâce à des circonstances extraordinaires d'isolement et d'abandon, les associations canadiennes, nous l'admettons, ont fait du bien. Elles ont heureusement réveillé le sentiment national, créé un mouvement vers un meilleur avenir. Mais aujourd'hui que les divers groupes se connaissent, que les journaux volent de l'un à l'autre, que les églises surgissent partout, les Associations n'ont plus ni la même, ni une autre raison d'être. Pourquoi essayer de prolonger un rôle qui n'est réellement que de transition ?

Voilà ce que disent les adversaires. On voit que nous n'avons rien augmenté ni diminué.

Écoutez maintenant les amis des Sociétés :

1^o Partant du point solide qu'elle sont bonnes, ils considèrent les Associations comme une puissance pour le bien. Tout y court, tout y entraîne : les idées, l'exhortation, l'exemple, l'action, le sacrifice pécuniaire même, lequel, hors de l'Association, ne se ferait pas. Se fit-il dans une certaine mesure, vous n'y trouveriez ni cet ordre, ni cette régularité qui le rendent efficace.

2^o Par leur nature même, les sociétés établissent entre leurs membres des relations d'intimité. Si quelques-uns se séparent, ceux qui restent n'en tiendront que plus à serrer leurs rangs. Les animosités sont rares et vivent peu ; l'entente peut subir quelques échecs, mais elle tient bon, tant que la Société elle-même vit et marche. Or quoi de plus nécessaire que l'intimité à des hommes qui ont besoin de s'entre-aider, de se défendre contre l'action incessante d'éléments hostiles, nombreux et puissants ?

3^o Dans chaque centre populeux, là surtout où se produit une certaine variété de talents et d'emplois, il y a surabondance de vie. Il faut un aliment à cette flamme populaire. Ouvrez une voie au torrent, une issue à l'élément subtil. Si vous fermez celle des Associations, il s'en ouvrira d'autres, ou plutôt, elles sont tout ouvertes ; car le monde est partout. Il ne s'agit pas

d'empêcher le danger de naître, mais d'éviter le gouffre déjà creusé. Aimez donc ces réunions graves, sérieuses, calmes, libérales, bienfaisantes, dévouées au soulagement du prochain.

4° Par la même raison, offrez aux intelligences, aux jeunes gens surtout, ces récréations littéraires qui élèvent le niveau des esprits, inspirent le goût des nobles choses et retirent des sentiers vulgaires et souvent mal-sains. Faites que l'on s'instruise et non pas que l'on se perde en se récréant.

5° Regardez autour de vous. Quel peuple n'a pas ses Associations? Parmi elles, combien n'y en a-t-il pas de mauvaises? Ces Sociétés, vous ne les tuerez pas. Pourquoi donc les Canadiens n'auraient-ils pas les leurs? S'ils ne les ont pas, ils inclineront vers les cercles étrangers, ils lieront société avec les Philistins; et pour obvier à quelques inconvénients qui vous ont trop frappés, vous aurez mais trop tard le regret d'avoir poussé vos frères à l'abîme.

6° Que sont encore les Sociétés au sein des populations où elles se meuvent? Elles sont l'âme de leurs jours de fête, de leurs réjouissances, l'ornement de toutes les manifestations publiques. Or des réjouissances, il en faut à tous les peuples, à toutes les cités, à tous les villages. Vous les voyez partout, dans les villes les plus chrétiennes, au centre même de la catholicité. Vous calculez ce que donnerait le travail mis au lieu du chômage; mais vous ne songez pas qu'en vue de tel jour de fête populaire, la famille a mieux calculé qu'à l'ordinaire et fait ici et là des économies qui sont un bien pour elle, une expérience, un encouragement pour l'avenir. Le peuple, comme l'individu, a besoin de récréations qui délassent et remettent le corps aussi bien que l'esprit. Ce n'est donc pas là un temps perdu, puisqu'il est utile, à sa manière, il est vrai, mais non moins efficacement que le travail, au bien-être et au bonheur du peuple.

7° Mais il y a des considérations d'un ordre encore plus élevé.

Chaque société, chaque membre est un personnage sur le chandelier.—Or, noblesse oblige.—Un membre se sentira obligé devant ses collègues, chaque Société, devant ses sœurs. De là, un heureux point d'honneur, le respect de soi-même, une émulation salutaire. Ne méprisez pas cet élément de bien: il est bon, chrétien chez des chrétiens, et presque toujours nécessaire.

8° L'union qui existe entre les membres d'une même Société, vous la verrez se produire entre les Sociétés elles-mêmes. Elles se connaîtront l'une l'autre, s'aideront. Ainsi la population canadienne se connaîtra. Or se connaître, c'est beaucoup, c'est nécessaire. Jamais d'action sans cela, ni entente, ni aide, ni protection, ni encouragement, ni unité d'efforts, ni espérance. D'où est venue pendant longtemps l'extrême faiblesse de la

population canadienne des Etats-Unis ?—De l'isolement. Qu'est-ce qui paralyse encore aujourd'hui plus ou moins ses forces ?—L'isolement. Voyez tous ces groupes séparés, dispersés, disséminés dans l'espace immense. Donnez-leur donc l'union morale, intime, forte, qui effaçant l'espace physique, les rende tous un moralement. Ils vivront. Il y a des églises...—Oui ; mais y en a-t-il partout ? Combien de groupes n'en ont pas ? Vous en trouvez encore deux contre un. L'église, cela est vrai, est le premier signe de ralliement ; mais quel mal y a-t-il à ce que des Associations louables du reste, sous ses ordres, unies à elle, concourent au triomphe de cette cause suprême : l'union ?

9° Il est une fête, la plus sacrée de toutes les fêtes populaires. Un peuple, s'il est petit surtout, doit y tenir ; s'il est exilé, il en a encore plus besoin pour son cœur.—C'est, pour nous, la fête de la Saint-Jean-Baptiste, notre fête nationale. En ce jour au moins, permettez aux tribus assises aux bords des fleuves étrangers, puisqu'elles ne sont ni conquises ni esclaves, comme l'étaient les Hébreux, de se lever bravement, de chanter ensemble les mots de leurs hymnes : *verba cantionum*, de répéter le cantique du Seigneur ; *cantabimus canticum Domini* ; laissez-nous, une fois l'année,—ce n'est pas trop,—placer notre Jérusalem au sommet de nos joies : *proposuero Ferusalem in principio letitiæ meæ*. Qu'on nous laisse la fête nationale, car c'est du canadien émigré qu'il a été dit :—

“Jamais pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le ciel de sa patrie,
Et le sol sous ses pas, n'a point de souvenirs.”

Vous voulez jeter l'eau froide sur le feu qui s'allume, éteindre la flamme qui aime l'espace, le grand air et les hauteurs. Mais songez que le foyer qui s'allume au cœur des peuples a besoin de cette expansion. Sa place est au grand jour comme celle du peuple même.—S'il ne brille là, il s'abaisse et s'éteint. Que le Canadien oublie sa nationalité, voilà un immense malheur. Si vous voulez qu'il soit digne d'elle, rappelez-lui souvent, solennellement, la patrie. Faites mémoire publique d'elle : ce sera l'honneur et de la mère et des enfants. Que les Canadiens puissent jurer solennellement comme les Hébreux :—“Que notre main droite se paralyse, si nous t'oublions, Jérusalem, si nous ne te mettons au faite de nos joies.”—Le plus noble, le plus précieux héritage d'un peuple, c'est son histoire. Est-ce trop d'un jour par année pour en jouir ensemble ? Rien n'élève comme la mémoire et le culte des ancêtres, quand ils furent chrétiens, braves, héroïques comme les nôtres : car on peut les appeler avec l'Écriture des hommes glorieux, *viros gloriosos*,—hommes

gra
ont
cor
bor
son
I
ciét
Sar
ma
les
ron
bou
du
met
V
Soc
↑
ni
pris
don
ne :
Ass
dev
nad
s'éto
life
con
que
som
trist
vict
grou
de :
pruc
inté
de :
tout
acci
ont
com
mai:
tem:
tutic
quel

grands et riches en vertu, *homines magni, divites virtute* ;—ils ont laissé un nom à louer, *reliquerunt nomen narrandi laudes eorum* ;—hommes de charité, *virī misericordiæ*,—féconds en bonnes œuvres, *quorum pietates non defuerunt*.—Leurs biens sont les nôtres, *cum semine eorum permanent bona*.

10° Enfin—et ce sera notre dernière considération—les Sociétés sont la base des Conventions Nationales Canadiennes. Sans elles, ces Conventions n'existeraient pas et ne sauraient se maintenir. Voilà un fait incontestable. L'œuvre d'unification que les Conventions s'efforceront de couronner, les Sociétés garderont le mérite de l'avoir commencée et soutenue jusqu'au bout. Cette considération, nous en sommes sûrs, ne sera pas du goût de nos adversaires. Ils voudront être conséquents et mettre à néant les Conventions elles-mêmes.

Voilà ce qu'on dit de part et d'autre, pour et contre les Sociétés.

Nous ne prétendons pas imposer notre opinion à personne, ni offrir des arguments qui tendent à modifier des partis pris. Mais nous avons une voix comme tout autre, et nous la donnons de tout cœur aux Sociétés. Il est un fait que personne ne nie,—adversaires ou amis, tous le reconnaissent,—c'est que les Associations ont fait du bien, uni et relevé à ses propres yeux, devant la patrie et devant l'étranger, le peuple émigrant du Canada.—Il en est un second, c'est que leur esprit catholique, loin de s'éteindre avec le temps, s'est accru sensiblement et se fortifie de plus en plus tous les jours. Eh ! bien, en face d'inconvénients qu'il n'est pas impossible d'éviter et d'avantages réels que seules les sociétés promettent et peuvent donner, nous sommes contre le mal, et pour le bien. Nous n'aurons jamais le triste courage de dire à un peuple faible, dispersé, plus d'une fois victime d'injustes procédés, qu'il a tort de serrer ses rangs, de se grouper à côté, en face, au sein des peuples unis, qui le pressent de toutes parts et l'enveloppent. Jamais nous ne pousserons la prudence jusqu'au point de lui dire : n'allez pas conférer de vos intérêts, vous occuper de vous-même. Nous ne sommes point de ces hommes qui ne voient en toute œuvre què le danger, en toute institution que le côté faible, qui veulent prévenir le mal accidentel en étouffant la cause même du bien. Les Conventions ont eu leurs défauts. Soit. Mais qui n'a pas eu les siens ? Leurs commencements ont eu leurs souffrances. Nous l'admettons ; mais qui ne sait que les essais n'ont jamais la perfection du temps et de l'expérience ? Oh ! s'il fallait condamner toute institution qui naquit imparfaite et dont l'enfance eut des faiblesses, quelle immense *rassia* l'on ferait des plus grandes choses !

Institutions puissantes, consultez donc un peu vos annales. Hommes de bonnes œuvres, voyez donc le sable qui s'attache à l'or pur de vos grandes entreprises, l'ivraie qui croît dans votre propre héritage, et que vous n'arrachez pas. N'est-ce pas un droit que celui de faire le bien tout en permettant le mal ? Est-ce le temps, quand une institution s'ennoblit, que son but est bon, que son œuvre est patriotique, que le champ s'ouvre encore immense devant elle, est-ce temps de lui dire : halte !....

Sociétés de nos frères, allez votre chemin.

Soyez toujours catholiques, toujours bienfaitantes, toujours dévouées au bonheur des vôtres.

Sociétés secrètes.—Autant nous aimons les sociétés catholiques, qui sont toujours publiques, autant nous détestons les sociétés secrètes.

Le seul titre de *secrète* est une honte pour une association volontaire, et il n'est pas nécessaire qu'elle en ait d'autres pour mériter l'anathème de l'honnête homme. Se cacher pour faire le bien, est d'un poltron ; organiser le mal dans les ténèbres est un crime que le bon sens des peuples patens mêmes, a classé à part et flétri d'un nom spécial.

Certes, nous ne ferons pas à nos compatriotes émigrés, l'injure de croire qu'il faille les détourner de telles Associations, dont les moins mauvaises, suivant l'expression du deuxième Concile Plénier de Baltimore, sont *pleines de dangers*. Nous n'avons pas besoin de leur dire, avec le même Concile : "Fréquentez plutôt ces sociétés de fidèles qui fleurissent dans l'Eglise catholique, où rien n'est caché, où les lois sont visibles à tous, où se montrent au grand jour les œuvres qui s'exercent en conformité avec l'Évangile. Les enfants de la lumière font des œuvres de lumière ; ils n'aiment pas les ténèbres, au contraire, ils les haïssent et les abhorrent. Ne vous laissez pas tromper ; sous l'apparence du bien, ne vous livrez pas à la pire des servitudes, marchant dans les ténèbres et l'ombre de la mort, vers le mépris des lois les plus saintes."

Aurions-nous donc besoin de détourner de là nos compatriotes ?

Nous avons à ce sujet, sous les yeux, de belles et nobles paroles, prononcées par un homme que la République Américaine regarde à juste titre comme une de ses plus grandes gloires. L'on remarquera que cet homme était protestant, par conséquent dans l'erreur en fait de religion, et que lui-même, de son propre aveu, ne trouvait dans son église, de satisfaction ni pour son esprit, ni pour son cœur. Cet homme est W. H. Seward.

Vo
les
"
à s'
cett
que
cep
van
acc
pub
divi
don
J'
enc
com
com
prin
titut
parl
lum:
hom
sanc
à er
coop
caus
Co
sont
tienr
que
privé
auxq
So
ma r
class
poujr
ou p
ce ge
et m
moi,
mettr
homn
prop
fort-b
l'erre

Voici comment il a jugé solennellement devant ses collègues, les sociétés secrètes :—

“ J'appartiens à *une* Association volontaire d'hommes, qui a à s'occuper des affaires spirituelles. C'est l'Eglise Chrétienne,— cette branche de l'Eglise Chrétienne, laquelle, tout imparfaite que je la crois, au point de vue de mes propres idées, contient cependant le plus complètement les enseignements de l'Evangile. Cette association est une association publique; elle accomplit tous ses rites et donne toutes ses instructions avec publicité; et elle invite chaque homme, dans le langage de son divin fondateur, à venir à elle, à participer à tous les privilèges dont il l'a investie et aux bénédictions qu'il promet.

J'appartiens à *une* Société temporelle d'hommes, et ici, c'est encore le parti politique qui, suivant mes idées, résume le plus complètement et avec le plus de vérité, quoique, je le confesse, comme dans le premier cas, d'une manière très-inadéquate, les principes de la Déclaration de l'Indépendance et de la Constitution des Etats-Unis. Cette association dont je viens de parler, est aussi publique. Toutes ses opérations se font à la lumière du grand jour; et elle invite tous les citoyens, et tous les hommes qui deviennent sujets du Gouvernement de cette Puissance, à quelque race, ou climat, ou couleur qu'ils appartiennent, à entrer dans ses rangs, à prendre part à ses labeurs, à coopérer à maintenir un bon gouvernement, et à avancer la cause du genre humain.

Ces deux Sociétés, l'une spirituelle et l'autre temporelle, sont les seules Associations volontaires auxquelles j'appartiens aujourd'hui, ou auxquelles j'aie jamais appartenu, depuis que je suis devenu homme; et à moins que je ne sois un jour privé de raison, elles sont les seules Associations d'hommes auxquelles je me permettraï jamais à moi-même d'appartenir.

Sociétés secrètes, messieurs! Avant de consentir à joindre ma main à celles d'autres hommes, dans une loge secrète, ordre, classe ou conseil, et à plier le genou devant eux, à entrer en pourparler avec eux pour quelque objet que ce soit, personnel ou politique, bon ou mauvais, je prierais Dieu que cette main et ce genou fussent paralysés et que je devinsse un objet de pitié, et même la moquerie de mes semblables. Jurer, Messieurs! moi, homme, citoyen américain, chrétien; jurer de me soumettre moi-même à la conduite et à la direction d'autres hommes, confiant mon propre jugement à leur jugement et ma propre conscience à leur garde! Non, non, messieurs. Je sais fort-bien que mon jugement est faillible et que je suis sujet à l'erreur et à la tentation. Mais ma vie a été consacrée à briser les

chaînes de l'esclavage des hommes. Je sais par conséquent trop bien le danger qu'il y a à confier le pouvoir à des mains irresponsables, pour me faire moi-même un esclave volontaire."

Grèves.—Ici encore, nous allons citer les paroles d'un écrivain excellent, d'un penseur, d'un patriote sincère : M. Etienne Parent. Si nous pouvions exprimer nos souvenirs personnels, nous aurions à lui offrir ici avec respect l'expression de notre vive reconnaissance.

Voici donc ce qu'il disait à ses compatriotes de la classe ouvrière, devant la Chambre de Lecture de Saint-Roch de Québec, le 15 avril 1852 :—" Nous avons laissé le travailleur sous la protection du corps clérical ou monacal, au moyen âge : c'était alors le seul protecteur qu'il pouvait avoir contre la grande puissance du temps, la féodalité. Peu à peu le foyer de la lumière, rallumé au fond des monastères, rayonnant au dehors, fit éclore au sein du peuple la classe importante de la bourgeoisie, qui, bientôt, sous le souffle des idées d'émancipation qui se firent jour avec la presse, disputa, et souvent même arracha l'empire aux rois et aux barons. Alors commença l'ère de cette industrie moderne, qui par ses immenses développements, a, pour ainsi dire, greffé une société nouvelle sur le vieux tronc humain, modifié considérablement au moins les conditions d'existence et les relations sociales. La mécanique, aidée de la science, a renouvelé, de nos jours, le prodige mythologique de Deucalion, à qui il fut donné de faire des hommes avec des pierres, avec cette seule différence que c'est avec du fer qu'elle fait les siens. Et ces hommes d'acier, montrant autant d'intelligence et d'adresse que ceux de chair et d'os, mais infatigables et sans besoins aucuns à satisfaire, inondent le monde de leurs produits, à des prix qui auraient paru plus que fabuleux aux fabricants de jadis. Il en est résulté d'abord un surcroît d'aisance surtout pour les classes ouvrières ; mais aussi un accroissement de population correspondant. D'un autre côté, les grands centres manufacturiers ont, par l'appas de bons gages, attiré de tous côtés des masses considérables d'ouvriers, qui vivent à l'aise dans les temps de prospérité commerciale ; mais qui aussi sont exposés à une grande misère dans les temps de gêne et de dépression. Dès lors, on le voit, le sort des ouvriers a dépendu des opérations heureuses ou malheureuses des maîtres, des fluctuations commerciales indépendantes de leur volonté, qu'ils sont absolument hors d'état de prévoir, et contre lesquelles ils n'ont pu penser à se prémunir. Puis il se trouve toujours des hommes, ignorant les lois du monde industriel, ou animés d'intentions perverses, qui préchent à ces multitudes d'ouvriers

affai
ains
vie
qui
plon
C'
erret
coali
fatal
quel
Il
angla
Jean-
dont
nomi
granc
elle
jamai
certai
indivi
lois, c
l'hom
du m
que le
sans u
Ces
ce qu
révolte
que n
nos fo
pour
intellig
courag
tout à
lois qu
qu'à te
capital
enfants
pas sei
du plu
siens.
mécani
en An

affamés des doctrines subversives de tout ordre social, ajoutant ainsi aux souffrances physiques les souffrances morales de l'envie et de la haine, et poussant ces malheureux à des violences, qui ne font que creuser davantage l'abîme de misère où ils sont plongés.

C'est ici l'occasion de vous signaler une des plus graves erreurs que commettent quelquefois les classes ouvrières, en se coalisant pour faire augmenter le prix de la main-d'œuvre ; fatale erreur qui ne peut qu'empirer leur sort. Entrons dans quelques détails sur ce point important.

Il y a une science qui a été mise en corps de doctrine par un anglais, Adam Smith, mais qui a reçu de la plume d'un français, Jean-Baptiste Say, les perfectionnements, l'extension, la portée, dont elle était susceptible. Cette science, c'est celle de l'économie politique, qui explique le mécanisme, jusqu'à ces deux grands hommes assez incompris, du travail et de la production ; elle nous fait voir que l'industrie a ses lois que l'on n'enfreint jamais impunément ; lois dont la violation emporte des peines certaines, irrémédiables ; lois dont les violateurs, peuples ou individus, doivent boire le calice jusqu'à la dernière goutte. Ces lois, comme toutes celles de la nature créée, sont indépendantes de l'homme, ont été décrétées par le créateur pour le gouvernement du monde social, et elles ne sauraient être changées, non plus que les peines qui en sont le complément et la démonstration, sans un miracle, sans une nouvelle création, pour ainsi dire.

Ces lois, nous les subissons volontiers tous les jours, jusqu'à ce qu'elles viennent à froisser nos intérêts. Alors nous nous révoltions, et nous les foulons aux pieds. Mais tous les efforts que nous faisons pour briser nos chaînes, ne font que consumer nos forces dans une lutte inutile et insensée. Bien mieux vaut pour nous reconnaître ces lois immuables, et employer notre intelligence et notre énergie à les bien comprendre, et à marcher courageusement dans la voie qu'elles nous tracent. C'est surtout à l'homme de travail qu'il importe de bien connaître les lois qui règlent le salaire, lui à qui l'erreur est bien plus fatale qu'à tout autre ; lui qui travaille non pas pour accumuler des capitaux, mais pour donner du pain à une compagne et à ses enfants ; lui qu'un faux calcul, un aveugle entraînement n'aura pas seulement l'effet de priver de quelques objets de luxe, mais du plus strict nécessaire, de ce qu'il attend pour vivre lui et les siens. On lisait dernièrement, dans les journaux, que les ouvriers mécaniciens, employés dans les manufactures d'armes de guerre, en Angleterre, ayant suspendu leurs travaux pour avoir de plus

hauts prix, des commandes considérables venant du continent ont été retirées et envoyées en France.

Les derniers journaux annoncent que 9,000 à 10,000 de ces ouvriers sont retournés à leur ouvrage, après avoir perdu plusieurs mois de travail. Il y a quelques années, les ouvriers de Pittsburg, en Pensylvanie, ayant eu recours au même moyen, perdirent, à ce qu'on calcula, la somme de vingt et quelques mille piastres par un chômage de quelques jours, sans obtenir un sou de gages de plus. Si j'ai bonne mémoire, nous fûmes témoins de quelque chose de semblable ici, il y a une douzaine d'années, parmi les charpentiers de navires. Plus récemment, certaines classes de nos ouvriers, non contentes des prix fort raisonnables qu'elles recevaient, voulurent en avoir de plus élevés encore. La conséquence en fut que les maîtres demandèrent et obtinrent que les soldats de la garnison donnassent tout le temps dont ils pouvaient disposer, à différents genres de travail. Ce surcroît de travailleurs fit baisser les prix, comme de raison, et les ouvriers trop exigeants furent bien aises d'accepter de l'ouvrage à des prix plus bas que ceux qu'ils avaient refusés.

Le prix du travail, comme de tout ce qui est dans le commerce, se règle par la concurrence, ou, ce qui revient au même, par la demande et l'approvisionnement. Y a-t-il peu d'ouvrage et beaucoup d'ouvriers, beaucoup d'approvisionnement d'un article sur le marché et peu de demandes, les prix du travail et de cet article seront peu élevés. Ce sera tout le contraire s'il y a peu d'ouvriers et beaucoup d'ouvrage, peu de produits et une grande demande. Et cela viendra tout seul sans que l'on s'en mêle, et quoique l'on s'en mêle. La concurrence entre les ouvriers et les vendeurs dans un cas, entre les maîtres et les consommateurs dans l'autre, établira l'échelle des prix. Toutes les coalitions d'hommes pour la changer ne pourront avoir d'autre effet que de déranger pour le moment, tout au plus, l'équilibre naturel des choses. Mais, comme je l'ai remarqué plus haut, on ne viole jamais impunément une loi de la nature : la nature est impitoyable, il n'y a pas de miséricorde ni d'adoucissement à attendre d'elle.

Mais la nature est donc une marâtre, qui défend aux hommes de pourvoir de leur mieux à leur bien-être, qui les condamne à se soumettre sans mot dire à l'exaction, à l'exploitation, à l'avidité d'un petit nombre de ses favoris. Non, Messieurs, la nature n'est pas une marâtre, elle est le code de Dieu, et elle apparaîtra une bonne mère à quiconque voudra l'étudier. Le monde ne serait pas l'œuvre d'une intelligence suprême, au moins il ne

du continent

10,000 de ces avoir perdu, les ouvriers même moyen, et quelques sans obtenir nous fûmes une douzaine récemment, des prix fort voir de plus maîtres de n donnassent nts genres de prix, comme en aises d'acqu'ils avaient

dans le com- ent au même, eu d'ouvrage nement d'un i travail et de re s'il y a peu t une grande s'en mêle, et uvriers et les nsommateurs es coalitions tre effet que e naturel des , on ne viole ture est im- acissement à

aux hommes es condamne ploitation, à Messieurs, la , et elle appa- . Le monde a moins il ne

serait pas la preuve de l'existence de cette intelligence, s'il n'était pas régi par des lois fixes et immuables.

Dieu a créé le monde avec ses lois, en même temps il a créé l'homme avec la raison, et lui a livré le monde pour en jouir selon l'ordre qu'il a établi. C'est notre faute, c'est la faute de notre ignorance, de notre paresse, de nos passions désordonnées, si nous tournons le dos à l'ordre établi de Dieu, pour nous jeter dans la voie opposée. L'ignorance même n'est pas une excuse, puisque, s'il nous a doués d'une intelligence, c'est pour la cultiver; et les malheurs qui accompagnent partout l'ignorance sont une leçon que Dieu fait sans cesse résonner à nos oreilles.

Mais revenons à notre sujet, et voyons à quelle illusion funeste se laissent aller ceux qui veulent régler le prix du travail autrement que par la loi de la concurrence, et qui croient améliorer leur sort par de folles coalitions pour faire hausser les prix. Prenons pour exemple une de nos classes ouvrières, disons celle des charpentiers de navires, classe si importante dans notre ville : toute autre répondrait aussi bien à notre objet.

Un bon jour donc nos charpentiers se mettent en tête de forcer les entrepreneurs ou constructeurs à leur donner de plus hauts prix. On se rassemble, on se concerta et l'on en vient à la résolution de présenter un *ultimatum* : tel prix ou point d'ouvriers. Il arrive dans ce cas, de choses l'une, ou les maîtres cèdent ou ils résistent. S'ils résistent, les ouvriers restent des semaines sans ouvrage. Or c'est là une mauvaise affaire pour des gens qui se plaignent de ne pas gagner assez pour vivre. Il faut donc se résigner à manquer de pain, ou retourner humblement à l'ouvrage aux anciens prix. Mais, dit-on, si les maîtres cèdent, le point est gagné. Point du tout, il est perdu encore plus que dans l'autre cas, comme nous allons vous en convaincre. Les prix, que vous obtenez par la coercition, laisseront aux chefs d'industrie un retour suffisant ou non. Dans le premier cas, vous croyez être en sûreté n'est-ce pas ? Vous vous abusez. Vous ne pouvez jamais empêcher les maîtres de faire tous les profits que le marché leur permet de réaliser. Vous avez profité d'un moment où les ouvriers étaient rares à proportion du travail ; eh bien ! les maîtres se mettront immédiatement à l'œuvre pour faire tourner la balance en leur faveur ; ils feront venir des ouvriers d'ailleurs, ils multiplieront les apprentis, ce qui est fort facile lorsque les prix sont élevés ; et un bon jour, au moment où vous vous y attendrez le moins, et après vous être habitués à vivre largement, on vous dira qu'on va décharger une partie des ouvriers. Alors commencera la réaction, la punition d'une fausse démarche, qui aura fait augmenter le nombre

des ouvriers au-delà des besoins de la place. Alors il faudra se résoudre à aller chercher fortune ailleurs, ou offrir son travail à vil prix. C'est là que les maîtres vous attendaient, et c'est maintenant qu'ils vont vous faire la loi à leur tour, et vous faire rembourser avec intérêt les profits que vous leur aurez arrachés. Qui niera qu'il eût été bien mieux pour l'ouvrier de se contenter des prix antérieurement établis paisiblement et régulièrement par la concurrence ? Ce qu'il faut à l'ouvrier c'est un cours uniforme dans les affaires : les grandes fluctuations lui sont pernicieuses, car ses pensées et ses habitudes ne l'y ont pas préparé.

Nous venons de voir le résultat d'une hausse forcée dans les gages, lorsqu'elle laisse encore certains profits au chef d'industrie. Voyons maintenant ce qui arrivera dans le cas où une pareille hausse serait ruineuse pour eux. D'abord ils mettront tout en usage pour augmenter le nombre des ouvriers sur la place, afin de faire tourner par là l'avantage de leur côté. S'ils n'y réussissent pas, vous en ruinez quelques-uns, et vous forcez les autres à diminuer, sinon à cesser la construction ; c'est-à-dire vous diminuez la concurrence entre les maîtres, qui est tout à l'avantage des ouvriers ; ou vous faites cesser l'ouvrage, ce qui est bien pis encore ; car le grand point pour les ouvriers, c'est qu'il y ait toujours beaucoup d'ouvrage proportionnellement à leur nombre.

Si telles sont les lois qui règlent la récompense du travail, il faudra bien s'y soumettre, me direz-vous. Il me semble cependant vous entendre murmurer en vous-mêmes : "Mais il faut avouer que le sort des classes ouvrières est bien misérable.

Subir toutes les exigences d'un maître avide et hautain, le voir s'enrichir des sueurs de pauvres mercenaires, et n'avoir pas le droit, la satisfaction de résister. Ah ! il est bien triste le lot que la Providence a fait à l'homme de travail." Ne murmurons jamais contre la Providence, messieurs, si nous ne voulons recevoir la leçon que reçut l'homme de la fable, qui s'étonnait que Dieu n'eût pas fait croître la citrouille sur le chêne. Pendant qu'il critiquait l'œuvre du Créateur, un gland lui tomba sur le nez, comme vous savez, et cela le guérit pour toujours de la manie de critiquer la création, car il se dit que s'il y eût eu une citrouille à la place du gland, son nez s'en fut trouvé encore bien plus mal. Lorsqu'il nous arrive de rencontrer quelque chose qui nous paraît étrange dans la création, soyons persuadés que c'est la faute de notre intelligence, qui ne peut voir assez loin dans les secrets de Dieu, et ne nous exposons pas à nous faire tomber sur le nez non plus le gland, mais bien la citrouille. C'est ce qui nous arriverait peut-être, si nous concluions à la légère, que l'ouvrier est tout-à-fait laissé à la merci du maître qui l'emploie, et que la

m
n'
va
co
vé
be
ou
va

lui
mu
Le
l'au
et
n'e
par
que
ges
To
n'ai
con
pas
l'isn
On
je d
de l
J
son
vrie
du r
curr
maît
Il
une
son
y ré
conc
l'ouv
supp
ser, l
une l
arriv
atelic
plus

main de Dieu s'appesantit sur lui. Détrompons-nous, l'ouvrier n'est pas à la merci du maître, et son sort n'est pas aussi mauvais qu'il paraît, à en juger d'après les apparences et les idées communes. On s'exagère beaucoup le bonheur des classes élevées, de ceux qu'on appelle les heureux de ce monde. On voit de beaux dehors, et l'on s'imagine que tout est joie au dedans. On oublie que ce sont les hauts lieux que la tempête tourmente davantage.

Que l'homme de travail ferme son cœur à l'envie ; il y a pour lui des compensations. Dites-moi, où trouve-t-on le plus communément le rire franc et joyeux, et l'air soucieux et préoccupé ? Le premier n'est-il pas l'hôte familial des humbles habitations et l'autre n'est-il pas l'habitué des salons dorés ? La santé, la force et la vigueur, où les trouve-t-on le plus communément, si ce n'est dans les classes laborieuses ? Au reste, les avantages dont paraissent jouir quelques-uns, viennent de qualités, de talents que Dieu a distribués selon qu'il l'a jugé à propos, dans sa sagesse et pour ses propres fins, et ici il faut bien se soumettre. Tout ce qu'on a droit d'attendre, c'est que les lois des hommes n'aillent pas au-delà des lois de Dieu, en traitant la richesse comme si elle appartenait uniquement à ses possesseurs, et non pas aussi un peu à la communauté entière. Ce n'est pas du socialisme que je prêche là, mais bien du bon et pur christianisme. On obtenait autrefois par la force du sentiment religieux, ce que je demande, aujourd'hui que ce sentiment s'est affaibli, à la force de la loi : voilà tout.

Je disais aussi que l'ouvrier n'avait pas été laissé à la merci de son maître ; car s'il y a une loi pour régler les rapports de l'ouvrier avec le maître, il y en a une aussi pour régler les rapports du maître avec l'ouvrier ; et cette loi est encore celle de la concurrence. Il y a aussi une loi qui pose des bornes à l'avidité des maîtres, et des punitions pour eux lorsqu'ils la violent.

Il existe nécessairement entre les maîtres ou chefs d'industrie une certaine rivalité, de la concurrence. Chacun cherchera de son côté à attirer les meilleurs ouvriers dans son chantier ; et pour y réussir, il lui faudra offrir les plus hauts gages possibles. Cette concurrence sera toujours un moyen assuré de protection pour l'ouvrier, dans le cours régulier et ordinaire des choses. Mais supposons que les maîtres fassent eux-mêmes la folie de se coaliser, pour produire ou maintenir, dans le prix de la main-d'œuvre, une baisse que ne commandent pas les circonstances, voici ce qui arrivera inmanquablement : ils verront s'élever de nouveaux ateliers qui leur feront concurrence, et les forceront à payer de plus hauts prix, leur infligeant par là une peine permanente, en

venant partager avec eux les profits de leur industrie. C'est une vérité que l'expérience de tous les jours démontre à quiconque sait observer ce qui se passe dans le monde. Qu'une industrie donne de plus grands profits qu'une autre, vous voyez les gens s'y jeter, souvent même avec une imprévoyance et un entraînement qui préparent bien des mécomptes. A cet égard craignons plutôt l'excès qu'autre chose. C'est une loi bien établie que l'intelligence et les capitaux se portent toujours du côté où se trouvent les grands profits.

Pour éclairer davantage les ouvriers sur leurs intérêts et leur position, signalons un autre phénomène du monde industriel : c'est que, lorsqu'un genre de travail quelconque n'est pas assez rétribué, ceux qui s'y trouvent engagés diminuent progressivement en nombre, soit par l'éloignement de ceux qui laissent la place pour aller ailleurs, soit par l'absence de nouvelles additions. Il se trouvera donc, au bout d'un temps plus au moins court, que le nombre des travailleurs ne sera plus proportionné aux besoins de la place. Alors de toute nécessité les prix hausseront, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances viennent donner un autre cours aux objets de cette industrie.

Des considérations précédentes, fruit d'études approfondies des lois et phénomènes sociaux, par des hommes d'un grand génie il faut conclure :

Que l'ouvrier méconnaît ses intérêts bien entendus lorsque, par des coalitions avec ses compagnons ou autrement, il force celui qui l'emploie à lui donner un prix plus élevé que celui résultant de la concurrence.

Que le maître méconnaît aussi ses vrais intérêts, lorsqu'il ne donne pas à son employé le prix qu'il a droit d'attendre, d'après la même règle.

L'un et l'autre dans ces deux cas, amènent dans l'industrie des perturbations, des secousses qui leur nuisent à tous les deux, mais au simple ouvrier d'une manière bien plus sérieuse, puisque pour lui, c'est son strict nécessaire qu'il met en danger. Leur intérêt commun exige donc que la plus parfaite bienveillance règne dans leurs rapports entre eux, et le meilleur axiome d'économie politique sera toujours ce beau précepte de l'Évangile : "aimez-vous les uns les autres."

A cela, monsieur Etienne Parent ajoute plusieurs observations importantes, et il prononce un mot que l'on ne saurait répéter trop souvent aux ouvriers.—"Le grand nombre, dit-il, dans les temps de prospérité, pensent à se procurer des objets de luxe ; on augmente ou on rafraîchit la toilette ; on pousse jusqu'à la délicatesse dans le pot-au-feu ; enfin, l'on vit bien. Pour moi, je

vo
au
bo
se
soi
me

ma

pro
for
dai
pei
cor
bas
pai
l'E
tou
s'in
fort

trav
a se
anx
mar
de t
sent
puis

est
dite
soig
tenc
pain
autr
l'ord
ceux
San
rémi
nuel

Il
non
nité
dans
c'est
sans

ustrie. C'est
tre à quicon-
Qu'une indus-
ous voyez les
nce et un en-
A cet égard
ne loi bien
t toujours du

térêts et leur
e industriel :
est pas assez
progressive-
ui laissent la
les additions.
ins court, que
s aux besoins
ront, jusqu'à
n autre cours

profondies des
grand génie

lorsque, par
il force celui
lui résultant

lorsqu'il ne
ndre, d'après

industrie des
s deux, mais
puisque pour
intérêt com-
ne dans leurs
nie politique
nez-vous les

observations
urait répéter
t-il, dans les
ets de luxe ;
e jusqu'à la
Pour moi, je

voudrais de tout mon cœur que le travailleur pût mettre la poule au pot, non seulement tous les dimanches comme le voulait le bon Henri IV, mais même tous les jours de l'année. Mais cela ne se peut pas, et il arrive toujours un temps où, pour avoir trop souvent mis la poule au pot, on ne peut plus y mettre le petit morceau de lard."

Prenons donc aux jours de prospérité, des mesures contre les mauvais jours : Economisons et mettons à la caisse d'épargnes.

Nous n'avons pas besoin de rappeler la grande loi du travail, promulguée à l'homme dès le principe, au sein de l'Eden, sous la forme bénigne de *vigilance* et *d'action*, et renouvelée, après le péché, dans la colère divine. Alors le travail reçut pour compagnes la peine et les sueurs ; mais il est resté noble. Son but, si on le considère immédiatement, n'en est devenu que plus pratique ici-bas, parce qu'il est devenu plus nécessaire : "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front." Tant que brillera à la porte de l'Eden l'épée flamboyante, la loi du travail aura son cours pour tout homme venant en ce monde. N'allons pas croire qu'elle ne s'impose qu'à une classe : elle est générale de droit et de fait. La fortune elle-même réclame, avec l'économie sévère, activité et travail. Si elle n'a pas toujours les ambitions insatiables, elle a souvent ses revers accablants, toujours ses sollicitudes et ses anxiétés. La renommée, la gloire, l'influence, l'autorité qui commande, ont aussi leur cortège obligé de sollicitude, de prudence, de travail. Le sol est partout mouvant, le terrain glissant, le sentier abrupte, difficile. A tous, pauvres ou riches, faibles ou puissants de ce monde, il a été dit : "Tu gagneras ton pain." Où est le sol, aujourd'hui, dans toute l'étendue de cette terre maudite, qui s'améliore de lui-même et ne requiert pas une culture soigneuse et incessante ? Où est le bien, matériel ou moral, qui ne tende de soi à se corrompre et à périr ? Et s'il en est ainsi du pain qui est de toute nécessité pour la vie, comment en serait-il autrement des objets simplement utiles, ou des fruits qui dans l'ordre moral n'ont jamais cessé d'être défendus ? Malheur à ceux qui ne veulent pas comprendre cette grande vérité ! Sans doute, il y a équité à ce que le travail jouisse de sa juste rémunération ; mais la répartition mathématique du travail manuel est une fatale utopie.

Il serait inutile de pousser plus loin ces considérations. Prenons notre part du fardeau que la Providence impose à l'humanité en général et à chaque homme en particulier. Considérons dans le travail le but plutôt que la peine. Ici-bas, le travail, c'est le compagnon de nos heures.—Que ferait-on du temps sans le travail qui exerce nos forces vives ? C'est le fournis-

seur de la famille, la vie de nos femmes et de nos enfants, notre vie.—C'est le feu ardent qui réchauffe et réjouit le foyer domestique; c'est la joie et l'abondance de nos appartements, les mets sains et succulents de nos tables; c'est le père du doux et paisible repos, la garantie de nos espérances.

Embrassons donc le travail; qu'il soit au dedans le protecteur de nos familles, le pourvoyeur du brasier qui réchauffe nos membres ranimés, la source qui jaillit à la vie du temps. Nous disons plus: considéré comme il doit l'être, chrétiennement, le travail jaillit jusqu'à la vie éternelle. Il est à la fois une expiation et un hommage: une expiation du péché qui souilla notre origine et des autres péchés non moins mortels venus à la suite;—un hommage à la suprême autorité de Dieu, et à sa justice.

Po

fic
cie
tra
pr
pè
reg
heun
fin.
ce
tab
I
cur
n'y
I
de
con
cèd
pla
fairI
Bas
Car
com
mai
part
lanc
de l
W
une
L
d'Ar

nos enfants,
et réjouit le
e nos appar-
bles ; c'est le
s espérances.
le protecteur
iffe nos mem-
Nous disons
ent, le travail
expiation et
notre origine
a suite ;—un
stice.

CHAPITRE XXVII.

Portrait de Notre-Dame-des-Canadiens,—au point de vue matériel,—au point de
vue intellectuel,—au point de vue religieux.

Nous voudrions être peintre et savoir donner à nos tableaux fidélité de traits, harmonie de couleurs, colori, unité, vie. Ce précieux talent, nous le mettrions avec bonheur, et tout entier, à tracer le portrait de Notre-Dame-des-Canadiens. Les esprits prévenus, les indifférents, s'il en existe, ne pourraient s'empêcher de l'admirer ; et ceux qui n'ont cessé ni d'aimer, ni de regretter leurs compatriotes exilés, le contemplieraient avec bonheur.

Nous ferions plus.—

Celui-ci achevé, nous irions dresser notre tente voyageuse sur un autre point, en face d'un groupe nouveau ; et nous ne plierions finalement ses blanches voiles, nous ne laisserions reposer nos pinces, que le jour heureux où notre galerie eût reçu son dernier tableau.

Mais nous voudrions une œuvre complète. Il faudrait qu'aucun groupe, aucun trait, aucun détail, aucun jour, aucune ombre n'y manquât.

En attendant que l'utopie se réalise, nous essaierons de tracer de notre mieux le portrait de Notre-Dame. Le travail est déjà commencé. Il y a des traits épars çà et là sur les pages qui précèdent. Si le lecteur veut bien les réunir, les grouper à leurs places avec ceux que nous allons présenter à la suite, il pourra se faire lui-même le tableau, que nous voudrions lui présenter.

Donc, à quelques centaines de milles de la vieille capitale du Bas-Canada, à 280 milles de la ligne géographique qui sépare le Canada de la Nouvelle-Angleterre, au centre du Massachusetts, commençait à s'élever naguère un petit village. Il était humble, mais plein d'espérances. Dès lors se dirigeait de son côté une partie de cet immense courant d'immigration qui afflue de l'Irlande, de l'Allemagne, du Canada vers les vallées enchanteresses de la Nouvelle-Angleterre. Le flot alla croissant.

Worcester est aujourd'hui la seconde ville du Massachusetts, une des cités importantes de la Nouvelle-Angleterre.

La population est de 42,000 âmes, composée principalement d'Américains, d'Irlandais, d'Allemands et de Canadiens-français.

Au point de vue de la religion, Worcester n'est pas moins heureux que plusieurs autres villes des Etats-Unis, c'est-à-dire que près de la moitié de sa population totale est catholique. C'est une ville de commerce et d'industrie.

Au point de vue topographique, nous trouvons que Worcester n'a rien de remarquable. Elle occupe une vallée assez étroite et remonte de chaque côté vers les sommets de vastes collines légèrement inclinées. D'un côté, à l'ouest, s'étend sur une grande longueur la rue commerciale *Main* (*Main Street*), au-dessus de laquelle viennent s'asseoir, sur le flanc de la colline, dans leur Elysée frais et tranquille, les splendides demeures des bourgeois favorisés de la fortune.

Du côté opposé apparaissent, plus humbles, mais propres, neuves, élégantes, les tentes canadiennes. Beaucoup de Canadiens cependant habitent au centre de la cité, près du siège des affaires et de l'industrie, dans l'île, aux environs du Parc, à l'ombre de la tourelle de Notre-Dame.

Il n'est pas rare, en suivant la rue *Main*, d'apercevoir au seuil de grandes boutiques et de splendides magasins, l'aimable et invitante information :—Ici, on parle français.

Quand est-ce qu'arriva à Worcester le premier émigrant canadien ? Quels furent les plus pressés à venir planter leurs tentes au sein du petit village ? Les plus anciens que nous ayons trouvés arrivaient ici vers 1824. Ils se nommaient Augustin et François Lusignan, François Proulx, de Saint-Ours ; Joseph Ouellet, de Québec ; Antoine Beaudreau et Pierre Benoit, de Sorel ; Prudent Maillé, de St. Hilaire. En 1825 arrivèrent Thomas Proulx, Charles Proulx et Joseph Proulx, de Saint-Ours ; en 1826, Charles Benoit et Louis Gosselin, de Sorel ; Joseph Saint-George et Baptiste Roy, de St. Ours. Il y avait une soixantaine de maisons alors à Worcester, deux ou trois établissements d'industrie. Les journaliers sciaient du bois à la petite scie, en hiver ; et l'été, ils travaillaient chez les cultivateurs. On gagnait une piastre par jour et sa nourriture ; généralement quinze piastres par mois.

Aujourd'hui le groupe canadien de Worcester se compose d'environ six cents familles, formant au moins trois milles âmes. Presque toutes viennent de Montréal ou de Saint-Hyacinthe et des comtés qui les environnent. Nous n'avons trouvé qu'un très-petit nombre de familles ou de jeunes gens venant de la ville ou du district de Québec. Ceux-ci appartiennent à Deschambault, Lothbinière, Sainte-Emilie, Saint-Jean-des-Chaillons.

Nous n'avons pas compris dans cet estimé la troupe nombreuse de pères de famille ou de jeunes gens qui arrive à Worcester tous les printemps, pour travailler à la brique pendant l'été et

ret
ne
én

ric
n'a
rég
pa
per
\$2.
cou
\$10
ser
I
née
mé
bra
der
mè
vale
paie
I
ou
fage
E
beat
rité
livré
ordi
de r
en 1
trou
plus.
bien
que
mule
pouv
dette
Te
Dam
No
regar
habit
la for

retourner au Canada l'automne. Ceux-ci en effet, n'appartiennent pas proprement à Notre-Dame, ni à la classe des Canadiens émigrés.

Au point de vue matériel, le peuple de Notre-Dame n'est ni riche, ni pauvre.—Il jouit d'une heureuse aisance. L'ouvrage n'a pas manqué jusqu'ici à Worcester, le prix du travail est régulier, assez élevé : trois points essentiels qui ne se remplacent pas.—Le journalier gagne \$1.00 ou \$1.50 par jour ;—le charpentier, \$2.50 à \$3.00 ;—le cordonnier et le forgeron, \$2.00 à \$2.50. Les filles qui sont employées dans les boutiques, à coudre, à finir les habits, etc., reçoivent généralement \$9.00 à \$10.00 par semaine ;—les servantes, \$3.00 à \$4.00 par semaine.

Nous parlons ici de la classe ouvrière en général, qui est de journée ; car on comprend que les ouvriers à leur compte, dans chaque métier, et plusieurs hommes de journée employés dans certaines branches spéciales d'industrie gagnent davantage. Parmi ces derniers, plusieurs ont un salaire régulier de quatre, cinq et même six piastres par jour. La pension, relativement à la valeur du travail, ne coûte pas très-cher. Il est rare qu'une fille paie au-delà de \$3.00 par semaine ; un homme, \$5.00.

Le loyer d'appartements suffisants pour une famille de sept ou huit personnes ne dépasse pas \$12.00 par mois. Le chauffage reclame \$4.00 à \$5.00 par mois.

En général, on peut donc ici, à Worcester, où il y a beaucoup de jeunes gens, beaucoup d'hommes de métier, régularité dans l'ouvrage et les prix, un assez bon nombre d'hommes livrés à des industries spéciales, mettre, dans les circonstances ordinaires, plus ou moins de côté, tous les mois. C'est l'homme de métier, le forgeron, le cordonnier, le charpentier, ici comme en plusieurs autres endroits, dans la classe nombreuse, qui trouve le plus facilement de l'emploi et qui gagne en effet le plus. On peut donc dire que matériellement tout le monde vit bien à Notre-Dame, qu'une bonne majorité peut économiser, que de fait une forte minorité économise, que très-peu accumulent. Nous disons là beaucoup : car c'est beaucoup que de pouvoir gagner aisément sa vie, en se préservant à la fois et des dettes et de la souffrance.

Telle est en général l'heureuse part des paroissiens de Notre-Dame.

Nous l'appelons heureuse, parcequ'elle l'est en effet. Nous regardons volontiers la médiocrité comme le milieu où aiment à habiter de préférence le bonheur et la vertu. Ici, plus qu'ailleurs, la fortune est dangereuse. Elle rapproche de la classe protes-

tante ou infidèle, qui domine, tend à se faire l'ennemie de la foi, et pousse au mépris des frères ; tandis que d'autre part, la pauvreté abaisse souvent et décourage. C'est l'heureuse médiocrité qui a en partage santé, bonheur, religion ; c'est elle qui fait les prodiges, qui bâtit les églises et entretient le feu sacré du sanctuaire. Le curé de Notre-Dame, en face et au nom de sa paroisse, du haut de la chaire, répétait, une fois, devant nous, cette prière de Solomon :—Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses ; donnez-moi ce qui me sera nécessaire pour vivre ; de peur qu'étant chargé de superflu, je ne sois tenté de vous renoncer et de dire : "Qui est le Seigneur ?" ou qu'étant contraint par la privation, je ne dérobe, et ne viole par le parjure le nom de mon Dieu.

Tout le peuple paraissait impressionné. Et certes, en jetant les yeux sur la foule et autour de soi, personne n'eût été tenté de modifier cette prière. Il y avait en effet partout, sur les figures, dans les habits, dans le maintien, dans l'aspect général, par toute l'église, un air de bonheur, un cachet d'élégance, avec un parfum de religion, qui parlaient aux yeux.

Nous n'avons pas tout dit.—Dans cette heureuse physionomie de Notre-Dame, sur cette figure réjouie, sur ce noble front, il y a un rayon qui brille, un lustre qui charme : c'est l'air du pays. Ce caractère sacré respire partout, sur toute la personne, dans toute l'église, sur les murs, dans le sanctuaire, sur les autels. On le sent dans chaque parole, dans les accents de la voix ;—il sort comme un souffle embrasé de cette large poitrine, à chaque pulsation de cœur.—Oh ! ce n'est pas à Notre-Dame-des-Canadiens de Worcester, que l'on rougit de parler français, que l'on brise son nom ou qu'on renie le sang qui nourrit ses veines. Nulle part le fier sentiment national n'est plus à l'aise, ni mieux accueilli que là. C'est au foyer de l'église qu'il s'est ranimé ; c'est là, sous les ailes de la religion, qu'il a grandi et qu'il s'est imposé au respect, à l'estime, à la faveur des masses dominantes des étrangers.

Honneur à Notre-Dame !

Au point de vue intellectuel, Notre-Dame est une paroisse intelligente et éclairée, plus intelligente et plus éclairée que beaucoup d'autres que nous connaissons.—Parmi les enfants, presque tous savent lire et écrire. Comparaison faite entre cette paroisse et les paroisses analogues du Canada, la jeune génération de Notre-Dame l'emporte, sous ce rapport, sur ses sœurs du pays, dans la proportion de cinq à un.

Parmi ceux qui grandissent et chez les hommes de l'âge mûr, l'on distingue, au premier coup d'œil, les marques sensibles d'une intelligence ouverte et exercée. Le voyage, l'expérience des yeux, la variété des occupations, l'industrie libéralement cultivée,

le co
lais
sur t
perc
en s
jeté
seule
quer
dicat
l'on
à me
eau.
flot e
à No
comp
No
des j
mes c
dans
d'age
ployé
à ceu
qu'au
exqui
à nos
des ho
ont p
primie
avons
bien d
de W
boutiq
Che
à-dire
Mai
qui a
les pl
l'unité,
Dame
ments
n'eût p
N'es
miers é
—N'es

le commerce, la pratique plus ou moins étendue des affaires, ont laissé partout des traces. Un vernis de civilisation s'est répandu sur tous les traits, sur tous les mouvements de la personne ;—il perce dans le discours. Les Associations dont nous avons parlé en sont aussi une cause et une preuve à la fois.—Mais ce qui a jeté sur toute la paroisse la lumière la plus vive, la plus pure, la seule vraiment civilisatrice, c'est l'église, avec ses réunions fréquentes, ses cérémonies, ses sacrements, et en particulier sa prédication. L'on sait sa religion à Notre-Dame, on la comprend et l'on aime à la connaître de plus en plus. L'on en a faim et soif, à mesure que l'on mange de ce pain et que l'on boit de cette eau. Or telle est la vraie lumière de l'intelligence, qui rayonne à flot et sans cesse, et brillante, de la chaire sacrée. Si vous allez à Notre-Dame, vous pourrez prêcher le dogme, et vous serez compris.

Nous avons compté près de deux cents familles qui reçoivent des *journaux* soit des États-Unis, soit du pays. Parmi les hommes de profession, il y a deux avocats, un notaire, un médecin ; dans les affaires ou le commerce, on compte un grand nombre d'agents d'assurance, quatre marchands épiciers, beaucoup d'employés importants dans les boutiques, onze commis. C'est grâce à ceux-ci que le français s'annonce à l'extérieur des magasins, et qu'au dedans les manières deviennent engageantes, la politesse exquise. Nous rendons avec connaissance de cause ce témoignage à nos jeunes compatriotes. Ils ne cachent pas non plus, en face des hérétiques et des étrangers, le respect et l'attachement qu'ils ont pour leurs prêtres ; et nous serions ingrats, si nous n'exprimions ici notre reconnaissance personnelle à ceux que nous avons eu le plaisir de rencontrer. Le même témoignage est bien dû,—sans être ici non plus nécessaire,—à tous les Canadiens de Worcester, qu'on les retrouve dans les bureaux, dans les boutiques, les manufactures, etc., chez eux ou chez les autres.

Chez eux, dans la famille, ils sont tous comme au pays, c'est-à-dire aisés, affables, généreux, d'une hospitalité incomparable.

Mais l'âme de Notre-Dame, c'est la Religion. C'est la Religion qui a créé cette noble figure, qui a tout animé, les grands traits, les plus petites nuances ; c'est elle qui a donné à l'ensemble l'unité, la beauté, l'honneur et l'éclat. Sans la Religion, Notre-Dame n'eût jamais existé, si ce n'est à l'état anormal d'éléments épars, inertes, décolorés. Sans la religion, Notre-Dame n'eût pas eu d'histoire, elle n'eût jamais reçu ni action, ni vie.

N'est-ce pas en effet l'église qui a commencé à réunir les premiers éléments, tout d'abord, à Sainte-Anne ?

—N'est-ce pas elle qui leur a parlé ?

—N'est-ce pas elle qui leur a inspiré la résolution généreuse de vivre de leur vie ?

—N'est-ce pas elle qui a gardé et réchauffé cette résolution au fond des poitrines ?

—N'est-ce pas elle qui, en élevant ses portes et en dilatant ses tabernacles, a nourri et fortifié cette famille aujourd'hui nombreuse, puissante et respectée ?

Avant que la religion eût frappé la terre de son pied et touché de sa baguette mystérieuse ces éléments épars et sans vie, Notre-Dame-des-Canadiens n'était rien, ni à ses yeux ni aux yeux de l'étranger. Quand le corps se leva, il n'y a pas trois ans, faible, portant les meurtrissures du premier effort qu'il avait tenté jadis, personne, malgré les nouveaux indices de vie, ne voulait croire qu'il pût rester debout et marcher, encore moins se fortifier, grandir, devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Il a fallu,—on peut bien le dire,—pour faire ce miracle, l'homme du pays, avec l'énergie, le dévouement, l'esprit sublime de sacrifice. Oui ; mais lui-même, c'est la Religion qui le fit, l'amena, soutint son courage, mit dans ses mains les moyens victorieux ; devant ses yeux, le but qui élève, qui emporte, qui comble les vallées et applanit les collines.

Mais la Religion est comme une mère généreuse : elle donne à chacun de ses enfants des traits qui lui sont propres, et qui le distinguent de tous les autres et à tous les yeux.

A Notre-Dame, voici quelques-uns de ces traits qui nous ont frappé :—

- Attachement, dévouement à l'église ;
- Vénération et confiance envers le prêtre ;
- Esprit de paroisse ;
- Esprit public pour le bien ;
- Respect du dimanche ;
- Respect du mariage.

Pour les braves Canadiens de Notre-Dame, avant tout, au-dessus de tout, c'est l'église et le prêtre. Dans leur pensée, dans leur estime, dans leurs affections, c'est à l'église et au prêtre qu'appartient la première et la plus large place. On aime son église, ses parures, ses cérémonies, ses fêtes, ses exercices ; tout ce qui tient à l'église. L'église est le tabernacle de la foi, et ils n'aiment rien tant que leur tabernacle ; il est le centre de la paroisse, le foyer où l'on tient à se réunir, à venir s'asseoir, que l'on veut visiter souvent. Il est de bon ton d'y paraître, d'être homme d'église. Aussi, comme l'on s'y intéresse ! Tout ce qui se rattache à l'église, tout ce qui la regarde, on y prend part. C'est l'œuvre de prédilection. On y est dévoué corps et

âme, et on ne perd pas une seule occasion de lui prouver son dévouement. On se croit toujours en dette envers elle, et l'inclination de ce côté est telle que, se crût-on,—ce qui arrive bien souvent,—redevable au prêtre lui-même, et tenu envers lui à la reconnaissance, ce ne sera pas précisément vers lui qu'on tournera les yeux, mais l'on tâchera de s'acquitter en redoublant de largesses envers l'église.

Il y a là un véritable attachement de cœur. S'éloigne-t-on de la paroisse, ce que l'on regrette le plus vivement, c'est l'église ; ce qui afflige et qui ne se compense par aucun dédommagement, c'est de laisser l'église. Nous avons vu nous-même des personnes pleurer en faisant leur dernier chemin-de-croix à Notre-Dame, le dimanche, après les vêpres, la veille de leur départ pour les pays.

L'esprit public est ainsi formé. Quand il s'agit de l'église, pas de division,—c'est une union parfaite, une conspiration générale ; tout le monde est possédé de l'esprit de paroisse. Il s'est emparé de tout le corps, le meut, l'emporte à son gré. La fluctuation incessante de la population, qui change de près d'un quart tous les ans, presque autant que partout ailleurs, n'affaiblit pas cet esprit. La masse reste ferme et entraîne, à mesure qu'elles arrivent, les nouvelles recrues dans le même torrent, vers l'église. C'est une propagande incessante. A peine un émigrant nouveau a-t-il abordé à Notre-Dame, qu'on lui montre le chemin de l'église, et l'on ne se donne pas de repos qu'on ne l'y ait amené. L'on n'ignore pas à Notre-Dame ces paroles touchantes du Bon Pasteur : J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de ce bercail, il faut que je les y amène ; et l'on peut bien, avec le roi David se rendre devant Dieu ce consolant témoignage : "Le zèle de votre maison me dévore." Nous avons vu nous-même, plus d'une fois, durant l'espace de temps, trop court, qu'il nous a été donné de passer dans cette paroisse, tel et tel paroissien bien connu de Notre-Dame, arriver tout empressé, et présenter à son curé un ou deux de ses frères nouvellement arrivés sur cette plage hospitalière, après des années passées dans les sables et sous le soleil brûlant du désert, ayant souffert de la faim, de la soif, et qui venaient demander à Notre-Dame la lumière, la chaleur, et le pain de vie du voyageur.

Un autre trait particulier à Notre-Dame de Worcester et qui se lie intimement à celui-ci, c'est l'estime, le respect, la vénération pour le prêtre. De là naît pour lui une confiance sans borne. Non seulement à l'autel, en chaire, mais partout, en toutes choses, le prêtre est l'homme de la paroisse, le confident de tous les secrets, le conseiller dans tous les doutes, le consolateur dans les

douleurs, qui prennent une si large part dans la vie humaine, le soutien dans toutes les entreprises. Il est l'âme de la paroisse, la vie de toutes les Associations qui se meuvent dans son sein, le génie protecteur de chaque famille. Son œuvre n'est pas seulement religieuse ; elle est sociale et patriotique. Combien de compatriotes l'ont éprouvé ? Quel est le canadien qui ne soit retourné du seuil de Notre-Dame moins inquiet et plus heureux ? C'est le prêtre qui, au nom de l'église, rend à la paroisse dévouement pour dévouement, en tout, partout, toujours ; depuis le placement des enfants, les écoles, les retraites, les lectures publiques, jusqu'aux moindres œuvres, sa générosité pourvoit à tout. Rien n'a été oublié, pas même le pic-nic de l'école, et les plaisirs continuels qu'appelle le cœur gai de l'enfance. A Notre-Dame, les paroissiens se sentent chez eux et le curé n'a pas hésité de se soumettre à une gêne continuelle, afin de laisser à la paroisse le libre usage de près de la moitié du soubassement. Comme nous l'avons remarqué déjà, à propos des souscriptions, il a constamment pratiqué une chose bien difficile : le soin des autres, l'oubli de soi-même.

On ne sera pas étonné maintenant de nous entendre dire que, malgré l'exemple, les séductions des villes, les occasions si communes, l'on observe le dimanche à Notre-Dame aussi bien que dans les meilleures paroisses du Canada.

Il reste un trait bien important et qui fait beaucoup d'honneur à Notre-Dame : c'est le respect pour le Sacrement que saint Paul appelle *grand* devant Dieu et devant l'Eglise, le mariage ; mais que nous pourrions bien dire être ici sans dignité devant l'Etat, et devant l'hérésie. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce point. Il suffit de savoir qu'à Notre-Dame, en dépit de la loi, de l'exemple, et des défections de certains catholiques mêmes, c'est devant Dieu et devant l'Eglise, que l'on considère et persiste à considérer le contrat que Jésus-Christ a élevé à la dignité de sacrement. Les formes solennelles qui l'accompagnent y sont religieusement observées. L'on tient, d'un côté, fermement, et l'on s'astreint, de l'autre, de bonne grâce, généralement, aux trois publications de droit commun. C'est une loi que le mariage se contracte non-seulement aux pieds des autels, mais encore avec les bénédictions du Saint-Sacrifice de la messe.

Ajoutez un esprit public irrésistible pour le bien, sous quelque forme qu'il se présente, et vous aurez l'image pâle, mais aussi fidèle que nous avons pu la faire, de Notre-Dame-des-Canadiens.

Faut-il conclure que Notre-Dame soit sans défaut ?—Non. Tout ce que nous avons dit de cette paroisse en général, n'exclut

humaine, le
 a paroisse, la
 s son sein, le
 st pas seule-
 Combien de
 si ne soit re-
 us heureux ?
 dévouement
 le placement
 bliques, jus-
 it. Rien n'a
 plaisirs con-
 e-Dame, les
 hésité de se
 a paroisse le
 omme nous
 a constam-
 tres, l'oubli

lire dire que,
 ons si com-
 ssi bien que

p d'honneur
 e saint Paul
 riage ; mais
 n l'Etat, et
 ur ce point.
 , de l'exem-
 'est devant
 à considé-
 é de sacre-
 sont reli-
 ent, et l'on
 , aux trois
 mariage se
 ncore avec

ous quel-
 pâle, mais
 ne-des-Ca-
 ut ?—Non.
 al, n'exclut

pas, à un certain degré, relativement minime, les maux qui menacent partout et désolent souvent la vigne que le Seigneur chérit et soigne avec tant de sollicitude. Au souvenir des paternels bienfaits dont Dieu l'a comblée, Notre-Dame sent elle-même qu'elle a mérité quelques reproches.

Nous avons remarqué, relativement au mariage :—

—Le manque de préparation suffisante.

—Les choix indiscrets.

—Les mariages mixtes, qui font la douleur de l'Eglise, et la ruine des familles, surtout aux Etats-Unis.

—Les mauvais ménages.

Nous avons remarqué aussi :—

—Trop peu de vie de famille.

—La trop grande liberté dans les maisons de pension.

Ces maux ne sont pas fréquents, mais ils existent. L'esprit public, la prédication continuelle, la répression qui atteint chaque délit, diminueront de plus en plus le mal, et en effaceront bientôt jusqu'aux dernières traces. Il est impossible que les maux du foyer ne disparaissent, dans une paroisse si dévouée à la Sainte-Famille.

Paroissiens de Notre-Dame, malgré ces ombres que vous effacez tous les jours, voilà un portrait qui vous fait honneur. Nous le présentons avec bonheur à tous vos amis, à tous vos compatriotes, sous les yeux desquels le temps, l'occasion ou plutôt la providence voudra bien le mettre. Ajoutez à la perfection des traits, faites disparaître les ombres, substituez à celles-ci des traits nouveaux ; —ajoutez à cela la vertu nécessaire pour regarder le tout sans vanité et en faire hommage à Dieu avec reconnaissance.

—C'est la religion qui vous a faits.

Au sommet d'un édifice, là où le Souverain d'un grand peuple forme ses sujets au noble métier des armes ; au sommet d'une colonne, élevée par la patrie reconnaissante au champ de la victoire, on place quelquefois le génie qui préside au sort des batailles. C'est là de l'histoire mêlée à la fiction. Pour exprimer notre pensée, en ce moment, et la rendre plus sensible, nous écarterions la fiction, et nous inspirant uniquement de la sévère exactitude de la vérité, nous dresserions au sommet de Notre-Dame la statue de la Religion, au visage céleste. Dans sa main gauche brillerait la croix réparatrice, à jamais salutaire. Puis, un sourire divin sur les lèvres, le regard modeste, la main droite étendue vers la foule des paroissiens de Notre-Dame, elle semblerait dire, avec un saint orgueil et une effusion de tendresse : Ils m'appartiennent ; ce sont mes enfants.

Nous croyons avoir suffisamment fait connaître le passé et le

présent de Notre-Dame-des-Canadiens. Nous ajouterons cependant, afin que rien ne soit omis, même au point de vue matériel, qu'elle a fait, le dix juin dernier, son dernier paiement, de \$800.00, et que l'église est aujourd'hui assurée pour \$18,000.00.

Dans l'avenir, la paroisse de Notre-Dame ne subira point le sort de certains autres groupes canadiens qui se formèrent auprès des manufactures et disparurent avec elles. Les Canadiens de Worcester sont livrés à des travaux plus stables, à des industries mieux protégées contre les variations qu'amènent quelquefois les chances des grandes entreprises manufacturières.

Nous n'avons qu'un souhait à faire à Notre-Dame-des-Canadiens, c'est qu'elle poursuive sa carrière aussi noblement qu'elle l'a commencée; et ce souhait, nous ne doutons pas qu'il ne se réalise.

M
d'œ
la M
d'el
l'ex
jou
soit
aux
eût
poi
con
vail
flat
que
mie
on l
ni n
app
néce
A
frap
patr
nos
Ah
vrir.
cou
flots
une
allée
abin
M
trair
qu'e
hom
ce r
l'hor

CHAPITRE XXIX.

Coup d'œil général sur la population canadienne des Etats-Unis.

Nous aurions peut-être pu nous dispenser de jeter ce coup d'œil sur la population canadienne des Etats-Unis, ou plutôt de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York,—puisque c'est d'elle spécialement que nous voulons parler.—Notre sujet ne l'exigeait pas absolument, bien qu'une vue d'ensemble soit toujours utile à la connaissance du groupe le mieux étudié ; et qu'il soit naturel surtout, en parlant des uns, de ne pas oublier les autres auxquels on doit même souvenir et même amour. Mais cela nous eût épargné un travail difficile, délicat, où se mêlent, sur tel ou tel point, les douleurs aux joies, ou plutôt l'amer chagrin à de rares consolations. Nous l'entreprenons, cependant, avec courage, ce travail, et avec franchise, avec le ferme espoir d'être juste, sans nous flatter de le rendre parfait. Avons-nous la prétention de mieux faire que les autres ?—Pas du tout : nous prétendons seulement faire le mieux que nous pourrons. Là n'est pas la question, du reste. Il est, on le sait, plus d'un travail, même parfait, qu'il n'est ni défendu, ni mauvais, ni inutile de répéter. Il y a des sujets que les temps appellent sans cesse, et qu'il est toujours bon, pour ne pas dire nécessaire, de remettre constamment à neuf sous les yeux.

Autre question :—Prétendons-nous, en écrivant ce chapitre, frapper un grand coup, soit pour diminuer l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, soit pour contribuer, dans la mesure de nos forces, à rendre le courant déjà formé plus rapide et plus large ? Ah ! nos inclinations, s'il s'agissait d'elles, sont faciles à découvrir. Si nous en étions capable, nous ferions plus qu'arrêter le cours fatal du torrent, nous ferions remonter vers leur source les flots déjà écoulés ; nous ferions plus encore, nous irions chercher une à une et jusqu'à la dernière, les gouttes d'eau pure qui sont allées se mêler à l'Océan et se perdre dans l'immensité de ses abîmes.

Mais la force qui arrête ou détourne les fleuves, ou qui contraint les flots de reculer en arrière, n'est pas en nos mains, bien qu'elle puisse être, dans une certaine mesure, confiée aux hommes. A ces nouveaux Moïse appartient la mission de faire ce miracle, si Dieu le permet. A eux le travail, à eux aussi l'honneur.

Quant à nous, l'ambition qui nous convient et la seule que nous ayons en effet, est de dire humblement mais franchement la vérité. Or cette vérité, nous la dirons, heureuse ou désolante, parce qu'elle seule sert à la bonne cause. Il arrivera, nous le pensons bien, que le tableau tracé ne satisfera complètement aucun de ceux qui appartiennent aux partis extrêmes. Aux uns, il paraîtra trop brillant ; aux autres, trop sombre. Nous répondrons d'avance par un seul mot :—Il est fidèle.

Les rapports flattés n'ont jamais obtenu que des succès éphémères ; et les plus noires couleurs dont on a chargé au loin l'horizon, n'ont pas retenu l'ardeur audacieuse d'un peuple qui veut tenter la fortune. On n'a pas pu longtemps en imposer. Il y a eu des retours sévères, qui ont dissipé les fantômes, et qui, s'ils n'ont fixé l'opinion, lui ont laissé du moins assez d'espace libre pour osciller à sa guise, et permettre à la foule de suivre l'impulsion d'autres forces, nombreuses, puissantes et jusqu'ici victorieuses.

On demande souvent :— Les Canadiens sont-ils riches aux Etats-Unis ? Sont-ils pauvres ? — La question ainsi posée demande distinction. — D'abord, quelques-uns sont riches, si l'on peut appeler ainsi l'heureux bourgeois qui a chez lui abondance et confort, quelques propriétés dans un grand village ou une ville, avec les revenus d'un commerce ou d'une industrie prospère ; dont la fortune, en un mot, est de vingt à cent mille piastres.

Combien y en a-t-il de tels ? — Trois ou quatre dans chaque centre peuplé.

En second lieu, aucun n'est bien pauvre, excepté peut-être près des lignes et dans certains coins du Vermont. C'est là en effet, dans les parties voisines du Canada, les moins riches de l'Amérique, que s'arrête tous les jours la partie la moins fortunée des émigrants Canadiens, par la bonne raison qu'elle n'a pas les moyens d'aller plus loin. Cependant, là même, on réussit presque toujours, sans faire de dettes bien entendu, à se mettre à l'abri de la misère.

Mais il ne s'agit pas de telles exceptions. Le fait est qu'en général les Canadiens vivent à l'aise aux Etats-Unis.

C'est assez dire que l'ouvrage est commun, les salaires assez élevés, les dépenses de logement, etc., relativement convenables. Dans la plupart des centres, l'ouvrage est tellement varié que la femme et les enfants trouvent, aussi bien que l'homme, à gagner plus qu'il ne faut pour couvrir leurs dépenses.

Mais amasse-t-on ?

Ici, ils nous faut distinguer encore :—La majorité des Cana-

dien
mais
met
soin
à s'a
V
yeu
nou

D
dess
oubl
Le
l'ouv
l'aut
rem
que
cont
Q
\$20.
D
jour
moir
form
écor
O
vit à
cons
dire
—C
l'on
mois
toug
souv
M
effet
men
les g
patr
Oh !

diens pourrait amasser, mettre un peu de côté tous les mois ; mais de fait, il n'y a que la minorité qui y parvienne.—Pour mettre de côté, il faut travailler constamment, compenser avec soin, se gêner un peu, ce à quoi la minorité seulement consent à s'astreindre.

Voilà ce que nous avons constaté plusieurs fois, de nos propres yeux, en bien des endroits ; ce que bien d'autres ont vu comme nous, et nous ont répété. Du reste, voici un calcul facile.

Les journaliers gagnent par mois, . de \$30.00 à \$45.00.

Les forgerons, les cordonniers etc., de 60.00 à 75.00.

Les charpentiers, de 75.00 à 90.00.

Une couturière, de 36.00 à 40.00.

Une servante, de 12.00 à 16.00.

Dans certaines branches d'industrie, les salaires s'élèvent au-dessus de ces divers montants. Ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que l'ouvrage n'est presque jamais interrompu. Le chômage forcé qui, dans certains pays, ruine et décourage l'ouvrier, n'existe que rarement ici. D'un bout de l'année à l'autre, tous les jours, l'on peut compter sur son salaire. Il faut remarquer aussi que, grâce à la variété des emplois, il arrivera que les enfants eux-mêmes trouveront à gagner, et pourront ainsi contribuer à améliorer le sort de la famille.

Quant à la pension, celle d'un homme coûtera généralement \$20.00 par mois, celle d'une femme, \$12.00.

Dans les circonstances ordinaires, il est donc permis, sinon au journalier qui est seul à pourvoir à la subsistance de sa famille, du moins à tous les autres que nous venons de nommer,—et ils forment la classe nombreuse,—de compter sur quelques économies.

Or, du fait qu'en réalité le plus grand nombre des Canadiens vit à l'aise, sans que néanmoins la majorité amasse, il résulte une conséquence qui souvent fait peine à l'âme,— nous devrions dire trop souvent, puisque la gêne est toujours trop fréquente : —C'est que, heureux dans la santé, si l'on tombe malade, et que l'on n'ait ainsi que peu d'avance, l'on se trouve, après deux ou trois mois, réduit à compter sur la charité publique. Or, l'on n'a pas toujours autour de soi, les parents, les amis du Canada ; moins souvent encore, l'incomparable hospitalité canadienne.

Mais aussi, du fait que pour amasser il faut se gêner, et qu'en effet une forte minorité amasse ainsi plus ou moins, il suit également que, là surtout où les loyers sont plus élevés, comme dans les grands centres, l'on voit souvent, en entrant chez un compatriote, un logement étroit, incommode, un pauvre ménage. Oh ! comme on regrette alors la maison, le confort, l'espace, le

grand air des campagnes où s'écoulèrent trop vite les premières années de la vie !

Il est encore certains autres points sur lesquels nos chers compatriotes doivent se détromper.

—Le travail est commun, oui ; régulier, varié, généralement bien rétribué, oui ; mais il ne faut pas croire qu'il ne laisse jamais vaquer aucun jour, encore moins qu'il aille au devant de celui qui arrive. La langue anglaise est requise le plus souvent, et la place n'est pas toujours prête. Il faut attendre, plus d'une fois ; et dans un pays étranger, loin de la patrie, dans le milieu glacé qui environne, quand on n'a plus un sou, qu'on a besoin, qu'on sent peser sur ses épaules le sort d'une famille, oh ! que cette attente est cruelle ! Nous avons plus d'une fois fait rencontre de tel père de famille, actif, fort, de tel vieillard encore plein de feu, auxquels, grâce à Dieu, la providence envoya, à l'heure de l'épreuve, courage, persévérance et succès ; mais quel tableau navrant nous firent-ils de leurs premiers jours ! Dieu leur rende au centuple et épargne à leurs frères qui arrivent, leurs angoisses et leurs larmes !

Indiquons maintenant quelques-unes des causes, nous ne disons pas qui créent le malaise au sein des populations canadiennes émigrées, puisque tout le monde vit bien, mais qui expliquent comment la majorité n'amasse pas.

Nous avons déjà énoncé la première, qui est l'horreur de la gêne ou le défaut d'économie.

En voici quelques autres :—

D'abord, la langue.—On comprend que l'anglais est ici de toute nécessité, et il s'apprend difficilement quand on n'est plus jeune, et qu'on n'en a pas déjà une certaine connaissance grammaticale. Voilà un désavantage particulier aux Canadiens, puisque les Irlandais apportent avec eux la langue du pays, et que les Allemands l'apprennent avec une grande facilité, quelquefois même jusqu'au point de la parler avec élégance.

La troisième cause, qui n'est guère plus aimable que la précédente, c'est que généralement les Canadiens arrivent ici, non-seulement pauvres, mais endettés. Ils ont à envoyer au pays, à aider à leurs parents, à dégager d'embaras une terre, à liquider de vieilles dettes, à payer des intérêts qui pèsent, à rendre à un prêteur la somme qui a servi à les amener à l'étranger.

C'est là un fait.

Une quatrième cause, mais non la dernière, c'est que les Canadiens ont quitté le pays sans y renoncer, et qu'ils vivent aux Etats-Unis sans vouloir s'y attacher. Ils voudraient donc faire

vite
C'est
De
fièvre
on ne
d'exp
quart
là un
La
aux
d'acq
aise.
Cana
riche
Aj
anné
Cana
presq
blem
mais
qu'ell
ces c
leur r
Il
la pa
On y
d'ado
différ
le pay
qu'il
être c
quies
et à c
Unis,
comp
retour
et qu
bon, r
pit du
leurs
qui le
cette
Vo
No

vite quelque fortune pour l'envoyer au pays, l'emporter au pays. C'est au pays seulement qu'ils veulent en jouir.

De là, tout d'abord, un empressement, une inquiétude, une fièvre qui agite tous les esprits. On veut courir après la chance, on ne sait pas l'attendre. C'est un déplacement continu. Il est d'expérience que la population canadienne change de près d'un quart tous les ans, même là où il y a une église canadienne. De là une perte considérable de temps et d'argent.

La même cause fait que l'on abrège le plus possible le séjour aux Etats-Unis, et que l'on retourne vite au pays, sans avoir assez d'acquis pour faire honneur à ses obligations ou s'établir à son aise. Voilà ce qui explique en partie le *dicton* assez commun au Canada : "Ceux qui viennent des Etats-Unis n'en sont pas plus riches."

Ajoutez à cela les promenades. Souvent, presque chaque année, il faut songer à aller faire un tour au pays. Pour tous les Canadiens, cela est naturel ; pour plusieurs d'entre eux, c'est presque nécessaire. Mais enfin, les économies en souffrent notablement. Nous ne disons pas que ces causes soient universelles, mais nous disons qu'elles existent dans certaines limites : non pas qu'elles empêchent tout à fait d'économiser, mais que ce sont ces causes—sans en exclure d'autres—qui contribuent, chacune à leur manière, à diminuer le nombre de ceux qui économisent.

Il n'en est pas ainsi des Irlandais et des Allemands. Pour eux, la patrie a disparu avec l'horizon, sans espérance, sans retour. On y pense, sans doute, on l'aime ; mais c'est au sein du pays d'adoption que l'on est résigné à vivre et à mourir. D'où vient cette différence ?—D'un attachement plus fort, chez le Canadien, pour le pays natal, peut-être ; peut-être aussi de la plus grande facilité qu'il a d'y retourner avec un meilleur espoir d'y bien vivre. Peut-être de toutes ces causes réunies. Mais ce qui est bien certain, ce qui est clair comme le jour, ce qui frappe, ce dont on voit partout et à chaque instant la preuve, c'est que les Canadiens des Etats-Unis,—nous pouvons dire tous, puisque les exceptions peuvent se compter,—pensent généralement à retourner au pays, désirent y retourner, brûlent d'aller y vivre tôt ou tard, le plus tôt possible ; et qu'ils se promettent toujours d'y mourir. Ce sentiment tient bon, malgré toutes les circonstances qui les retiennent ici, en dépit du temps qui s'est écoulé, des liens qui ont enchaîné et fixé leurs pieds au sol étranger ;—en dépit de la brièveté du temps qui leur reste à vivre, ils gardent et réchauffent dans leur sein cette douce espérance.

Voilà un fait qui répond par avance à une grave accusation. Nous avons entendu, plus d'une fois, de nos propres oreilles,

de la bouche d'hommes tenus de mieux savoir ; et entendu répéter, presque tous les jours, avec un aplomb ridicule, et pourtant bien naturel à quiconque ne veut ni voir, ni observer, ni réfléchir, ni même consulter à bonne enseigne ; et nous avons bien retenu, dans l'amertume de notre âme, une parole comme celle-ci : Les Canadiens émigrés, des déserteurs ! des gens sans patrie !

Oh ! des déserteurs, il y en a dans toutes les armées, même les plus valeureuses ; cependant on ne les y compte jamais par milliers, pas plus au Canada, moins peut-être au Canada qu'ailleurs. Mais quand on voit un exode de six cents mille âmes, continuuel, croissant, séculaire, nous pourrions dire ; quand on voit des vieillards, des pères et des mères de famille, des jeunes gens, de jeunes filles timides, des enfants embrassant leurs mères qu'ils ne reverront peut-être plus, tous s'arracher en pleurant, tristes, abattus, au désespoir, du milieu de toutes leurs affections, pour s'avancer vers un horizon inconnu, froid, sombre, ténébreux, malgré les éclairs qui le traversent, il nous semble que les heureux possesseurs de la fortune, les patriotes les mieux trempés, pourraient soupçonner à ce mystère d'autres causes que le penchant capricieux de la désertion ou l'absence monstrueuse d'un sentiment qui tient aux entrailles de l'homme ; et chercher ailleurs que dans cette vile poussière les causes secrètes d'un phénomène si contraire à tous les instincts naturels de l'âme.

Des gens sans patrie !—Sortez donc, si vous le voulez, de votre heureux logis,—quittez donc une fois vos hauteurs,—venez donc un instant jusqu'au peuple. Mettez la main sur ce front, où coulent encore les sueurs d'un travail dur mais rémunérateur ; entrez dans cette maison, écoutez ce vieillard, cette mère généreuse qui a blanchi dans l'exil, cette jeune femme qui ne vit que pour ses enfants ; prêtez l'oreille à leurs discours ; regardez couler ces larmes, que n'appellent pourtant ni la pauvreté, ni la misère, ni les douleurs morales, plus cruelles que la misère ; et voyez si vous aurez le courage de répéter ce mot, assez de cruel orgueil pour ne pas le regretter.

Ne le dites plus.

Ne l'écrivez jamais plus.

L'injure porte plus haut que vous ne pensez. Elle porte au cœur de la patrie elle-même :—mère malheureuse en effet, qui n'aurait pas su s'attacher ses enfants !

Cette injure s'attaque à la tête même du peuple : car, après tout, dans les conditions ordinaires de la société, le peuple est bien un peu au moins comme on le forme.

Injure fatale au bien, si vous croyez que la tendresse de la mère pour ses enfants éloignés, et de ceux-ci pour leur mère, soit

un bi
torieu
triomp
ternel
loin d
invinc
possib
et s'il
penda

Les
sans p

Ma

Canad

ici ni

peupl

comp

façon

Franc

motif

tous l

Si

pour

Les

santes

droit

mais

Les

les B

inutil

mais,

laissé

s'exp

espér

Non

chez

espér

premi

énorm

là ?

dans

présen

à larg

le sec

jamai

un bien ; s'il est vrai que cette tendresse puisse un jour, victorieuse d'obstacles longtemps rebelles, les unir dans une étroite triomphante de joie et de tendresse. Respect à l'amour maternel, à la piété filiale. Qu'ils s'embrasent de plus en plus, loin de s'éteindre, ces sentiments : car, sachez-le, c'est cet attrait invincible qui réunira les enfants à la mère, si cette œuvre est possible ; ou du moins, jamais cette réunion ne se fera sans lui ; et s'il ne remporte à la fin un triomphe complet, il aura cependant produit son bien.

Les Canadiens qui émigrent, des déserteurs, des hommes sans patrie !

Mais ne dirait-on pas, à entendre, ces déclamateurs, que les Canadiens sont les seuls à émigrer aux Etats-Unis ; qu'il n'y a ici ni Irlandais, ni Allemands, ni Français, ni aucun autre peuple que l'américain ; ou que si les Canadiens y trouvent des compagnons de leur exil volontaire, ils ne sauraient en aucune façon partager avec eux, avec les Irlandais, par exemple, les Français, ou les fils de l'Allemagne, les raisons, les puissants motifs qui amènent ici à flots les enfants de ces populations, tous les jours, et de plus loin ?

Si ces raisons ne sont absolument les mêmes pour les uns et pour les autres, ne se ressemblent-elles pas du moins beaucoup ?

Les Canadiens ne peuvent-ils offrir enfin de raisons suffisantes, si non pour se justifier complètement, au moins pour avoir droit de repousser de leur front le signe honteux dont on n'a jamais songé à marquer celui de leurs frères ?

Les Canadiens n'ont-ils rien de commun, avec les Bretons et les Belges, qu'on va solliciter au loin, à grands frais—et assez inutilement, il est vrai, jusqu'ici—de quitter eux aussi, et pour jamais, leur propre patrie, pour venir à l'étranger remplir les places laissées vides ? A-t-on jamais songé qu'engager ainsi ceux-ci à s'expatrier, en faisant miroiter à leurs yeux le tableau de leurs espérances, c'était spéculer sur leur défaut de patriotisme ?—Non sans doute.—Mais y aurait-il donc entre leurs conditions chez eux et celles des Canadiens aussi chez eux, entre les espérances des Canadiens et des Bretons qui émigrent, les premiers vers les Etats-Unis, les seconds vers le Canada, de si énormes différences qu'il faille louer ceux-ci et condamner ceux-là ? Vous ne voyez, direz-vous, ni ici, ni là, ni dans la gêne, ni dans l'erreur, ni dans l'illusion, ni dans le passé, ni dans le présent, pas même dans la force acquise d'un torrent qui coule à larges bords depuis longtemps ; vous ne voyez nulle part enfin le secret du phénomène qui vous frappe aujourd'hui plus que jamais—car, remarquez-le bien, il ne s'agit pas ici de justifier

l'émigration, mais uniquement de repousser une cause trop vile pour commander à nos âmes : des hommes en effet qui subissent la fatale influence de l'erreur, ou de l'illusion, ou de la force qui entraîne, ne sont pas pour cela des apostats du patriotisme.— Vous ne voyez rien de cela ! Eh ! bien, soit. Dites alors que la cause du phénomène est au nombre des choses qui vous échappent. Un tel aveu est-il donc si pénible ? Homme de la patrie, debout sur la rive, en face du torrent rapide et gonflé dont vous ignorez la source, interrogez chaque flot qui passe, si vous le voulez ; et s'il ne peut vous répondre, n'insultez pas,—inclinez-vous et méditez : car il y a des erreurs providentielles.

Au moment de passer à un autre point, nous entendons une autre parole que les Canadiens émigrés sont des fainéants, sans intelligence, sans industrie.

Vraiment ! s'il en avait été ainsi par le passé, il faudrait convenir qu'ils ont bien changé depuis. Outre qu'*à priori*, il est assez difficile de supposer qu'un peuple jusqu'ici peu nombreux, ait produit un si grand nombre d'enfants aussi mal doués, sans compter le contingent de ceux qui lui restent ; ce qui devient clair comme le jour, à quiconque sait ouvrir les yeux, c'est que les Canadiens des États-Unis sont réellement intelligents, actifs, adroits, industriels. Cela paraît non-seulement dans le fait qu'il sont généralement à l'aise, mais encore dans les travaux nombreux, de tout genre, en bois, en fer, en pierre, qu'ils exécutent tous les jours ; dans la réputation qu'ils se sont faite au sein des grandes villes ; dans le nombre, relativement remarquable, de ceux qui ont réalisé, en dépit de puissants obstacles, une certaine fortune. Nous avons nos représentants dans la gravure sur acier, l'armoirie, la mécanique, le délicat travail de l'or ; et nous ne parlons ici que de l'ouvrier. Les places de confiance, dans les grands bureaux, les grandes boutiques, ne sont pas fermées aux nôtres,—et les beaux salaires que vous remarquez souvent, prouvent assez que la confiance incline de leur côté.

En outre, partout vous aurez le plaisir de voir des compatriotes qui sont à la tête d'un commerce lucratif, qui exploitent heureusement tous les genres d'industrie.

Quand on tient compte de l'éducation reçue au pays, du dénuement complet où se sont passés les premiers jours de l'exil, des difficultés spéciales qu'on a eues à vaincre, les faits que nous avançons ici, et que nous avons vus de nos yeux, constituent un succès relativement remarquable, et qui prouve que l'activité et l'industrie n'ont pas fait défaut à nos frères.

Que disons-nous ? Les Canadiens des États-Unis l'emportent

sur ce
s'expl
à disc
a un r
du Ca
vateur
empté
périté
pour
genre
sairer

En
ger p
core,
Unis
parais
diffère
popul
de l'e
où el

No
C'e
l'intér
domin
nécess
la jus

Il e
Nous
fait t
à de
vérité
fois t
tombe

No
gés, g
qui le
Le te
avide
époqu
enfou

Le
oui ;
jamai
serve

sur ce point, et de beaucoup, sur leurs frères du pays, et le fait s'explique ; c'est qu'ils ont eu l'expérience, l'exemple, les moyens à discrétion, les emplois variés, le champ vaste devant eux. Il y a un mouvement qui élève. La torpeur qu'on impute au peuple du Canada, la routine, qu'on reproche volontiers au pauvre cultivateur—quand il est avéré cependant qu'aucune classe n'en est exempte—ne sauraient résister à cette force entraînant de la prospérité matérielle. Il n'est pas nécessaire de réfléchir beaucoup, pour comprendre que la classe nombreuse des ouvriers de tous genres qui arrive aux Etats des campagnes du Canada, a nécessairement, au point de vue de l'habileté, moins à perdre qu'à gagner.

En fait de culture intellectuelle, on aurait tort d'être à l'étranger plus exigeant que chez soi. Cependant, il est certain encore, que classe pour classe, on lit beaucoup plus aux Etats-Unis qu'au Canada. Vous pouvez prendre pour base de comparaison le groupe de Worcester : car, d'un groupe à l'autre, la différence, à ce point de vue, n'est pas grande. Partout, la population émigrante du Canada a profité, comme à Worcester, de l'expérience, de l'exemple, de l'activité progressive du milieu où elle s'est trouvée.

Nous arrivons au point de vue religieux.

C'est le point le plus grave de notre sujet : car la religion domine l'intérêt matériel comme l'âme domine le corps, comme l'éternité domine le temps. Mais avant d'entrer en matière, nous croyons nécessaire de faire deux observations, non seulement au nom de la justice, mais encore au nom du simple bon sens.

Il est des points malheureux dans l'histoire, petite ou grande. Nous ne parlons pas de ces points éclatants autour desquels se fait tant de bruit, pour ou contre. Comme ces points touchent à de grands intérêts, ils excitent de grandes sympathies. La vérité prend enfin sa revanche sur l'erreur ; et une lumière parfois tardive, mais toujours victorieuse et bienfaisante, finit par tomber à flots de ce côté.

Nous ne parlons pas non plus de ces points ignorés ou négligés, gisant longtemps tranquilles sous le voile épais des nuages qui les couvrent. Tôt ou tard pour ceux-là aussi le jour se fait. Le terrain se déblaie peu à peu. Il arrive un temps où la science avide commence ses fouilles ; et le voyageur curieux visite ces époques comme il aime à se promener dans ces villes longtemps enfouies sous les laves et les cendres d'un volcan.

Le point qui nous occupe n'a point cet honneur. On en parle, oui ; mais comment ? On s'en occupe souvent, on ne l'étudie jamais. On prétend juger, sans jamais se donner le soin d'observer. On n'a même jamais vu, soit en partie, soit de loin,

l'objet dont on parle. Si on veut l'apprécier ou le faire connaître, c'est au moyen de *faits divers*. On raconte des traits, vrais ou faux, exagérés, insignifiants, auxquels on rattache une file de conséquences mal déduites. Et le comble du malheur, c'est qu'on s'imagine l'avoir traité. Les badauds écoutent et applaudissent. C'en est fait, voilà une population jugée.

Voilà comme on a fait, pendant longtemps, et comme l'on fait encore aujourd'hui, dans certains quartiers, l'histoire des Canadiens émigrés. Le moins que nous puissions demander, c'est moins de légèreté et plus de justice. Tel journal, qui n'a jamais dit mot en faveur des Canadiens émigrés, vous le verrez, à son heure, ramasser un *faits divers* injurieux et le mettre dans ses colonnes. Y a-t-il une chose en leur honneur, il la négligera ; bien plus, il la taira prudemment. Savez-vous pourquoi?—Il a peur que le peuple, instruit de la vérité, n'émigre !

Ecoutez cet homme, qui a vu, lui, qui a parlé aux Canadiens émigrés, et qui n'avait pas pour eux assez d'éloges. Il a un trait à raconter, pour peindre aux naïfs le luxe des Canadiens émigrés, Savez-vous ? Il a vu, lui, de ses yeux vu, une jeune Canadienne qui portait une toilette de \$300.00. Voyez, maintenant, le luxe des Canadiens des Etats-Unis ! Il y a un curé quelque part—nous savons heureusement que c'est un mythe—qui parle à ses *habitants*. Il faut l'entendre. Ce curé là, qui, encore une fois, heureusement, n'existe pas, savez-vous comment il peint à ses auditeurs stupéfaits la religion des émigrés?—Avec un fait qui date de 1847, et un autre de 1854. Il n'a pas l'air de se douter qu'un fait n'est qu'un fait, et qu'il n'est pas logique de procéder ainsi du particulier au général. Avec votre anecdote, vraie ou fausse, mais vieille d'un quart de siècle, songez-y, cher homme, vous êtes trop loin de nous pour nous atteindre : dans les Etats-Unis, voyez-vous, où le progrès religieux marche plus rapide que le progrès matériel, il s'est fait bien du chemin depuis vingt et vingt-cinq ans.

Des *faits divers* ayez-en donc, puisqu'il vous en faut ; ramassez-les, si tel est votre goût, comme ils viennent ; mais, n'oubliez pas une chose : c'est qu'ils disent, comme la cloche, aussi bien oui que non, blanc que noir.

Ah ! les *faits divers*, la peste de l'histoire !

Ah ! les conteurs, les hommes de l'*ab uno disce omnes* !

Rappelez-vous encore une chose : c'est qu'on n'aurait, pour vous fermer la bouche, qu'à vous appliquer la loi du *Talion*. A chaque tache que vous notez ici, vous en montrer une là-bas ; et dire comme vous, car cela ne coûte rien, qu'elle en est une entre mille ; et ajouter comme vous : un tel fait n'a pas besoin

de co
qu'il
nobl
hont

So
récri
où il
sans
n'écl
qui v
N
à la
breu
prop
voilà

Ec
touje
les u

Ce
patri
nous
lique
C'est
mêm

plus,
on se
cier

excl
mêm
mett

class
pour
sont
mais

class
aisér
le pi
toucl
zèle

au f
Mais
class
l'hon
ci ap

re connaître,
aits, vrais ou
une file de
alheur, c'est
nt et applau-

me l'on fait
re des Cana-
ander, c'est
ui n'a jamais
verrez, à son
tre dans ses
la négligera ;
rquoi ?—Il a

ix Canadiens
l a un trait à
iens émigrés,
jeune Cana-
, maintenant,
curé quelque
e—qui parle
ii, encore une
t il peint à ses
c un fait qui
de se douter
de procéder
ecdote, vraie
cher homme,
ans les Etats-
uis rapide que
puis vingt et

faut ; ramas-
mais, n'oubliez
he, aussi bien

mmes !
ait, pour vous
a *Talion*. A
: une là-bas ;
lle en est une
n'a pas besoin

de commentaires : et conclure d'une manière générale : voyez ce qu'ils sont. L'on pourrait faire plus, Dieu merci : à côté de vos nobles faits, l'on pourrait mettre ceux de vos frères émigrés, sans honte, sans crainte d'être plus tôt que vous trouvé en défaut.

Soit dit sans récrimination. Certes, non, nous ne voulons ni récriminer, ni légitimer de représailles. Mais il arrive un temps où il est utile de se plaindre, et de dire franchement à ses frères, sans qu'aucun d'eux ait droit de s'en fâcher, que tel procédé n'éclaire point la patrie, et qu'il devient à la fin ennuyeux à ceux qui vivent loin d'elle, sans vouloir l'oublier.

Nous savons qu'il est permis de se reposer sur les faits ; mais à la condition qu'ils soient vrais, groupés, relativement nombreux et prépondérants, accompagnés de leurs circonstances, propres, et qu'on n'en conclue rien au delà de leur juste portée. Or voilà justement ce qu'on n'a jamais pris la peine de respecter.

Ecartons aussi les comparaisons. La comparaison est presque toujours odieuse. Elle amène des préférences qui froissent ou les uns ou les autres, et préviennent fatalement contre la vérité.

Cependant, qu'il soit bien entendu qu'en parlant de nos compatriotes émigrés, en disant leurs défauts comme leurs mérites, nous n'entendons pas supposer qu'autour d'eux, parmi les catholiques, ou loin d'eux, parmi leurs frères du pays, tout soit parfait. C'est une illusion flatteuse, mais une illusion, que de s'oublier soi-même quand on juge les autres ; ou, ce qui n'est pas rare non plus, que de partir du point qu'on est soi-même parfait, quand on se livre au facile métier de la critique. Il est injuste d'apprécier un peuple d'une manière absolue, et de lui tenir un compte exclusif des défauts ordinaires, communs à toutes les populations, même les meilleures. Nous dirons plus.—Il n'est pas juste de mettre au nombre des émigrants Canadiens aux Etats-Unis, la classe de ceux qui viennent passer la saison d'été sur ces bords, pour retourner l'automne. Ce ne sont pas là des émigrants, ce sont plutôt des voyageurs. Nous ne voulons pas les juger mal ; mais il est de fait que, de toutes celles dont nous parlons, c'est la classe qui reste la plus étrangère à l'église, qui s'affranchit le plus aisément des devoirs religieux, qui prodigue le plus facilement le prix de ses durs travaux. Il y a parmi eux de nobles et touchantes exceptions ; nous connaissons plus d'un endroit où le zèle du prêtre, comme à Worcester, par exemple, en est arrivé au point de remédier en partie, même notablement, au mal. Mais ce qui est vrai, ce qu'il faut avouer, c'est que, dans cette classe, il en est trop qui s'imaginent qu'au delà des lignes, ni l'honneur ni la religion n'obligent plus. Quoiqu'il en soit, ceux-ci appartiennent plus au pays qu'aux émigrés des Etats-Unis.

Tous, nous leur devons sympathie : ils sont nos frères. Après cela, qu'on s'occupe, si on le juge bon, de leurs qualités ou de leurs défauts, soit ; mais, seulement, qu'on se donne la peine d'envoyer sa note à bonne adresse : car les bons comptes font les bons amis.

Faites mieux encore. Moins d'élégies touchantes sur leur compte et plus d'action. Ils sont chez vous ; ils y passent plus de la moitié de l'année ; ils sont jeunes et forts,—gardez-les, attachez-les au sol. Ils ne sont ni Norvégiens, ni Suédois, ni Russes, il est vrai ; mais, enfin, ils n'ont rien coûté ni à vous, ni à vos agents ; ils vous reviennent à leurs frais.

Ceci posé, disons franchement ce que nous savons, au point de vue religieux, de nos frères émigrés.

On a dit souvent que les Canadiens allaient perdre leur foi aux Etats-Unis. En effet, autrefois les dangers étaient grands et nombreux. Cependant, en est-il beaucoup, même alors, parmi les Canadiens, qui aient trahi la foi de leurs pères ? Y a-t-il jamais eu parmi eux beaucoup d'apostats ? Y en a-t-il eu plus que parmi les autres peuples, bien qu'il soit constant que de tous les peuples émigrés aux Etats-Unis, les Canadiens aient été jusqu'à une certaine époque, au point de vue religieux, les plus négligés—nous n'accusons personne—les plus misérables ?

Grâce à Dieu, nous pouvons, sans hésiter, répondre à chacun de ces points : non. Non, l'apostasie ne monte pas jusqu'à nos âmes, et nos âmes ne descendent pas jusqu'à elle. Apostat et Canadien ne vont pas ensemble. On trouvera, il est vrai, certains hommes du pays, assez lâches pour rougir de leur foi, laquelle pourtant, ils le savent, est la seule bonne ; pour en parler légèrement, faire semblant d'y tourner le dos, conniver avec l'ignorant qui dogmatise, avoir des complaisances pour le sectaire ou l'infidèle, mais apostasier réellement ?—presque jamais, malgré tous les délaissements, toutes les séductions.

La foi du Canadien peut être moins extérieure, moins sensible que celle de tel ou tel peuple ; mais en fermeté, elle ne le cède à aucune.

Vous rencontrerez donc de vos frères, çà et là, oublieux de la foi de leur enfance, et pendant un temps rebelles au devoir. Cependant, il n'ont pas renié la lumière, et ils savent où elle est. Bientôt, ils viendront la chercher et lui ouvriront, avec une touchante componction, leur intelligence et leur cœur.

Cependant, devant la foi qui vit au fond de l'âme, s'ouvrent deux voies, celle du bien et celle du mal. Le croyant, malgré ses convictions, reste libre, ou, comme dit l'Écriture, est toujours entre les mains de son conseil.

Or, ce que Dieu dit à chaque homme, doit s'adresser avec une portée nouvelle à l'émigré Canadien-français, sorti tout-à-coup de l'atmosphère sacrée de la patrie, savoir : J'ai mis devant toi le bien et le mal.

Comment l'émigrant a-t-il usé de sa liberté ?

Il y a une première distinction à faire, un peu spéculative, si l'on veut, mais qui ne manque pourtant pas d'un certain fondement. Nous avons ceux qui naquirent et furent élevés au pays, l'ancienne génération : ceux qui naissent et grandissent aux Etats-Unis, la génération nouvelle. Toutes choses égales d'ailleurs, il n'est pas étonnant que la première soit mieux formée, plus solide à l'épreuve que la seconde. On dirait que cette dernière a subi, encore tendre, l'influence d'un air mauvais. Elle est plus inclinée à suivre le courant, plus prompte à prendre le large. La langue qui souvent lui devient commune avec la population protestante, tend à favoriser l'effet de ces penchants ; l'incurie des parents, lesquels sont livrés à un travail constant, et souvent absents de la maison, laisse trop de place au mal ; enfin, les écoles publiques ont à cet égard leur large part d'influence.

Oh ! si tous les groupes canadiens avaient leurs écoles. Il faudrait que ces écoles fussent bonnes, capables de lutter, au point de vue purement intellectuel ou scientifique, avec celles qui existent déjà, de telle sorte que le côté religieux n'eût pas à souffrir, et que les parents n'eussent aucun prétexte de préférer aux leurs les écoles étrangères.

Nous ne voulons cependant exagérer ni le mal ni le danger. Nos jeunes recrues, qui croient déjà par le baptême et qui ont reçu, dans la confirmation, l'armure du parfait chrétien, ne sont point des lâches. Ils ne trahissent facilement ni leur foi, ni leur langue,—en général tous parlent le français. Ils seront même volontiers fidèles et dévoués à la consigne. Grâce aux avantages relatifs de leur position, qui les tient encore plus ou moins isolés de la classe protestante, il ne se fait pas à leur égard de propagande sectaire. Ce ne sont pas eux, Dieu merci, qu'on expédie vers l'Ouest. Ce ne sont pas eux qui remplissent certains asiles tenus par l'Etat, et où l'on s'efforce, comme à Boston, par exemple, de former l'enfance à l'hérésie, par la lecture raisonneuse de la bible. Ce n'est pas le sort des enfants canadiens que l'on veut peindre, quand on s'écrie comme un publiciste, avec l'accent d'une profonde douleur : O terre d'Amérique, qui dévores tes enfants ! En un mot, dans les centres où s'exerce vigoureusement le zèle du prêtre, l'enfance résiste bien aux influences malignes dont elle est entourée.

A un point de vue plus pratique, nous distinguerons parmi les

Canadiens émigrés : 1° Ceux qui n'ont pas d'église ; 2° Ceux qui appartiennent aux paroisses mixtes ; 3° Ceux qui ont le bonheur de former une paroisse séparée.

Le sort des premiers, se comprend de soi.

Les seconds, nous avons vu à quelle tentation ils se trouvent très-souvent exposés.

Les troisièmes—ce sont les plus nombreux, aujourd'hui—sont les heureux. Il y a de ce côté des consolations qui compenseraient presque les malheurs de tous les autres, s'il était permis d'oublier une seule souffrance de ses frères. Ici, pour faire mieux comprendre notre pensée, nous userons d'une comparaison : car cette comparaison ne sera injurieuse à personne et réjouira tout le monde : c'est que les paroisses canadiennes formées aux Etats-Unis, sont aussi bonnes que celles du Canada. Il peut y avoir certaines différences de l'une à l'autre, mais cette différence se produit de même au pays. Le fait est que les excellentes paroisses ici, valent les excellentes paroisses là-bas ; les bonnes ici, les bonnes là-bas. Il peut se faire, aussi, il est vrai, qu'une excellente paroisse du Canada l'emporte sur son émule des Etats-Unis, à tel et tel point de vue spécial. Oui ; mais celle-ci, en revanche, l'emportera sur celle-là, à tel ou tel autre. Il y aura compensation.

Quand nous disons ici paroisse, nous entendons parler des deux tiers au moins de ceux qui la composent. Nous dirons plus, et nous serons francs,—sûrs qu'il ne peut être, sur ce terrain sacré de la foi, question de jalousie ou de rivalité,—nous dirons qu'une bonne paroisse canadienne des Etats-Unis, tout bien compté, domine son émule du Canada. Comment cela ?—Il est facile de le comprendre, et le fait est là. C'est que les bonnes paroisses formées aux Etats-Unis ont reçu le baptême de l'épreuve ; ce sont des confirmés de l'expérience, des légions déjà couronnées de victoires, de fiers chrétiens, une phalange qui ne se rompt point. Autour de leur chef, en ligne, sous leur noble drapeau, unis comme des frères, défiant l'ennemi, ils nous rappellent bien ces heureux soldats d'Israël, sous la conduite du général que Dieu leur a donné. Ils ne sont ni timides, ni faibles de cœur ; ils n'ont pas fléchi le genou pour se désaltérer à l'eau du torrent ; ils se sont levés, sont descendus avec assurance dans le camp des Madianites, et sont restés maîtres de tous les passages où l'ennemi se flattait de les surprendre.

Quant au tiers dont nous avons fait abstraction, nous avouons que parmi ceux qui le composent, il arrive, aux Etats-Unis, que l'on se prévaut de la loi civile pour rompre avec la sainte indissolubilité du mariage, ou que les alliances mixtes

y exercent trop souvent leurs ravages sur la foi et la religion soit des époux soit des enfants.

Mais combien n'y en a-t-il pas encore, parmi ceux-ci, qui reviennent au bercail et qui se soumettent volontiers, avec une foi admirable, aux rigueurs d'une pénitence publique ?

Voilà la vérité.

Malgré tout, elle est heureuse.

Tant mieux !

Pour rien au monde, ni pour retenir l'émigrant au pays, ni pour le retirer des terres où il est allé vivre, nous ne calomnierons nos compatriotes. La fin la plus pieuse ne justifie pas les moyens. Au contraire ; elle se souille et se corrompt à leur contact.

Nous savons qu'il s'est rencontré des prophètes complaisants, trop dociles au mot d'ordre : Venez et hâtez-vous de mépriser ce peuple.

Nous savons que d'autres, s'ils n'ont obéi à la consigne, ont du moins voulu se taire.

Ils ont gardé un silence prudent.

Quand on leur a demandé de dire le bien qu'ils savaient des Canadiens émigrés, ils ont répondu : non.

Quand on leur a dit : racontez-vous à ceux de la patrie les actions généreuses de leurs frères absents ? ils ont répondu :— Nous nous en garderons bien.

Nous respectons les intentions de ces derniers, mais nous ne saurions approuver leur prudence. Ce n'est pas ainsi qu'on crée les sympathies, qu'on rend justice, qu'on arrête le torrent qui marche. Contre l'émigration qui emporte nos compatriotes vers les régions étrangères, les paroles ont fait leur temps : il faut des actes.

Avec le temps, le tableau que nous venons de tracer deviendra meilleur. L'on bâtit des églises avec zèle, on multiplie les paroisses. Ce fait prouve la foi, quoiqu'on en dise : car le peuple qui élève un temple doit faire des sacrifices, et sans la foi, le sacrifice ne se fait pas. Il y a aussi là d'heureuses espérances, ou plutôt une certitude que la religion des Canadiens émigrés s'élèvera de jour en jour plus ferme et plus florissante.

Les Canadiens émigrés savent qu'outre l'intérêt suprême de leurs âmes et de celles de leurs enfants, il leur incombe une mission spéciale, providentielle : celle de faire honneur à leur foi aux yeux de l'étranger, de gagner du terrain sur l'hérésie, et de contribuer suivant leurs forces à la conquête de cette terre opulente, habitée par des géants, il est vrai, mais enfin *promise*, comme celle de Chanaan, à l'Eglise de Jésus-Christ, au Peuple de Dieu.

CHAPITRE XXX.

Emigration.—Ses causes.—Ses remèdes.—Rapatriement.

“Coute que coute, il est de l'honneur du Gouvernement d'empêcher cette expatriation, qui, tant qu'elle durera, sera un acte vivant d'accusation contre nos institutions gouvernementales.”

ETIENNE PARENT. (*Considérations sur les classes ouvrières*, 15 avril 1852.)

On estime à 600,000 le nombre des Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis, et ce calcul est au-dessous de la réalité.

Six cents mille!

C'est donc à l'étranger, plus du tiers du peuple Canadien-français tout entier.

C'est donc au-delà des frontières, plus de la moitié du nombre de ceux qui sont restés au pays.

Voilà un fait.

Qui ne le voit?

Qui ne voit que les ouvriers de tous genres désertent nos villes?

Qui ne voit que nos campagnes se dépeuplent?

Qui ne voit que les bras manquent à l'œuvre; que nos terres incultes restent intactes, et nos terres cultivées à l'abandon?

Qui ne voit, comme naguère le remarquait avec douleur Monseigneur l'évêque de Montréal, dans une éloquente Lettre adressée aux fidèles de son diocèse, que la population canadienne-française, n'a pas augmenté sensiblement, au Canada, ces dernières années, si même elle n'a diminué?

Qui ne voit qu'aujourd'hui encore, au moment même où nous écrivons, malgré les indices de prospérité matérielle dont on s'applaudit au Canada, et qu'on espère devoir se multiplier rapidement de jour en jour, qui ne voit que le flot de l'émigration, s'il n'a grossi durant ces derniers mois, n'a vu diminuer du moins ni sa masse ni la rapidité de sa course?

Pouvons-nous croire à l'indifférence en face d'un tel fait? L'habitude de le contempler aurait-elle familiarisé l'âme avec un tel spectacle, ou émoussé à cet égard la vivacité du sentiment national? Les préjugés soulevés contre ceux qui partent ou contre les absents, les calomnies amoncelées sur leurs têtes, les faux griefs, les jugements erronés, mis à la mode et propagés par la légèreté,

l'ignorance, l'intérêt personnel, l'esprit de parti; l'industrielle habitude de donner le change sur les vraies causes du mal,— tout cela serait-il parvenu enfin à diminuer ce mal aux yeux de la patrie? Dans la sphère où s'agitent les destinées du peuple, aurait-on, de dépit, parce que le torrent n'a pas encore obéi à la parole, ou que l'on ne saurait enfin quel effort tenter pour en arrêter la course, aurait-on cru avoir dit le dernier mot, satisfait à sa conscience ou étouffé la conscience publique, en prononçant, à l'égard des frères qui émigrent, un superbe *qu'ils s'en aillent*?

On l'a prétendu; mais nous ne pouvons le croire.

Pour tous les vrais amis du pays et pour nous, malgré les appréciations contraires, si elles existent, l'émigration restera, suivant l'expression de Monseigneur de Montréal, dans une de ses dernières circulaires, un fléau, surtout l'émigration de la classe agricole; car, "des ouvriers ordinaires, comme disait encore M. E. Parent, il y en aura toujours assez; mais des colons, jamais, tant que nous aurons des terres à ouvrir."

On peut bien dire, il est vrai, que le Canada, à un certain point de vue, a bénéficié de l'émigration. Il est certain, et on ne l'a pas assez reconnu, que les Canadiens émigrants n'ont rien emporté du Canada aux États-Unis, tandis que beaucoup d'entre eux ont rapporté des États-Unis au Canada, depuis longues années, des sommes d'argent considérables; que beaucoup aussi en ont envoyé et en envoient tous les jours; que beaucoup de ceux qui sont revenus au pays y ont rapporté un talent d'industrie heureusement cultivé, une vigoureuse énergie contre la domination de la routine, enfin l'esprit d'entreprise; mais tout cela ne compense pas les pertes éprouvées par leur défaut, leurs forces absentes.

Oh! s'il en était du Canada comme de l'Irlande, ou même de certaines parties de l'Allemagne, par exemple; si la population y était devenue trop dense, si l'on y manquait d'espace ou de juste liberté; ou encore, s'il ne s'agissait pas pour les Canadiens-français de tenir ferme au poste, et de sauvegarder leurs intérêts contre des éléments nombreux et des forces prépondérantes, alors, nous l'avouons, le mal dont nous parlons perdrait de sa gravité et devrait s'apprécier autrement; mais tout le monde sait qu'il n'en est pas ainsi. Avec beaucoup moins de raison que le Canada, qui a tant besoin et de son intelligence et de son énergie et de ses forces, voilà qu'aujourd'hui l'Irlande et l'Allemagne s'alarment de l'émigration qu'elles ont déjà subie.

Il n'y a pas, nous l'espérons, deux opinions sur la gravité du mal dont il s'agit. Venons-en aux causes de cette émigration.

Oh! ici, malheureusement, les opinions sont trop diverses.

Aux yeux d'un certain nombre de personnes, nous ferions

eur du Gou-
xpatriation,
un acte vi-
institutions

sur les clas-

çais émi-
a réalité.

anadien-

a nombre

tent nos

nos terres
on ?

c douleur
te Lettre
nadienne-
ces der-

e où nous
dont on
blier rapi-
migration,
du moins

ait ? L'ha-
vec un tel
nent natio-
contre les
ux griefs,
a légèreté,

(48)

preuve d'un grand patriotisme, si nous voulions parler à leur manière. Si nous traitions l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, de manie, de folie ; si nous disions que la cause en est l'esprit d'aventure, l'inconstance, l'amour du voyage, la légèreté ; si nous disions que ce triste exil de tant de Canadiens de tout âge, de toutes conditions, tient radicalement à un défaut de patriotisme, à un sot engouement pour une contrée étrangère ; si nous disions tout cela avec mille autres choses pareilles, alors, à leurs yeux, nous serions bons patriotes, et nous aurions comme eux beaucoup fait contre le mal.

Eh ! bien, nous ne voulons ni ne pouvons parler ainsi, parce que la vérité n'est pas là.

Nous n'admettons pas même que les rapports flattés que l'on a faits sur les Etats-Unis, ou que les appels adressés à ceux du pays par leurs amis déjà émigrés, aient beaucoup contribué à établir ou grossir le courant. Oh ! non : un peuple ne s'illusionne pas si longtemps, si universellement, à l'endroit surtout de ses intérêts matériels et à l'encontre des vifs sentiments de son cœur. Sans un fond solide de réalité, vous n'expliquerez jamais ce grand fait. Que là soit la cause en question, il est absurde de le dire. C'est s'aveugler soi-même que de le prétendre ; c'est là un faux esprit de patriotisme, fatal à la bonne cause ; car, remarquons-le bien, donner le change sur la cause du mal, la montrer là où elle n'est pas, refuser de la voir là où elle est réellement, c'est empêcher que le remède soit appliqué là où il doit l'être, c'est-à-dire à la racine du mal ; ou, ce qui est pis encore, empêcher tout-à-fait qu'on travaille à le guérir. Pourquoi donc en agir ainsi ? Avouons-le franchement, la cause principale, qu'on a du reste plusieurs fois indiquée déjà, la cause presque unique de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, c'est, nous ne disons pas la condition matérielle des deux pays, du Canada et des Etats-Unis, considérée absolument, non ; car l'on ne passe pas ainsi d'un pays à un autre, sans les comparer ; mais nous disons que cette cause, c'est leur condition relative de prospérité matérielle ; c'est moins de prospérité ici, et plus de prospérité là ; moins de facilité à bien vivre matériellement au Canada qu'aux Etats-Unis. Si l'on veut bien entendre le mot dans ce sens, nous dirons que c'est la gêne matérielle qui, principalement, a chassé les Canadiens de leur pays,—pour les conduire dans un autre où la vie est matériellement plus aisée.

A présent cet état de gêne dont nous parlons, d'où est-il venu lui-même ?—Cette question nous semble facile à résoudre. Nous ne nions pas que le luxe, le défaut de calcul, le manque d'économie, la routine, si l'on veut, y aient contribué pour

que
son
cau
aut
qui
V
L
jusq
Un
plu
plu
Ou
voir
troj
salé
ord
rier
vrie
aur
jou
deu
Et
de
émi
pen
Eta
cult
puis
et e
F
car
indi
infl
son
qu'a
du
prei
ouv
moy
qu'a
mét
pias
et n
hon

quelque chose, pour beaucoup trop même : mais ces considérations sont loin de tout dire. Elles ne touchent qu'indirectement à la cause du mal. Prenons toute la question, directement, en face, autant que possible ; et pour cela, étudions un peu les classes qui émigrent, en passant de l'une à l'autre.

Voyons d'abord le journalier.

N'est-il pas vrai que le salaire du journalier a été, au moins jusqu'à ces derniers temps, moins élevé au Canada qu'aux Etats-Unis ? N'est-il pas vrai surtout que le travail a toujours été plus rare, moins constant, moins continu, plus souvent et plus longtemps interrompu au Canada qu'aux Etats-Unis ? Oui, cela est vrai. Or, on le sait, ou du moins on doit le savoir, (mais ceux qui ont recherché les causes de l'émigration l'ont trop souvent oublié,) la régularité du travail, par conséquent du salaire, c'est la vie du journalier, non seulement du journalier ordinaire, mais de tous les ouvriers en général. " Rester à ne rien faire, disait encore M. Etienne Parent, pour le simple ouvrier, c'est être exposé à mourir de faim, lui et sa famille." On aura offert, nous le supposons, \$20.00, \$30.00 par mois aux journaliers. Oui, mais où ? mais pour combien de temps ? Pour deux mois peut-être, durant la saison des foins et des récoltes. Et après ? Aussi, l'automne, à l'approche du long hiver, le flot de l'émigration montait. Pendant ce temps-là, le journalier émigré, pour le moins aussi bien récompensé qu'au Canada pendant la saison des foins travaux, conservait encore, aux Etats-Unis, l'heureux avantage de gagner, même chez les cultivateurs, sa piastre par jour, tout le reste de l'année. Et puis, ce qui est encore à considérer, il était ponctuellement payé et en argent.

Passons maintenant à l'ouvrier, celui des villes et celui des campagnes, mais surtout ce dernier. Les mêmes causes que nous indiquons plus haut, relativement au journalier, ont également influé sur le sort de la classe ouvrière, et largement contribué à son expatriation : salaire moindre et moins régulier au Canada qu'au delà des frontières. Il s'y est ajouté pendant longtemps du moins une autre circonstance, c'est la nécessité d'un apprentissage long et ingrat. Le jeune homme qui voulait devenir ouvrier, au Canada, devait donner plusieurs années de son temps, moyennant une rémunération insignifiante ; et cependant il savait qu'aux Etats-Unis, s'il avait quelque peu de talent pour son futur métier, il pouvait compter immédiatement sur un salaire d'une piastre et demie ; et avant un an révolu, sur deux piastres et demie et même trois piastres par jour. Qu'arrivait-il alors ?—Ce jeune homme partait, avec beaucoup de ses aînés, pour la terre loin-

taine. En parlant maintenant de l'ouvrier industriel, nous voyons encore s'ajouter aux causes précédentes une cause nouvelle et puissante d'expatriation, c'est que l'industrie manquait trop au Canada, et qu'elle grandissait de jour en jour aux États-Unis, avec une étonnante rapidité. Nous ne disons rien là de neuf : tout le monde le sait et l'avoue. La cause de cette différence, d'où vient-elle ? De plusieurs sources, entre autres du défaut de capital. Mais, assurément, nous pouvons bien dire avec beaucoup d'autres, que la protection a trop manqué à l'industrie canadienne. De là pour elle une concurrence impossible à soutenir avec l'industrie étrangère, de là une stagnation nécessaire. Nous savons que la protection de l'industrie nationale peut facilement être poussée trop loin, qu'elle doit s'exercer avec discernement, mais nous ne pouvons nous empêcher d'avouer qu'au pays, cette protection est malheureusement restée en deça du nécessaire. Nous n'avons pas à expliquer ce fait, ni à jeter le blâme ici ou là. Nous savons de plus que la question de protection appartient à une sphère élevée et réclame, pour être traitée selon son importance, le talent et l'étude sérieuse de l'économiste. Il nous suffit de savoir que cette protection n'a pas été suffisante, ni par conséquent étrangère aux vraies causes d'une croissante émigration.

L'agriculteur et le colon. Ce sont eux surtout qu'il faudrait retenir sur le sol riche et vaste. Nous ne prenons pas à la lettre tous les magnifiques tableaux que l'on a faits de la vie champêtre, mais il n'en est pas moins certain que l'agriculture et la colonisation, dans les conditions ordinaires de juste prospérité, réservent en général à leurs amis, une somme de bonheur supérieure à celle qui attend l'industriel ou l'ouvrier.

Pourquoi l'agriculteur a-t-il souvent quitté, pour l'exil, sa terre déjà en culture, et le colon souvent refusé d'aller demander sa subsistance et celle de sa famille à la forêt ?

On a reproché bien souvent aux cultivateurs et aux colons, le luxe, le défaut de calcul, la routine, etc. On leur a donné bien des moyens différents, pour ne pas dire opposés, d'être en peu de temps riches et heureux. Quelquefois, on s'est mis soi-même à l'œuvre, avec un beau dévouement, pour leur tracer la voie, et les élever par le puissant entraînement de l'exemple. Il en est résulté du bien ; mais trop souvent, ou le maître lui-même s'est trouvé tout à coup en défaut, ou l'exemple donné s'élevait trop au-dessus des moyens ordinaires des élèves qu'on voulait former par la voie de l'imitation. Il y a un fait indéniable, c'est que l'agriculture ne paie encore aujourd'hui que peu, bien peu, extrêmement peu, au Canada, et que la colonisation est hérissée de difficultés et de sacrifices.

Pi
souv
ses s
terre
vaga
proc
elle
aura
d'ar
réco
pros
prop
prép
il fa
coût
veut
du c
com
le p
hive
mois
le fo
etc.,
sa te
libre
prêt
dite
on p
et c
culti
enfi
espé
justi
et q
eux-
leur
ordi
culti
ont
vou
Q
enc
moy
n'es

Prenons un cultivateur ordinaire, obligé d'élever une famille souvent nombreuse. Voyez, nous ne disons pas son dur travail et ses sueurs, mais voyez, d'un côté, ce qu'il est parvenu à tirer de sa terre et ce qu'il a dû dépenser durant l'année, même sans extravagance de sa part ou de celle de sa famille. Sa terre n'a produit que peu de blé, et depuis bien des années il en est ainsi ; elle lui a donné une certaine quantité d'avoine, dont une partie aura passé pour ses animaux, dont l'autre, transportée à prix d'argent à la ville, ne s'est vendue qu'à fort bas prix. Il se sera récolté un peu de foin, mais très-souvent, bien trop peu pour la prospérité du cultivateur, et cela parce que le sol y était peu propre, ou parce que le cultivateur n'a pas su, ou n'a pas pu préparer la prairie. Il a vu que pour avoir du foin en abondance, il faut telles et telles conditions ; mais ces conditions elles-mêmes coûtent quelque chose, et demandent souvent le bien que l'on veut avoir, c'est-à-dire du foin en abondance. Il y a ici, en face du cultivateur peu à l'aise, comme un cercle vicieux dont il ne sait comment sortir, un nœud gordien difficile à trancher. Avec le peu qu'il a, le cultivateur attendra un an, traversera un long hiver, un printemps tardif, avant de pouvoir récolter une nouvelle moisson. Pendant ce temps-là, il a fallu dépenser un peu chez le forgeron, chez le marchand, chez le médecin, chez le sellier, etc., peut-être aussi quelque somme assez ronde sur le coût de sa terre ; car ils sont rares ceux qui peuvent hériter d'une terre libre de dettes ; payer peut-être certains intérêts qu'un avide prêteur aura de mille manières réussi à faire monter. Eh ! bien, dites-nous, si la prospérité est possible en pareils cas, ne peut-on pas dire, au moins, qu'elle est difficile à atteindre, très-difficile, et de fait peu commune ? Il est donc arrivé souvent que le cultivateur s'est endetté outre mesure, a dû vendre sa terre, puis enfin qu'il s'est expatrié. Ses enfants, en face d'un avenir sans espérance, ont suivi son exemple. Certes, nous ne voulons pas justifier les cultivateurs imprudents, qui ne veulent pas calculer, et qui dépensent au delà de leurs moyens en objets de luxe pour eux-mêmes ou pour des enfants capricieux. Cette imprudence leur a coûté plus d'un chagrin. Mais même dans les conditions ordinaires d'une juste économie, il est certain que le sort des cultivateurs est plein de difficultés et que beaucoup de ceux qui ont quitté la patrie n'ont pas mérité tous les reproches qu'on voudrait leur faire.

Quant au colon, ce que nous avons dit déjà, le regarde encore plus que le cultivateur. Quand celui-ci a peu de moyens, qu'il ne peut presque rien donner à ses enfants, il n'est pas facile ni attrayant d'aller attaquer la forêt " C'est à

fendre le cœur, disait l'auteur déjà cité, mais aussi, c'est à exciter l'admiration et l'orgueil national, que d'entendre le récit des tribulations et des souffrances, endurées avec tant de résignation et de constance, par les premiers colons des Bois-francs et autres lieux, où nos compatriotes sont encore aux prises avec des obstacles, à décourager toute autre race d'hommes." Nous ne parlons pas de ces circonstances où le grand propriétaire, longtemps éloigné, apparaissait tout-à-coup pour dire au colon : Ce champ est à moi, émigrez. Mais nous disons d'abord, que le seigneur, aujourd'hui propriétaire, n'est pas toujours disposé à vendre ses terres, où à les vendre aux conditions que l'on pourrait remplir, ni aux endroits qui accommodent le colon. Puis les chemins ont longtemps fait défaut. L'auteur que nous aimons à citer, s'écriait en 1852 : " Le gouvernement qu'a-t-il fait ? Que fait-il ? Il a fait peut-être tout ce qu'il était possible de faire dans les circonstances ; il a réduit les prix des terres à un taux presque nominal, et donné des délais assez longs pour les paiements. Mais ce n'est pas assez, et ce n'est pas ce qu'il y a de mieux à faire. Ce qu'il y a de plus urgent, ce sont des chemins. En vain donnerait-on les terres pour rien, si les colons ne peuvent s'y rendre, ou si rendus, ils n'ont pas de sortie : les terres n'ont de valeur qu'autant que les marchés sont accessibles. Dans le Haut-Canada, qu'on a sillonné de beaux chemins du nord au sud, et de l'est à l'ouest, le colon se trouve mieux situé en payant de 15s. à 20s. l'acre pour ses terres, que celui du Bas-Canada en ne payant que 2s. Des chemins ! des chemins aux terres nouvelles !! voilà le cri qu'il faut faire résonner aux oreilles du gouvernement, si nous ne voulons voir notre jeunesse gagner en foule les prairies de l'Ouest."

Malgré tout le respect que nous devons à cette remarque, nous ne pouvons nous empêcher d'observer que le taux *nominal* des terres nouvelles est encore trop réel, et qu'avec les intérêts qui s'y ajoutent, il arrive encore à former relativement aux moyens ordinaires du colon, un poids considérable pour lui. Soixante centins l'acre ; \$72.00 pour 120 acres, même avec l'intérêt, qu'est-ce ?—Peu, quand on l'a. Mais le colon est si pauvre ; il lui faut tant de choses, à part le prix du fonds, pour commencer à se faire un établissement dans la forêt ! N'a-t-il pas fallu des associations, le secours de Sociétés pour effectuer le peu de colonisation qui a été fait, lorsque cette colonisation eût dû être immense pour l'avantage du pays, et afin d'arrêter avec plus de succès le mouvement d'expatriation qui s'est produit au sein de la classe agricole ? Nous ne voulons pas pousser plus loin nos réflexions à ce sujet. Bien d'autres savent mieux que nous, les causes du fléau

de l'ex
rons, p
santes
plusie
de cet
mettio

Mai
on, m
nada,
perme
bien-ê
valoir,
plus q
causes
totaler

Not
dire, l
Unis,
qu'au
qu'ici.

L'ét
penses
aux E
—On
pensat
Une
généra
aussi

All
autre,
prospé
t-il qu
Non,
chose
d'où
simple
fausse
présen
Verm
semen
est de
dans l
Wiscon
en Ca

de l'expatriation. Ce que nous en avons dit suffira, nous l'espérons, pour établir que ce mal a bien eu ses causes réelles et puissantes et qu'il est contraire à la justice d'accepter de confiance plusieurs de celles que nous avons rapportées au commencement de cet article, ou d'exagérer l'importance des autres que nous mettions à côté.

Mais nous entendons deux objections. Aux Etats-Unis, dit-on, malgré la supériorité relative des salaires sur ceux du Canada, la régularité du travail, la variété des emplois, laquelle permet aux enfants eux-mêmes de contribuer de bonne heure au bien-être la famille,—car c'est encore ici une circonstance à faire valoir,—malgré tout cela, comme la vie coûte aux Etats-Unis plus qu'au Canada, il se trouve qu'il y a compensation, et les causes que vous avez mentionnées, s'affaiblissent ou disparaissent totalement.

Nous nions complètement cette compensation. On a beau dire, le travail, avec sa valeur, sa régularité, sa variété, aux Etats-Unis, malgré que les dépenses pour la vie y soient plus élevées qu'au Canada, est encore et de beaucoup plus rémunérateur là qu'ici.

L'état que nous avons donné plus haut des salaires et des dépenses, le fait que dans les circonstances ordinaires, on vit à l'aise aux Etats-Unis, si on n'y amasse pas toujours, le prouvent assez. —On ne peut donc pas dire, qu'il y ait à ce point de vue compensation pour l'ouvrier.

Une autre objection : La preuve qu'on ne vit pas mieux en général aux Etats-Unis qu'au Canada, c'est que l'on y émigre aussi de l'Est à l'Ouest, du Vermont surtout.

Allons ! Qu'aux Etats-Unis, l'on émigre aussi de tel Etat à tel autre, qu'est-ce que cela prouve ? —Une seule chose, c'est que la prospérité varie d'un point à un autre de ce pays, mais cela prouve-t-il quelque chose pour les Etats-Unis, relativement au Canada ? Non, sans doute. Pour que cette émigration prouvât quelque chose en ce dernier sens, il faudrait qu'elle vint de ces Etats d'où l'on émigre, vers le Canada. Or, il n'en est rien. Le simple énoncé du fait en question, suffit pour démontrer la fausseté de la conclusion que l'on en tire. Voici ce fait, tel que présenté par tous les journaux : “Sur sept personnes nées au Vermont, trois ont émigré dans d'autres Etats. Le dernier recensement montre que le nombre total des émigrants Vermontois est de 180,000 ; de ce nombre 36,000 ont établi leur résidence dans l'Etat de New-York ; 14,000 dans l'Illinois ; 16,000 dans le Wisconsin ; 14,000 dans le Michigan ; 12,000 dans l'Iowa ; et 4,000 en Californie.” Voilà le fait ; et une autre observation qu'il ne

faut pas oublier et qui, à elle seule, met à néant cette conclusion, c'est que l'émigration dont on parle se fait surtout dans la classe opulente. On s'en va dans l'Ouest, où la nature est riche, et la concurrence dans l'industrie moins à craindre que dans l'Est ; on y va spéculer soit dans l'industrie soit sur des terres immenses. Une telle émigration ressemble bien peu, il faut l'avouer, à celle du Canada.

Maintenant, quels sont les remèdes à l'expatriation désastreuse de nos compatriotes ?

Ces remèdes nous paraissent faciles à voir, sinon faciles à mettre en pratique. 1° Les grandes entreprises, nous l'espérons fermement, feront à cet égard leur part de bien, et ce premier remède est déjà en voie d'opération.

2° Protection intelligente à l'industrie nationale.

3° Amélioration de l'agriculture par tous les moyens possibles.

Mais il faudrait une culture industrielle, laquelle non seulement permettrait à l'agriculteur de se livrer à telle branche spéciale de culture, avec l'espérance d'une juste rémunération, mais encore occuperait, pendant nos longs hivers, beaucoup de bras restés sans ouvrage.

4° Le colon demande un encouragement spécial. Nous admettons non-seulement qu'il faut des chemins distribués avec intelligence, et tracés au point de vue de l'intérêt public, mais encore que le taux des terres nouvelles pourrait être réduit, pour l'avantage du colon. On ne peut le faire disparaître tout-à-fait, nous le croyons volontiers.

Mais ne pourrait-on pas le baisser ? Ne pourrait-on pas au moins supprimer les intérêts, sur les prix de vente ?

Ne pourrait-on même pas accorder aux colons, dans certaines localités bien choisies, non loin des voies de communication, des lots gratuits, en nombre limité, à des conditions favorables à l'avancement de la colonisation, et capables d'être remplies par tout colon qui possède force et courage ? Le colon aura toujours assez à payer, et le gouvernement pourrait peut-être s'indemniser de quelque manière de ce sacrifice partiel, ou économiser sur certaines dépenses qui se font déjà, et qui sont moins nécessaires que celle dont nous parlons, par exemple,—en partie du moins,—sur les frais que nécessitent les agences d'immigration.

Il y a d'autres mesures, sans doute, et de meilleures, nous l'admettons volontiers ; mais on nous pardonnera bien d'avoir exposé ainsi notre pensée, malgré les objections qu'elle peut rencontrer, ne le fit-on même qu'en souvenir des mesures qu'on a peut-être déjà suggérées ou prises soi-même, à grands frais et assez inutilement.

A la
habitan
pays.
fait de
sence
pour é
parti e
suivre
adieu à
insupp
maladi
tures,
accide
sur l'a
sociale
d'écon
moral.
graves
Oh !
faut q
bien i
la jou
vrai b
Enf
pagne
de ver
tasser
leur à
Not
qu'il v
Il n
Ici
sembl
être d
En sui
vraien
si l'on
Cet
Pot
à ess
patrie
No
tiquer
tendr

A la classe émigrante de nos compatriotes, surtout aux habitants des campagnes, nous dirons, de tout cœur : restez au pays. Evitez ces causes, qui ont eu une certaine part dans le fait de l'émigration, comme le luxe, le défaut de calcul et l'absence d'économie. Et lorsque vous aurez cru avoir tout fait pour éviter l'expatriation, songez encore, avant de prendre ce parti extrême, aux inconvénients réels et possibles qui vont vous suivre ou vous attendre à l'étranger. Réfléchissez, avant de dire adieu à la patrie, réfléchissez, sur les ennuis de l'exil, sur le froid insupportable du milieu où vous entrerez, sur la visite de la maladie, sur le défaut d'ouvrage, sur l'atmosphère des manufactures, les incommodités du logement, l'exiguïté du mobilier, les accidents du commerce et de l'industrie qui ruinent l'ouvrier : sur l'absence des parents et des amis, sur plus d'une privation sociale ; sur les dangers qui peuvent détruire vos espérances d'économie et menaceront le plus grand de vos biens, le bien moral. Ne voilà-t-il pas assez de sujets de réflexion, et d'assez graves ?

Oh ! laissez-moi vous le dire, à vous, cultivateurs ou colons : il faut que la terre que vous cultivez, que la forêt elle-même soit bien ingrate, si elle ne vous récompense encore autant que la journée de l'exil, et ne vous donne, tout bien compté, plus de vrai bonheur !

Enfin, de grâce retenez, retenez au pays, au sein de ces campagnes relativement heureuses, ces jeunes filles qui ont la pensée de venir, loin de l'autorité et de la tendresse maternelle, s'entasser dans ces manufactures empestées et brûlantes, et mettre leur âme en péril, au milieu de la liberté des maisons de pension.

Nous avons dit partout trop franchement notre pensée pour qu'il vous soit permis de vous défier de notre conseil.

Il nous reste à dire un mot du rapatriement.

Ici nous devons faire une observation. D'abord, il nous semble que la première ambition des amis de la patrie devrait être de garder au pays ceux qui n'en sont pas encore partis. Ensuite,—et c'est, à nos yeux, la seconde ambition qu'ils devraient avoir,—ramener les frères absents. Après cela viendrait, si l'on veut, l'appel aux étrangers.

Cet ordre nous paraît logique.

Pourrait-on raisonnablement se promettre beaucoup de succès à essayer de retenir les étrangers, quand les enfants de la patrie eux-mêmes restent éloignés, ou s'en vont.

Nous ne voulons pas dire que cet ordre doive être mathématiquement observé, mais il nous semble que les efforts doivent tendre de préférence vers le premier de ces buts plutôt que vers

les deux autres ; vers le second, plutôt que vers le troisième. En trois mots : avant tout, les enfants restés à la patrie, puis les frères absents, enfin les étrangers.

Paraîtrait-il bien rationnel de faire des frais considérables (ou d'immenses efforts) pour amener des étrangers, si l'on n'avait pas tout fait d'abord pour retenir les enfants du sol, ou essayé de rapatrier les frères absents ; sans avoir au moins demandé toutes les informations nécessaires pour se faire une juste idée de leur position.

Pense-t-on que les étrangers seront plus disposés à venir au Canada, que les nôtres à y rester ou à y revenir ? Seront-ils plus attachés au pays, plus fidèles, moins enclins à passer chez nos voisins ? Certes, il est au moins permis d'en douter.

Au commencement de juin dernier, il avait passé 460 émigrants étrangers dans la maison d'émigration ouverte à Montréal. Là-dessus, 171 seulement étaient Français ou Belges.

Pendant ce temps, combien d'enfants la patrie a-t-elle perdus ?

Au commencement de juin dernier encore, on découvre "pour quelle raison les émigrants ne faisaient que *passer par* la Province de Québec pour se rendre soit dans le Haut-Canada, soit aux Etats-Unis." On leur avait trop vanté le Haut-Canada et l'Ouest des Etats-Unis !

Pendant ce temps, combien d'enfants exilés, la patrie aurait-elle pu revoir et garder ?

Ces immigrants seront-ils plus forts, plus ardents que les nôtres pour défricher la forêt ?—Non, certes, et loin de là.

Seront-ils plus intelligents dans l'industrie, plus habiles à exploiter le sol ? On pense que oui, et l'on veut en ce genre des maîtres. Mais n'est-il pas au moins douteux que l'on trouve des maîtres plus experts que plusieurs de nos cultivateurs qui ont fait leurs preuves sous un climat, sur un sol qu'ils connaissent. N'est-il pas douteux que ces immigrants puissent apporter au pays plus d'industrie que ceux des nôtres qui ont passé quelques années aux Etats-Unis. On veut des maîtres. Il est bien d'avoir des maîtres ; mais ces immigrants, appelés en masse, à grands frais, "ou qui ne veulent pas venir ou qui ne peuvent rester," comme on le remarquait naguère, seront-ils tous des maîtres ? Si oui,—ce qu'il est un peu difficile d'admettre—on serait peut-être tenté de dire ; un peu moins de maîtres et plus de disciples.

Enfin, ces immigrants étrangers seront-ils plus moraux, plus religieux que les nôtres ?—Franchement, disons que non.

Nous ne parlons pas ainsi à un point de vue absolument exclusif. Non. Nous voulons uniquement faire entendre pourquoi nous pensons qu'il faudrait peut être plus d'efforts dans le

but
qui
chos
faire
chac
M
1°
que
haut
trans
mett
2°
on r
dien
le c
trava
petit
triels
N
qui
cord
honr
incli
C
Pe
série
étran
que
d'act
men
de c
grati
reste
nime
N
C
pein
men
triot
la p
V
E
que
les y

but de retenir ceux qui partent, ou de ramener à la patrie ceux qui en sont partis, que pour y appeler l'étranger. Que ces trois choses marchent de front et que rien ne soit épargné pour les faire réussir toutes trois ; mais, qu'il soit cependant donné à chacune d'elles l'importance relative qui lui appartient.

Mais le rapatriement des Canadiens émigrés est-il possible ?

1° Il nous semble qu'il ne saurait s'effectuer en masse tant que les salaires n'auront pas atteint au Canada à peu près la hauteur et la régularité qu'ils ont là-bas. Or cette heureuse transformation a déjà commencé à se faire, et tout semble promettre qu'elle se perfectionnera.

2° Dès aujourd'hui, avec les conditions de prospérité actuelle, on réussirait, dans une certaine proportion, à rapatrier les Canadiens émigrés. Quant au nombre et à la qualité, disons qu'ils ne le céderaient à aucune classe immigrante. Parmi ceux qui travaillent chez les cultivateurs, parmi ceux qui habitent les petits centres moins prospères, parmi les ouvriers et les industriels ordinaires, il se ferait déjà un heureux retour vers la patrie.

Nous comptons pour l'affirmer, sur les liens bien moins forts qui les retiennent là-bas, sur la protection qui leur serait accordée au pays, sur les justes espérances qu'ils concevraient d'un honnête avenir, et beaucoup, oui, beaucoup sur le cœur qui incline toujours et fortement, vers la patrie.

Cette entreprise ne réussira pas, peut-être ?

Peut-être !... mais enfin ne vaut-elle pas au moins la peine d'être sérieusement tentée ? Sera-t-on jamais plus sûr de l'immigration étrangère quand on voudra l'appeler à soi ? Aujourd'hui encore, que l'on s'en est occupé pendant longtemps et avec beaucoup d'activité, n'a-t-on pas à enregistrer plus d'un mécompte relativement au nombre de ceux qui viennent, de ceux qui restent, et de ceux qui ont prospéré ? Enfin, le succès final de cette immigration est-il donc, aujourd'hui tellement manifeste, qu'il faille rester si confiant et si fort de ce côté, si méfiant et si pusillanime de l'autre ?

Nous allons terminer.

Cet opuscule n'aura pas à tous les yeux, nous le croyons sans peine, le mérite qu'il devrait avoir ; mais il a été fait franchement et pour une fin que ne sauraient dédaigner nos compatriotes, ni ceux dont nous avons tracé l'histoire, ni ceux de la patrie.

Voilà notre justification.

En terminant, afin de racheter les défauts, et résumer en quelque sorte la pensée de notre humble ouvrage, nous mettons sous les yeux du lecteur un court écrit que nous avons lu nous-même

avec bonheur. Nous espérons que nos compatriotes émigrés aimeront à se le rappeler et que ceux de la patrie ne voudront pas le désavouer tout-à-fait. Cet écrit est de M. J. A. Mousseau, un des rédacteurs de l'*Opinion Publique* ; il porte la date du 11 avril 1872, avec le titre *Les groupes canadiens-français aux Etats-Unis*.

Le voici :

“Ce serait manquer de patriotisme, vouloir faire fi des plus intéressantes lois de l'histoire que de ne pas observer avec intérêt et anxiété le mouvement des Cadadiens-Français aux Etats-Unis. Laissons de côté, pour le moment, les questions d'émigration et de rapatriement ; l'opinion publique en est saisie, et tôt ou tard, il faudra bien que nos hommes publics trouvent la bonne solution.

En attendant, nous pouvons fixer nos regards sur un fait qui se produit depuis quelques années aux Etats-Unis, et qui est de nature à consoler singulièrement ceux qui croient encore à l'avenir de la race française en Amérique.

On fut très-inquiet sur le sort des premiers courants d'émigration un peu considérables qui se dirigèrent vers les Etats—de 1852 à 1860 ; et ces vives inquiétudes avaient bien leur raison d'être ! Les Canadiens s'éparpillaient dans tous les Etats ; ils manquaient nécessairement de lien, de cohésion : leurs forces étaient nécessairement nulles ; les dangers de l'assimilation et de l'absorption grandissaient d'autant.

Deux forces autrement précieuses leur manquaient encore : ils étaient le plus souvent sans prêtres et sans écoles. La foi, la nationalité, couraient les plus grands périls.

D'énormes et bienfaisants changements se sont depuis opérés. Les simples rassemblements de hasard sont devenus groupes ; les groupes se sont faits villages et paroisses. Le clergé, dont le rôle est toujours si grand dans notre histoire, s'est porté en nombre au milieu des émigrés ; des églises, de grandes églises même on surgit comme par enchantement. Des écoles, des académies, même des collèges français se sont fondés : il y a des paroisses qui sont toutes canadiennes-françaises.

C'est bien un progrès, une prospérité qui a son côté amer, très-amer, très-humiliant pour ceux qui restent. Il nous eût été plus profitable et plus glorieux de voir ces nouvelles paroisses, ces nouvelles colonies se fonder dans le Bas-Canada—au lieu d'en partir en noyaux. Mais, nous le répétons, là n'est pas la question pour le quart d'heure. Nous ne voulons, pour le présent, que constater un fait, poser une prémisse, et en indiquer la conséquence, le bien qui en découle et qu'on peut en tirer.

“ Ce fait, qui, en fin de compte, tourne à l'honneur des Canadiens-Français, puisqu'il démontre à l'évidence leur force naturelle de cohésion et la ténacité de leurs principes religieux et nationaux, ce fait est tout simplement et tout glorieusement ceci : nos compatriotes émigrés sont restés eux-mêmes ; là-bas, entourés de millions d'Américains, ils n'ont pas voulu s'américaniser ; ils ont voulu demeurer canadiens-français par la foi, par la langue et par les mœurs. Ils ont entrepris cette tâche sublime ; pour l'accomplir,—et ils l'accompliront—ils ont appelé à leur secours le prêtre, l'école et le journal. Le clergé est accouru, pour recommencer l'œuvre de dévouement déjà faite en Canada, et que M. Rameau apprécie si bien dans son beau livre, qui n'est pas étranger à ce magnifique mouvement de nos frères des Etats.

“ Comme la religion, dit-il, fut un de leurs principaux mobiles, “ l'instrument visible de cette union, de cette force, d² ce patriotisme fut le clergé. Ce corps éminent et respectable, qui “ avait déjà joué un si grand rôle dans la formation de la colonie, “ resta en effet, au milieu de la fuite commune, ferme et inébranlable à son poste, à la tête de ses ouailles ; il demeura, en “ ce pays, le seul débris de l'aristocratie sociale, pour consoler, “ soutenir et diriger le bon vouloir et le courage inexpérimenté “ de ce peuple abandonné. Il ne fut point au-dessous de cette “ tâche : ni la crainte des violences, ni l'obsession des intrigues, “ ni la séduction des promesses, ne purent jamais le faire dévier ; “ la diplomatie astucieuse et réputée du gouvernement anglais “ succomba devant cette honnêteté simple, mais ferme d'une “ conscience droite et convaincue..... “ On ne saurait accorder trop d'éloges au clergé canadien, et, “ quoiqu'il arrive, sa mémoire est désormais inséparable de “ l'histoire de ce peuple dont il est un des principaux fondateurs, “ et dont il a été incontestablement le soutien et le sauveur dans “ les temps modernes.”

“ Le mouvement intellectuel et national a suivi le mouvement religieux, ou, plutôt, tout a marché de front. Des journaux, d'excellents journaux, animés du meilleur esprit et bien rédigés, se sont fondés et se maintiennent : *Le Courrier de l'Illinois*, *L'Avenir National* et quelques autres dont les noms nous échappent. *L'Etendard National*, édition augmentée de l'*Opinion Publique*, compte déjà au-delà de 3,000 abonnés aux Etats-Unis.

“ Plusieurs Sociétés nationales et de bienfaisance se sont aussi fondées.

“ On s'occupe également de science et d'histoire ; on remonte au passé, on fouille les archives, on étudie avec ardeur et véné-

ration les origines des colonies canadiennes aux États-Unis. En ce moment même et dans nos colonnes, M. E. N. Lacroix, respectable citoyen de Détroit, publie une étude historique du plus haut intérêt sur la fondation de cette ville, et sur la vie et les œuvres de M. de La motte-Cadillac.

“On fait société à part ; dans cette grande patrie américaine qui ne peut se soudre ni se fondre, tant est grande la diversité des intérêts, des sectes et des nationalités, nos compatriotes se se sont taillé une patrie à eux, qui est la patrie canadienne-française. Ils adorent notre Dieu, vénèrent le même clergé, parlent la même langue, cultivent la même littérature et honorent la même tradition et les mêmes muses. Ils n'ont de commun avec les Américains que l'intérêt matériel ; au-delà, un abîme les sépare et leur seul souci est de rendre cet abîme infranchissable. Les mœurs et la civilisation toutes matérielles des Américains ne peuvent parvenir à les séduire ni à les entamer. Nous l'avons déjà dit, ils restent *eux* au milieu d'un monde étranger ; quoique séparés de nous par des centaines de milles, leur cœur bat des mêmes vibrations que le nôtre, et leur vraie patrie est le Bas-Canada. Ils nous blâment et nous maudissent peut-être dans leurs heures d'ennui et de désappointement et ils ont peut-être un peu raison. Pourquoi la mère a-t-elle laissé partir des enfants si dévoués ? Mais ces colères ne sont que passagères et cette révolte filiale ne dure pas. Ils ne demandent qu'une chose : que le Bas-Canada fasse pour ses enfants ce que les États-Unis font pour les étrangers et ils accourront s'asseoir au banquet national, emportant avec eux les os de ceux qui leur furent chers, pour les ensevelir à l'ombre de l'humble croix de bois qui marque la place du dernier sommeil des ancêtres.

“Ces nobles sentiments animent maintenant tous les groupes. Les sociétés nationales, en se réunissant par délégations, ont communiqué l'impression à tous ; elles frappent, comme le courant magnétique, tous les cœurs en même temps ! Il y a maintenant solidarité entre tous, identité d'opinion et de sentiment sur tout, et ce que l'on veut là est précisément ce que l'on veut ici : maintien absolu de la nationalité canadienne-française avec toutes ses attributions, ses droits, ses immunités et ses privilèges.

“Ce fait, ce sentiment que partagent les Canadiens d'ici comme ceux des États est bien beau, et prouve surabondamment la vitalité de la race française. Mais il s'en détache une conséquence qui est un devoir impérieux pour les Canadiens-Français du Bas-Canada, pour nos hommes publics, pour nos chefs politiques de toute couleur. Nous sommes le groupe le

plus
devo
d'op
un p
mou
les C
par l
“N
d'avo
prov
desti
cath
Cana
appo
évén
à par
fidèle
déjà
gard
faut
nous
nos
nos
sorte
chez
noue
leur
de n
de l
lieu
aussi
dera
veule
entre
qui
pays
seme
famil
bénin

plus fort, nous avons la fortune, le pouvoir et l'autonomie. Nous devons être le point d'appui, le centre de ralliement, la base d'opérations. Il nous faut encourager, aider et diriger même un peu, par une politique judicieuse, large et généreuse, ce mouvement de ralliement et de concentration qui s'opère parmi les Canadiens-Français des Etats-Unis. Nous y sommes obligés par la conscience, par le sentiment, par l'intérêt.

"Nous ne rougissons pas, nous sommes au contraire très fiers d'avouer que nous sommes de ceux qui croient au rôle, à l'avenir providentiel de notre race en Amérique. Nous ne sommes pas destinés à périr, à moins que nous ne le veuillons. Foncièrement catholiques, imbus des idées de respect et de tradition, les Canadiens-Français offriront, à temps donné, un des meilleurs appoints pour la formation d'un état solide et durable. A tout événement, ils constitueront toujours une nationalité considérable à part, parfaitement distincte des autres groupes et représentant fidèlement la civilisation française et catholique. Nous sommes déjà beaucoup cela. Pour conserver cet état de possession, garder ce que nous avons ; pour remplir cette mission, il ne faut négliger aucun moyen, mépriser aucune force. Tenons-nous en communication constante d'idées et de sentiments avec nos frères des Etats-Unis. Partageons nos joies, nos alarmes, nos luttes et notre superflu. Si nous allons les voir, faisons en sorte de nous trouver chez nous ; s'ils reviennent, qu'ils soient chez eux. La presse et le livre feront les premières démarches, noueront les premiers liens, cimenteront les amitiés. Envoyons-leur des prêtres, des amis, des représentants de nos idées, de nos sentiments et de nos intérêts ; qu'on les conseille au lieu de leur reprocher leur départ ; qu'on leur prête assistance au lieu de les injurier. Le résultat de cette ligne de conduite sera aussi avantageux qu'assuré ; quand le gouvernement se décidera à faire pour eux ce qu'il tente pour les Belges, qui ne veulent pas venir ou qui ne peuvent pas rester ; quand les grandes entreprises de tous genres seront commencées et que l'industrie qui en sera la conséquence aura pris racine et corps dans le pays, tous ceux qui le pourront s'empresseront de revenir joyeusement grossir les forces nationales ; ceux que des liens de famille ou autres retiendront forcément resteront nos amis, nous béniront et seront toujours nos alliés dévoués."

FIN.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

À

L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME-DES-CANADIENS.

A		B	
Adam, Israël,	\$10 00	Bacon, Delphis,	\$7 00
Allard, Joseph,	16 00	Bachamp, Antoine,	10 00
Allaire, François,	200 00	Baribeau, Arthur,	21 00
Allaire, Mme. Frs.,	5 00	Baribeau, Alexand.,	50 00
Allen, Louis, père,	200 00	Beaulieu, Etienne,	25 00
Allen, Alphonse,	100 00	Bernard, François,	40 00
Allen, Louis, fils,	100 00	Bernèche, Zéphirin,	10 00
Allen, Jean-Bte.,	10 00	Belle-Isle, Alexand.,	60 00
Allen, Moïse,	50 00	Bean, Jean, fils,	50 00
Allen, Frédéric,	60 00	Bérard, François,	40 00
Alice, Denis,	12 00	Bérard, Catherine,	8 00
Angers, Augustin,	50 00	Bergeron, Jean-Bte.,	25 00
Archambault, Pierre,	25 00	Bellehumeur, Alexis,	6 00
Arpin, Isaac,	17 00	Benoit, Napoléon,	10 00
Arpin, Louis,	25 00	Beaudet, F. Xavier,	25 00
Arpin, Olivier,	45 00	Beaudet, Edouard,	20 00
Arpin, Octave,	50 00	Beaudet, Raphaël,	20 00
Arpin, Athanase,	20 00	Bean, Jean, père,	25 00
Arpin, Joséphine,	27 00	Benoit, Charles,	10 00
Arpin, William,	12 00	Benjamin, Touss.,	23 00
Arial, Michel,	5 00	Bédard, Nazaïre,	12 00
22 Arseneau, Jean-Bte.,	17 00	Beaudreau, Emma,	5 00
Auger, Edmond,	38 00	Beaudet, Moïse,	40 00
24 Aussand, Godefroi,	55 00	Bélanger, Victor,	15 00
Aunais, Antoine,	25 00	Bélair, François,	10 00
Aunais, George,	5 00	Bélanger, Octave,	5 00
Aunais, Walter,	5 00	Bean, Eglephire,	25 00
Autier, Arthur,	25 00	Beauchemin, Aug.,	5 00
Angers, F. Xavier,	25 00	Beauvais, Honoré,	5 00

Belle-Isle, Alexand.,	\$5 00	Carrière, Joseph,	\$25 00
Beile-Isle, Félix,	5 00	Cauchon, Alexand.,	26 00
Belle-Isle, Eugène,	5 00	Cadorette, Cyprien,	35 00
Berthiaume, Tim.,	5 00	Casavant, Pascal,	7 00
Belle-Isle, Elie,	5 00	Cartier, Jacob,	25 00
Bellerose, Louis,	10 00	Charbonneau, A.,	100 00
Beaudet, Désiré,	15 00	Chapleau, J. B.,	38 00
Beaudoin, Amable,	10 00	Champigny, Jean,	5 00
Bissonnet, Marc,	25 00	Cloutier, Régis,	8 00
Bissonnet, Louis,	25 00	Cloutier, Moïse,	5 00
Biron, Mme. Tho.,	20 00	Coderre, Joseph,	6 50
Boulé, Narcisse,	70 00	Coiteux, Louis,	33 00
Bonneville, Joseph,	26 00	Cornelier, Zéphirin,	13 00
Boulé, Gilbert,	25 00	Côté, Godefroy,	72 00
Boudreau, Tréflé,	7 00	Cousineau, Touss,	50 00
Boulangier, Louis,	5 00	Cornelier, Michel,	12 00
Bonneville, Ovide,	15 00	Cornelier, Olivier,	25 00
Bourré, Pierre,	5 00	Coderre, Amable,	7 00
Brousseau, Joseph,	26 00	Colette, Charles,	10 00
Brazeau, F. Xavier,	40 00	Couture, J. Moïse,	31 00
Brindamour, dit Cati-		Côté, Toussaint,	76 00
neau, Joseph,	25 00	Côté, Edouard,	5 00
Brunelle, W. Fréd.,	5 00	Couillard, Alfred,	10 00
Erosseau, Féréol,	30 00	Corriveau, Pierre,	25 00
Erosseau, Zoël,	50 00	Courtemanche, Miz,	10 00
Brousseau, ———	6 00	Couture, Alfred,	25 00
Brière, Pierre,	50 00	Cadorette, Alfred,	8 00
Brodeur, Mme. Chr.,	10 00	Cusson, Pierre,	12 00
Breault, Louis,	50 00	Chandonnet, Léa,	10 00
Brousseau, Edouard,	10 00	Couchon, Jean,	10 00
Bleau, Joseph,	15 00		
Bernèche, Joseph,	10 00	D	
Brulé, Didace,	10 00	Damme, Honoré,	10 00
Beauregard, Joseph,	10 00	Damme, Athanase,	12 50
Brousseau, S. H. Jos.,	19 00	Delorme, Joseph,	50 00
Boudreau, Pierre,	12 00	Demers, Arthur,	25 00
Bérard, Joseph,	10 00	Déais, Michel, père,	26 00
Beaudry, Joseph,	10 00	Demers, Camille,	35 00
Birtz, Wilfrid,	10 00	Déais, Michel, fils,	15 00
		Daunais, J. B.,	15 00
C		Deschamps, Léonide,	25 00
Charpentier, Norbert,	8 00	Désautels, Fréd., El.,	75 00
Charpentier, Chs.,	40 00	Demers, Louis,	5 00

\$25 00	Desrosiers, Léon,	\$25 00	F	
26 00	Denault, Octave,	20 00	Farlardeau, J. Art.,	\$75 00
35 00	Delorme, Narcisse,	45 00	Fauteux, Désiré,	5 00
7 00	Desmarais, Xavier,	10 00	Flibotte, Joseph,	15 00
25 00	Denault, Pierre,	36 00	Fontaine, Charles,	24 00
100 00	Delorme dit Dubé, R.,	15 00	Fontaine, Pierre,	30 00
38 00	Decelles, Basile,	7 00	Foisy, Etienne,	5 00
5 00	Déais, Mme., Mich.,	5 00	Forest, Joseph,	180 00
8 00	Denault, Vinal,	5 00	Fortin, Thomas,	9 00
5 00	Denommé, Antoine,	7 00	Foisy, Adélar, d,	50 00
6 50	Desmarais, Moïse,	10 00	Fournier, Godefroy,	50 00
33 00	Dion, Arthur,	20 00	Frédéric, Jean,	50 00
13 00	Dion, Edouard,	20 00	Frédéric, Jean, Ad.	5 00
72 00	Dion, Antoine,	25 00	Fréjeau, Louis,	10 00
50 00	Dini, Nathanaël,	25 00	Frappier, Flavien,	14 00
12 00	Dini, David,	20 00	Francœur, Eloïse,	5 00
25 00	Dion, Léon,	25 00		
7 00	Dupré, Elie,	100 00	G	
10 00	Dupré, Alfred,	25 00	Gagnon, Augustin,	25 00
31 00	Duchèsne, J. B.,	19 00	Gagnon, Ferdinand,	6 50
76 00	Dumas, Louis,	24 00	Gagnon, Maxime,	100 00
5 00	Dubois, Guillaume,	5 00	Gagnon, Eva.,	25 00
10 00	Dupuis, Mme., Ed.,	55 00	Gagnon, Agnès,	25 00
25 00	Durocher, Olivier,	50 00	Gagnon, Louise,	25 00
10 00	Duval, Hyacinthe,	13 00	Gauthier, Toussaint,	50 00
25 00	Duval, Marie, (Mme., J.		Gaudette, Napoléon,	50 00
8 00	Forest),	16 00	Gaudette, Xavier,	10 00
12 00	Duval, Marie,	13 00	Gaucher, Calixte,	24 00
10 00	Duval, Mathildée,	5 00	Gauthier, Louis,	50 00
10 00	Durocher, Damase,	5 00	Gaudette, Philom.	25 00
	Dubreuil, Louis, fils,	45 00	Gazaille, Rémi,	5 00
	Durocher, Cyprien,	8 00	Gendron, William,	50 00
	Dupuis, Edouard,	50 00	Gendron, Tréflé,	25 00
10 00	Dupuis, Julien, H.,	30 00	Geoffroy, François,	10 00
12 50	Dufaux, Joseph,	25 00	Gemme, Paul,	10 00
50 00	Dumas, Cyrille,	5 00	Girard, Ubalde,	75 00
25 00	Dubreuil, André,	25 00	Girardin, Napoléon,	15 00
26 00	Dupuis, Marie,	15 00	Girardin, Charles,	10 00
35 00	Dufaux, Alexis,	10 00	Girard, Michel,	25 00
15 00	Dubuc, Raymond,	5 00	Girard, Louis,	12 00
15 00	Dupuis, Eugène,	10 00	Girardin, Caroline,	5 00
25 00	Dewey, Caroline,	25 00	Girard, Moïse,	10 00
75 00	Dorval, Rosalie,	13 00	Girardin, Antoine,	10 00
5 00	Duplessis, Edouard,	5 00		

Girardin, Adrien,	\$25 00
Gloutné, Timothé,	100 00
Goudné, Xavier,	5 00
Goguette, Ferd.,	10 00
Goguette, Pierre,	5 00
Goguette, Charles,	45 00
Gosselin, Xavier,	25 00
Godin, Joseph,	24 00
Goudné, Olivier,	12 00
Grenier, Godefroy,	16 00
Granger, Joseph,	50 00
Grégoire, Pierre,	11 00
Grégoire, Joseph,	25 00
Grenon, Joseph,	25 00
Grenon, Mme. V. J.,	15 00
Grenon, Mme. V. A.,	20 00
Grisé, Joseph,	16 00
Guertin, Napoléon,	36 00
Guertin, Prosper,	50 00
Guertin, Julien,	16 00
Guertin, Marine,	15 00
Gagnon, Denys,	12 00
Gendron, Narcisse,	10 00

H

Hamel, Pierre,	12 00
Hamel, Joseph, fils,	10 00
Héroux, Phil., (Mme. Louis Allen, fils),	25 00
Héroux, Mme. N.,	25 00
Héroux, Lina,	10 00
Héroux, Agnès,	5 00
Hénault, Paul,	50 00
Hénault, Dolphis,	42 00
Hénault, Pierre,	20 00
Hébert, Xavier,	25 00
Hévé, J. B.,	50 00
Hébert, Louis,	20 00
Hudon, Geo. E. M.,	5 00
Huot, Pierre,	7 00
Hamel, Jos., père,	5 00
Hémard, Alexis,	10 00
Héту, Louis,	10 00

J

Jacques, Dr. Napol.,	\$71 00
Jacques, Urgel,	30 00
Jeannel, Alex.,	10 00
Jetté, Joseph,	26 00
Jacques, Octavie,	10 00

L

Labliberté, Joseph	45 00
Lamoureux, A. père,	50 00
Laplante, Antoine,	50 00
Laflotte, Zélipha,	25 00
Larivière, François,	50 00
Lajoie, Damase,	100 00
Lussier, Xavier,	50 00
Labliberté, Cléophas,	50 00
Lamarine, F. X.,	6 00
Lamoureux, Théop.,	40 00
Lambert, Grégoire,	24 00
Lajoie, J. B.,	50 00
Lajoie, Abraham,	10 00
Lajoie, André,	50 00
Lafleur, F. X.,	27 50
Lavigne, Joseph,	25 00
Lachance, J. Thos,	50 00
Lachapelle, Philéas,	17 00
Lapierre, Louis,	25 00
Lavigne, Xavier,	25 00
Langlois, Paul H.,	200 00
Lacroix, Cyprien,	17 00
Labliberté, Mme. V. Antoine,	12 00
Labliberté, Magloire,	15 00
Laferrière, Pierre,	25 00
Lacroix, Bénoni,	6 00
Labonbarbe, Jos.,	25 00
Lafleur, Cléophas,	25 00
Lapierre, Guill.,	6 00
Laprade, Edouard,	5 00
Lapierre, Sophie,	21 00
Larivée, Joseph,	25 00
Lafaille, Solomon,	12 00
Laprade, Pierre,	16 00

Lav
Lal
Lav
Lav
Lar
Lal
Lat
Laf
Laf
Lar
Lav
Lal
Laf
Lat
Laf
Lar
Lad
Lav
Lali
Lav
Laj
Lan
Laf
Lar
Lap
Lag
Leb
Lév
Lév
Len
Len
Leb
Léto
Lem
Levi
Lév
Leb
Lem
Lebl
Leb
Léto
Leco
Lem

\$71 00	Lavigne, J. B.	\$25 00	Legendre, L. Phil.,	\$10 00
30 00	Laliberté, Louis,	5 00	Loisard, Edouard,	8 00
10 00	Lavigne, Narcisse,	50 00	Lozo, Joseph,	5 00
26 00	Lambert, Joseph,	10 00	Lussier, Pierre,	13 00
10 00	Lamotte, Honoré,	6 00	Loizelle, Julien,	24 00
	Lalancette, Narc.,	5 00	Lussier, William,	12 00
	Latour, Camille,	25 00	Lorion, L. Désiré,	28 00
	Lapointe, Pierre,	6 00	Lorion, François,	25 00
	Lafaille, Edouard,	25 00	Loiseau, Elie,	7 00
45 00	Lafleur, Célestin,	22 00	Lussier, John B., Ep.,	25 00
50 00	Lamoureux, L., fils,	40 00	Lavoilette, Vital,	12 25
50 00	Lavallée, Julienne,	15 00	Lussier, Nazaire,	25 00
25 00	Lalime, Alfred,	20 00	Lussier, Phébée,	6 00
50 00	Laforce, Irénée,	22 50	Lussier, J. B.,	12 00
100 00	Latour, Théophile,	5 00	Lynch, Edouard,	10 00
50 00	Lapame, Théop.,	30 00		
50 00	Lamoureux, Edm.,	6 00	M	
6 00	Ladouceur, Pierre,	5 00	Mailloux, Pierre,	25 00
40 00	Lavoie, V. Gonzalg.,	35 00	Marchessault, Jos.,	50 00
24 00	Laliberté, Marie,	10 00	Martel, Damase,	5 00
50 00	Lavoilette, Debrice,	5 00	Maillet, Alfred,	39 00
10 00	Lajoie, Joseph,	25 00	Maillet, Hyppolite,	25 00
50 00	Lamotte, Ludger,	5 00	Maillet, George,	10 00
27 50	Lafèche, François,	10 00	Maillet, Napoléon,	5 00
25 00	Larivière, Alphonse,	5 00	Milotte, Mathilde,	12 00
50 00	Lapierre, Solime,	15 00	Mailloux, Sophie,	25 00
17 00	Lagarde, Joseph,	15 00	Martin, Norbert,	5 00
25 00	Leblanc, Olivier,	7 00	Martel, Joseph,	10 00
25 00	Lévesque, Israël,	16 00	Mailloux, Moise,	10 00
200 00	Lévesque, Edouard,	24 00	Martel, Ferdinand,	5 00
17 00	Lemire, Augustin,	25 00	Marcil, Joseph,	30 00
	Lemay, Pierre,	35 00	Mécier, Mme. Veuve,	50 00
12 00	Leblanc, A. B.,	10 00	McLouklen, Pierre,	5 00
15 00	Létourneau, L. A.,	50 00	Mécier, Louis,	5 00
25 00	Lemoine, Joseph,	10 00	Mignault, Dr. P.,	250 00
6 00	Leveau, Louis,	13 50	Milette, Paschal,	5 00
25 00	Lévesque, Philéas,	13 00	Mignault, Elisa,	5 00
25 00	Lebeau Cléophas,	15 00	Mignault, Marie,	5 00
6 00	Lemay, Amédée,	10 50	Morissette, Jules,	200 00
5 00	Lebleu, Israël,	10 00	Mona, Tréflé,	12 00
21 00	Lebeau, Cléop., sén.,	7 00	Monroi, Louis,	32 00
25 00	Létourneau, J. B.,	10 00	Monroi, Félix,	50 00
12 00	Lecours, Edouard,	5 00	Morin, André,	5 00
16 00	Lemay, Amédée,	5 00		

Monroi, Joseph,	\$5 00
Mongeon, Joséph.,	10 00
Mondor, Olivier,	5 00
Morency Charles,	10 00
Mailloux, Herm.,	16 00
Morin, Hubert,	50 00
Marcil, Louis,	5 00
Metz, Jean de,	18 00

N

Nault, Charles,	25 00
Nault, Paul,	5 00
Nault, Henri,	25 00
Nolet, Napoléon,	10 00

O

Olivier, Joseph,	35 00
Olivier, Horace,	12 00
Olivier, Napoléon,	50 00
Olivier, Henri Chs.,	10 00
Olivier, J.-B.,	25 00
Olivier, Fél. Barth.,	25 00
Olivier, Joséphine,	24 00
Ouellet, François,	6 00

P

Paquet, Stanislas,	35 00
Paradis, F.-X.,	15 00
Parenteau, Zoël,	18 00
Paquet, Pierre Lud.,	50 00
Papillon, Olivier,	30 00
Papillon, Pierre,	5 00
Parent Dolphis,	15 00
Paradis, Chs. Cyp.	5 00
Pagé, Joseph,	5 00
Paradis, Jacques,	25 00
Paquin, André,	5 00
Pacaud, Chs.,	5 00
Pelletier, Emilien,	17 00
Pepin, Solim,	100 00
Pepin, Napoléon,	8 00
Pelletier, Stanislas,	30 00

Perrault, Olivier,	\$12 00
Perron, Rosalie,	25 00
Peloquin, Octave,	25 00
Pelletier, Chs.,	25 00
Phaneuf, Chs.,	5 00
Phaneuf, Cyrille,	10 00
Phaneuf, Théodor,	5 00
Phénix, Euclide,	25 00
Pilette, Samuel,	50 00
Pichette, Mathild.,	10 00
Plante, Charles,	25 00
Plante, Adolphe,	5 00
Plante, Mme. Ang.,	10 00
Pontbriand, Ed.,	50 00
Pontbriand, J.-B. A.,	20 00
Pontbriand, Pierre,	10 00
Potvin, Céline,	26 00
Provost, Parfait,	10 00
Projin, François,	25 00
Proulx, Magloire,	25 00
Perrault, Prosper,	35 00

Q

Quesnel, Léandre,	5 00
Quintal, Gildor,	5 00

R

Raymond, F.-X.,	65 00
Renaud, Etienne,	13 00
Read, Louis,	25 00
Rémillard, Olivier,	14 00
Rondeau, Remie,	50 00
Robert, Joseph,	50 00
Roy, Pierre,	35 00
Rochette, Edouard,	30 00
Robert, Léon,	300 00
Rochette, Jos.,	15 00
Robert, Xyste,	52 00
Rodier, Joseph,	25 00
Roch, André,	5 00
Rousseau, Henri,	25 00
Robert, Tréflé,	10 00
Rousseau, Joseph,	25 00

Roc
Roc
Roc
Rou
Ric
Rie
Rie
Rob

Sas
Sau
Sas
Sas
San
See
Sim
Sou
St. C
St.
St.
St.
St.
St.
St.
St.
St.

Tes
Tes
Thi
Thi
Thi
Thi
Tis

\$12 00	Rocheleau, H. L.,	\$25 00	Tisdelle, Ant., fils,	\$15 00
25 00	Roch, Hermine,	5 00	Tisdelle, Joseph,	50 00
25 00	Rocheleau, Domit.,	5 00	Tisdelle, Alfred,	60 00
25 00	Rousseau, Esdras,	10 00	Tisdelle, Onésime,	5 00
5 00	Richard, Alphonse,	31 25	Tisdelle, Julienne,	10 00
10 00	Ried, George,	60 00	Touin, Zéphirin,	30 00
5 00	Riendeau, Joseph,	5 00	Tougas, George,	50 00
25 00	Roberge, Eusèbe,	10 00	Tougas, Tréflé,	25 00
50 00			Tougas, Toussaint,	25 00
10 00	S		Tougas, Marie,	30 00
25 00	Sasseville, Moïse,	30 00	Tougas, L. T., (Mme.	
5 00	Saucier, Louis,	10 00	Hélic Dupré),	55 00
10 00	Sasseville, Eléonore,	25 00	Tougas, Jos.,	5 00
50 00	Sasseville, Joseph,	17 00	Tougas, J. B.	100 00
20 00	Sanville, John,	5 00	Tougas, Phébée,	10 00
10 00	Seers, William,	25 00	Toupin, Camille,	15 00
26 00	Simard, François,	15 00	Tourville, Henri,	30 00
10 00	Soulière, J. B.	5 00	Tremblay, Bruno,	25 00
25 00	St. Onge, Mme. Léoc.,	5 00	Tremblay, Damase,	8 00
25 00	St. Pierre, Alex.,	25 00	Turcotte, Louis,	25 00
35 00	St. George, Olivier,	40 00		
	St. Jean, Joseph,	7 00	V	
	St. Onge, Pierre,	27 00	Valiquette, Charles,	25 00
5 00	St. George, Frs.,	50 00	Valade, Eugène,	7 00
5 00	St. Onge, Clément,	10 00	Vandale, Dolphis.	25 00
	St. Onge, Hélène,	10 00	Vasseur, Alfred,	30 00
	St. Amour, George,	5 00	Verneur, J. B.	10 00
65 00	St. Amour, François,	5 00	Vézina, Michel,	25 00
13 00			Vennes, Jos.,	5 00
25 00	T		Vilandry, Alexis,	5 00
14 00	Tessier, Alexis,	31 00	Vien, Mme. Charles,	5 00
50 00	Tessier, Joseph,	20 00	Vien, François, fils,	10 00
50 00	Tessier, Amable,	5 00	Vincent, Napoléon,	12 00
35 00	Thibault, Onésime,	7 00	Vincent, André,	5 00
30 00	Thibault, Virginie,	30 00		
30 00	Thibault, Moïse,	16 00	W	
15 00	Thibaudeau, Ludger,	5 00	Wilmot, George,	25 00
52 00	Tisdelle, Ant., père,	12 00		
25 00				
5 00				
25 00				
10 00				
25 00				

